

## Quels potentiels touristiques au Pays de Châlons-en-Champagne ?



**Identification des enjeux  
et propositions d'objectifs à l'échelle du Pays**



# SOMMAIRE

|   |            |
|---|------------|
| <b>1. INTRODUCTION</b>  | <b>5</b>   |
| 1.1 Feuille de route des élus   | 6          |
| 1.2 Organisation des Comités Techniques et des partenariats   | 6          |
| 1.3 Définitions et types de tourisme concernés pour le Pays de Châlons-en-Champagne                               | 11         |
| <b>2. FACTEURS D'ATTRACTIONS TOURISTIQUES</b>   | <b>17</b>  |
| 2.1 Musées, patrimoines et jardins  | 19         |
| 2.2 Mémoire et archéologie  | 50         |
| 2.3 Manifestations touristiques : visites, festivals et grands événements   | 63         |
| 2.4 Tourisme vert : randonnées et activités nautiques   | 85         |
| 2.5 Les grands équipements  | 94         |
| <b>3. LES MODALITES D'ACCUEIL</b>   | <b>107</b> |
| 3.1 Positionnement des infrastructures de mobilité  | 109        |
| 3.2 Flux de visiteurs constatés   | 134        |
| 3.3 Hébergement touristique/Affaires et restauration  | 140        |
| <b>4. CONCLUSIONS – ENJEUX – STRATEGIES</b>   | <b>167</b> |
| 4.1 AFOM (Atouts, Faiblesses, Opportunités, Menaces)  | 169        |
| 4.2 Propositions d'axes de travail et plan d'actions  | 170        |
| <b>5. GLOSSAIRE</b>   | <b>173</b> |
| <b>6. ANNEXES</b>   | <b>175</b> |
| <b>Annexe 1</b> : Inventaire du vocabulaire relatif aux hébergements touristiques                                 | 175        |
| <b>Annexe 2</b> : Classement des hébergements par Gîtes de France (2023)  | 175        |
| <b>Annexe 3</b> : Liste des différentes labélisations attribuées dans l'ensemble du Pays de Châlons (2023)        | 177        |
| <b>Annexe 4</b> : Liste des immeubles classés ou inscrits dans le Pays de Châlons (2022)                          | 179        |
| <b>Annexe 5</b> : Recensement du Petit Patrimoine réalisé par le CODEV (saisine 2012)                             | 182        |
| <b>Annexe 6</b> : Carte répartition du Petit Patrimoine (CODEV 2014)  | 193        |
| <b>Annexe 7</b> : Liste des communes labélisées « Villes et Villages fleuris » 2023                               | 194        |
| <b>Annexe 8</b> : Liste des nécropoles dans le Pays de Châlons (2023)   | 195        |
| <b>Annexe 9</b> : Carte de répartition des activités de loisirs à l'échelle du Pays de Châlons (2023)             | 196        |
| <b>Annexe 10</b> : Recensement des labélisations « Gîtes de France » dans le Pays de Châlons (2023)               | 197        |
| <b>Annexe 11</b> : Schéma de la DIR-Est du maillage des routes nationales dans le Grand Est                       | 198        |
| <b>Annexe 12</b> : Schéma des Véloroutes recensées au sein du Grand Est   | 199        |
| <b>Annexe 13</b> : Schéma du recensement des pistes cyclables dans le Pays de Châlons                             | 200        |
| <b>Annexe 14</b> : Schéma du recensement des pistes de randonnées dans le Pays de Châlons                         | 201        |
| <b>Annexe 15</b> : Comparaison chiffrée de territoires limitrophes au Pays de Châlons (2024)                      | 202        |
| <b>Annexe 16</b> : Carte de la répartition des hébergements et des restaurations à l'échelle PETR                 | 203        |
| <b>Annexe 17</b> : Carte du patrimoine à l'échelle PETR (2022)  | 204        |
| <b>Annexe 18</b> : Carte de la répartition des éléments culturels et patrimoniaux du Pays de Châlons (Atlas 2022) | 205        |



# INTRODUCTION



Tourisme  
de mémoire.



Itinérance (véloroutes  
voies vertes, fluvial/  
fluvestre, équestre...)



Tourisme patrimonial  
et culturel (métiers d'art,  
tourisme urbain, de  
découverte économique...).



Oenotourisme  
et gastronomie.



Tourisme de nature  
(éco tourisme, sports et  
loisirs de pleine nature).



Thermalisme  
et bien-être.



# **1. INTRODUCTION**

## **1.1 Feuille de route des élus**

Le choix d'étudier l'état et les circonstances du tourisme dans le Pays de Châlons-en-Champagne relève de la volonté des élus. La dernière étude comportant un volet tourisme remonte à une dizaine d'années et n'a pas marqué de grandes évolutions depuis sa publication.

Le 15/12/2022, le Bureau du PETR propose de former un groupe de travail dédié au tourisme regroupant élus et techniciens à l'échelle du Pays avec l'Office du Tourisme (OT) afin de formaliser des propositions sur les sujets suivants :

- les axes de travail commun dans le domaine touristique à l'échelle du Pays,
- les modalités d'élargissement du territoire de compétence de l'OT à l'échelle du Pays de Châlons,
- les moyens humains et financiers à mettre en œuvre,
- les modalités de portage juridique.

Les présidents des 3 Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) du Pays de Châlons se sont réunis pour dialoguer sur les stratégies et les outils de la politique du tourisme à l'échelle du territoire. L'Agence d'urbanisme a alors engagé un diagnostic sur le tourisme à l'échelle du Pays. Le PETR a été chargé de piloter l'étude tourisme. La compétence tourisme est à l'échelle des 3 EPCI. Le PETR travaille dans le cadre de son projet de territoire.

De prime abord, si la Communauté d'Agglomération de Châlons centre la majeure partie de la dynamique touristique du Pays, les Communautés de communes de la région de Suippes et de la Moivre à la Coole présentent des potentiels touristiques certains qui sont en capacité d'être promus.

Il a été envisagé d'étudier la question du tourisme sur le territoire selon une méthodologie et une organisation précise : la commission a mis en place une méthode de travail scindée en 3 phases débutant par un diagnostic réalisé en 2023. Ce diagnostic cible 4 catégories pertinentes sur le territoire : les déplacements touristiques (tourisme vert, pistes cyclables, chemins de randonnée...); les hébergements et la restauration ; les points d'intérêt (patrimoine, les lieux d'accueil et de visite, musées...); les grands événements (comme la Foire de Châlons par exemple).

Une deuxième étape consiste à identifier les enjeux et à finaliser les objectifs à réaliser à l'échelle du Pays.

Enfin, une dernière étape vise à permettre l'inscription sur une feuille de route des priorités retenues par le Pays qui seront inscrites dans un document cadre (convention partenariale, convention d'objectifs) signé par les partenaires (OT et AUDC) et collectivités (Pays, EPCI, communes...).

## **1.2 Organisation des Comités Techniques et des partenariats**

C'est à l'occasion de 2 Comités Techniques – COTECH, que les contours du diagnostic ont été arrêtés. Ce diagnostic se centre autour d'un état des lieux sur 4 volets comprenant : les déplacements touristiques, les capacités d'accueil et de restauration, les points d'intérêt, le patrimoine typique du territoire. Les 2 comités ont été réalisés à 3-4 mois d'intervalle présentant dans un premier temps un diagnostic avec les premières données, puis dans un second temps, des débuts de conclusions de l'état des lieux et des propositions adressés aux acteurs des 3 établissements publics.

En amont des réunions d'échanges et des rencontres avec les partenaires (comprenant des représentants de l'OT, de l'ADT, le PETR, l'AUDC, la CAC, la CCRS et la CCMC), les démarches préparatoires ont été entreprises pour élaborer un diagnostic sur le tourisme à l'échelle du Pays de Châlons.

Au cours de ces discussions, tous les partenaires mentionnés ont engagé un dialogue orienté vers la mise en œuvre d'une politique cohérente, axé sur l'échange de données et d'idées.

Un Comité de Pilotage (COPIL) a permis la restitution des éléments auprès des élus.

Liste des intervenants ayant contribué à la rédaction de ce diagnostic :

| Collectivités / Structures                     | Intervenants et raisons sociales  |
|--|---|
| Département                                    | - P. LABADIE (responsable pôle développement de l'ADT de la Marne)  |
| PETR – AUDC                                    | - R. DOUCET (Président de l'AUDC et Vice-Président de Châlons Agglo)<br>- E. CITERNE (Directeur de l'AUDC)<br>- S. RIFFAUD (Chargée d'études PETR)<br>- MM. BERRIOT (Assistante d'études PETR)  |
| Office de tourisme                             | - L. PADIOU (Directrice de l'Office de tourisme)  |
| Communauté d'Agglomération de Châlons          | - J. JESSON (Président de la CAC)<br>- G. KLIMECKY (Directeur de la direction Sport, Culture, Tourisme et Loisirs de la CAC)<br>- S. BUTIN (Vice-Présidente de Châlons Agglo et Maire de Saint-Memmie)<br>- C. ZALUSKY (élue de Châlons-en-Champagne) |
| Communauté de Communes de la Moivre à la Coole | - R. RIVAILLER (Directeur Général de la CCMC)<br>- J. VALENTIN (Président de la CCMC)<br>- L. LECOQ (Chargée de mission projet de territoire)   |
| Communauté de Communes de la Région de Suippes | - P. BEY (Directeur Général de la CCRS)<br>- F. MAINSANT (Président de la CCRS)<br>- C. BOULOY (Vice-Présidente de la CCRS)<br>- M. GIRAUD (Chargé de mission projet de territoire)   |
| Centre d'Interprétation 14-18 (Suippes)        | - S. CARAMELLE (Responsable du Centre d'Interprétation)   |

L'application des politiques touristiques repose sur la base de 3 documents supports et 4 acteurs incontournables. Ainsi en matière touristique pour le territoire :

#### a) Le SRDT – Schéma Régional de Développement Touristique (2023-2028)

C'est un schéma élaboré en concertation avec les acteurs du tourisme et des collectivités du Grand Est applicable jusque 2028. Sur le plan de croissance de l'économie touristique, il présente 5 grandes orientations stratégiques :

- Initier une gouvernance innovante au service du plan de croissance.
- Placer le digital et l'innovation au cœur de la stratégie touristique.
- Proposer une offre de sens et d'excellence.
- Construire l'attractivité touristique régionale autour de 5 destinations.
- Soutenir la compétitivité des entreprises et des territoires.

Le SRDT fixe les objectifs suivants au niveau régional :

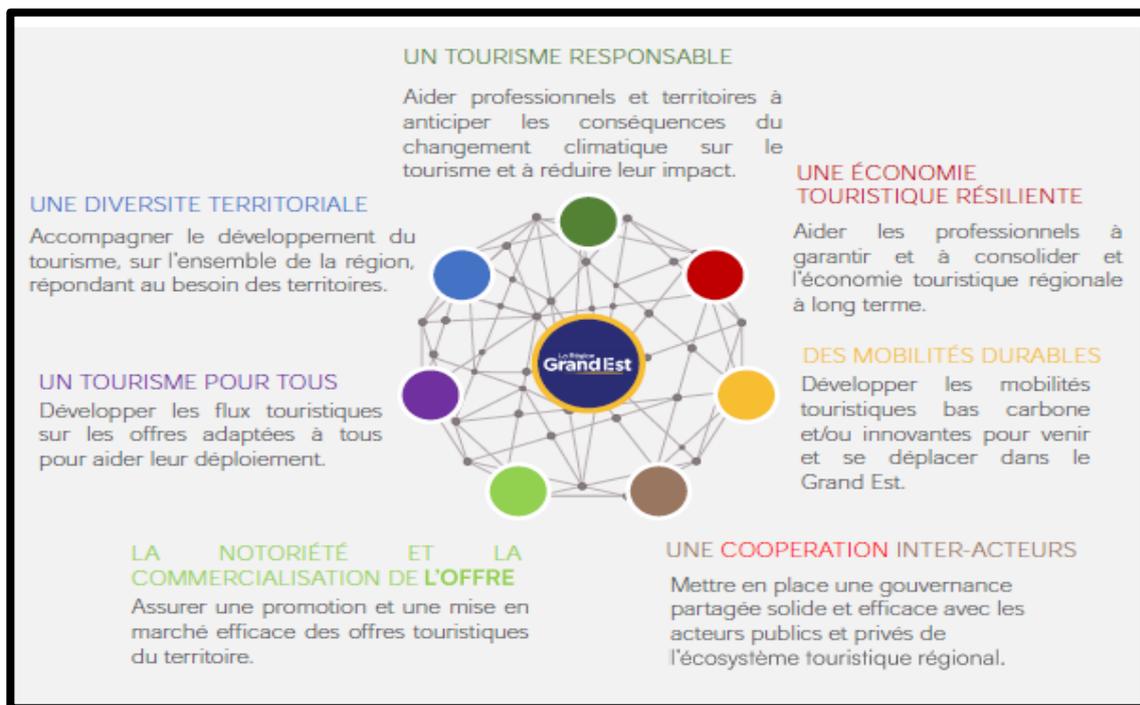


Schéma de la déclinaison des 7 grandes orientations issues de la vision stratégique régionale du SRDT (2023-2028)  
Source : SRDT (2023-2028)

## **b) Au niveau du Département : une politique touristique départementale est portée par l'ADT Marne**

En conformité avec la loi n° 92-1341 du 23/12/1992 sur la répartition des compétences dans le domaine du tourisme, l'Agence de Développement Touristique (ADT) de la Marne joue un rôle crucial dans la planification et la mise en œuvre de la politique touristique du Département. Son action s'étend à l'échelle du département ainsi qu'à celle de la Destination Champagne. Plus spécifiquement, l'ADT de la Marne a pour mission de promouvoir la destination et son éventail d'activités touristiques, que ce soit pour les loisirs ou pour les affaires, en utilisant divers outils et actions de communication et de promotion.

De plus, elle participe activement à la création, à la promotion et à la commercialisation de produits touristiques en étroite collaboration avec les professionnels du secteur et les organismes impliqués dans le tourisme, à l'échelon de la Champagne, du département, des intercommunalités et de toute structure dédiée à cet effet. Enfin l'ADT de la Marne joue également un rôle central dans la coordination, l'animation, la promotion et la représentation du réseau des Offices de Tourisme et Syndicats d'Initiative de la Marne.



Représentation des logos du Département de la Marne

## **c) A l'échelle du Pays : le PROJET DE TERRITOIRE du Pays de Châlons (2021-2026) porte un intérêt au développement du tourisme, comme une force dans l'attractivité d'un territoire**

Le document établit le contexte et identifie des enjeux à l'échelle du Pays en matière de stratégie touristique. A la suite d'un atelier thématique dédié au tourisme, les acteurs du tourisme ont convenu de bâtir une destination touristique à part entière à Châlons-en-Champagne et sa région, en développant un plan marketing à l'échelle nationale, en identifiant des cibles de visiteurs, des produits vendeurs et des vecteurs d'image efficaces qui sera l'une des priorités du projet de territoire.

L'enjeu sera de soutenir significativement les produits de la filière touristique et de renforcer qualitativement et quantitativement la capacité hôtelière du territoire. Il sera intéressant de valoriser l'identité touristique du territoire et de favoriser une meilleure lisibilité de l'offre, de mettre en place une promotion extraterritoriale afin de rendre celui-ci plus attractif auprès des différents publics. L'une des actions primordiales afin de répondre à ces enjeux sera la création d'un observatoire du tourisme à l'échelle du territoire du Pays et l'animation du réseau des acteurs du tourisme.

**Son axe 5 prévoit de renforcer la visibilité et l'attractivité touristique sur l'ensemble du territoire et de bâtir une destination touristique à part entière pour Châlons-en-Champagne et sa région en développant l'attractivité du territoire par la mise en place de nouveaux produits et services touristiques :**

- Bâtir une destination touristique à part entière pour Châlons-en-Champagne et sa région et développer l'attractivité du territoire par l'image.
- Mieux connaître notre territoire touristique et caractériser les atouts du territoire par le biais de labels ou de référencements (patrimoine mondial, vignobles et découvertes, itinéraires culturels européens, petites cités de caractère, etc.) ; développer des circuits identifiés sur l'ensemble du territoire (découverte, loisirs, nature, patrimoine...).

Concernant la mise en place de nouveaux services touristiques à l'échelle du territoire :

- Renforcer et soutenir l'offre touristique existante en termes de produits (agrotourisme, musées locaux, sites insolites, petit patrimoine, etc.).
- Développer une offre d'hébergement sur les différents segments manquants (agrotourisme, tourisme d'affaires, hôtels avec taille d'hébergement de groupe, etc.), répartie sur l'ensemble du territoire.
- Mettre en réseau les offres et produits à une échelle supraterritoriale, créer des passerelles entre les territoires voisins.
- Développer un tourisme de proximité familial de détente et de loisirs (parcours de randonnée, balades à vélo, découverte de sites naturels, ferme pédagogique).

d) Au niveau de la Communauté d'Agglomération de Châlons : les élus ont travaillé sur une stratégie de territoire (2026). 4 enjeux :



- **L'attractivité touristique du territoire** : renforcer l'attractivité touristique du territoire grâce à un bon marketing global et rendre les habitants fiers et ambassadeurs de leur territoire.
- **Une nouvelle destination touristique « Champagne »**, en lien avec Epernay et Reims.
- **Patrimoine touristique et innovation numérique** : assurer une mise en valeur numérique sur le territoire et mettre en scène l'architecture, l'histoire et le patrimoine grâce aux outils de l'innovation numérique et artistique.
- **Tourisme de proximité** : développer un tourisme de proximité pour tous les habitants ; valoriser des sites méconnus et développer un processus d'attractivité durable.

e) L'Office du Tourisme (OT) de Châlons-en-Champagne et son Agglomération

La structure fait partie des grands acteurs du tourisme de Châlons Agglo engagée dans une démarche Qualité Régionale depuis 2004, l'OT est détenteur de la Marque **Qualité Tourisme** depuis janvier 2016 (renouvelé en 2019).

Les **MISSIONS** qui sont généralement attribuées à un office du tourisme :

- Accueil et information
- Assistance aux visiteurs
- Gestion des événements touristiques
- Développement touristique
- Promotion du tourisme local
- Rôle d'observatoire et de collecte des données
- Formation et sensibilisation
- Recherche et développement
- Coopération avec d'autres organismes



Représentation du logo de l'Office du Tourisme de Châlons-en-Champagne



Représentation du label « Qualité Tourisme »

L'OT et la Communauté d'Agglomération de Châlons bénéficient d'une convention permettant la coordination de l'animation du territoire. L'OT assure la promotion et le développement du tourisme dans le milieu viticole en relation avec les différents acteurs locaux et régionaux. Elle favorise et soutient les initiatives individuelles et collectives, coordonne ces initiatives, entretient des relations avec les instances départementales, régionales et nationales chargées du tourisme.

La convention d'objectifs et de moyens a établi les objectifs suivants :

- **Mise en œuvre de la démarche « le & la Champagne », avec les Offices de Tourisme de Reims, d'Epernay et Troyes, visant à développer une stratégie commune pour la destination « Champagne ».**
- **Poursuivre le développement de Métamorph'EAU'ses en garantissant la qualité et l'exclusivité de l'expérience** (entretien et renouvellement du matériel et recherche d'innovations technologiques et/ou artistiques).
- **Affirmer un positionnement innovant et/ou différenciant sur les thématiques :**
  - . œnotourisme : en s'appuyant sur l'existant (UEAC et l'animation du réseau des Loges de Vigne mais aussi avec l'Oenotourisme Lab) et en recherchant une offre œnotouristique différenciante et complémentaire de ce qui est actuellement proposé à Reims et Epernay,
  - . tourisme d'affaires, en lien avec les partenaires socio-professionnels.
- **Améliorer l'accueil touristique sur le territoire :**
  - . soutenir et accompagner les socio-professionnels dans leurs démarches de professionnalisation,
  - . développer l'accueil des camping-cars sur le territoire de l'agglomération,

- . développer l'accueil des cyclotouristes sur le territoire de l'agglomération,
- . poursuivre le développement de l'accueil des plaisanciers et des bateaux hôtels.

- **Imaginer et construire une offre touristique exclusive et innovante autour des thématiques :**
  - . du cirque (sous réserve de la structuration d'une offre à caractère touristique sur le territoire,
  - . du patrimoine (UNESCO/aviation).

Aujourd'hui, cette convention d'objectifs et de moyens n'est signée qu'entre l'OT et la CAC. Le dernier comité de pilotage qui s'est déroulé le 24/06/2023 dans le but d'établir une stratégie politique, a permis de continuer à travailler à l'élargissement du champ de compétence de l'OT à l'échelle du Pays de Châlons.

#### f) L'AUDC – Agence d'Urbanisme et de Développement de l'agglomération et du pays de Châlons-en-Champagne

L'agence d'urbanisme mène des analyses et des observations couvrant un large territoire, comprenant le Pays lui-même ainsi que les régions avoisinantes telles que le triangle marnais et le Grand Est. Ces analyses portent sur divers aspects, notamment les données clés et les résultats en matière touristique, l'impact économique de l'industrie du tourisme (chiffre d'affaires, emploi, dépenses, investissements), ainsi que l'état actuel des offres et de la fréquentation touristique, englobant l'hébergement, les nuitées, les équipements et les caractéristiques de la clientèle. De plus, l'agence joue un rôle actif dans l'animation des groupes de travail et des commissions du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR).

L'Agence a animé en 2023 les ateliers et les comités stratégiques sur le tourisme à l'échelle du pays qui ont permis de signer la convention cadre pour la stratégie tourisme entre les 3 EPCI.

### 1.3 Définitions et types de tourisme concernés pour le Pays de Châlons-en-Champagne

Selon l'institut national de la statistique et des études économiques (INSEE), le tourisme comprend les activités déployées par les personnes au cours de leurs voyages et séjours dans des lieux situés en dehors de leur environnement habituel pour une période consécutive qui ne dépasse pas une année, à des fins de loisirs, pour affaires et autres motifs non liés à l'exercice d'une activité rémunérée dans le lieu visité.

**Le SRDT (2018-2023) identifiait 6 thématiques « signatures » à l'échelle du Grand Est, qui sont de nouveaux confirmées dans le SRDT (2023-2028).**



- **Tourisme de mémoire :** est une forme de tourisme qui consiste à mettre en avant le patrimoine historique d'un lieu, en particulier quand le site en question a été marqué par un événement ponctuel, marquant en ce qu'il peut être fondateur ou potentiellement douloureux. Ce peut être une bataille, un acte politique, un massacre ou une catastrophe. Le tourisme de mémoire se développe donc notamment par la visite de sites historiques notables (cimetières militaires, monuments anciens, etc.), mais aussi d'édifices commémoratifs, bâtis après et indépendamment de l'événement (musées et mémoriaux).
- **Tourisme d'itinéraires :** effectué sur les véloroutes, voies vertes, fluviales/fluvestres, équestres, etc. Les randonnées pédestres, à vélo ou équestres sont des loisirs qui s'effectuent dans la nature en suivant un itinéraire balisé ou non, seul ou en groupe. C'est à la fois une activité physique, un sport et un loisir de découverte et de contemplation.
- **Tourisme patrimonial et culturel :** (métiers d'art, tourisme urbain, de découverte économique...) est une forme de tourisme qui a pour but de découvrir le patrimoine culturel d'une région et, par extension, le mode de vie de ses habitants.

- **Tourisme de gastronomie et d'œnotourisme** : le tourisme de gastronomie est un type d'activité touristique caractérisé par le fait que l'expérience du visiteur, au cours de son voyage, est en rapport avec la cuisine et des produits et activités connexes tels que rendre visite à des producteurs locaux, participer à des festivals gastronomiques et suivre des cours de cuisine. L'œnotourisme est une sous-catégorie du tourisme de gastronomie, s'entend du tourisme dont le motif est la visite de vignobles et d'exploitations viticoles, la dégustation, la consommation et/ou l'achat de vin, souvent à la propriété ou au plus près de la source.
- **Tourisme de nature** : selon l'AFIT (Agence Française de l'Ingénierie Touristique) c'est une forme de tourisme dans laquelle la motivation principale est l'observation et l'appréciation de la nature.
- **Thermalisme et bien-être** : ou le tourisme de bien-être, est le berceau de 3 activités : la thalasso, le spa et la thermalisation. L'objet principal est l'utilisation de l'eau thermale (et des installations connexes) pour promouvoir la santé, la relaxation et le bien-être général. Le Pays de Châlons n'est pas particulièrement un territoire doté d'équipement en faveur de ce tourisme.

S'ajoute, en parallèle de ces 6 thématiques signatures, le tourisme d'affaires régulier ou ponctuel, qui désigne les déplacements à but professionnel. Autour de ces types de tourisme, s'articulent des composantes classiques du tourisme (transport, hébergement, restauration) avec une activité économique pour l'entreprise.

Acteur indispensable, **l'Agence régionale du tourisme (ART Grand Est)** publie périodiquement des observatoires portant sur divers aspects du tourisme liés à la région du Grand Est. Ces observatoires se concentrent sur les éléments suivants :

- l'analyse des données clés de l'économie touristique,
- la caractérisation des visiteurs et de leurs profils,
- l'évaluation des retombées économiques du secteur touristique.

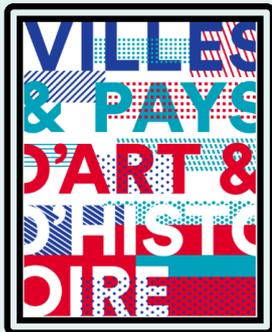
L'agence met à disposition des études approfondies, des rapports synthétiques et élabore des analyses économiques couvrant l'ensemble du territoire du Grand Est, incluant ses différentes filières, destinations, départements, voire parfois les intercommunalités. Cette démarche s'appuie sur une variété d'outils tels que des rapports d'activité, des suivis de la conjoncture, des analyses structurelles, ainsi que des estimations du poids économique. Ce processus de collecte, de traitement et d'analyse des données est en constante évolution, intégrant les ressources et méthodologies les plus récentes, qu'elles proviennent de sources internes ou externes.

Sur ses 46 communes, **Châlons Agglo a établi en 2022 un livre blanc sur la stratégie du territoire**, un document d'orientation (non prescriptif) sur la transition écologique, l'attractivité du territoire, la cohésion sociale et territoriale dont s'inscrit notamment la politique touristique.

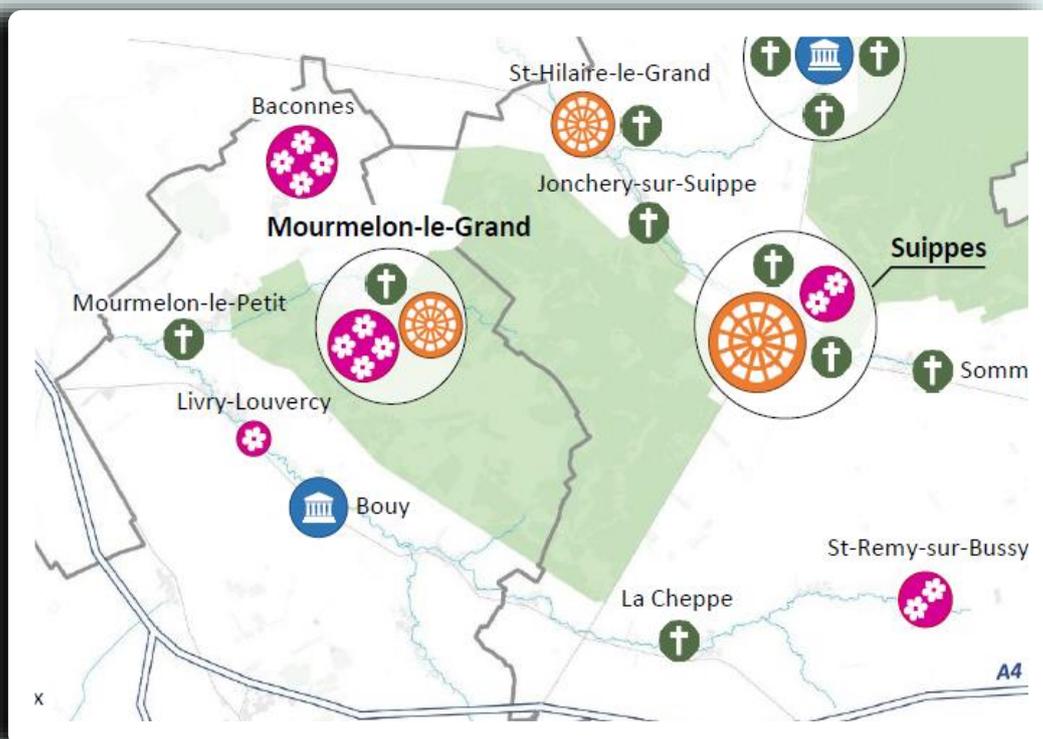
Etablit une stratégie découpée en 40 chantiers, regroupée sous l'astreinte de 3 grands défis :

- **la mise en œuvre de priorité de la transition écologique et l'accompagnement des acteurs sur le territoire,**
- **le renforcement de l'attractivité globale du territoire pour les entreprises, les habitants et les touristes,**
- **assurer la cohésion sociale et territoriale grâce à la performance des services publics et à la qualité de vie pour tous les habitants.**

# FACTEURS D'ATTRACTION TOURISTIQUE



- Architecture religieuse
- Architecture militaire
- Architecture funéraire / commémorative
- Architecture de l'administration
- Architecture domestique
- Autres





***A L'ECHELLE PAYS***



## 2. FACTEURS D'ATTRACTION TOURISTIQUE

*Il est à noter que les données chiffrées présentes dans ce diagnostic sont issues du travail de l'AUDC, des collectes et échanges réalisés entre les différents partenaires : CAC, CCMC, CCRS / OT / ADT Marne.*



Echelle  
PAYS

Le Pays de Châlons est un territoire à dominante rurale et agricole, dont 13% de territoires naturels et plus de 80% de terres agricoles.

A l'échelle du Pays, plusieurs catégories de patrimoine bâti ou non, naturels ou historiques sont présents sur les territoires et sont vecteurs de flux touristiques. On entend ainsi par **Monument Historique** : tout immeuble (bâti ou non bâti) ou objet immobilier recevant un statut juridique particulier destiné à le protéger pour son intérêt historique, artistique, architectural, mais aussi technique ou scientifique afin qu'il soit conservé, restauré ou mis en valeur.

Le territoire du Pays de Châlons-en-Champagne abrite un riche patrimoine culturel et architectural, qui est réparti de manière diversifiée sur l'ensemble de la région. Il se distingue par la présence notable de nombreux édifices religieux tels que la basilique Notre-Dame de L'Epine, la collégiale Notre-Dame-en-Vaux, la cathédrale Saint-Etienne, ainsi que des églises de style roman ou gothique, qui témoignent de son histoire. De plus, on y trouve également des bâtiments administratifs, des châteaux et des sites archéologiques qui contribuent à enrichir son patrimoine historique.

### 2.1 Musées, patrimoine et jardins

A l'échelle du Pays, une part importante de l'offre touristique est dédiée à la culture, vectrice de tourisme. Celle-ci est un puissant levier de lien social entre les habitants d'un territoire, synonyme d'appartenance permettant l'ancrage d'une population sur un espace. Elle confère également une identité propre au territoire et apporte des impulsions concrètes susceptibles d'alimenter le développement du tourisme. De nombreux événements et manifestations se produisent chaque année de manière régulière, saisonnière ou bien exceptionnelle.

Des éléments culturels appartenant au secteur privé habituellement fermé, sont parfois accessibles sur la base du volontariat. Ainsi, les musées et centres culturels proposent fréquemment des présentations ciblées sur certains aspects historiques ou artistiques de l'histoire du territoire. Le Pays de Châlons est parsemé d'éléments patrimoniaux sur tout son territoire (ANNEXES 16 et 17).

#### ► *Classement des lieux culturels et de loisirs existants dans le Pays*

Selon le Conseil international des musées (ICOM), la définition officielle d'un musée est la suivante : « Un musée est une institution permanente, sans but lucratif, au service de la société et de son développement, ouverte au public, qui acquiert, conserve, étudie, expose et transmet le patrimoine matériel et immatériel de l'humanité et de son environnement à des fins d'études, d'éducation et de délectation ».



Représentation du log de l'ICOM

Selon le ministère de la Culture, un musée dispose d'une fonction éducative qui est inscrite dans la définition des missions des musées depuis leur création, à l'époque révolutionnaire. La fonction première des musées est de permettre à tous un accès aux œuvres appartenant aux collections publiques qu'ils conservent.



- **Appellation « Musées de France »** : est considéré comme « Musées de France », au sens de cette loi, « toute collection permanente composée de biens dont la conservation et la présentation revêtent un intérêt public et organisée en vue de la connaissance, de l'éducation et du plaisir du public » (Art. L.410-1 du code de l'environnement).

Cette appellation témoigne de la reconnaissance de l'institution par le ministère de la Culture. Elle signale aux visiteurs l'intérêt du musée et de ses collections. Les musées de France présentent un ensemble de collections unique au monde. Par leur extrême variété, ces collections peuvent intéresser tous les publics.

Les musées de France ont 4 grandes missions permanentes :

- **Conserver, restaurer, étudier et enrichir leurs collections ;**
- **Les rendre accessibles au public le plus large ;**
- **Concevoir et mettre en œuvre des actions d'éducation et de diffusion visant à assurer l'égal accès de tous à la culture ;**
- **Contribuer au progrès de la connaissance et de la recherche.**

■ **Centre d'interprétation** : est un lieu ou une institution qui vise à fournir une compréhension approfondie et significative d'un sujet spécifique, souvent lié à l'histoire, à la culture, à la nature ou à d'autres aspects du patrimoine.

Son objectif principal est d'interpréter et de communiquer des informations aux visiteurs de manière engageante et éducative.

Les centres d'interprétation sont conçus pour offrir une expérience immersive aux visiteurs, en leur permettant d'explorer et de découvrir un sujet particulier à travers divers moyens interactifs. Ils peuvent présenter des expositions, des présentations multimédias, des reconstitutions, des diaporamas, des visites guidées, des démonstrations, des ateliers, des activités pratiques, des vidéos, des panneaux d'interprétation, des collections d'objets, etc.

**L'agence régionale du tourisme Grand-Est** réalise de manière régulière des enquêtes annuelles pour décrire les tendances de fréquentation des lieux visités dans le Grand-Est. Bien que les sites interrogés n'incluent pas ceux du Pays de Châlons, les résultats permettent néanmoins de traduire les tendances touristiques des visiteurs. [Au niveau de la Marne en Champagne Ardenne]

Sur les tendances touristiques de l'année 2021, issues de l'observatoire "Offre et fréquentation dans les musées du Grand-Est - enquête annuelle de fréquentation 2021", quelques constats peuvent être mis en avant :

- Le Grand-Est compte environ 400 musées payants ou gratuits.
- Les « Musées thématiques » sont les plus nombreux.
- 2021 est une année particulière, qui a dû faire face aux derniers mois de la crise sanitaire (confinement et restrictions) et au redémarrage de l'activité touristique. Les résultats de cette année sont bien en deçà d'une année classique (avant la pandémie) telle que 2019, à cause des couvre-feux mis en place dès janvier, d'un troisième confinement entre avril et mai, des jauges et du pass-sanitaire.

**Par ailleurs selon des indicateurs du tourisme durable (mobilité) :**

- 70% de la fréquentation totale observée sur l'année 2021 concerne les musées directement accessibles par trains, trams ou bus.
- 60% de la fréquentation totale de l'année 2021 concerne les musées directement accessibles depuis une halte bateaux.
- 82% de la fréquentation totale sur l'année 2021, concerne les musées directement accessibles depuis un itinéraire cyclable.

Certains événements sont l'objet de rendez-vous annuels tels que la **Journée Européenne du Patrimoine** ou encore la **Nuit Européenne des Musées**. Les collectivités du Pays de Châlons-en-Champagne participent à ces événements.

**La Nuit des Musées** est un événement culturel qui se déroule une fois par an où de nombreux musées du monde ouvrent leurs portes gratuitement au public pendant une soirée spéciale. L'objectif de cet événement est d'encourager un plus grand nombre de personnes à visiter les musées, à découvrir leurs collections et à participer à des activités à des activités culturelles diverses. Au cours de cette nuit, les musées organisent souvent des expositions spéciales, des visites guidées, des concerts, des projections, des ateliers et d'autres événements afin de créer une atmosphère festive et divertissante.

**La Journée Européenne du Patrimoine (JEP)** est un événement annuel qui a pour objectif de sensibiliser le public au patrimoine culturel, historique et architectural, en ouvrant gratuitement les portes de nombreux sites et monuments normalement inaccessibles au public. Pendant les JEP, les sites patrimoniaux (les institutions culturelles, les musées, les monuments historiques, les églises, les archives, etc.) organisent des visites guidées, des expositions spéciales, des concerts, des conférences, et d'autres activités pour permettre au public de découvrir et d'apprécier le patrimoine local et national.

► **Des jardins et parcs synonymes de balades et de mise en valeur de l'histoire de la ville**

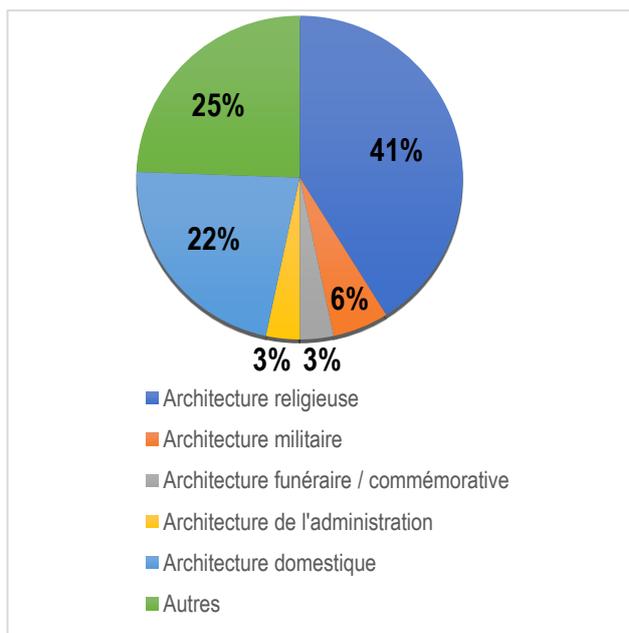
Les jardins et les parcs reconnus sont des espaces paysagers spéciaux situés au cœur des zones urbaines ou rurales. Ils se distinguent par leur conception soignée, leur aménagement artistique et leur valeur historique, culturelle ou esthétique. Ces jardins peuvent être ouverts au public et jouent souvent un rôle important en tant qu'attractions touristiques, lieux de détente pour les habitants et visiteurs, et parfois comme symboles représentatifs de la ville elle-même.

► **Des protections juridiques au service de la valorisation du patrimoine**

Il existe plusieurs protections de patrimoine bâti :

- **Patrimoine inscrit à l'UNESCO** : désigne un ensemble de biens culturels et naturels présentant un intérêt exceptionnel pour l'héritage commun de l'humanité. Ce patrimoine fait l'objet d'un traité international intitulé « Convention pour la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel ».
- **Les sites inscrits** : un espace naturel ou bâti de caractère artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque qui nécessite d'être conservé.

- **Les sites classés** : site de caractère artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque dont la qualité appelle au nom de l'intérêt général, la conservation en l'état et la préservation de toute atteinte grave. Le classement concerne des espaces naturels ou bâtis, quelle que soit leur étendue. En site classé, tous les travaux susceptibles de modifier l'état des lieux où l'aspect des sites est soumis à autorisation spéciale préalable du ministère chargé des sites.



Répartition par typologie des bâtiments ou parties de bâtiments classés ou inscrits présents dans le Pays (Atlas 2022)

Parmi les éléments de patrimoine du Pays de Châlons-en-Champagne, de nombreux sont protégés par le biais d'un classement ou d'une inscription à l'inventaire départemental. En 2022, on compte ainsi : **(ANNEXE 4)**

- 90 éléments protégés au total
- 52 classés (et partiellement classés)
- 38 inscrits (et partiellement inscrits)
- Majoritairement de l'architecture de typologie religieuse, domestique et diverse (industrielle, scolaire, commerciale).

En comparatif de l'année 2010, la liste des monuments classés et inscrits comprenait 76 éléments. Cette liste étant passée à 90 en 2023, traduit une hausse de la valorisation de l'histoire et de la culture.

**Les éléments classés et inscrits au titre des Monuments historiques sont des** monuments historiques, immeuble (bâti ou non bâti : parc, jardin, grotte...) ou objet mobilier (meuble ou immeuble par destination), recevant un statut juridique particulier destiné à le protéger pour son intérêt historique, artistique, architectural, mais aussi technique ou scientifique afin qu'il soit conservé, restauré et mis en valeur. **Ce statut de « monument historique » est une reconnaissance par la Nation de l'intérêt patrimonial d'un bien.**

La mise en valeur des **Petits Patrimoines** locaux (ANNEXE 5) représente tout ce qui témoigne du génie humain au sens large, du pratique au créatif en passant par le religieux et les coutumes diverses dont l'élaboration est inhérente à toute vie en société. Ce sont des monuments qui n'ont pas la possibilité de devenir des édifices protégés en étant classés comme Monument Historique.

Les données sont issues d'un questionnaire organisé par le CODEV du Pays de Châlons, envoyé à l'ensemble des communes en 2012. Les zones blanches du Schéma ne signifient pas qu'il n'y a pas de Petit Patrimoine mais que le recensement n'a pas nécessairement porté ses fruits.



**222 éléments de Petit Patrimoine** (saisine 2012 CODEV). À l'échelle du Pays, les catégories de Petit Patrimoine qui peuvent être identifiées sont les suivantes (**ANNEXE 6**) :

- **Le patrimoine lié à l'eau** : fontaine, pont, puits, aqueduc, lavoir, moulin, abri de source, siphon, vannage, vantellerie, installation piscicole etc.
- **Le patrimoine religieux** : statuette de la vierge, calvaire, tombe, tombeau, tumulus, oratoire, chapelle, niche, croix de chemin, cimetière, vitrail, cloche, stèle, etc.
- **Le patrimoine lié aux activités agricoles, artisanales et industrielles** : attache-animaux, abreuvoir, meule, pressoir, pigeonnier, enclos, manège, four, moulin, minoterie, filature, scierie, etc.
- **Le patrimoine bâti ou lié à l'habitat** : maison provisoire, détail architectural, rempart, tour, tourelle, éléments de ferronnerie, portail, porche, détail de façade, vitraux, etc.
- **Le patrimoine commémoratif** : croix de justice, tombe, monument aux morts...

Cependant, le Petit Patrimoine permet une mise en valeur, mais n'empêche pas leur disparition due à la dégradation dans le temps, car il ne bénéficie pas d'une protection juridique capable de le soumettre à un entretien régulier ou à un dispositif de conservation.

La réalisation d'un inventaire du petit patrimoine revêt une importance fondamentale, car elle représente la première étape essentielle pour atteindre plusieurs objectifs significatifs :

- **Sensibilisation des habitants** : grâce à la connaissance qu'il apporte, cet inventaire permet aux habitants de développer un lien identitaire et affectif avec leur patrimoine local, favorisant ainsi sa transmission aux générations futures.
- **Valorisation du patrimoine** : en mettant en lumière des éléments patrimoniaux parfois méconnus, l'inventaire offre la possibilité de les valoriser sous différentes formes, contribuant ainsi à une meilleure appréciation de leur richesse.
- **Protection et préservation du patrimoine** : l'inventaire a pour vocation de recenser avec précision les sites et éléments du patrimoine présentant un intérêt particulier, ouvrant ainsi la voie à des mesures de sauvegarde et de protection appropriées.
- **Recherche scientifique** : en fournissant une base documentaire complète, l'inventaire offre des opportunités pour des recherches approfondies sur les architectures traditionnelles et l'histoire des éléments patrimoniaux, enrichissant ainsi notre compréhension de leur signification et de leur contexte historique.

**Initialement, au nombre de 225 éléments recensés par le CODEV dans la saisine de 2012, ce chiffre diminue à 2022 en raison du fait que les communes de Pocancy et Athis ne font plus partie du Pays de Châlons, retirant ainsi 3 éléments.**

|  | CAC        | CCMC      | CCRS      | Total petit patrimoine |
|--|------------|-----------|-----------|------------------------|
| Patrimoine lié à l'eau   | 22         | 20        | 6         | 48                     |
| Patrimoine religieux   | 31         | 13        | 15        | 59                     |
| Patrimoine lié aux activités agricoles, artisanales et industrielles | 12         | 12        | 1         | 25                     |
| Patrimoine bâti ou lié à l'habitat                                   | 13         | 10        | 4         | 27                     |
| Patrimoine commémoratif  | 39         | 7         | 17        | 63                     |
| <b>TOTAL EPCI</b>  | <b>117</b> | <b>62</b> | <b>43</b> | <b>222</b>             |

**A l'initiative de l'Agence d'urbanisme, 456 éléments du Petit Patrimoine ont été recensés en 2022, uniquement centrés sur le territoire de la CCMC. Ce recensement concerne de nombreux éléments de bâtis, voire des bâtis complets, afin de permettre de les mettre en avant.**

Le patrimoine de mémoire est conséquent dans le Pays. Un **classement des nécropoles nationales** (ANNEXE 8) a été publié par **ONaCVG** (Office National de Combattants et des Victimes de Guerre) en collaboration avec le ministère des Armées, recensant sur le territoire 13 nécropoles dans le Pays sur 34 à échelle de la Marne. Depuis 2010, l'ONaCVG assure l'entretien, la gestion et la valorisation des nécropoles nationales et les collectivités territoriales dans la construction et la rénovation des monuments aux morts.

**Nota : Après une première décision d'ajustement, le comité des biens de l'UNESCO avait décidé d'ajourner l'examen de la candidature en 2018 afin de répondre à la problématique suivante : Ces sites relèvent-ils de l'objet et du champ d'application de la convention du patrimoine mondial qui date de 1972 ?**

**Depuis 2011, 139 lieux mémoriels du front Ouest sont lancés dans un processus d'inscription, dont 12 sites dans la Marne, et 4 sites dans le Pays de Châlons. Les sites suivants sont aujourd'hui classés au titre de l'UNESCO :**

- Cimetière et Chapelle russe de Saint-Hilaire-le-Grand.
- Nécropole de l'Opéra de la 28e Brigade.
- Nécropole nationale et cimetière allemand de la Crouée.
- Ossuaire de la Légion étrangère et ossuaire de Navarin à Souain-Perthes-lès-Hurlus.

► **Patrimoine naturel, biodiversité**



Représentation du label Villes et Villages fleuris

**Le Pays de Châlons-en-Champagne dispose d'un réservoir de biodiversité conséquent, un patrimoine naturel mis en valeur notamment par :**

**Labélisation village fleuri (ANNEXE 3) :** évalue les moyens mis en œuvre par la commune pour améliorer la qualité de vie et l'attractivité de la ville à travers le fleurissement, le paysage et le végétal.

Bien des critères sont jugés pour pouvoir obtenir ce label et les aspects environnementaux sont de plus en plus pris en compte dans cette attribution.

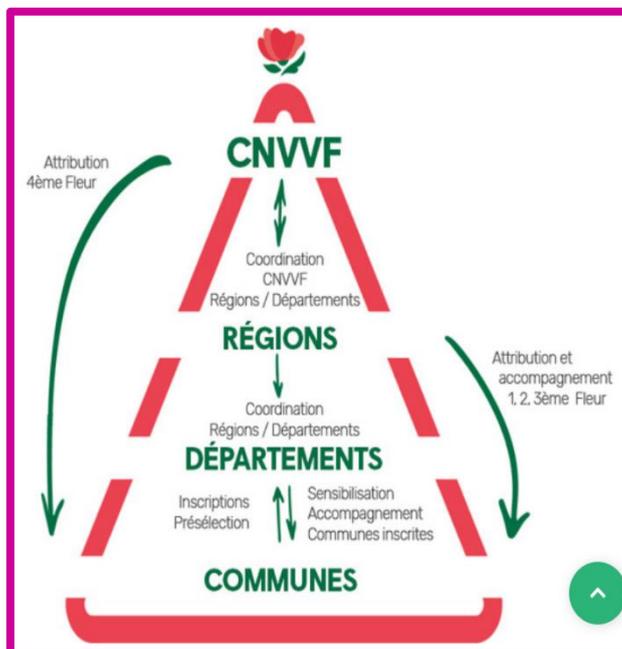


Schéma d'attribution par les collectivités publiques, du label Ville et village fleuris.  
Source : <https://www.villes-et-villages-fleuris.com/mode-dorganisation>

Parmi ces critères, nous retrouvons :

- La valorisation de la commune au travers du fleurissement et du végétal.
- Les actions pour augmenter la fréquentation de la commune, par le biais d'animation de cette démarche auprès des acteurs concernés.
- La présentation du patrimoine végétal et du fleurissement.
- Les moyens d'entretien de ce patrimoine tout en préservant l'environnement.
- L'amélioration des espaces publics et lieux de vie (mobilier, voiries, propreté...).
- L'harmonie des aménagements paysagers.

Les communes peuvent obtenir de 1 à 4 fleurs selon ses critères d'évaluation. Les niveaux de 1 à 3 fleurs sont attribués par le conseil régional, la 4<sup>ème</sup> fleur est délivrée, quant à elle, par le conseil national. La plus haute distinction de ce concours est la fleur d'or, elle est décernée chaque année par le jury national. Cette labélisation permet aux communes de valoriser leur engagement en faveur d'un cadre de vie de qualité et de gérer de manière durable l'environnement de la commune pendant une durée de 3 ans. La Marne compte 120 communes en 2023 et 24 communes à l'échelle du Pays, indiquées par une signalétique en dessous du panneau d'entrée.

Les lieux d'activités engendrent la création de services, d'équipements et de prestations tels que des commerces, des marchés locaux, des visites de structures, des points de location de vélo. La promotion des sites permet la création ou l'agrandissement d'activités de loisirs et de sports : activités fluviales, randonnée pédestre, cyclotourisme, aérologistique.

Les départements qui obtiennent la distinction de « Département Fleuri » sont récompensés pour leurs efforts en matière de promotion et d'animation du label « Villes et Villages Fleuris ». Cette distinction est accordée pour une durée de cinq ans par un jury national, qui valide les recommandations de la commission d'attribution lors de sa réunion plénière. En 2022, un total de 16 départements a obtenu le label « Département Fleuri », dont la Marne.



Représentation du label « Département Fleuri »

En 2014, la Marne comptait 179 villes et villages labellisés, parmi lesquels 10 communes étaient classées Quatre Fleurs, soit un record national qui a décerné à la Marne son titre de 1<sup>er</sup> département fleuri de France. La Marne est aujourd'hui toujours labellisée et compte 120 communes.

## Diagnostic des éléments touristiques

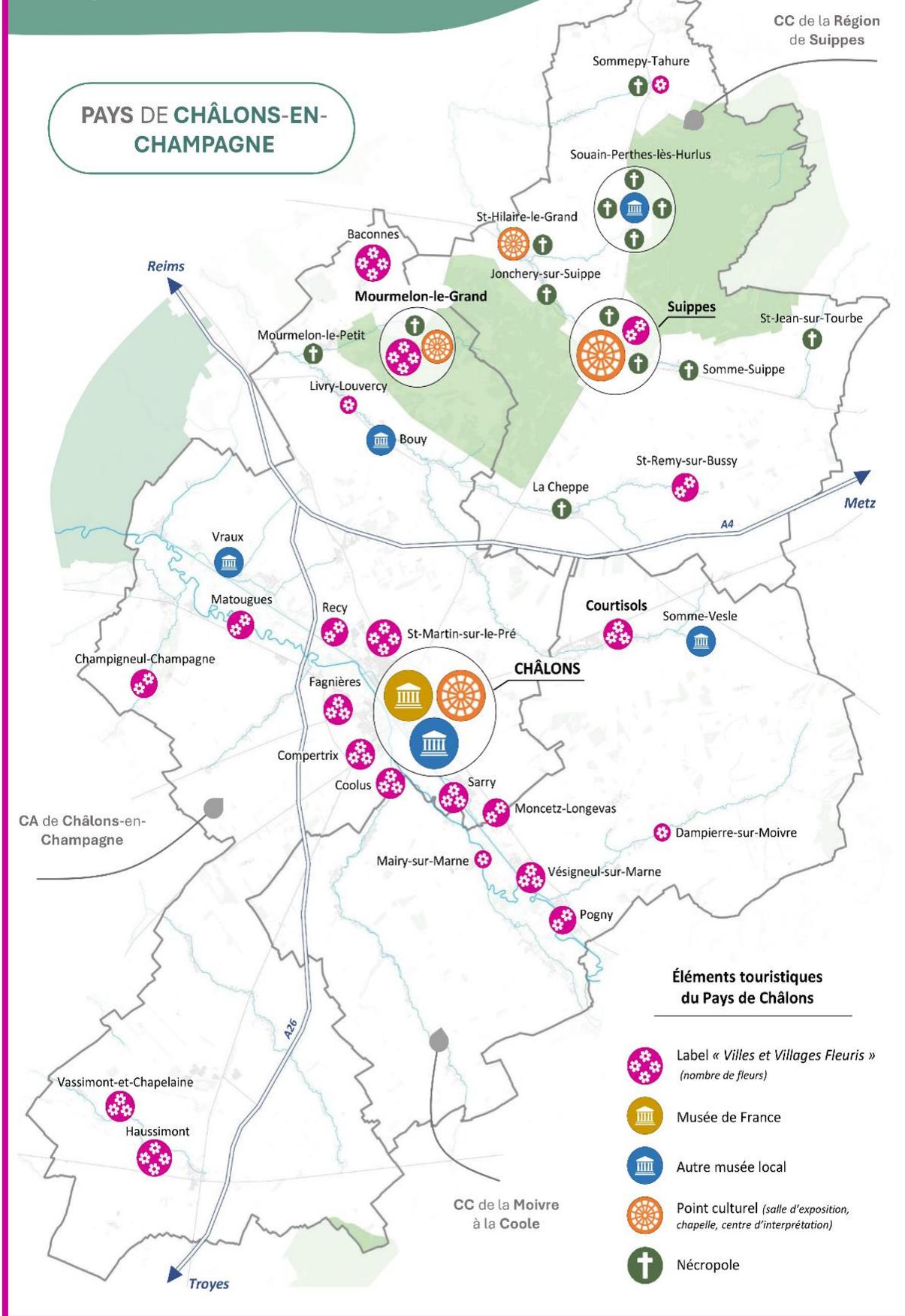


Schéma synthétisant la répartition des musées, points culturels, nécropoles et labélisations des villages fleuris (AUDC 2023 – Annexe 9).



***AU NIVEAU DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION  
DE CHALONS-EN-CHAMPAGNE***



Les facteurs d'attraction touristique de l'agglomération de Châlons représentent un riche atout pour le Pays avec de nombreuses expositions et éléments patrimoniaux bâtis et naturels.

► **Le bénéfice d'une pluralité de musées**

Le Pays de Châlons-en-Champagne a tiré avantage de quelques rénovations réalisées dans plusieurs de ses musées et bénéficie de 3 musées nationaux disposant de l'appellation « Musée de France ».



■ **Le musée des Beaux-Arts et d'Archéologie**

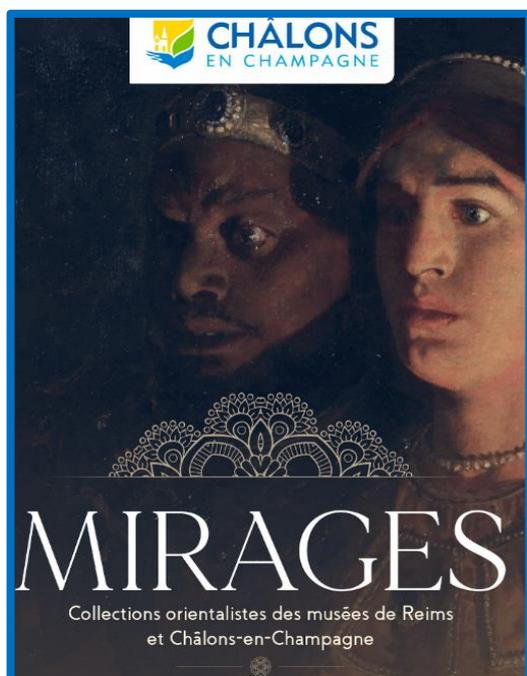


C'est un musée situé dans la ville de Châlons-en-Champagne qui abrite une collection d'œuvres d'art et d'objets archéologiques qui retracent l'histoire et la culture de la région. Le musée présente des collections d'art allant de l'Antiquité à l'époque contemporaine. On peut y trouver des peintures, des sculptures, des objets d'art décoratif, des céramiques, des pièces archéologiques et d'autres objets historiques. Ces œuvres offrent un aperçu de l'évolution artistique, culturelle et historique de la région de Châlons-en-Champagne et de ses environs. Administré par la ville de Châlons-en-Champagne, le musée enregistre une fréquentation similaire à 2022 avec 1 300 visiteurs pour 2023.

Champagne, le musée enregistre une fréquentation similaire à 2022 avec 1 300 visiteurs pour 2023.

Les **expositions temporaires** sont des présentations artistiques, culturelles ou thématiques organisées dans des musées, galeries ou espaces culturels pour une durée limitée. Elles permettent d'enrichir l'offre culturelle du musée et d'offrir aux visiteurs des expériences variées.

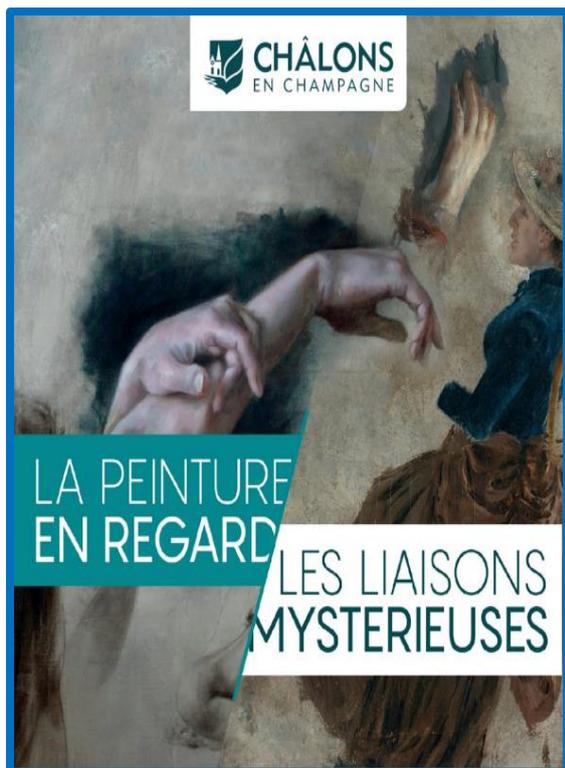
**Particulièrement depuis 2004, le musée propose de nombreuses expositions autour de différentes thématiques telles que l'art, l'activité circassienne, la mémoire. Une quarantaine d'expositions ont été produites, dont les exemples suivants permettent d'illustrer les trois thématiques ciblées :**



« **Mirages, collection orientaliste des musées de Reims et Châlons-en-Champagne** » est une exposition de 2022 qui présente une série de 37 pièces issues de diverses techniques. Des peintures majoritairement, quelques sculptures et une pièce meublée issues de la vague orientaliste qui a touché les artistes occidentaux (de créations datant des XVIIe et XIXe siècles).

« **Variation en rais de lumière. Rétrospective des dessins de Pierre LE GALLO** » : une exposition de 2020 qui retrace trente années de réalisations artistiques de l'artiste châlonnais : cartes de vœux, flammes philatéliques, expositions dans la ville, il fait partie du paysage culturel de Châlons-en-Champagne.

Affiche de l'exposition « Mirages, collection orientaliste des musées de Reims et Châlons-en-Champagne ».

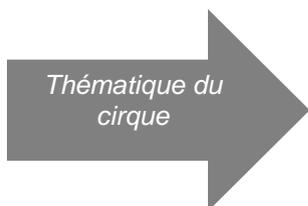


Affiche de l'exposition « La peinture en regard, les liaisons mystérieuses » de Laurent Navarre (2018-2019)

« **La peinture en regard. Les liaisons mystérieuses** » de Laurent Navarre, qui met en regard sa peinture contemporaine avec les œuvres des musées de Châlons-en-Champagne, et abordant des thématiques profondément humaines, inspirées par la poésie, la littérature, la mythologie et la religion.

« **Exposition Maurice Pierrat : le goût de l'exotisme** » : la collection de Maurice Pierrat est une véritable invitation au voyage. Amateur éclairé, l'homme de spectacle avait acquis de nombreuses œuvres exceptionnelles. Près de 150 objets, où des estampes d'Hiroshige côtoient les antiquités égyptiennes, qui sont autant de témoignages de l'esprit de collectionneur dans la première moitié du XX<sup>ème</sup> siècle.

« **Exposition Vernis frais ! Dix ans de restauration** », mettent en lumière les œuvres des musées ayant récemment bénéficié d'une restauration. C'est donc dans leurs plus beaux atours que se présentent à vous les sculptures, peintures, gravures et meubles des collections châlonnaises depuis longtemps non-exposés.



De **nombreuses expositions et événements** promeuvent le **tourisme circassien, en guise d'exemples :**

**Expositions de peintures « Acrobates » de 2018 :** au tour de l'art d'imager la poésie circassienne en mettant en lumière le geste acrobatique universel grâce notamment à la collection de Jacob-William constituée il y a quarante ans.

A l'occasion du festival Furies 2022, la Compagnie SCoM a réalisé une prestation en galerie de peinture du musée des Beaux-Arts et d'Archéologie.

**Exposition « No Animo Mas Anima. Adieu aux bêtes de cirque ? »** de 2023

Thématique faisant indéniablement partie de l'identité du territoire de l'Agglomération de Châlons, l'art Circassien est toujours représenté dans le Pays au travers de diverses représentations au sein des musées.



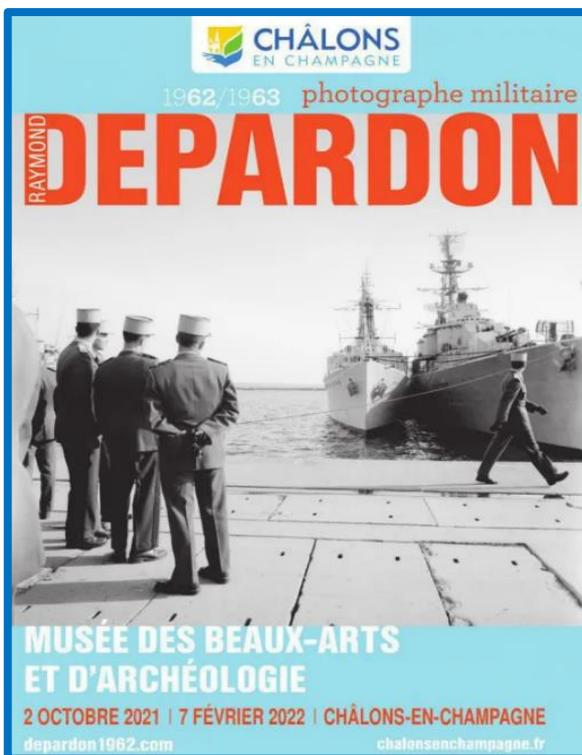
Affiche de l'exposition « No Animo Mas anima. Adieu aux bêtes du cirque ? » (2023). Source : <https://musees.chalonsenchampagne.fr/musees/autour-des-expos/no-animo-mas-anima-adieu-aux-betes-de-cirque>

Thématique de la mémoire

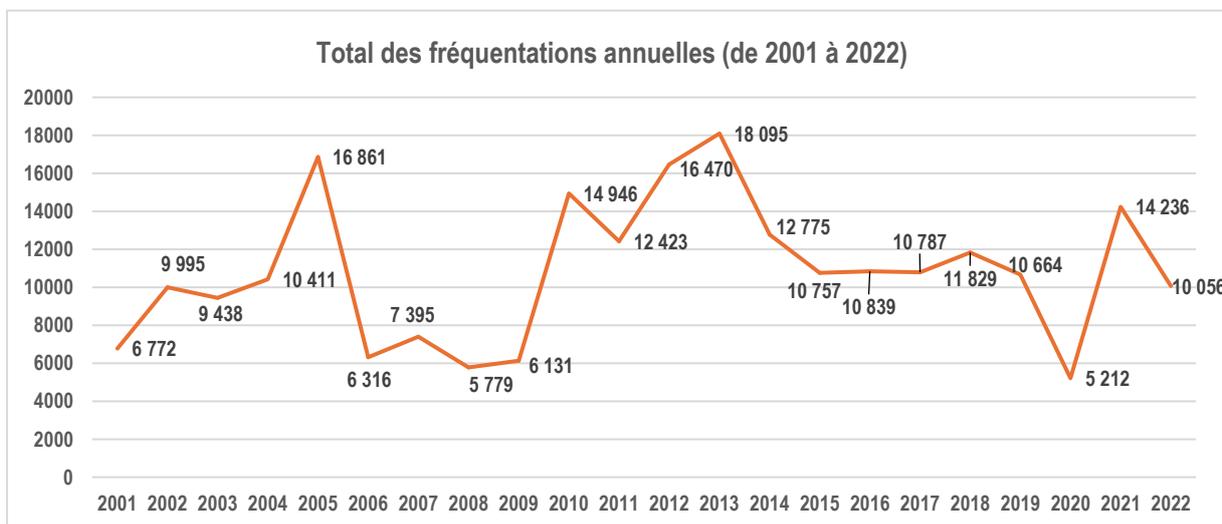
En parallèle de l'édition 2021 du festival **War On Screen**, l'exposition **Raymond Depardon : 1962-1963, photographe militaire** du 2 octobre 2021 au 7 février 2022. Création née d'un partenariat entre l'Etablissement de Communication et de Production Audiovisuelle de la Défense (ECPAD) et la Direction des Patrimoines, de la Mémoire et des Archives du ministère de la Défense (DPMA), l'exposition

met en lumière une part jusque-là inconnue du travail de Raymond Depardon : **sa collaboration avec la revue militaire TAM**.

Des expositions « **Bâtir la Paix. Léon Bourgeois Prix Nobel (1920-2022)** », réalisées dans les 3 musées de Châlons, à l'occasion des cent ans de la réception du Prix Nobel sur la rétrospection et la découverte de la carrière et de la personnalité du Châlonnais Léon Bourgeois.



Affiche de l'exposition de Raymond Depardon (2021)



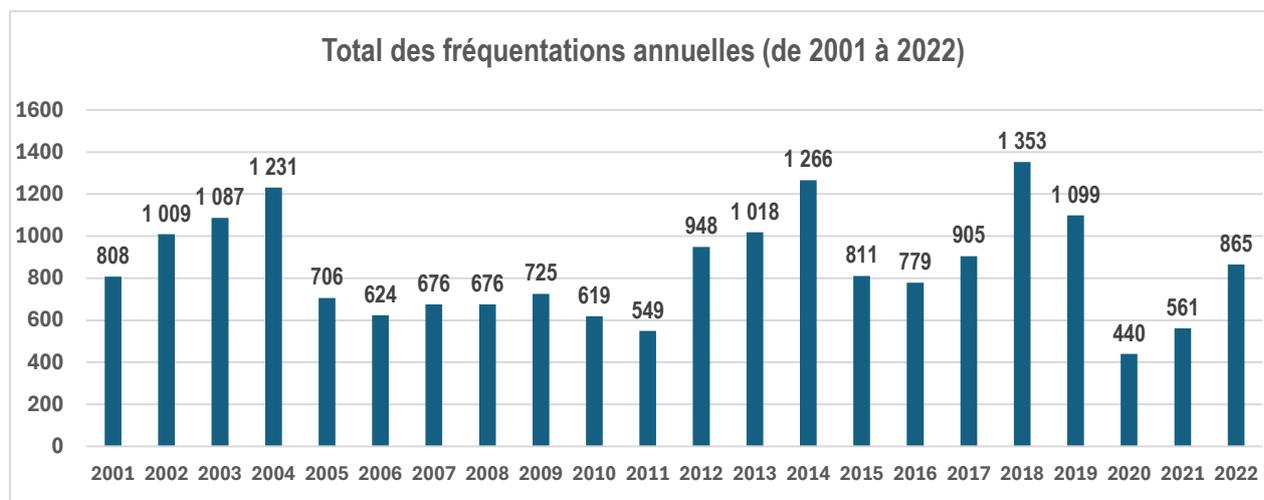
Graphique traduisant l'évolution des fréquentations du Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie par année de 2001 à 2022

#### ■ Le musée Jules Garinet

C'est un musée dédié à l'histoire locale et à l'archéologie de la région de Châlons-en-Champagne. Il présente des collections variées comprenant des objets archéologiques, des pièces historiques, des documents et des œuvres d'art liés à l'histoire et à la culture locale. Le musée propose des expositions permanentes qui permettent aux visiteurs de découvrir l'histoire de la région, depuis les premières traces de civilisation jusqu'à l'époque contemporaine.

Les collections mettent en valeur des découvertes archéologiques, des objets d'art religieux, des témoignages de l'histoire industrielle de la région, ainsi que des documents et des photographies

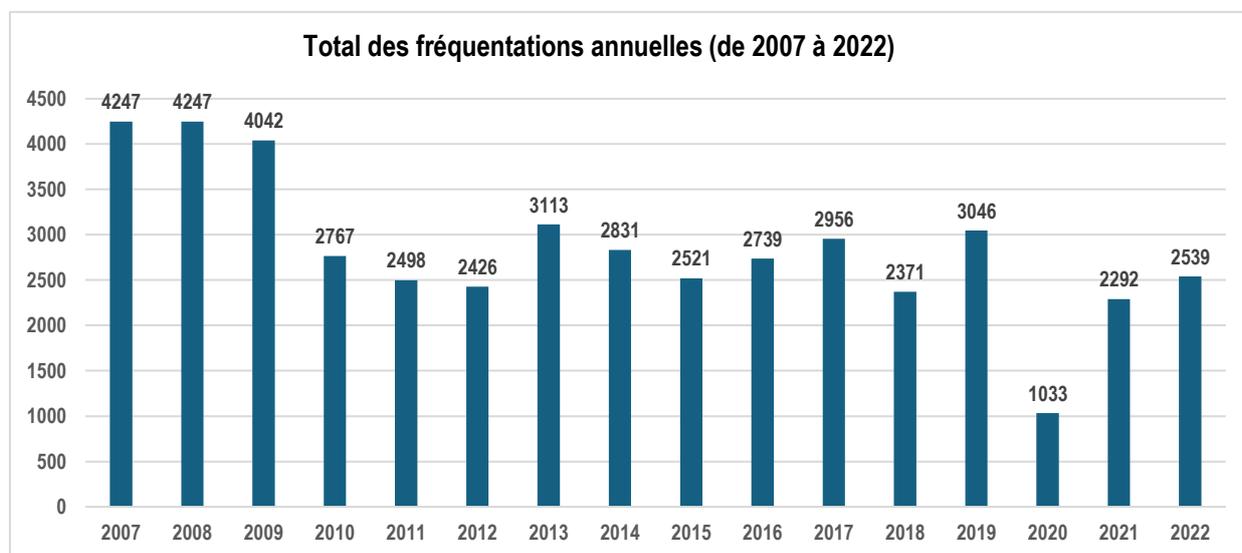
historiques. Le Musée Jules Garinet offre également des expositions temporaires qui abordent différents thèmes et sujets liés à l'histoire, à l'art ou à la culture.



Graphique traduisant l'évolution des fréquentations du Musée Jules Garinet par année de 2001 à 2022 (statistiques du service de médiation culturelle des musées de Châlons-en-Champagne).

#### ■ Le musée du Cloître de Notre Dame-en-Vaux

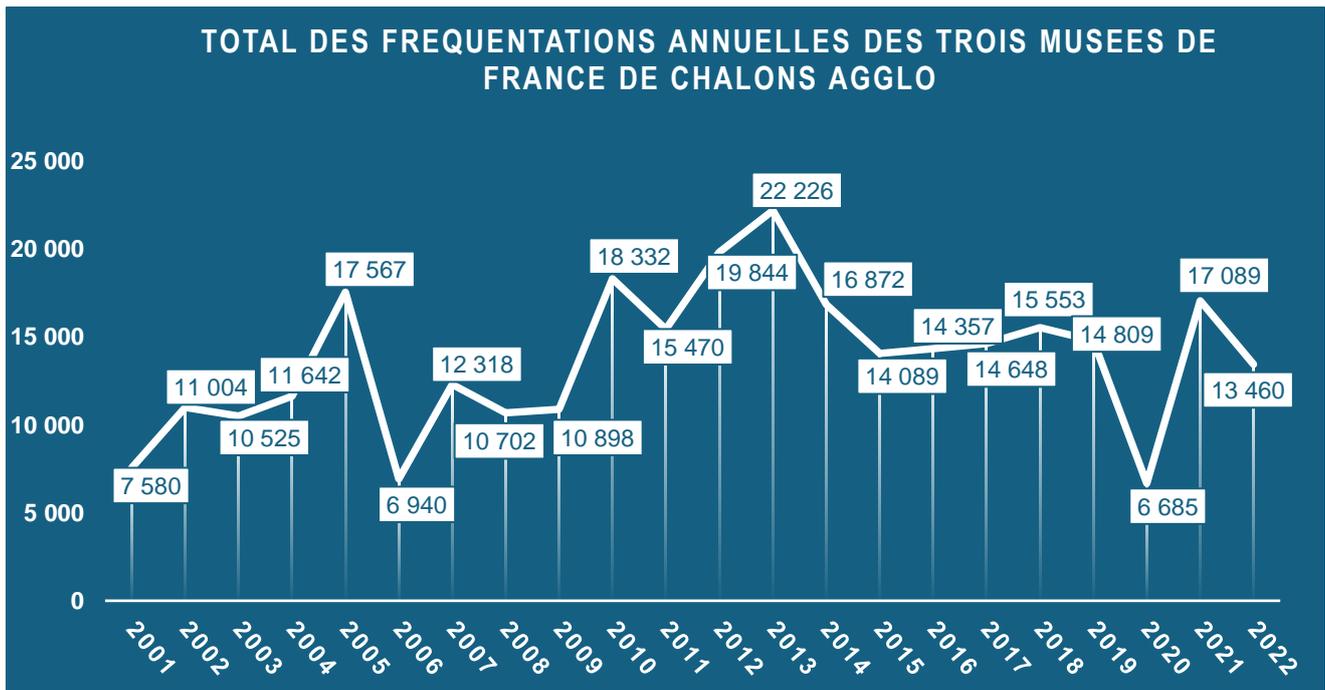
C'est un musée situé à Châlons-en-Champagne, qui est localisé dans un bâtiment historique qui fait partie de l'ancienne abbaye Notre-Dame-en-Vaux. Il est principalement consacré à l'art religieux et à l'histoire de l'abbaye : une collection d'œuvres d'art comprenant des sculptures, des peintures, des objets liturgiques et des pièces d'art sacré.



Graphique traduisant l'évolution des fréquentations du Musée du Cloître de Notre Dame-en-Vaux par année de 2007 à 2022 (statistiques du service de médiation culturelle des musées de Châlons-en-Champagne).

## LES AUTRES MUSEES DU TERRITOIRE DE L'AGGLOMERATION

- 
- **Le musée Joseph Perrier** : offre aux visiteurs la possibilité de visiter les caves de la Maison de Champagne qui comptent trois kilomètres de galeries avec des voûtes en forme d'ogive culminant de 5 à 10 m de haut. Ayant rénové le site en 2021, la structure observe une hausse du nombre de visiteurs de plus de 25% entre janvier et juillet 2023 par rapport à la même période en 2022.
  - **Musée Champagne Famille CARBOT** : situé à Châlons-en-Champagne, la maison de Champagne Carbot abrite un commerce de vins et un musée sur l'histoire du champagne dans l'ancienne maison du négociant JUGLAR, afin également de valoriser ainsi le patrimoine châlonnais. Ce musée expose notamment l'histoire des trouvailles de 168 bouteilles du XIXe siècle découvertes au fond de la mer Baltique entre la Finlande et la Suède, par l'équipe de Christian Ekström, au large des îles Åland.
  - **Musée Henri Guillaumet** : situé à Bouy, une salle d'exposition dédiée à Henri Guillaumet, un célèbre aviateur du XX<sup>e</sup> siècle. L'Association des Amis de Henri Guillaumet se charge de faire découvrir au public ce lieu à part, rassemblant des pièces de collection. Pilote dans l'âme, Henri Guillaumet a contribué, à l'image de Jean Mermoz ou Antoine de Saint-Exupéry qu'il connaissait, à la construction des lignes de l'aéropostale. Il est entré dans la légende en survivant à un capotage, dans la Cordillère des Andes, après avoir marché pendant 5 jours et 4 nuits.
  - **Musée du Feu** : situé à Châlons-en-Champagne, il expose une collection retraçant l'histoire de la lutte contre les incendies de l'époque Napoléonienne à l'époque Contemporaine. Le musée a ouvert dans les années 1980 sur la thématique de la lutte contre les incendies. Il comporte une collection couvrant une période allant de l'époque napoléonienne jusqu'à l'époque contemporaine. Insignes, casques et tenues d'époque, véhicules, pompes et extincteurs mais également des photographies d'archives sont exposés au musée du Feu, sans oublier la grande échelle de 15 m de 1894
  - **Musée du Terrain d'Aviation de Condé-Vraux 1939-1945** : est un musée situé à Vraux, qui est dédié à l'histoire de l'aviation pendant la Seconde Guerre mondiale, plus précisément au terrain d'aviation militaire qui était actif à Condé-Vraux. Le musée présente des collections d'objets, de photographies et de documents relatifs à cette période, mais aussi des maquettes d'avions, des équipements, des uniformes, des moteurs d'avions et des témoignages de pilotes et de personnels au sol.
  - **Musée de la Machine à coudre** : situé à Châlons-en-Champagne, est un musée qui présente environs 1 000 modèles depuis 1830.
  - **L'ermitage de tous les Saints de la terre Russe** : une Chapelle commémorative de style Novgorod est dédiée aux 6 100 soldats Russes tombés en France située à Saint-Hilaire-le-Grand. Archevêché des Eglises Orthodoxes Russes en Europe occidentale (Patriarcat de Moscou), à proximité du cimetière militaire russe de Saint-Hilaire-le-Grand (Mourmelon-le-Grand).
  - **Duduchotèque** : est un espace d'exposition ouvert toute l'année qui présente 80 œuvres réalisées par le dessinateur Jean Cabu né à Châlons-en-Champagne.
  - **Centre Culturel Napoléon III** : il propose toute l'année des rendez-vous culturels éclectiques (pièces de théâtre, one man show, concerts, spectacles jeune public, etc.). En complément, des séances de cinéma sont organisées en partenariat avec Ciné Ligue une fois par mois avec un film actuellement en salle.



Graphique traduisant l'évolution des fréquentations des 3 musées présents dans la CAC de 2001 à 2022 (statistiques du service de médiation culturelle des musées de Châlons-en-Champagne).

***D'après un article de l'Union paru le 16 janvier 2024, intitulé « Un vent de fraîcheur et une fréquentation en hausse dans les musées de Châlons-en-Champagne », la fréquentation annuelle en hausse pour 2023 était de l'ordre de 14 712 personnes sur les trois Musées de France de Châlons-en-Champagne. Cette hausse permet de constater que malgré les contraintes de travaux de la ville, des ouvertures partielles du Musée Garinet mais également des travaux encore en cours de réalisation début d'année 2024, les musées de Châlons restent attractifs.***

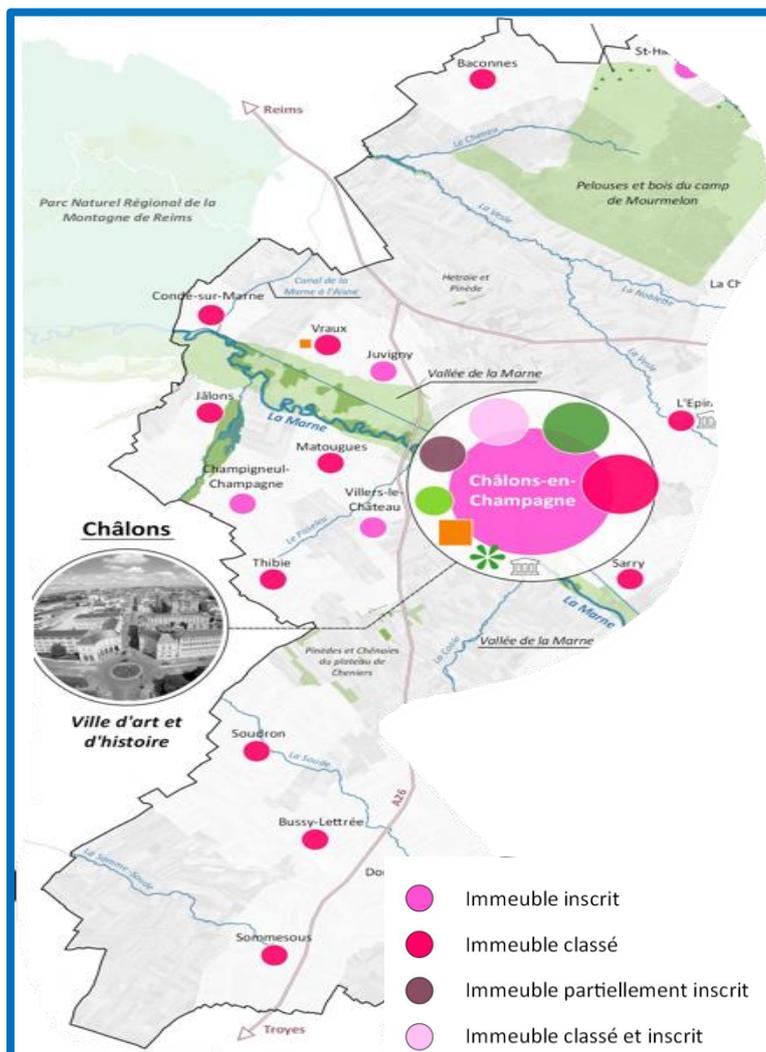
**Il faut noter que l'effondrement de la fréquentation en 2020 dû à la crise sanitaire a été très vite effacé en 2021 et 2022 pour retrouver la moyenne des chiffres des années antérieures.**

► **Aspect Patrimonial**

Tout d'abord, l'agglomération châlonnaise profite d'un SPR - site Patrimonial Remarquable situé au centre-ville de Châlons-en-Champagne qui s'étend de l'avenue de Paris à l'avenue de Metz et du boulevard Croix-Dampierre à l'avenue Sarraill. A l'intérieur de cette zone, la réglementation du SPR s'ajoute au PLU. Le SPR ne se limite pas aux constructions, car il protège aussi les parcs, les paysages et certains éléments du patrimoine. C'est un dispositif qui a pour objectif de protéger et mettre en valeur le patrimoine architectural, urbain et paysager de nos territoires en imposant des dispositions spécifiques pour les constructions déjà existantes, aux constructions neuves et aux espaces publics.

La CAC dispose de deux édifices inscrits au patrimoine mondial de l'Unesco au titre des Chemins de Saint-Jacques de Compostelle : l'Eglise Notre-Dame-en-Vaux à Châlons-en-Champagne et la Basilique Notre-Dame de l'Epine.

La ville de Châlons-en-Champagne se distingue par deux labels qui témoignent de son riche patrimoine historique et culturel.



Ciblage du schéma « Les éléments du patrimoine en 2021 sur la CAC ». Sources : ministère de la Culture 2022 / Direction Régionale des Affaires Culturelles Grand Est / Inventaire National du Patrimoine Naturel. Atlas Pays de Châlons 2022)

En tant que « **Ville d'Art et d'Histoire** » (ANNEXE 3), Châlons-en-Champagne célèbre son passé architectural et culturel en offrant aux visiteurs une plongée dans son histoire. Parallèlement, la Ville est un territoire de la Champagne labellisé « **Vignobles et découvertes** » (ANNEXE 3), qui met en avant l'authenticité viticole de la région, en invitant les amateurs à explorer les vignobles environnants tels que la maison de Champagne Joseph Perrier. 44 immeubles sont classés au titre des Monuments historiques dont 42 de la liste sont localisés à Châlons-en-Champagne comme la Cathédrale Saint-Etienne, ou bien les Eglises de Notre-Dame-en-Vaux ou Saint-Alpin, mais aussi d'anciens couvents, des Dames de la Congrégation, de Sainte-Marie rue Jessaint, ou encore d'anciens hôtels tels que les Intendants de Champagne ou l'Hôtel de ville.

Au regard des données de l'ATLAS du Pays (ANNEXE 4) référençant le patrimoine classé ou inscrit de 2022, la Communauté d'Agglomération profite de **69 monuments historiques classés ou inscrits dont les typologies principales se centrent autour de l'architecture religieuse (25 éléments), domestique (17 éléments) et militaire (7 éléments).**

► **Le patrimoine naturel**

■ **Les parcs et jardins**

Le ministère de la Culture et de la Communication accorde le label « **Jardin remarquable** » à des parcs ou jardins d'un intérêt particulier et accessibles au public. Ce label, attribué pour une période de cinq ans, engendre une liste en constante évolution, avec l'ajout de nouveaux jardins et la suppression de certains existants. Au 15 décembre 2022, la France recense 461 jardins remarquables. Certains de ces espaces sont inscrits en tant que monuments historiques, tandis que d'autres sont classés.



Représentation du label « Jardin remarquable »

**Châlons Agglo compte un Jardin labellisé « Jardin Remarquable » (le Petit Jard) et 3 jardins classés au titre des monuments historiques (Le Grand Jard / Petit Jard / Le Jard Anglais)**

La CAC profite de 13 parcs plus ou moins attractifs en termes de superficie et d'équipement dont l'un d'entre eux est labellisé Jardin remarquable (le Petit Jard) :

| Noms des espaces verts                       | Communes           | Surfaces              |
|--|--------------------|-----------------------|
| Le Grand Jard / Petit Jard / Le Jard Anglais | Châlons            | 12 000 m <sup>2</sup> |
| Les Jardins de l'Hôtel de Ville              | Saint-Memmie       | 5 000 m <sup>2</sup>  |
| Le Parc Eugénie                              | Mourmelon-le-Grand | 15 000 m <sup>2</sup> |
| Le Square Jean-Jaurès                        | Mourmelon-le-Grand | 4 000 m <sup>2</sup>  |
| Le Square du Pont du Berger                  | Mourmelon-le-Grand | 1 400 m <sup>2</sup>  |
| Le Bois des Sœurs – Parc Kévin Chavatte      | Mourmelon-le-Grand | 17 300 m <sup>2</sup> |
| Le Parc de Coolus                            | Coolus             | 40 000 m <sup>2</sup> |
| Le Parc du Château de Juvigny                | Juvigny            | 18 000 m <sup>2</sup> |
| Le Jardin de la Vie                          | Haussimont         | 4 800 m <sup>2</sup>  |
| Le Jardin de l'Europe                        | Haussimont         | 4 800 m <sup>2</sup>  |
| Le Jardin Sensoriel                          | Haussimont         | 8 300 m <sup>2</sup>  |
| Le Parc des Tilleuls                         | Fagnières          | 10 000 m <sup>2</sup> |
| Le Jardin Saint-Hippolyte                    | Livry-Louvercy     | 5 900 m <sup>2</sup>  |
| <b>TOTAL</b>                                 | <b>13</b>          | <b>46 500 ha</b>      |

Tableau récapitulatif des parcs / jardins présents dans la CAC. Source : cadastre.gouv.fr

**Nota :** les surfaces indiquées dans le tableau ci-dessus sont, pour la majorité approximative, calculée à partir du site Internet du cadastre.

- **Le Grand Jard / Petit Jard / Le Jard Anglais :** les Jards à Châlons-en-Champagne sont 3 parcelles de jardin paysager aménagées, un grand parc de 12 ha situé au cœur du centre-ville. Élément fort de l'identité de la ville de Châlons-en-Champagne. Le Petit Jard est labellisé « Jardin Remarquable » en raison de son panel important d'arbres originaux. Prenant le contrepied du jardin à la française, le Jard Anglais permet de redécouvrir une nature sauvage et poétique. Une passerelle qui surplombe le canal latéral à la Marne le relie au Grand Jard. Le parc est longé par un chemin de Grande Randonnée (le GR 654), qui relie Namur à Saint-Jacques de Compostelle. Chaque été, Châlons organise la « Fête des Jards » et des animations sportives et culturelles durant l'été.
- **Le Parc de Coolus :** constitue un site naturel préservé de 40 ha et propose de nombreuses activités avec des parcours permanents d'orientation, un verger de sauvegarde proposant des variétés régionales, des plans d'eau avec des sentes sur un caillebotis et un ponton permettant l'observation de la faune et la flore.

- **Le Parc Eugénie** : situé à Mourmelon-le-Grand comme un espace boisé et naturel proposant sur 15 hectares, une faune et une flore hors du commun, avec la présence, entre autres, de superbes orchidées sauvages, des pommiers centenaires, etc. Présente des itinéraires de marche, de randonnée et de VTT possibles via trois boucles longues de 1,2 à 2 kilomètres. Des tables de pique-nique sont à disposition avec des poubelles à proximité permettant de respecter le lieu.
- **Le square Jean-Jaurès** : autrefois appelé « jardin public », le square Jean Jaurès est situé au centre de Mourmelon-le-Grand, face à l'ancien cinéma Tivoli. C'est, entre autres, pour ces raisons que le square Jean Jaurès a par ailleurs été primé en 2009 du « Prix départemental de l'espace public ».
- **Le Bois des sœurs - Parc Kévin Chavatte** : borde le Pôle Public et joue quant à lui la carte du parc urbain de Mourmelon-le-Grand. Équipé d'une aire de jeux pour les enfants, il est traversé par le ruisseau « le Cheneu » qui forme, au centre du parc, un étang muni d'une fontaine murale, où cannes et canards s'y complaisent.
- **Le square du Pont du Berger** : petit parc avec le passage du Cheneu situé à Mourmelon-le-Grand.
- **Le Jardin de la Vie** : à Haussimont divisé en 6 sous-jardins de la vie (le jardin sec, le jardin humide, le jardin des plantes textiles et tinctoriales, bois pédagogique, le jardin sensoriel) se présente comme un jardin « sensoriel », un bois pédagogique traversé par un parcours botanique.
- **Le Jardin Saint-Hippolyte** : à Livry-Louvercy qui réunit au bord de la Vesle, dans un écrin de frênes et d'aulnes de multiples parterres de fleurs, dont plus de 900 plantes vivaces.
- **Les Jardins de l'Hôtel de Ville** : à Saint-Memmie : ce jardin de 5 000 m<sup>2</sup> situé en centre-ville, présente un tracé qui s'attache à l'histoire du site et l'identité du lieu. Cet espace multifonctionnel s'inscrit dans une démarche de qualité du cadre de vie et du développement durable. Le parc est dédié à l'accueil des expositions culturelles de la chapelle, aux concerts d'été en plein air, à la découverte du potager pédagogique.
- **Le Parc du Château de Juvigny** : parc arboré de 18 ha du XVIII<sup>e</sup> entièrement cerné de douves. Jardins à l'anglaise et à la française dessinés par Le Nôtre. C'est un parc qui ne se visite qu'aux journées du Patrimoine et lors de la Journée aux Jardins.
- **Le Parc des Tilleuls à Fagnières** : d'une superficie d'un hectare, il accueille une roseraie (1 750 rosiers pour une cinquantaine de variétés), un jardin aquatique, une aire de jeux pour les enfants, un terrain de pétanque et un Monument aux Morts.

► **Les villages fleuris**

| LABELLISATION « VILLES ET VILLAGES FLEURIS » |  |
|--|--|
| COMMUNES                                     | NOMBRE DE FLEURS   |
| BACONNES                                     |  |
| HAUSSIMONT                                   |  |
| MOURMELON-LE-GRAND                           |  |
| SAINT-MARTIN-SUR-LE-PRE                      |  |
| COMPERTRIX                                   |  |
| COOLUS                                       |  |
| VASSIMONT-ET-CHAPELAINE                      |  |
| FAGNIERES                                    |  |
| SARRY  |  |
| MATOUQUES                                    |  |
| CHAMPIGNEUL-CHAMPAGNE                        |  |
| RECY   |  |
| LIVRY-LOUVERCY                               |   |
| <b>TOTAL</b>                                 | <b>38 fleurs</b>   |

L'agglomération de Châlons profite **de 13 labellisations** « Villages fleuris » dans des communes à dominance rurales telles que : Baconnes, Mourmelon-le-Grand, qui disposent de 4 fleurs, ou Coolus et Fagnières qui présentent 3 fleurs (**Annexe 7**).

La commune de Saint-Martin-sur-le-Pré bénéficie d'un prix national confirmé de 4 fleurs, encore largement mit à l'honneur par la labellisation à titre national.

Historiquement, ont été récompensées Baconnes, lauréat européen de l'entente florale, Haussimont, prix national de l'arbre en 2007, Oger, médaille d'Or de l'entente florale en 2005.

***AU NIVEAU DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES  
DE LA MOIVRE A LA COOLE***

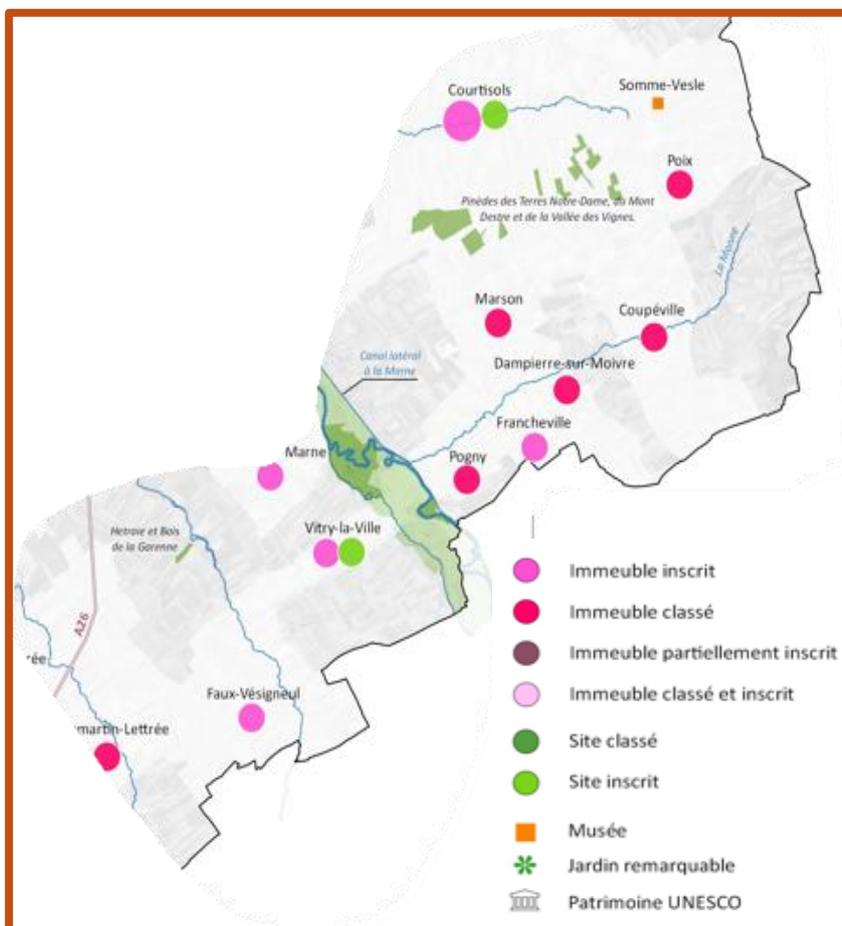


Les facteurs d'attractions touristiques de la Moivre à la Coole reposent essentiellement sur des activités rurales et agricoles.

CCMC

Secteur davantage rural qu'urbain, la CCMC dispose d'un patrimoine naturel et bâti affirmé sur des enjeux de tourisme de mémoire autour des sujets des deux guerres historiques, mais également lié à son réservoir de biodiversité exclusive.

Le secteur appelé « l'Anse de Radouaye » est une forêt protégée de 12 ha dont le périmètre s'étend de Sarry à Ecury-sur-Coole.



Ciblage du schéma « Les « éléments du patrimoine en 2021 » sur la CCMC. Sources : ministère de la Culture 2022 / Direction Régionale des Affaires Culturelles Grand Est / Inventaire National du Patrimoine Naturel. Atlas Pays de Châlons 2022

### ► Patrimoine et activités culturelles

Le **Musée rural et artisanal de la Bertauga** situé à Somme-Vesle est dédié à la préservation et à la présentation des traditions rurales et artisanales de la région de la Bertauga.

Le musée offre aux visiteurs un aperçu de la vie rurale d'autrefois, mettant en valeur les métiers traditionnels, les outils agricoles anciens et les objets du quotidien utilisés dans les fermes et les ateliers artisanaux sur 1 500 m<sup>2</sup> sont exposés avec des démonstrations d'artisanat et des témoignages audiovisuels.

Les expositions du musée comprennent plus de 3 000 objets de collections historiques, des reconstitutions d'espaces de vie traditionnels des années 1700 à 1960, dont une locomobile, une trentaine de tracteurs, des moteurs fixes, une trépineuse, un manège, une javaleuse et divers outils de préparation du sol et de récolte. Le Musée propose également des activités pédagogiques et des animations pour les enfants et les familles, ainsi que des événements spéciaux tout au long de l'année, tels que des expositions temporaires, des festivals ou des marchés artisanaux.

### ► Patrimoines historiques et culturels

**Liste des immeubles classés ou inscrits dans la commune de la Moivre à Coole (ANNEXE 4) :** la Moivre à la Coole présente essentiellement un patrimoine de nature religieuse et architecturale. Ces édifices sont visitables librement ou sur rendez-vous et encore pendant les journées portes ouvertes.

Au regard des données de l'ATLAS du Pays référencant le patrimoine classé ou inscrit de 2022, la Communauté de communes profite de **10 monuments historiques classés ou inscrits dont les typologies principales se centrent autour de l'architecture religieuse (8 éléments), domestique (2 éléments).**

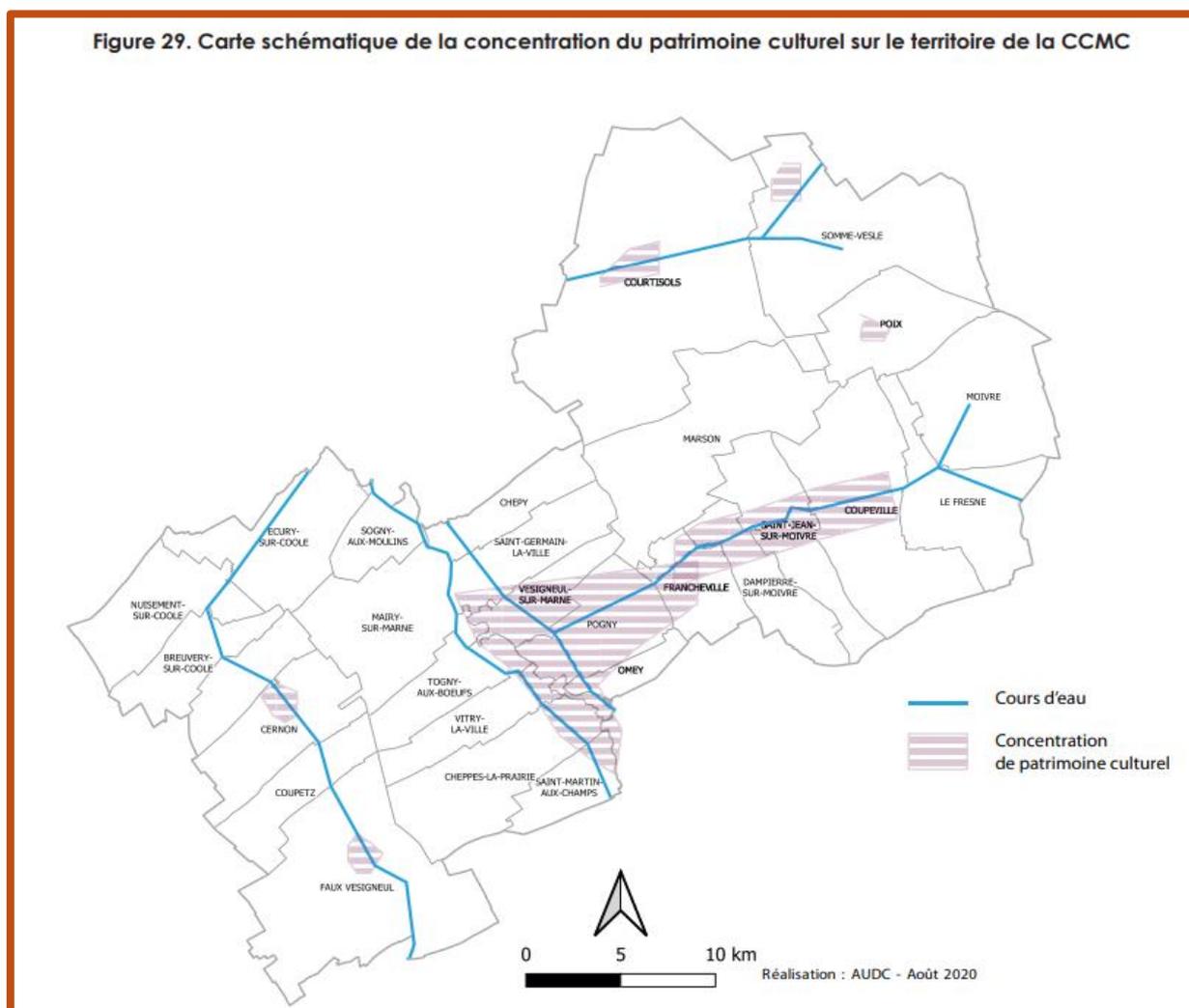


Schéma de la localisation des établissements de restauration et des hébergements de la CCMC issu de la figure 29 « Carte schématique de la concentration du patrimoine culturel sur le territoire de la CCMC ». Source : Potentiel touristique de la Communauté de Communes de la Moivre à la Coole.

**Cette classification permet de mettre en avant une conservation, une valorisation et engage systématiquement une volonté de transmission de la richesse culturelle et historique des éléments du patrimoine.**

► **Patrimoine naturel : parcs et jardins**

« **Les Prairies, noues et boisements du Clos et du Grand Accru** » est une prairie naturelle protégée de 26 ha située à Vésigneul-sur-Marne. Comme pour la forêt citée ci-dessus, la prairie ne possède pas de sentier de découverte et ne constitue pas une réserve naturelle.

Aujourd'hui, ces deux secteurs représentent des particularités de protection soutenues par la CCMC.

Des réflexions visent à lui donner une dimension pédagogique et à permettre à des visiteurs (scolaires, touristes, excursionnistes) de les découvrir sans enfreindre les règles ni atténuer les enjeux de protection associés aux deux secteurs.

#### **4 parcs et jardins**

■ **Le Parc Massez** : présente une structure d'origine de parc mixte représentatif des jardins du Second Empire. Il est constitué d'un jardin de type régulier, d'un ensemble paysager autour d'îles et d'un espace boisé. Traversé par la Vesle, il est agrémenté de nombreux éléments bâtis qui le mettent en valeur : des ponts, des passerelles, des bancs couverts, d'un rocher-cascade, d'un pavillon, etc.



Photographie du Parc Massez à Courtisols. Source : Marne, une expérience en Champagne

■ **Le Parc du Château à Vitry-la-Ville** : le Château est l'une des rares demeures champenoises bâties en pierre de craie et coiffée d'une toiture en ardoise violette d'Irlande. Ce château érigé au XVII<sup>ème</sup> siècle puis agrandi au XVIII<sup>ème</sup> siècle sur un domaine de 17 hectares est cerné de rivières et d'étangs, de douves et de ponts et d'un élégant jardin à la française dessiné par Le Nôtre, le tout sublimé par deux portails uniques, forgés par le Maître Ferronnier de Louis XIV.



Photographie du Château de Vitry-la-Ville. Source : Marne, une expérience en Champagne

■ **Le Parc fleuri à Marson** : situé dans un ancien parc à moutons, on y découvre de nombreux massifs où se côtoient rosiers, vivaces, clématites, arbustes et arbres pour amener un peu d'ombre et de fraîcheur. Les propriétaires vous invitent à découvrir leur jardin secret afin de partager leur amour des plantes.



Photographie du Parc de Marson. Source : Marne, une expérience en Champagne

■ **Le Parc des Puits des Granges** : situé à Faux-Vésigneul, il est attenant au gîte le jardin du puits des granges s'étend sur 7000 m<sup>2</sup>. Créé en 2009, le jardin est organisé en carré sur une vaste prairie descendant vers un ruisseau (la Coole). Il s'est développé au fil des ans, mettant en scène rosiers, plantes vivaces, graminées, décorations de jardin, bassins constituant ainsi une multitude d'espaces détente. L'association jardins et jardiniers de Champagne (dont le jardin fait partie) est forte d'une quinzaine de jardins aussi riches que variés, offre des balades bucoliques, un moment privilégié pour se ressourcer.



Photographie de promotion du Puits des Granges de Faux-Vésigneul. Source : Marne, une expérience en Champagne

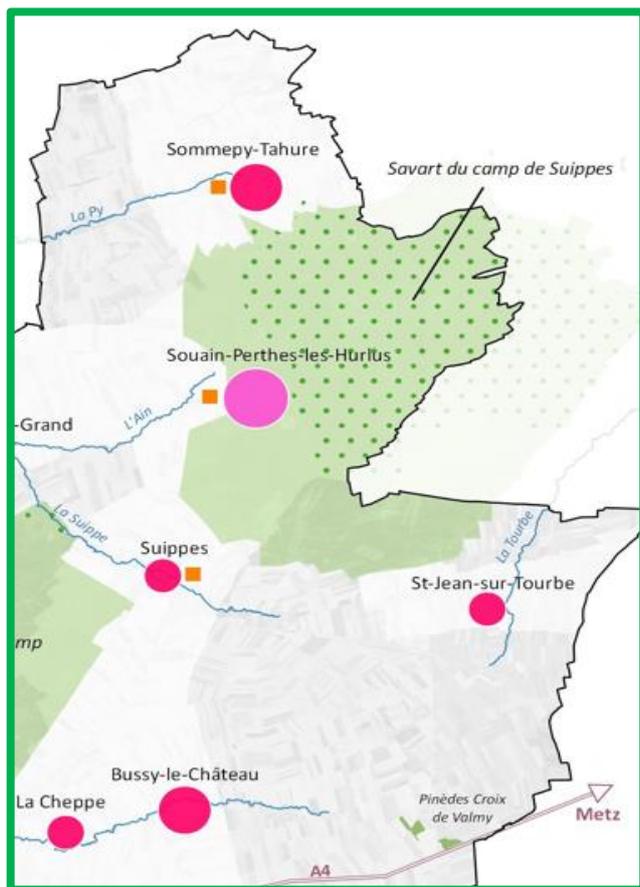
**La Moivre à la Coole profite de la mise en valeur de 5 communes bénéficiant du label « Ville et villages fleuris » (ANNEXE 7).**

Cette labellisation concerne 5 communes qui profitent d'une à trois fleurs et sont presque systématiquement renouvelées à chaque échéance de la labellisation.

| LABELLISATION « VILLES ET VILLAGES FLEURIS » |  |
|--|--|
| COMMUNES                                     | NOMBRE DE FLEURS   |
| VESIGNEUL-SUR-MARNE                          |  |
| HAUSSIMONT                                   |  |
| POGNY  |   |
| DAMPIERRE-SUR-MOIVRE                         |   |
| MAIRY-SUR-MARNE                              |   |
| <b>TOTAL</b>                                 | <b>10 fleurs</b>   |

***AU NIVEAU DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES  
DE LA REGION DE SUIPPES***





La CCRS présente un environnement d'avantage rural qu'urbain présentant comme la CCMC un potentiel touristique tourné sur le tourisme de mémoire des guerres, notamment dû par la présence affirmée de l'armée sur la communauté de communes.

Le territoire est également marqué par la présence d'éléments historiques soulevant un potentiel archéologique pas toujours exploité. Les patrimoines bâtis regroupent dans ce sens essentiellement des édifices de nature mémorielle et historique propres au passé de la Région de Suippes.

Ciblage du schéma « Les « éléments du patrimoine en 2021 » sur la CCRS. Sources : ministère de la Culture 2022 / Direction Régionale des Affaires Culturelles Grand Est / Inventaire National du Patrimoine Naturel. Atlas Pays de Châlons 2022

► **Patrimoine et activités culturelles**

La région de Suippes propose un éventail d'attractions culturelles, notamment un musée, un centre culturel, un centre d'interprétation et un lieu commémoratif, autour de thématiques particulièrement liées à la mémoire des guerres ou d'artistes ayant marqué le territoire.

**Musée de Souain-Perthes-lès-Hurlus :** un musée consacré à la Première Guerre mondiale et plus particulièrement à la bataille de Verdun. Il est installé dans une ancienne ferme qui a été utilisée comme quartier général pendant la guerre. Le musée présente des collections d'objets, de photographies et de documents relatifs à la guerre de 1914-1918, en mettant l'accent sur la bataille de Verdun et les combats qui se sont déroulés dans la région. Les visiteurs peuvent découvrir des tranchées reconstituées, des armes, des uniformes, des équipements militaires et des témoignages de soldats. Il offre aux visiteurs l'occasion de mieux comprendre les enjeux et les conséquences de la Première Guerre mondiale, en mettant l'accent sur l'histoire locale et les événements qui se sont déroulés dans la région de Verdun.

**Salle Méoriale Franco-Américaine :** un lieu commémoratif situé à Suippes, dans la Marne en France. Elle rend hommage aux soldats français et américains qui ont combattu côte à côte pendant la Première Guerre mondiale. La salle mémoriale abrite des expositions et des objets historiques relatifs à la présence et à l'engagement des forces américaines en France pendant la guerre. Elle vise à préserver la mémoire de cette période importante de l'histoire et à rendre hommage aux soldats qui ont sacrifié leur vie pour la liberté. Elle propose souvent des visites guidées et des activités éducatives pour les visiteurs, notamment des conférences, des projections de films et des présentations interactives.

### Centre d'interprétation de la Guerre 14-18 :

situé à Suippes, c'est un lieu dédié à la mémoire et à l'interprétation de la Première Guerre mondiale dans la région. Situé à Suippes, ce centre propose aux visiteurs une immersion dans l'histoire de la Grande Guerre avec une variété d'expositions, de documents historiques, de photographies, d'objets d'époque et d'installations interactives pour permettre aux visiteurs de mieux comprendre les événements et les réalités de la Première Guerre mondiale.

Il vise à mettre en lumière les différentes facettes du conflit, des combats sur le front à la vie quotidienne des soldats et des civils.



Photographie de l'intérieur du Centre d'Interprétation Mame 14-18

Le Centre d'Interprétation de la Guerre 14-18 propose également des visites guidées, des conférences, des projections de films et d'autres activités éducatives pour approfondir la connaissance de cette période historique, mais aussi des activités phares telles que :

- **Le circuit mémoire** : un itinéraire véhiculé sur le circuit réalisé sur le territoire pendant la guerre 14-18 dont l'objectif est de parcourir les différents sites remarquables aux alentours du musée.
- **Le bataillon perdu** : une activité sous forme de circuit-questionnaire pendant une soixantaine de minutes sur la thématique du musée. La catégorie de visiteurs sont essentiellement des familles avec des adolescents, des marnais, rémois, châlonnais et suippas dans une tranche d'âge située autour de 25-45 ans pour les adultes. Activité créée en 2023, elle compte environ 200 entrées pour sa première année, dont 167 payante sur des horaires restreints, soit les mercredis et les samedis après-midi.



Graphique représentant le total de fréquentation annuelle de visiteurs de 2010 à 2023. Source : données issues du Centre d'Interprétation de la Mame 14-18

**Centre Culturel et Associatif Jean Huguin** : situé à Suippes, il s'agit d'un espace dédié aux activités culturelles, associatives et artistiques au sein de la ville. Le centre culturel propose généralement une variété d'événements et d'activités tels que des expositions, des spectacles, des concerts, des conférences et des ateliers. Il peut également servir de lieu de rassemblement pour les associations locales et accueillir des réunions, des rencontres et des activités communautaires.

Au regard des données de l'ATLAS du Pays (**ANNEXE 4**), référencant le patrimoine classé ou inscrit de 2022, la Communauté de communes profite de **11 monuments historiques classés ou inscrits dont les typologies principales se centrent autour de l'architecture religieuse (5 éléments) et militaire (3 éléments)**.

#### ► **Patrimoine naturel : parcs et jardins**

■ **Parc Buirette** : le parc Buirette à Suippes est un espace vert situé dans la commune de Suippes. C'est un parc de 10 hectares au bord de la Suippe, issu d'une vaste propriété de 1900 présentant un parc paysagé, une prairie fleurie, une zone humide et la clairière.



Photographie aérienne du Parc Buirette réalisée par la commune de Suippes (photographie du 27/07/2022 empruntée sur le site de la commune de Suippes)



■ **Jardin derrière l'Eglise de Suippes et le Centre d'Interprétation de la Guerre 14-18** : c'est un espace vert communal, d'une surface cadastrale d'environ 3 500 m<sup>2</sup>. Le jardin comprend des bancs et il est ouvert au public.

Vue d'ensemble du jardin entourant l'Eglise de Suippes (capture d'écran de Google Map – 2023).



■ **Jardin 11 avenue du Général de Gaulle derrière l'école** : espace vert situé derrière l'école d'environ 4 000 m<sup>2</sup> de surface cadastrale. Il dispose de tables de pique-nique. Il présente un intérêt moindre dans la mesure où il est éloigné de tous commerces.

Vue d'ensemble du jardin avenue du Général de Gaulle situé à Suippes.

**La commune de Suippes compte pour l'année 2023 la labellisation de 3 villages fleuris.** La Région de Suippes profite de la mise en valeur de 3 communes bénéficiant du label « Ville et villages fleuris » (ANNEXE 7).

| LABELLISATION « VILLES ET VILLAGES FLEURIS » |   |
|--|---|
| COMMUNES                                     | NOMBRE DE FLEURS  |
| SAINT-REMY-SUR-BUSSY                         |  |
| SUIPPES                                      |  |
| SOMMEPY-TAHURE                               |  |
| <b>TOTAL</b>                                 | <b>5 fleurs</b>   |

## 2.2 Mémoire et archéologie

Le tourisme de mémoire, est une forme de voyage axé sur la découverte et la compréhension des événements historiques, des lieux et des monuments liés à des périodes marquantes et souvent tragiques de l'histoire humaine. Les voyageurs participent à ces expériences pour mieux comprendre le passé, honorer la mémoire des victimes et tirer des leçons de l'histoire. Cela inclut généralement la visite de sites tels que des mémoriaux, des musées, des cimetières et d'autres lieux liés à des conflits, des génocides, des catastrophes ou d'autres événements significatifs.



À l'échelle du Pays de Châlons, au niveau patrimonial, ce sont principalement des équipements relatifs aux patrimoines des guerres historiques et des équipements archéologiques découverts sur le territoire.

### ► *L'intérêt de la réalisation de fouilles archéologiques*

**Le tourisme de mémoire permet la mise en valeur de l'archéologie, également vecteur d'identité de territoire. Une collection archéologique** est une compilation d'objets, d'artefacts, de vestiges et de matériaux provenant d'excavations archéologiques ou de découvertes liées à des sites historiques ou préhistoriques. Ces collections sont généralement conservées dans des musées, des institutions académiques ou des centres de recherche dédiés à l'étude et à la préservation du patrimoine culturel.

Etroitement lié au tourisme de mémoire, l'archéologie joue un rôle essentiel dans la préservation de l'histoire humaine en fournissant des éléments matériels tangibles qui aident à construire une compréhension profonde de l'histoire et des événements passés.

La réalisation de travaux de fouilles archéologiques avant toute opération d'aménagement revêt une importance cruciale tant sur le plan historique que juridique. Sur le plan historique, ces fouilles permettent de préserver et de documenter le patrimoine culturel enfoui sous le sol. En creusant dans les strates du passé, les archéologues mettent au jour des vestiges, des artefacts, voire des structures, fournissant des informations précieuses sur les sociétés anciennes, leurs modes de vie, leurs coutumes, et leurs échanges culturels.

D'un point de vue juridique, l'obligation d'effectuer des fouilles archéologiques avant un projet d'aménagement découle de la législation visant à protéger le patrimoine archéologique. Dans de nombreux pays, les autorités compétentes exigent une évaluation archéologique préalable pour s'assurer qu'aucun site historique significatif ne soit compromis par des travaux de construction. En cas de découvertes importantes, des mesures de préservation ou de documentation exhaustive peuvent être mises en place pour garantir la conservation du patrimoine tout en permettant la réalisation du projet d'aménagement.

Ainsi, l'intérêt des fouilles archéologiques réside non seulement dans la préservation du passé mais également dans la conciliation entre le développement contemporain et la sauvegarde du patrimoine culturel, assurant ainsi une approche équilibrée et respectueuse de l'histoire lors des projets d'aménagement.

***AU NIVEAU DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION  
DE CHALONS-EN-CHAMPAGNE***

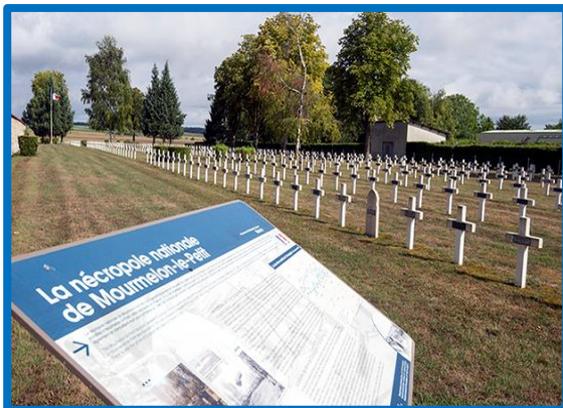


L'agglomération de Châlons présente deux Nécropoles nationales reconnues par ONACVG.

CAC



Photographie de la Nécropole de Mourmelon-le-Grand



Photographie de la Nécropole de Mourmelon-le-Petit

■ **Nécropole nationale de Mourmelon-le-Grand** : La nécropole nationale de Mourmelon-le-Grand regroupe principalement les dépouilles de soldats morts pour la France lors de l'offensive de Champagne en septembre 1915 et lors de la bataille du Chesne (juillet-octobre 1918). Près de 3 000 corps, y sont inhumés dont 41 reposent en ossuaire.

■ **Nécropole nationale de Mourmelon-le-Petit** : La nécropole nationale de Mourmelon-le-Petit regroupe principalement les dépouilles de soldats morts pour la France lors de l'offensive de Champagne en septembre 1915. Près de 1 500 corps, y sont inhumés en tombe individuelle.

► **Des collections archéologiques présentes**



Les fouilles de la Collégiale Notre-Dame-en-Vaux à Châlons-en-Champagne. Photo Rémi Wafflard. Source : extrait de l'Union article du 06/05/21

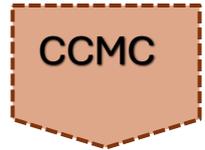
La communauté d'agglomération de Châlons présente plusieurs sites de fouilles archéologiques tels que les abords de la collégiale Notre-Dame-en-Vaux où des vestiges de la période de l'Antiquité ont été retrouvés, ou bien la voie d'Agrippa reliant Lyon à Boulogne-sur-Mer à Châlons-en-Champagne, mais aussi des travaux de construction de la tranchée du Réseau de Chaleur Enterré, dit « réseau Cloé » à Recy, Saint-Martin-sur-le-Pré. Étendue sur une surface de 5 000 m<sup>2</sup>, une fouille sur le sol de Saint-Memmie a également permis la découverte d'un hypogée, un monument funéraire.

Le **Musée des Beaux-Arts et de l'Archéologie** présente un espace semi-permanent, une exposition qui met en valeur une sélection d'objets découverts lors des fouilles archéologiques réalisées par le Service Régional de l'Archéologie (SRA) de Champagne-Ardenne (rattaché à la DRAC Grand Est sur le site de Châlons). Ces artefacts proviennent des sites du Borrieswalde et du « Lost Battalion » offrant une illustration poignante de la vie quotidienne et de la mortalité pendant le Grande Guerre. Dans la salle médiévale du musée des Beaux-Arts et d'Archéologie, diverses vitrines sont dédiées au mobilier mérovingien, incluant des boucles de ceinture, des perles, des colliers, une plaque de châtelaine, un sramasaxe, une hache, une francisque et autres objets divers.

***AU NIVEAU DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES  
DE LA MOIVRE A LA COOLE***



La Moivre à la Coole ne présente pas de patrimoine recensé qui irait dans le sens du tourisme de mémoire. Les nécropoles jouent souvent un rôle central dans la commémoration des événements historiques et des personnes qui y ont pris part. Elles offrent un espace de recueillement et de souvenir pour les visiteurs qui souhaitent rendre hommage aux individus ayant marqué l'histoire. La Moivre à la Coole ne bénéficie pas de collection archéologique exposée à ce jour. Ainsi, les opportunités de développer un tourisme de mémoire peuvent être limitées.



Une découverte d'enclos funéraires protohistoriques lors du diagnostic archéologique, une fouille préventive a été menée par l'INRAP en septembre 2014 sur une surface de 2 500 m<sup>2</sup> dans la commune de Courtisols. La petite nécropole mise au jour se situe le long de la départementale D3 qui borde la commune au nord. Le décapage archéologique a permis de remettre au jour deux enclos ainsi qu'une petite zone périphérique qui recueille des sépultures à incinération et des sépultures à inhumation.



***AU NIVEAU DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES  
DE LA REGION DE SUIPPES***



La nature des Monuments historiques retrouvables dans la Région de Suippes est répartie de la manière suivante : l'architecture religieuse est majoritaire et comprend 5 éléments. La liste comprend 1 élément de nature commémorative et 3 éléments compris dans l'architecture de type militaire classé ou inscrit.

CCRS

La Région de Suippes dispose de deux camps militaires. C'est également **un territoire marqué par de nombreux « lieux de mémoire », notamment en raison du fait que la Suippe situait historiquement l'ancien front de Champagne au carrefour entre Verdun et le Chemin des Dames.**

La CCRS est profondément marquée par l'histoire des guerres et présente plus de nécropoles nationales que la CAC ou CCMC. La Région de Suippes présente sur son territoire 24 monuments historiques des grandes guerres : des calvaires, des plaques. Mais sur les 16 communes de la CCRS, 9 communes présentent des cimetières et nécropoles nationales.



Photographie de la Nécropole de La Cheppe



Photographie de la Nécropole de la Ferme de Suippes

Sur les 275 nécropoles nationales du ministère des Armées, 12 **nécropoles nationales sont recensées par ONaCVG** - Office National de Combattants et des Victimes de Guerre – dans la Région de Suippes :

| NOM DES NECROPOLES  | COMMUNE                   |
|---|---------------------------|
| Nécropole de Sommepey-Tahure  | Sommepey-Tahure           |
| Nécropole nationale de Jonchery-sur-Suippe  | Jonchery-sur-Suippe       |
| Nécropole nationale de Suippes - ville  | Suippes                   |
| Nécropole nationale de la Ferme de Suippes  | Suippes                   |
| Nécropole Le Mont Frenet  | La Cheppe                 |
| Nécropole nationale : cimetière de la 28 <sup>e</sup> brigade, la Ferme des Wacqués | Souain-Perthes-lès-Hurlus |
| Nécropole nationale : cimetière de la Légion étrangère                              | Souain-Perthes-lès-Hurlus |
| Nécropole nationale : « La Crouée »   | Souain-Perthes-lès-Hurlus |
| Nécropole nationale : L'Opéra   | Souain-Perthes-lès-Hurlus |
| Nécropole de Saint-Hilaire-le-Grand, cimetière militaire Russe                      | Saint-Hilaire-le-Grand    |
| Nécropole de Saint-Jean-sur-Tourbe  | Saint-Jean-sur-Tourbe     |

## L'IMPORTANCE DE LA RICHESSE ARCHEOLOGIQUE

### ■ Tombe à chars

Une tombe à char, également connue sous le nom de sépulture à char, est un type de tombe archéologique qui se distingue par la présence d'un char ou d'une charrette enterrée avec le défunt. Ce type de sépulture était principalement utilisé dans certaines cultures anciennes, notamment dans des sociétés de l'Âge du bronze et de l'Âge du fer.

Dans la Région de Suippes en particulier, de nombreuses tombes à chars ont été déterrées : à Somme-Bionne, Somme-Tourbe, Bussy-le-Château, Châlons, Bouy, Sept-Saulx, ces communes renferment des tombes à char des élites celtiques des années 450 av. qui ont été découvertes au XIX<sup>e</sup> siècle.

Les plans de ces sépultures anciennes présentent des mobiliers funéraires (armes, parures, bijoux, vaisselle et vases précieux, chars de guerre et pièces de harnachement des chevaux) qui accompagnaient les défunts. Ces éléments de sépultures sont éparpillés dans différents musées : au Musée d'Archéologie National de Saint-Germain-en-Laye (dont la tombe de la Gorge-Meillet, à Somme-Tourbe, est l'un des fleurons), à Eprenay, Reims et à Bavay. (Dans la Mairie de Suippes).

■ **Des Tumuli / « Mottes castrales » existantes sur le territoire de la CCRS**

Ce sont de grands amas artificiels de terre ou de pierres que l'on élevait au-dessus d'une sépulture, parfois surmontés d'un monument ou d'un trophée. Un Tumulus était autrefois élevé, à la préhistoire et durant l'Antiquité, au-dessus de certaines sépultures.

Sa forme et ses dimensions sont variables, tout comme la nature de la tombe qu'il protège (simples ossements, fosse pavée, chambre funéraire, etc).



Représentation iconographique d'une tombe à char découverte à Châlons-en-Champagne en 1901

| Nature  | Communes         | Ref cadastrale | Statut / intérêt   | Propriété   | REF MH             |
|---------|------------------|----------------|--------------------|-------------|--------------------|
| Tumulus | Bussy-le-Château | D681           | Non déterminé      | Privée      | Arrêté PA 00078602 |
| Tumulus | Bussy-le-Château | D113 - D114    | Site archéologique | Département | Arrêté PA 00078603 |

**Pour les autres amas de terre existants, la notion de Tumulus n'est pas affirmée pour tous les acteurs. Bien que des fouilles archéologiques n'aient pas été permises sur les sites ciblés. La détermination n'est attribuée que de manière objective, en hésitation avec le terme motte castrale, souvent appelée « motte féodale » ou parfois « poype ». C'est un autre type particulier de fortification de terre.**

Leur présence reste une source d'intérêt général qui peut plus ou moins être exploitée.



Photographie du Tumulus à Bussy-le-Château – D113-114

## 2.3 Manifestations touristiques : visites, festivals et grands événements



Dans le cadre du diagnostic touristique, l'analyse des « Manifestations touristiques : visites, festivals et grands événements » revêt une importance majeure pour évaluer le potentiel attractif et la diversité d'une destination (**ANNEXE 9**). Cette composante du secteur touristique offre un éclairage précieux sur la manière dont la destination parvient à créer des expériences uniques et engageantes pour les visiteurs.

De manière régulière ou exceptionnelle, la fréquence des événements varie d'une année à une autre. Cependant, de nombreuses manifestations ont lieu annuellement dans les communes du Pays de Châlons, qui sont principalement réparties dans l'agglomération châlonnaise. L'analyse des « Manifestations touristiques : visites, festivals et grands événements » dans le cadre du diagnostic touristique offre un aperçu approfondi des forces et des opportunités de la destination, tout en identifiant les domaines pouvant nécessiter des améliorations pour renforcer l'attrait global et la satisfaction des visiteurs.

**Le calendrier annuel des événements indique une concentration de ceux-ci pour les périodes du Printemps et d'Automne :**

| LES GRANDS EVENEMENTS DU PRINTEMPS |                                   |  |                                       |                             |   |                    |
|------------------------------------|-----------------------------------|--|---------------------------------------|-----------------------------|---|--------------------|
| MARS                               | Carnaval                          | Le Printemps des Poètes                        | Foire de Printemps                    |                             |   |                    |
| AVRIL                              | Printemps du Jazz                 |  |                                       |                             |   |                    |
| MAI                                | Festival des Musiques du dimanche | Urban Day                                      | Nuit européenne des Musées            | Le Printemps des Cimetières | Festival des Percussions du Monde           |                    |
| LES GRANDS EVENEMENTS DE L'AUTOMNE |                                   |  |                                       |                             |   |                    |
| SEPTEMBRE                          | Foire de Châlons                  | Festival Foire en Scène                        | Journée européenne du patrimoine      |                             |   |                    |
| OCTOBRE                            | Challoween                        | Europuces                                      | Journées nationales de l'architecture | Festival War on Screen      | Fascinant Week-end Vignobles et Découvertes | Fête de la Science |
| NOVEMBRE                           | Commémorations du 11/11           | Semaine européenne de la réduction des déchets | Week-end de la BD indépendante        | Foire de la Saint-Martin    | Vinethon de Saint-Martin-sur-le-Pré         |                    |

Il existe également de nombreux **salons et foires d'art contemporain dans différentes communes telles que Châlons-en-Champagne, Suippes**, des expositions dédiées aux loisirs créatifs (patchwork, arts du fil, scrapbooking), aux orchidées ou aux minéraux, des expositions de dinosaures en taille réelle. Les monuments peuvent ponctuellement accueillir **la production de concerts** qui profitent de lieux insolites tels que la Cathédrale Saint-Etienne et participent au dynamisme de Châlons-en-Champagne.

**Le Festival international de Cinéma « War on Screen »** : est un événement cinématographique annuel qui se déroule dans plusieurs communes, principalement sur Châlons-en-Champagne, Mourmelon et Suippes et qui est dédié au rapport entre le cinéma et les guerres dans un territoire touché par les conflits meurtriers du siècle dernier. Le festival explore les différentes représentations artistiques de la guerre à travers le cinéma et propose une programmation de films internationaux qui abordent le thème de la guerre sous différentes perspectives : historique, politique, sociale, artistique, etc. Les films présentés peuvent être des documentaires, des fictions, des courts-métrages ou des films expérimentaux. En 2023, le festival a tenu sa 11<sup>e</sup> édition. Parmi les films proposés, 6 films ont été récompensés. Le festival a réuni sur 7 jours plus de 20 000 spectateurs.

**L'objectif du festival est de stimuler la réflexion, le débat et la compréhension de la guerre en tant que phénomène complexe et universel. Il offre également une plateforme de rencontre et d'échanges entre les réalisateurs, les acteurs, les professionnels du cinéma et le public. Outre les projections de films, le Festival War on Screen peut également proposer des conférences, des tables rondes, des expositions et d'autres événements culturels en lien avec la thématique de la guerre et du cinéma.**



Affiche de « War on Screen » - Edition 2023

**La journée Européenne du Patrimoine** qui a lieu tous les 17 septembre (journée internationale du patrimoine) est notamment l'occasion pour les communes de présenter des éléments culturels.

***AU NIVEAU DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION  
DE CHALONS-EN-CHAMPAGNE***

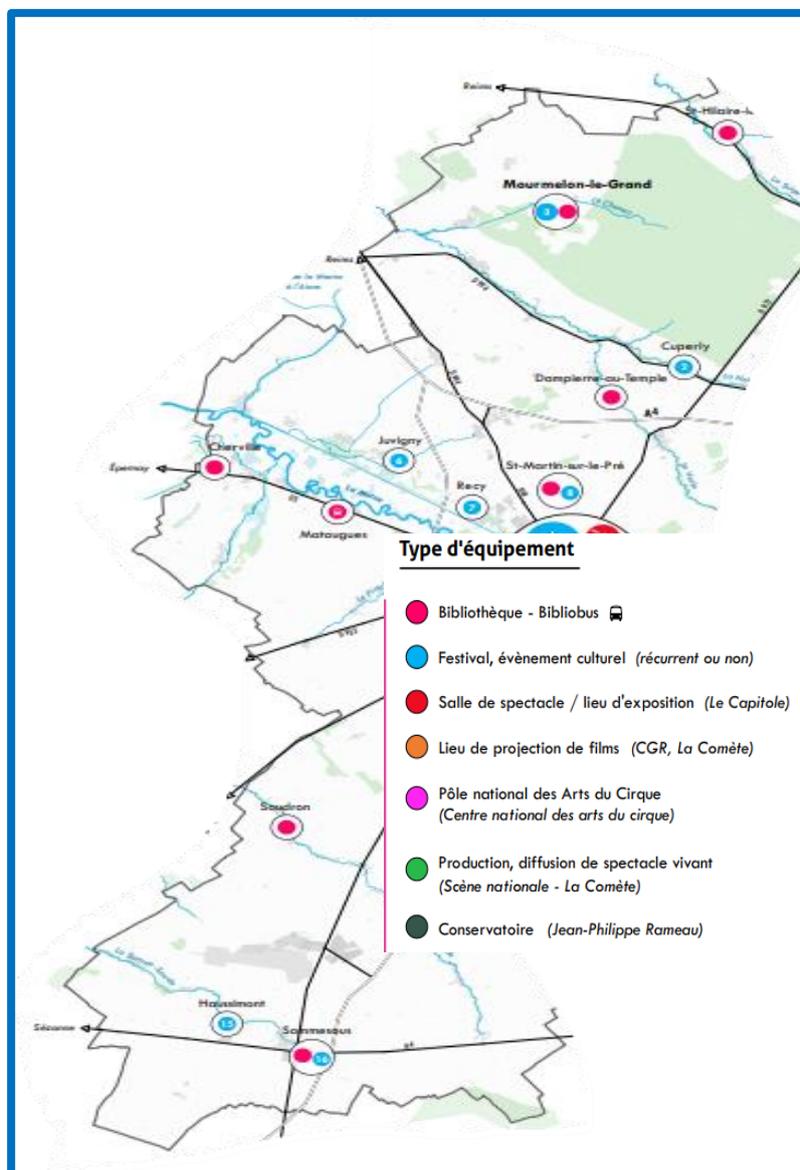


La Communauté d'Agglomération de Châlons est le territoire qui offre le plus grand nombre d'équipements et d'événements dans le Pays de Châlons-en-Champagne.



Par le biais de ce label, la ville offre dans ce sens un **CIAP – Centre d'Interprétation de l'Architecture du Patrimoine** - un espace « Châlons, Ville d'art et d'histoire » situé rue Léon Bourgeois et présentant l'évolution architecturale de ville et de sa région. Également, le service Animation de l'Architecture et du Patrimoine, qui a en charge la gestion de l'Espace « Châlons, Ville d'art et d'histoire », coordonne les opérations nationales et européennes comme les Journées Européennes du Patrimoine ou les Rendez-vous au Jardin.

Dans le cadre de la valorisation, la conservation et la connaissance du patrimoine châlonnais, plusieurs visites et ateliers ont lieu chaque mois pour tout type de publics (familles, adultes, enfants ainsi que les scolaires).



Extraction de la carte des équipements culturels, exposant la répartition des activités, sur le découpage de la CAC. Source : Atlas AUDC 2022

► **Les activités vectrices de tourisme (échantillon)**

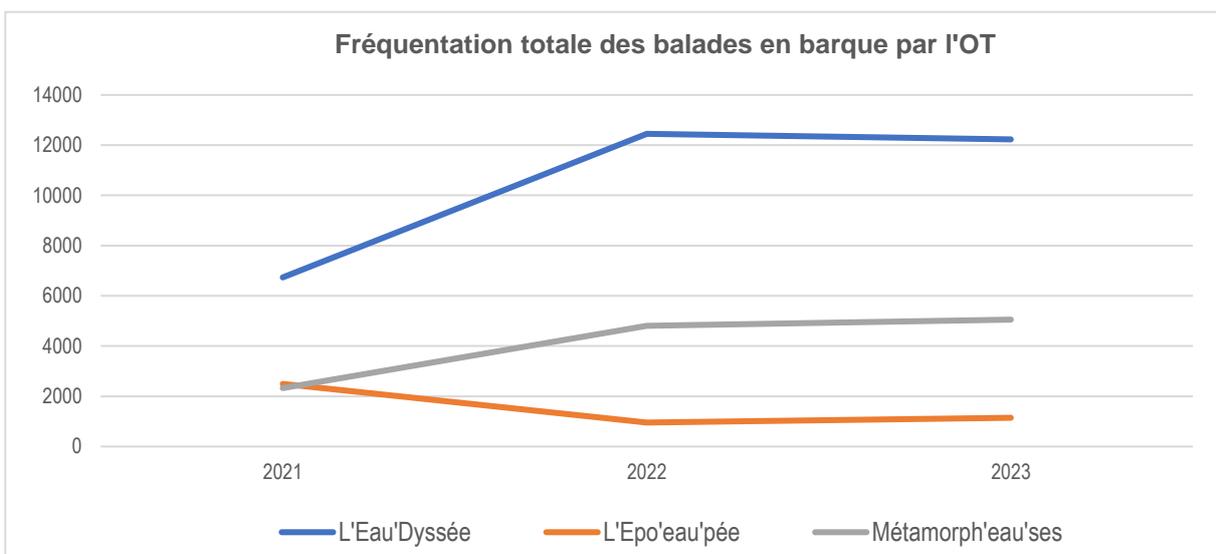
Les Thématiques représentées dans le Pays de Châlons sont sensiblement tournées vers le Tourisme de Mémoire, l'Art Circassien, les événements musicaux, l'aviation de loisirs, les activités nautiques. Parmi les animations phares du secteur, certaines offres d'activités touristiques sont présentes de manière continue :

- **« Les Balades en Barque »** : activité proposée à Châlons-en-Champagne et offrant aux visiteurs une perspective unique et pittoresque de Châlons-en-Champagne. Lors de ces balades en barque, les participants découvrent des canaux de Châlons-en-Champagne, la « petite Venise de la Champagne ». Au fil de la promenade, les bâtiments historiques, les ponts, les écluses, les jardins et les paysages

urbains qui bordent les canaux peuvent être observés. Ce sont des balades pour se « promener » sur l'eau, des visites commentées, en observation de la nature, la faune et la flore. Les Balades en Barque peuvent être proposées à différents moments de l'année, en fonction des conditions météorologiques et des disponibilités. Administrées par l'Office du tourisme, différentes balades sont proposées à différentes heures ou périodes, telles que Métamorph'eau'ses, l'Eau'dyssée, l'Ep'eau'pée.

D'après les données de l'OT, la période touristique des balades en barque est répartie de mai à août-septembre chaque année. Activités développées au fil du temps, les balades en barque sont soumises aux conditions météorologiques, ce qui peut expliquer entre autres, de résultats différents d'une année à une autre. 17 974 personnes en 2022 ont profité des balades en barque, soit 1 000 de moins que l'année précédente.

Cependant, bien que les balades en barque marquent une légère diminution, elles font partie des activités touristiques essentielles de la commune de Châlons-en-Champagne, qui joue le rôle de « vitrine ».



Graphique du total des fréquentations des balades en barque par les touristes et excursionnistes au 31 août de chaque année.

La Communauté d'Agglomération de Châlons-en-Champagne présente un ensemble d'événements majeurs attirant un nombre important de visiteurs. A cela s'ajoutent les fêtes de villages traditionnelles se produisant tous les ans tout au long de l'année et jouant essentiellement au bon tourisme local du pays de Châlons. Parmi cette présente liste non-exhaustive :



Eventail de certaines possibilités d'activités touristiques promues par l'Office de Tourisme – Châlons-en-Champagne 2023

► **Des fêtes et festivals annuels : des grands événements reconnus**

■ **La Fête des Jards** : un événement annuel qui se déroule à Châlons-en-Champagne généralement organisé au printemps, et qui est une fête populaire qui met en valeur les Jards (le Petit Jard, le Grand Jard et le Jard Anglais), un espace de verdure et de promenade situé au cœur de la ville. Elle vise à rassembler autour d'activités ludiques, culturelles et festives. Lors de la Fête des Jards, les Jards se transforment en un lieu d'animations variées, avec des spectacles de musique, de danse, de théâtre, ainsi que des démonstrations d'arts de rue y sont représentées. Des artistes locaux et internationaux se produisent. La Fête des Jards est également l'occasion de mettre en avant les associations locales, les initiatives culturelles et les artistes de Châlons-en-Champagne. Des expositions, des ateliers créatifs et des animations pour les enfants sont souvent proposés afin de promouvoir la richesse culturelle de la ville.

■ **La Foire de Châlons** : est un événement majeur qui se déroule chaque année pendant une dizaine de jours à la fin du mois d'août ou au début du mois de septembre à Châlons-en-Champagne au sein du Parc des expositions au Capitole, et représente l'une des plus grandes foires commerciales et agricoles de France. La Foire de Châlons offre une variété d'activités et d'expositions pour tous les publics telles que des concerts à l'occasion du Festival Foire en Scène, des expositions diverses sur un espace constitué de 4 halls intérieurs représentant 16 100 m<sup>2</sup>. L'événement a une double vocation : commerciale et agricole. Elle accueille environ 750 exposants qui présentent leurs produits et services dans différents secteurs tels que l'agriculture, l'industrie, l'artisanat, le commerce, les nouvelles technologies, le tourisme, etc. 2 600 vélos stationnés devant le Capitole en 2022 contre 1 800 l'an précédent. 650 exposants sont enregistrés, et plus de 100 conférences programmées.

| Année | Visiteurs |
|-------|-----------|
| 2019  | 260 000   |
| 2021  | 206 000   |
| 2022  | 232 000   |
| 2023  | 250 000   |

**C'est donc une occasion pour les entreprises et les acteurs économiques de présenter leurs innovations, d'établir des contacts et de développer des partenariats. En moyenne selon les dernières années, la Foire accueille environ 235 000 visiteurs.**

■ **Festival des Musiques d'ici et d'Ailleurs** : est un événement culturel annuel qui se déroule à Châlons-en-Champagne, et qui met en valeur la diversité musicale en présentant des artistes et des groupes de différents genres et origines, tant locaux qu'internationaux. Le festival propose une programmation variée qui couvre un large éventail de styles musicaux tels que le jazz, le rock, la musique classique, les musiques du monde, le reggae, la chanson française, etc. Les concerts se déroulent généralement dans des lieux emblématiques de la ville, tels que des salles de spectacle, des places publiques ou des espaces extérieurs.

L'objectif du festival est de promouvoir la découverte et la diversité musicale, ainsi que de créer des moments de partage et d'échange entre les artistes et le public. En plus des concerts, le festival peut également proposer des animations, des ateliers, des expositions ou d'autres activités culturelles en lien avec la musique.



Affiche de la promotion du festival des Musiques d'ici et d'Ailleurs de 2023.

Source : page Facebook de la tournée des concerts du festival des Musiques d'ici et d'Ailleurs.

- **Marché de Noël** : si les dates, lieux et détails spécifiques peuvent varier d'une année à une autre, ils sont proposés chaque année. Ces marchés offrent une variété de produits artisanaux, de spécialités culinaires et d'animations pour célébrer la période des fêtes, tels que celui situé Place Foch, ou le marché de Noël du Jard ou encore le marché de Noël des producteurs locaux : ce marché met en avant les producteurs locaux de la région de Châlons-en-Champagne. On y trouve des produits frais, des spécialités régionales, des vins, des fromages et bien d'autres délices de saison.
- **Festival Foire en Scène de Châlons** : est un événement annuel qui se produit à l'occasion de la Foire de Châlons début septembre, situé au Parc des expositions au Capitole de Châlons-en-Champagne. Le festival produit pendant 11 jours des concerts de célébrités de variété française.
- **Festival Rockenstock (cirque historique de Châlons-en-Champagne)** : est un événement musical qui met en avant la musique rock et ses dérivés et qui se déroule au CNAC au mois d'avril. Selon sa programmation et ses éditions précédentes, le Festival peut également inclure des activités supplémentaires telles que des espaces de détente, des animations et des expositions liées à la culture rock.
- **Moissons Rock de Juvigny** : est un événement musical annuel qui se déroule en mai et qui est un festival de musique qui met en avant des artistes et des groupes de rock, de pop, d'indie et d'autres genres musicaux connexes. Les Moissons Rock proposent une programmation diversifiée avec des concerts en live, des performances musicales, des DJ sets et d'autres activités liées à la musique. Les spectacles se déroulent généralement dans des salles de concert, des lieux culturels ou des espaces extérieurs spécialement aménagés pour l'événement. L'objectif du festival est de promouvoir la scène musicale locale, nationale et internationale.
- **Furies – Arts de Rue** : est un événement culturel majeur qui se déroule à Châlons-en-Champagne au mois de juin, et qui est dédié aux arts de la rue. Furies met en avant des performances artistiques variées dans l'espace public et propose une programmation riche comprenant des spectacles de rue, des déambulations, des installations artistiques, des performances acrobatiques, du théâtre de rue, de la danse, de la musique et bien d'autres formes d'expression artistique. Les artistes, les compagnies et les collectifs participants viennent de différents horizons et offrent des expériences artistiques uniques. Le festival se déroule généralement sur plusieurs jours, transformant la ville en un vaste terrain de jeu artistique. Les rues, les places publiques, les parcs et d'autres espaces urbains deviennent des scènes vivantes où les spectateurs peuvent découvrir des performances artistiques étonnantes et participer à des expériences interactives.

***L'objectif des Furies est de rendre l'art accessible à tous, de favoriser l'échange culturel et de dynamiser l'espace public en le transformant en un lieu de rencontre et de partage. Les spectacles sont souvent gratuits et ouverts à un large public, ce qui crée une atmosphère festive et conviviale.***

► **Des expositions soutenues chaque année**

■ **La Journée Européenne du Patrimoine** : à l'occasion de cette journée (16-17 septembre), l'Office du Tourisme présente chaque année un programme conséquent de propositions de visite, soit environ 40 d'expositions sur la Ville de Châlons-en-Champagne. Les activités proposées dans les monuments emblématiques de l'histoire et de la culture de Châlons-en-Champagne comme : des visites libres, des visites guidées ou encore des escapes-games, des ateliers enfants ou des visites en famille.

■ **La Nuit Européenne des Musées** : est un événement culturel qui a lieu chaque année courant mai dans de nombreux musées en France et à travers l'Europe, de la tombée de la nuit jusqu'à minuit. Des visites nocturnes et atypiques et de nombreuses animations donnent à vivre une expérience conviviale et ludique. Cet événement vise à promouvoir l'accès à la culture et à l'art en offrant au public l'opportunité de visiter gratuitement les musées et de participer à diverses activités spéciales pendant la soirée. Sur Châlons-en-Champagne, la Nuit des Musées donne lieu à l'ouverture des 3 musées de France, à des visites libres ou guidées à l'aide de QR codes, des collections permanentes et des réserves, mais aussi à des projections de films.

1. Ancien siège de la Gestapo - 7 cours d'Ormesson
2. Aquacité - rue d'Argensol, Fagnières
3. Archives départementales - 23 rue Carnot
4. Atelier C215 - 5 rue de l'Arquebuse
5. Bunker - rue de la Gare
6. Campus Arts et métiers - rue Saint-Dominique
7. Caserne Chanzy - 9 avenue de Valmy
8. Cathédrale Saint-Étienne - Entrée rue Vialard
9. Caves médiévales - Passage Chamorin
10. Chapelle des Récollets - rue Grande Étape
11. Château du Marché - place de la Libération
12. Cirque historique - 1 rue du Cirque
13. Collégiale Notre Dame-en-Vaux - rue de Vaux
14. Comète - 5 rue des Fripiers
15. Conseil départemental - 2 bis rue de Jessaint
16. Duduchothèque - 68 rue Léon Bourgeois
17. Église Saint-Alpin - rue des Lombards
18. Hôtel de Région - 5 rue de Jéricho
19. Hôtel de Ville - place du Maréchal Foch
20. Jardin d'Hiver - 45 rue Léon Bourgeois
21. Maison Clémangis - 1 placette du Cloître
22. Maison Saint-Joseph - 1 ter rue Saint-Joseph
23. Médiathèque Georges Pompidou - 68 rue Léon Bourgeois
24. Micro-Folie - avenue du Maréchal Leclerc
25. Musée des Beaux-arts et d'Archéologie - place Alexandre Godart
26. Musée du Cloître de Notre-Dame-en-Vaux - rue Nicolas Durand
27. Musée Garinet - 13 rue Pasteur
28. Musée du Feu - 50 rue du Docteur Maillot
29. Office de Tourisme - 3 quai des Arts
30. Palais de Justice - 2 quai Eugène Perrier
31. Petit Jard - boulevard Victor Hugo
32. Place Foch
33. Porte Sainte-Croix
34. Préfecture - rue Carnot
35. Quai des Arts
36. Quartier Saint-Loup
37. Station d'épuration de Châlons - Chemin des Grèves
38. Station de pompage d'eau potable - 39 Rue du Canal Louis XII
39. Synagogue - 21 rue Lochet
40. Temple protestant - 18 bis rue Lochet

► **Des expositions en lien avec les arts du Cirque**

Au fil des années, des projets très variés et complémentaires ont vu le jour pour remplir ces missions de soutien et de diffusion de la création contemporaine :

|   |   |
|---|---|
| - Un festival de création de cirque et de théâtre de rue, Furies depuis 1990 à Châlons-en-Champagne, en juin chaque année.  | - Une aventure itinérante des arts de la rue et de la piste, le Théâtre des routes, depuis 2005 dans les communes du Département de la Marne, mais aussi celles de la Région Champagne-Ardenne. |
| - Une salle de théâtre, la salle Rive Gauche, mise à disposition pour les compagnies en résidence, ouverte aux habitants pour des cessions de programmations insolites, protéiformes et populaires, l'Entre-Sort depuis 2002 à Châlons-en-Champagne et ses quartiers. | - Un rendez-vous cirque exceptionnel au mois de décembre en partenariat avec La Comète, Scène nationale de Châlons-en-Champagne, le Mois cirque depuis 2005 à Châlons-en-Champagne.             |
| - Des actions artistiques prenant appui sur le territoire et notamment dans les quartiers de Châlons à travers le dispositif du Contrat urbain de cohésion sociale (Cucs), depuis 2003 à Châlons-en-Champagne et sur la communauté d'agglomération Châlonnaise.       | - Une saison Cirque, mise en place à partir de septembre 2015.  |

► **La présence de l'Office du Tourisme : un atout touristique majeur**

Organisé par l'OT, la ville de Châlons-en-Champagne propose des visites guidées et audioguidées autour de trois grands pôles :

- **Le tour de la Ville de Châlons-en-Champagne**
- **La Collégiale Notre-Dame-en-Vaux**
- **La Basilique Notre-Dame de l'Épine**

Elle comptabilise au total **29 types de visites** qui présentent une fréquentation optimale sur la saison estivale (mai à août). Ces visites se déroulent une fois par jour par un guide conférencier, pour une capacité maximale de 25 personnes par session.

|                | 2022          | 2023          |
|----------------|---------------|---------------|
| <b>MAI</b>     | 7 542         | 8 528         |
| <b>JUIN</b>    | 7 744         | 7 987         |
| <b>JUILLET</b> | 9 768         | 10 721        |
| <b>AOUT</b>    | 10 755        | 11 812        |
| <b>TOTAL</b>   | <b>35 809</b> | <b>39 048</b> |

Tableau mettant en évidence l'évolution des fréquentations de l'Office du tourisme en 2022 et 2023 pendant la période touristique majeure à Châlons-en-Champagne de mai à août (données transmises par l'OT).

***AU NIVEAU DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES  
DE LA MOIVRE A LA COOLE***

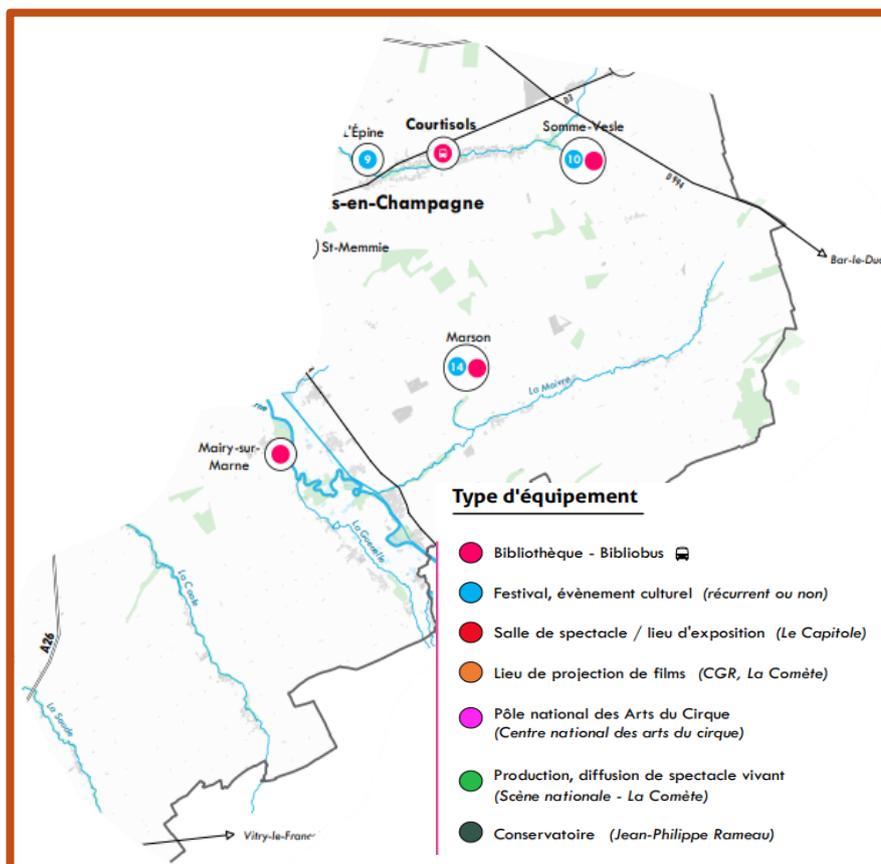


Outre les événements locaux tels que le marché de Noël, les fêtes d'Halloween, les fêtes foraines ou encore les divers marchés présentés majoritairement sur Courtisols, à la différence de l'Agglomération de Châlons, les attractivités de la Moivre à la Coole sont majoritairement axées sur le tourisme de mémoire, industriel et agricole (ANNEXE 9).

CCMC

### Les activités vectrices de tourisme (exemple)

Parmi les animations phares du secteur, certaines offres d'activités touristiques présentes annuellement de manière continue :



Extraction de la carte des équipements culturels, exposant la répartition des activités, sur le découpage de la CCMC. Source : Atlas AUDC 2022.

### ► Des fêtes et festivals annuels : des grands événements reconnus

Parmi les **événements** existants, certains épisodes marquent régulièrement ou de manière annuelle le territoire : **les fêtes de villages traditionnelles se produisent tous les ans tout au long de l'année (au printemps, été, automne et hiver).**

- **La Fête des Moissons** : un événement qui se déroule dans la communauté de communes de Moivre à la Coole. C'est une célébration qui met à l'honneur le travail des agriculteurs et la récolte des cultures. Lors de la Fête de la Moisson, il peut y avoir différentes activités et animations liées à l'agriculture et à la moisson. Cela peut inclure des démonstrations de moissonnage traditionnel, des expositions de matériel agricole, des concours de labour, des défilés de chars décorés, des stands de produits locaux, des spectacles et des concerts, ainsi que des activités pour les enfants.

- **Le Festival Itinéraire** : un événement culturel qui se déroule dans la ville de Châlons-en-Champagne. Initié par le département de la Marne et financé par l'Institut de France - Fondation Braux-sous-Valmy, le festival

- **La Somme Ves'tival (le Rock and Roll Village)** : un événement qui se déroule dans les alentours de Châlons-en-Champagne. C'est un festival dédié à la musique rock and roll et à la culture des années 1950 et 1960. Les participants peuvent profiter de concerts live de groupes de rock and roll, de spectacles de danse, d'expositions de voitures anciennes, de stands de vente d'objets vintage et de vêtements rétro, ainsi que de diverses animations liées à l'époque.

- **Le Théâtre des Routes** : réceptacle de la création contemporaine dans les « arts frères » que sont le théâtre de rue et le cirque, Furies soutient les compagnies au moyen d'accueil en résidence et leur offre une tournée des quartiers de Châlons-en-Champagne jusqu'aux communes de Champagne-Ardenne et maintenant de la région Grand Est. En prise

Itinéraires propose chaque année de sillonner la Marne à la rencontre d'artistes de talent à travers une programmation mêlant le cirque, théâtre jeune public, musique classique et musiques actuelles. Le festival porte un projet culturel atypique valorisant le patrimoine rural marnais à travers la découverte de lieux remarquables et insolites. Les Itinéraires vont à la rencontre de tous les publics en animant les communes rurales, créant ainsi du lien entre les habitants. Par l'association Furies, un pôle national des arts du cirque et de la rue en préfiguration, fondée en 1990 et spécialiste des arts de la rue dont son objectif est de faire de Châlons-en-Champagne et de sa grande région une plateforme nationale remarquable de la création dans les arts du cirque.

directe avec le public et les territoires, ces moments de diffusion et de création sont accompagnés par des chantiers de sensibilisation artistique tournés vers les habitants. Furies affirme ses « origines de rue » et travaille à une « terre de cirque » dans la région Grand Est.

- **Les activités du Club Avion d'Ecury-sur-Coole : L'aéroclub Farman Clément** localisé à Ecury-sur-Coole, fondé en 2001, est né de la fusion de l'aéro-club « Les ailes Châlonnaises » et de l'aéro-club de Mourmelon-le-Grand. Il est situé aux portes de Châlons-en-Champagne à quelques minutes du centre sur la commune d'Ecury-sur-Coole. Dépendant grandement des conditions météorologiques, il regroupe une école de pilotage, une salle de cours et de préparation des vols et enfin une salle de réception. C'est un aéroport de loisirs et non pas de fret, assimilé à une catégorie d'avions légers d'affaires et de tourisme.



Photographie de l'aéroclub Farman-Clément (2020). Source : site Internet du club d'avion d'Ecury-sur-Coole

L'aéroclub est soutenu par l'association châlonnaise de vol à voile – ACVV- le club d'aviation enregistre des hausses de fréquentation d'année en année. L'année 2022 a été caractérisée par des conditions météorologiques considérablement plus favorables à l'aviation, ce qui a permis à l'association de totaliser 2 695 heures de vol, comparativement à seulement 1 342 heures en 2021. Cette augmentation de l'activité a également entraîné 3 800 mouvements sur la plateforme, par rapport à 2 903 mouvements enregistrés l'année précédente.

***Axé originellement sur des activités de loisirs annuelles, le club souhaite se diriger secondairement sur les offres de balades sur le territoire. En 2023, l'association d'aviation espère « devenir une étape des balades sur le territoire tout en fidélisant son vivier d'adhérents » en tentant « d'intégrer l'aérodrome dans le paysage châlonnais comme but de promenade autour de l'agglomération » selon un article de l'UNION le 8 février 2023.***

**Des expositions et manifestations commerciales ouvrent droit pendant ces périodes dans les différentes communes, telles que des marchés gourmands, des expositions artisanales, les marchés de Noël, Le Moulin – exposition de cartes postales et diverses conférences sur l'Histoire et le patrimoine de CCMC.**

**Expositions temporaires pertinentes soutenues chaque année :**

**Focus sur la Journée Européenne du Patrimoine** dans la CCMC se concentre sur des animations (visites guidées, commentées ou théâtralisées, expositions).

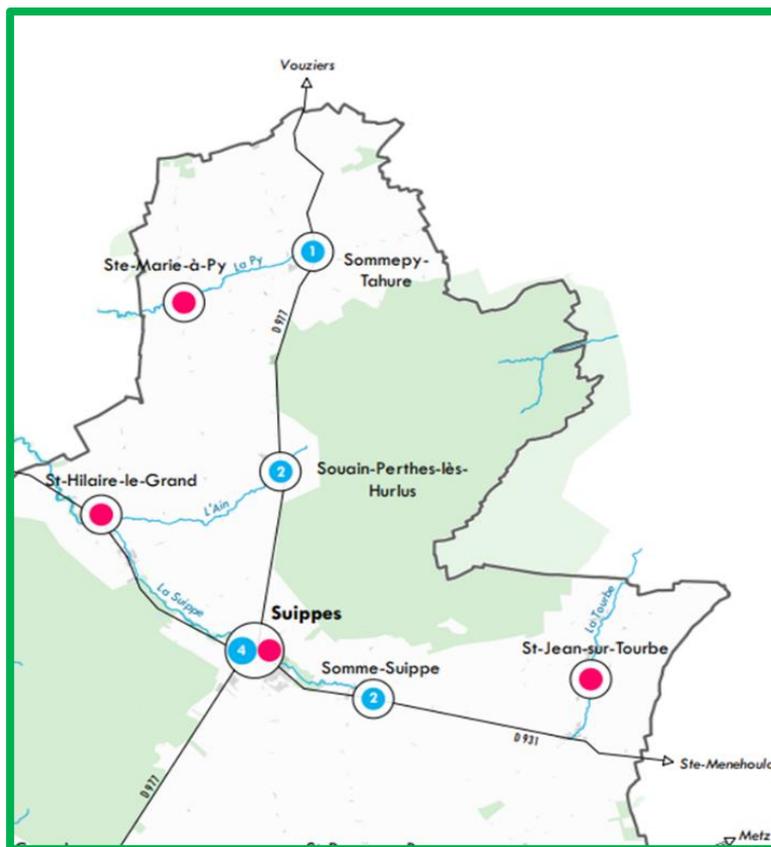
**La Nuit Européenne des Musées** à Courtisols sur le Musée rural et artisanal de la Bertauge et certains monuments, avec des programmes d'animations et de visites commentées et théâtralisées toute la soirée, des spectacles, des concerts et des ateliers. C'est à cette occasion que certaines coulisses de musées sont ouvertes permettant de s'approcher des archives et des réserves de collections non exposées.

**ETUDE DE**  
**CAS**  
**COURTISOLS**



***AU NIVEAU DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES  
DE LA REGION DE SUIPPES***





Extraction de la carte des équipements culturels exposant la répartition sur le découpage de la CCRS. Source : Atlas AUDC 2022.

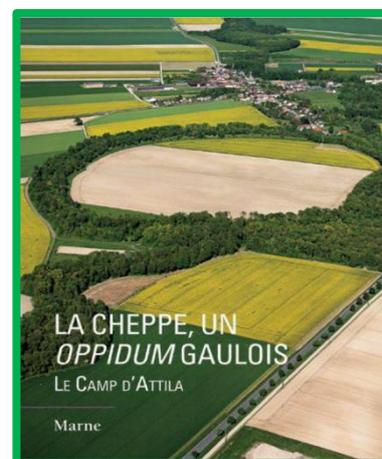
Dans la Région de Suippes, les manifestations touristiques s'aiguillent autour d'activités rurales telles que des visites découvertes axées sur la mémoire et l'archéologie, ainsi que des visites de sites historiques (**ANNEXE 9**).

#### Type d'équipement

- Bibliothèque - Bibliobus 
- Festival, événement culturel (récurrent ou non)
- Salle de spectacle / lieu d'exposition (Le Capitole)
- Lieu de projection de films (CGR, La Comète)
- Pôle national des Arts du Cirque (Centre national des arts du cirque)
- Production, diffusion de spectacle vivant (Scène nationale - La Comète)
- Conservatoire (Jean-Philippe Rameau)

### ► Les activités vectrices de tourisme

- **Sentier pédagogique de La Noblette** : c'est un parcours éducatif situé à La Cheppe. Le Sentier Pédagogique de la Noblette est un parcours éducatif en plein air qui permet aux visiteurs de découvrir la nature et l'environnement local de manière interactive. Il est conçu pour offrir des informations sur la flore, la faune et les écosystèmes de la région, avec des panneaux d'information et des installations pédagogiques le long du sentier.
- **Le Camp d'Attila** : l'Oppidum est un site archéologique situé à Châlons-en-Champagne. Il s'agit d'un ancien site fortifié datant de l'époque gallo-romaine, qui aurait été construit au IV<sup>e</sup> siècle avant notre ère. Le Camp d'Attila tire son nom de la légende selon laquelle Attila Le Hun aurait établi son campement sur ce site lors de son invasion de la Gaule au V<sup>e</sup> siècle.



Cependant, il n'existe pas de preuve historique directe de cette affirmation. Le site est caractérisé par des remparts et des structures défensives, ainsi que par des vestiges de constructions gallo-romaines. Il est possible de visiter le site et d'admirer les ruines archéologiques.

Des panneaux d'information sont généralement disponibles pour fournir des informations sur l'histoire et les caractéristiques du site. Le Camp d'Attila est considéré comme un lieu d'intérêt historique et archéologique, offrant aux visiteurs une occasion de découvrir l'histoire de la région et les vestiges de l'époque gallo-romaine.

- **Visite des villages détruits du camp militaire de Suippes dans le cadre de l'opération AvecNosBlessés 2022** : le CAPCIA - 51<sup>e</sup> RI ouvre exceptionnellement les portes du camp militaire de Suippes au public, afin de faire découvrir les villages détruits durant la Première Guerre Mondiale lors d'une visite guidée en autocar. Le circuit en bus d'environ 1h45 avec arrêts à pied sur les vestiges des villages de Hurlus, Tahure, Perthes-lès-Hurlus et Mesnil-lès-Hurlus, où demeurent les ruines des églises, fermes et cimetières ainsi que de nombreuses traces des combats. Sur le camp bâti de Suippes,

plusieurs stands sont proposés : reconstitution de camp WW1 avec l'association Le Poilu de la Marne, Centre d'interprétation Marne 14-18, présentation de matériels et véhicules blindés, accès exceptionnel au musée de la 2<sup>e</sup> compagnie, entièrement dédié aux villages disparus et à la mémoire de la 1<sup>ère</sup> Guerre Mondiale dans le secteur de Suippes.

**La Région de Suippes présente aussi des potentiels non exploités** : exposés au sein de l'Hôtel de Ville, **une collection archéologique Counhaye** composée de plus de 400 objets.

► **Des fêtes et festivals annuels : des grands événements reconnus**

La Région de Suippes participe également aux journées dédiées traditionnellement aux ouvertures de lieux habituellement fermés, ou à des collections ordinairement non-exposées.

**ETUDE DE  
CAS  
SUIPPES**

**Expositions temporaires soutenues chaque année :**

■ **Focus sur la Journée Européenne du Patrimoine dans la CCRS à Suippes** : 40<sup>e</sup> édition des journées européennes du patrimoine à Suippes. Par exemple, à cette occasion, le Centre d'Interprétation Marne 14-18 était ouvert en accès libre.



Promotion de l'événement « La Nuit Européenne des Musées » 2022.  
Source : site Internet de la CCRS

**Concernant la Nuit des Musées à Suippes**, c'est un événement pour donner lieu et place aux commémorations, aux expositions, à l'ouverture de structures habituellement fermées.

A l'image des Musées de Suippes, les expositions sont tournées vers le tourisme de mémoire. En 2023, c'est l'Association « Le Poilu de la Marne » qui présente une reconstitution de la Grande Guerre, avec des explications du contexte historique, de canons et de cuisine roulante. Les manifestations sont gratuites et son ouvert au public.

***A L'ECHELLE PAYS***



## 2.4 Tourisme vert : randonnées et activités nautiques

Echelle  
PAYS

Le tourisme vert, axé sur la nature et la durabilité, trouve son essence dans des activités comme les randonnées en plein air et les expériences nautiques. Les randonnées pédestres offrent une immersion profonde dans des paysages naturels, permettant aux voyageurs de se connecter avec la biodiversité environnante tout en bénéficiant d'une forme d'exercice physique apaisante.

De même, les activités nautiques, comme le kayak et la plongée, offrent une perspective unique sur les écosystèmes marins et d'eau douce, tout en renforçant la sensibilisation à la préservation des habitats aquatiques. Ces expériences éco-responsables éveillent une appréciation profonde de la nature et encouragent la conservation des environnements naturels pour les générations futures.

### ► *Le tourisme vert : les mobilités touristiques*

Le **SCET** – Services, Conseil, Expertises, Territoires – a établi un **Livre blanc sur le tourisme durable de 2022** sur la prise en compte nationale des défis du tourisme en transition écologique et de son adaptation. Bien que le Pays de Châlons soit loin d'être sujet à la sur-fréquentation, les enjeux écologiques nationaux imposent de réduire l'empreinte environnementale liée au tourisme qui est fortement contributeur aux émissions de gaz à effet de serre. Amplifiée par les effets du changement climatique, la part du tourisme dans les émissions nationales de gaz à effet de serre est de 11 % à l'échelle nationale. Si le tourisme durable reposait jusqu'à présent à parts égales sur le triptyque environnement, société et économie, le défi environnemental est désormais un prérequis pour pérenniser ses effets vertueux sur le développement local.

■ **Les mobilités douces** : sont une opportunité encore peu ancrée. Elles constituent une alternative pertinente à la voiture individuelle, mais sont encore peu développées localement. En cause, une voirie peu adaptée et un partage de la route qui peut être compliqué voire dangereux, notamment en raison de la circulation des poids lourds ou d'engins agricoles. Une autre difficulté réside dans le fait que le territoire rural n'offre pas suffisamment d'éléments d'équipements opportuns à l'utilisation des mobilités durables. Si des initiatives émergent sur le territoire, elles sont davantage destinées au développement du cyclotourisme ou pour une finalité de loisir, avec l'ouverture de tronçons cyclables ou de raccordement à des véloroutes.

■ **Le cyclotourisme** est qualifié comme étant le tourisme à bicyclette, une activité qui relève avant tout des loisirs et est très éloignée, à son origine, de toute pratique compétitive. Le but des itinéraires cyclo touristiques et pédestres balisés est de permettre la découverte du patrimoine et des lieux touristiques, portés par la culture concédant la création de circuits de mémoire.



Schéma des itinéraires vélo de la « Marne une expérience en Champagne » 2022 (Annexe 1.3)

Ainsi la carte ci-dessus permet d'identifier 5 boucles principales autour du Site patrimonial remarquable de Châlons-en-Champagne :

- Le chemin des Pèlerins (vert)
- La boucle des Vallées de la Somme et de la Soude (noir)
- La boucle des Temples (rouge)
- Le chemin des écluses
- Le chemin du canal Saint-Martin

***Nota : de nombreux itinéraires existent et sont reconnus parmi les adeptes du cyclisme (et de marches pédestres). Cependant, ils ne sont pas nécessairement banalisés ou encore signalés.***

| Itinéraires de balades (cyclotourisme)                         |  |         |
|--|--|---------|
| Chemin du Canal St-Martin (cyclotourisme)                      | Canal Saint-Martin - Recy en passant par Saint-Martin-sur-le-Pré | 12 km   |
| Chemin des Pèlerins (cyclotourisme)                            | L'Épine et sa Basilique Notre-Dame                               | 27 km   |
| Chemin des Ecluses (pédestre)                                  | Sarry Moncetz Longevas   | 21 km   |
| Chemin des Garennes (pédestre)                                 | Longevant le canal latéral à la Marne : Recy /                   | 12,5 km |
| Chemin du Domaine Coolus (Pédestre)                            | Châlons / Compertrics / Coolus                                   | 13 km   |
| PR94 Le circuit des Ajaux (pédestre)                           | Châlons-en-Champagne   | 14 km   |
| Circuit du Bois de Coolus (pédestre)                           | Coolus   | 4 km    |
| La Venise Pétilante  | Châlons-en-Champagne   | 2,43 km |
| Châlons-en-Champagne - Visite éclair                           | Châlons-en-Champagne   | 2,66 km |
| Circuit Châlons au fil de l'eau                                | Châlons-en-Champagne   | 7,5 km  |
| Balade Historiques "Bienvenue sur les chemins des louverciens" | Livry-Louvercy   | 3,78 km |

Echantillon de balades cyclo touristiques parmi un recensement réalisé (AUDC sur diverses sources Internet 2022-2023)

Sur l'observatoire de l'Agence régionale du tourisme du Grand-Est, la répartition par mois des cyclistes montre une pratique itinérante plutôt centrée sur l'été (juin, juillet, et août). La pratique touristique est importante dès le mois de mai et baisse rapidement à la sortie de l'été.

Dans le Pays, c'est la communauté d'agglomération qui a présenté un projet d'aménagement de 4 nouveaux itinéraires autour de L'Épine en 2013.

Cependant, la principale difficulté qui pèse sur la mobilité pédestre est le manque de signalétique des itinéraires existants mais aussi les services de proximité à proposer aux itinérants, tant au niveau des axes majeurs (autoroutes et départementales), qu'en interne (dans les communes).

Ce déficit de mise à disposition de la connaissance de l'équipement présent sur le territoire freine les possibilités offertes aux visiteurs.

► ***La voie verte : l'intérêt de la promotion de la véloroute de la vallée de la Marne n° 52***

A l'échelle du Pays de Châlons-en-Champagne, le Pays est traversé par une Voie verte, c'est-à-dire une voie de communication autonome réservée aux déplacements des piétons, des cyclistes, des engins de déplacement personnel, des cyclomobiles légers (vélos et trottinettes électriques par exemple). Le nouveau tronçon, la V52, a été finalisé et inauguré le 10 juin 2023.

Elle instaure 88.7 km qui traversent 41 communes marnaises, permettant de relier Moncetz-Longevas et Vitry-le-François, soit 24 km aménagés le long du canal latéral à la Marne sur la véloroute d'intérêt national n°52 « Paris-Strasbourg ».

C'est une voie cyclo et pédestre qui permet de mieux découvrir le patrimoine et les paysages du territoire par la promotion de leur localisation, indiqués par différentes signalétiques le long de celle-ci.

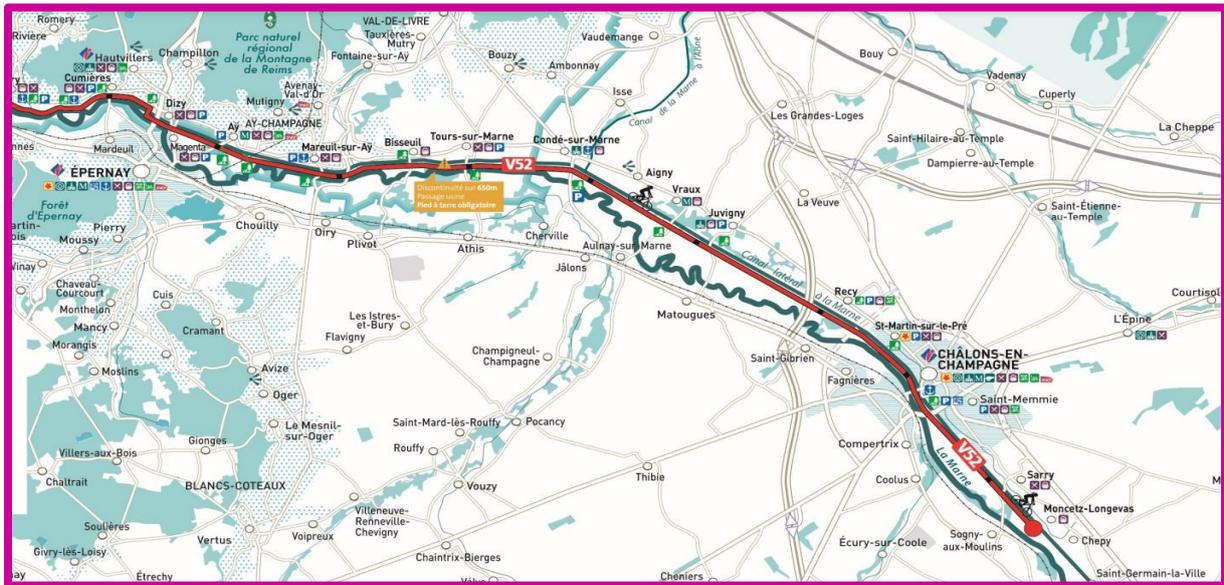


Schéma issu de la brochure « Guide véloroute de la Vallée de la Marne » (2021)

Aujourd'hui en raison de sa mise en service très récemment réalisée, il n'existe pas encore de chiffres publiés sur la fréquentation de la V52. Il est cependant possible de comparer la véloroute avec une autre afin d'établir un ordre d'idée.

► **Comparaison avec les autres véloroutes du Grand Est**

Selon l'Agence Régionale du Tourisme – ART du Grand-Est et au regard du schéma de la Région Grand-Est de 2022, 8 itinéraires sont observés dans le Grand-Est Quatre Euro vélo, dont la numéro 19 aussi appelée « la Meuse à vélo » qui traverse les Ardennes, deux véloroutes, dont la numéro 52 et 53 entre la Champagne et la Bourgogne et deux boucles, dont celle du Der.

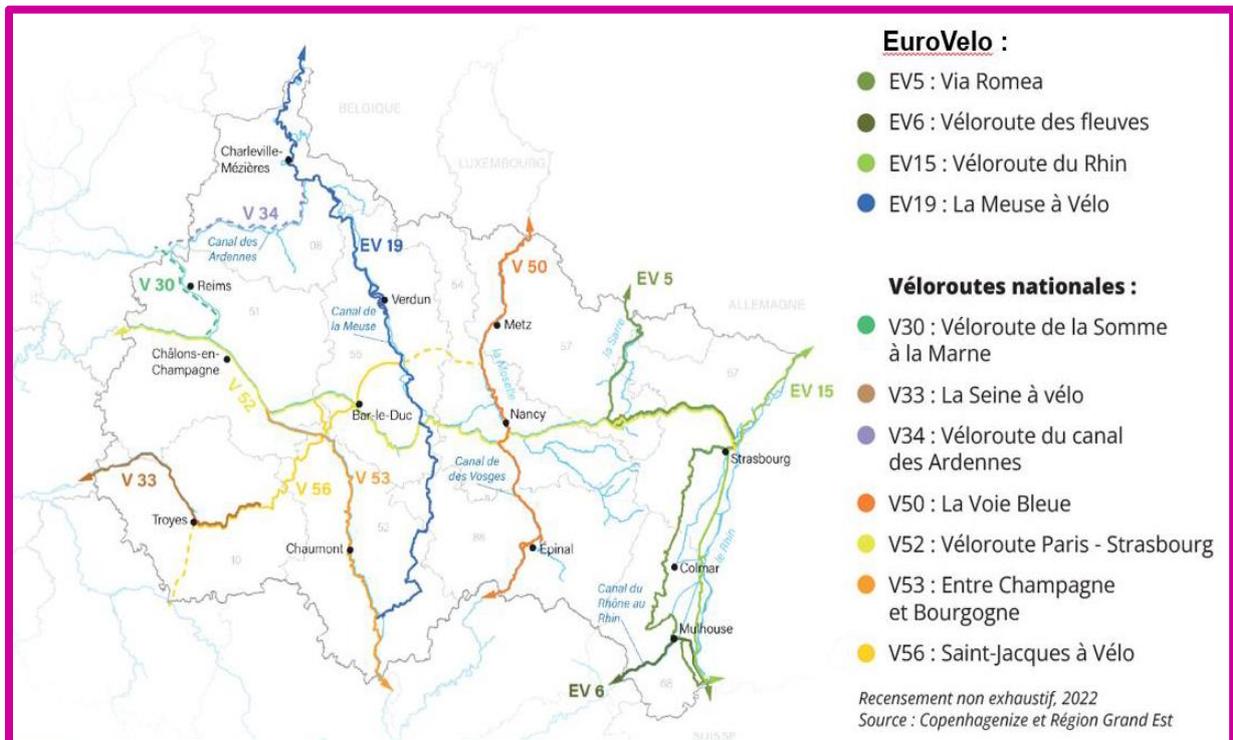


Schéma des véloroutes recensées au sein du Grand Est en 2022

La V52 – Véloroute N°52 – récemment inaugurée, aucune donnée de fréquentation n'est publiée aujourd'hui. Il est cependant estimé par l'Agence régionale du tourisme du Grand-Est que d'après une enquête menée par leur soin, 2.5 millions de cyclistes ont fréquenté les itinéraires cyclables dans la région en 2022, dont 640 000 touristes.

De manière générale (hors V52), selon le dernier observatoire de l'ART de l'été 2023 (au 14 septembre) :

- 2.5 millions de cyclistes traversent les itinéraires cyclables du Grand-Est, soit 640 000 touristes à vélo.
- La fréquentation des itinéraires cyclables de l'été 2023 du Grand-Est est en diminution de 13 % par rapport à l'été 2022.
- La V53 est davantage un itinéraire de « loisirs ».

***Il est nécessaire de mettre en évidence le constat que l'activité cyclo est fortement liée aux conditions météorologiques.***

Les EuroVélo ne traversent pas le Pays de Châlons. Mais afin de se rendre compte de la fréquentation type d'une véloroute dans la Marne, il est possible de prendre la V53 comme point de comparaison (véloroute voisine de la V52). La V53 s'étend sur une distance de 40 kilomètres, faisant partie de la voie « entre Champagne et Bourgogne », qui relie Langres à Chaume et Courchamp. Elle s'insère dans un parcours qui suit le canal de la Marne à la Saône.

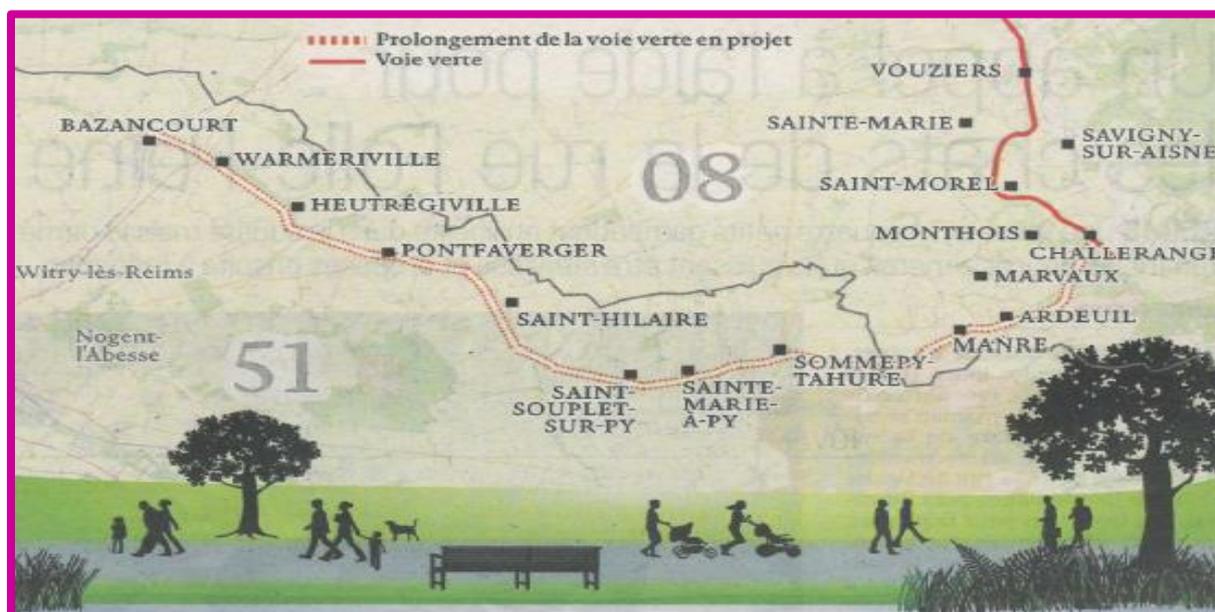
Sur l'observatoire des fréquentations des itinéraires cyclables publié par l'ART Grand-Est sur la période de juillet 2023 : sur les 2.5 millions de cyclistes ciblés sur la période sur l'ensemble des itinéraires, environ 39 000 cyclistes pour la V53 :

- 75 % d'excursionnistes
- 7 % d'itinérants
- 18 % de touristes

Sur les profils des cyclistes, l'ART identifie des pourcentages par la présence des catégories socioprofessionnelles.

De manière générale il est à noter qu'il y a « une nette surreprésentation des cadres et des retraités comme pratiquants du vélo au détriment des ouvriers, des étudiants, et des professions libérales par rapports aux statistiques nationales ».

**► Une nouvelle voie verte est en cours de réflexion**



Extrait d'un article de l'Union publié le 23/11/2023 sur la voie verte nouvellement

**Un projet de prolongement de la voie verte Sud-Ardenne s'organise vers le Grand-Reims jusqu'à Bazancourt. C'est un projet qui serait estimé se réaliser dans 7 années et reposerait sur le tracé de l'ancienne voie ferrée.**

► **La promotion de moyens de locomotion verts**

Globalement, seul l'Office du tourisme ouvre le service de la location de bicyclette, de vélo électrique et des vélos en bois à l'échelle du Pays de Châlons. Dans la promotion de ce mode de déplacement vert, le Pays ne possède qu'un seul point de location. Depuis 2021, quatre types d'offres de location de vélos sont disponibles à l'OT à destination des visiteurs.

**Somme des locations de vélos (toute typologie confondue)  
Durant la période touristique forte de l'année 2023**

| Mois                       | Mars     | Avril    | Mai       | Juin      | Juillet   | Août      | Septembre |
|----------------------------|----------|----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|
| <b>Nombre de locations</b> |          |          |           |           |           |           |           |
| Vélo                       | 3        | 5        | 30        | 27        | 42        | 36        | 20        |
| VTT                        | 0        | 0        | 7         | 3         | 6         | 3         | 0         |
| Vélo électrique            | 0        | 0        | 13        | 5         | 17        | 9         | 8         |
| Vélo en bois               | 0        | 0        | 2         | 3         | 5         | 5         | 1         |
| <b>TOTAL</b>               | <b>3</b> | <b>5</b> | <b>52</b> | <b>38</b> | <b>70</b> | <b>53</b> | <b>29</b> |

Tableau du nombre de locations de vélos effectuées pendant la forte saison touristique réalisée en 2023 – communiqué par l'OT

La pleine saison du service de location joue son plein de mai à septembre. On peut constater une hausse de fréquentation au fil des ans, mais au regard du nombre de locations de vélo constaté, ce sont principalement les vélos standards et les vélos électriques qui signent le plus de contrat.

Afin de faciliter la connaissance des itinéraires existants, des fascicules présentant des QR CODES sont proposés à l'office du tourisme.

La fréquentation de l'OT pour ce type de service dépend cependant des conditions météorologiques, elle fluctue d'un mois à un autre et d'une année à une autre



Exemples de QR CODE à scanner sur mobile pour connaître des itinéraires à Châlons-en-Champagne – 2023

► **Des services associés engendrés**

**SAINT-MARTIN-SUR-LE-PRÉ**

**CURIOSITÉS / ACTIVITÉS**  
TOURISME / ATTRACTIONS

PARCOURS CROSS BMX (ESPACE ROGER BERTRAND)  
Chemin des sports

SCULPTURE DE ST-MARTIN PAR JUAN CARLOS CARRILLO  
1 Rue du moulin

ESPACE NATURE À CÔTÉ DE LA HALLE | 1 Rue du moulin

PARC DES SENTEURS | à proximité de la Halle

SQUARE DE L'ABBAYE | Rue de l'abbaye

---

**COMMERCES / SERVICES**  
BIENS / SERVICES

BOULANGERIE DU CLOS SAINT MARTIN  
37 Route de Louvois – Tél : +33 (0)3 51 15 58 65

BAR TABAC "LE ROBINSON"  
46 Route de Louvois – Tél : +33 (0)3 26 65 73 02

---

**RESTAURANTS / BRASSERIES**  
RESTAURANTS / BRASSERIES

PIZZERIA CAPRERA PIZZA  
2 Rue des Castor – Tél : +33 (0)3 51 15 12 43

---

**PHARMACIES / MÉDECINS**  
PHARMACIES

PHARMACIE SAINT MARTIN  
35 Route de Louvois – Tél : +33 (0)3 26 64 71 93

©OT/HAUTVILLERS

MAREUIL-SUR-AY

P 62

Extraction de la brochure « Guide Vélo-route-de-la-Vallée-de-la-Mame (2021) »

Parmi les communes de la CAC traversées ou environnantes de la V52, des services « essentiels » ont été mis à disposition sur la trajectoire au niveau des communes suivantes : Condé-sur-Marne / Vraux (à 1.2 km de la V52) / Aigny (à 500 m de la V52) / Juvigny (à 1.4 km de la V52) / Recy (à 750 m de la V52) / Saint-Martin-sur-le-Pré (à 290 m de la V52) / Châlons-en-Champagne (La V52 traverse le cœur de ville) / Sarry (à 800 m de la V52) / Moncetz-Longevas (à 1.2 km de la V52).

Chacune de ces communes s'est vu aménager en faveur de la V52, des tables de pique-niques et des parkings à vélos. L'itinéraire cyclable jalonne plusieurs attractions ou points de patrimoine qui peuvent être visités par les touristes cyclistes curieux.

Par exemple, le tronçon longeant Saint-Martin-sur-le-Pré ouvre l'opportunité de visiter la sculpture de St-Martin par Juan Carlos Carrillo, le Square de l'Abbaye ; le parc des senteurs ou encore l'espace nature à côté de la Halle. La V52 passe à proximité du parcours de cross BMX dans l'espace Roger Bertrand.

**Il est à noter que le Conseil Régional du Grand-Est souhaite considérablement investir dans les mobilités vertes à hauteur de 95 millions d'euros. Le Grand-Est cible son investissement sur l'extension du schéma des pistes cyclables et des véloroutes.**

■ **Les mobilités pédestres**

La randonnée pédestre est une activité physique ou sportive de nature qui consiste à concevoir et à parcourir un itinéraire en marchant et sans courir. Les itinéraires pédestres peuvent être matérialisés par des éléments de balisage et de signalisation ou non.

Plusieurs GR – Grande Randonnées – sont référencés sur le territoire :

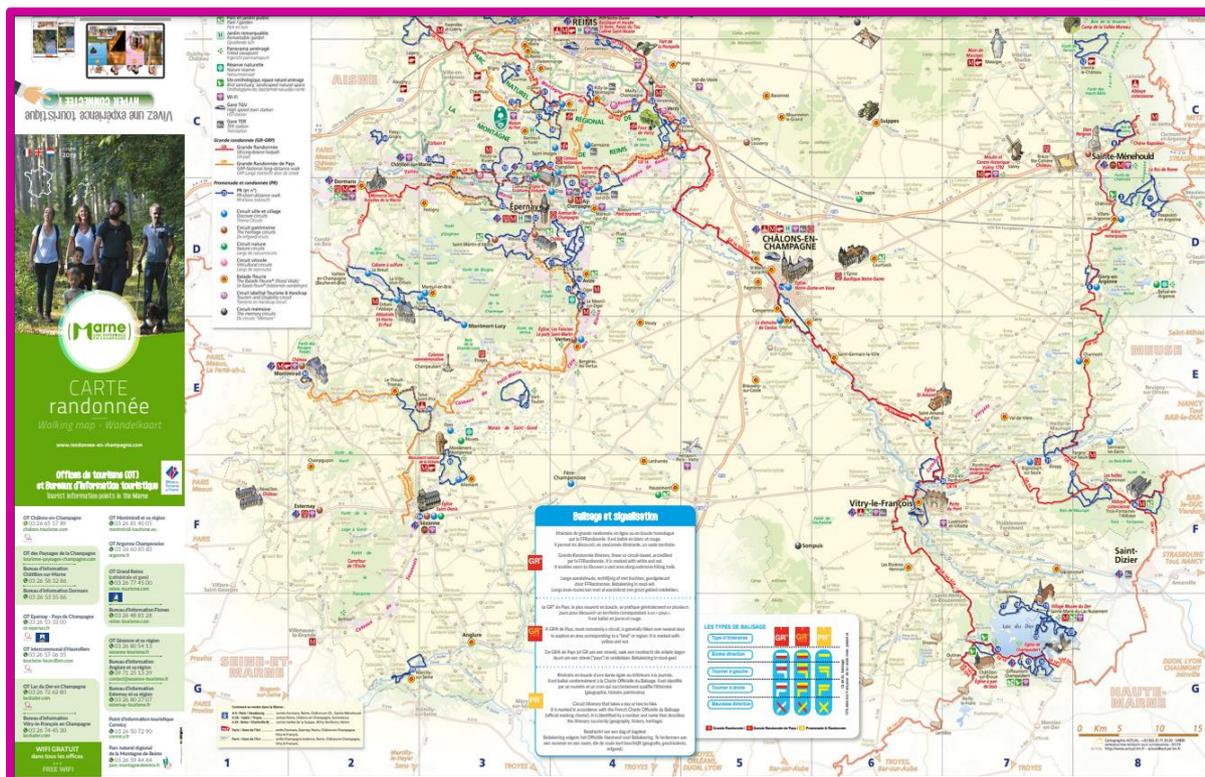


Schéma des itinéraires de randonnées pédestres, de la « Marna, une expérience en Champagne » (2022) – Annexe 14

- **GR 14 - Sentier des Ardennes** : reliant Paris à la frontière Belge, il permet au randonneur de découvrir le Grand Est français en passant par les terroirs de la Brie, le vignoble de Champagne et la forêt de l'Argonne).
- **GR 654 - Chemin de Saint-Jacques de Compostelle** : inscrit dans le patrimoine mondial de l'UNESCO, il permet de découvrir 6 monuments historiques. Il est l'une des 4 voies allant jusqu'à Saint Jacques-de-Compostelle. L'itinéraire est jalonné de sites prestigieux classés au patrimoine

mondial de l'UNESCO la collégiale Notre-Dame-en-Vaux sur la traversée de Châlons-en-Champagne.

- **GR 145 - Via Francigena** est l'itinéraire emblématique de la grande itinérance, reconnu comme Grand itinéraire Culture par le Conseil de l'Europe. Il relie Calais à la frontière Suisse. C'est un itinéraire historique médiéval permettant aux pèlerins de se rendre à Rome depuis Canterbury en passant par Reims.

Le territoire bénéficie de nombreux itinéraires de randonnées, particulièrement le long des points d'eaux, et des sentiers. Ces itinéraires pédestres contribuent au tourisme de mémoire car ils sont associés aux éléments historiques ou naturels physiques du territoire. Leur existence peut donc être associée à une forte présence de sites / monuments historiques de grande guerre, de l'époque gallo-romaine etc.

| Randonnées - itinéraires pédestres                              |  |           |
|---|--|-----------|
| La Boucle des Vallées de la Somme et de la Soude                | Châlons-en-Champagne / Vatry             | 105,21 km |
| Les Marais de St-Gond   | Châlons-en-Champagne                     | 133,77 km |
| A la découverte de la Dame Blanche (la Craie)                   | Châlons-en-Champagne / Vitry-le-François | 39 km     |
| La Boucle des Temples   | Châlons-en-Champagne / Mourmelon         | 96,62 km  |
| La Plaine Champenoise   | Châlons-en-Champagne                     | 82,85 km  |
| Châlons-en-Champagne et ses environs                            | Châlons-en-Champagne                     | 52,2 km   |
| Sur les pas de Ceux de 14, d'après le récit de Maurice Genevoix | Châlons-en-Champagne / Suippes           | 335,75 km |

Dans la région de Suippes, Notre Dame des Champs est un circuit composé de 7 points d'arrêt pour la découverte de Sainte-Marie-à-Py (plusieurs Blockhaus). Le circuit sur les Pas de Ceux de 14-18 est une longue randonnée suivie d'explications historiques.

Ou encore dans l'Agglomération Châlonnaise, une balade à vélo d'une heure et demie « sur les traces de Cabu » soutenue par la Duduchothèque, proposée deux fois par mois, qui se présente comme la progression d'une dizaine d'arrêts représentant sensiblement les lieux inspirant les œuvres de Cabu.

***Il y a par ailleurs une limite associée aux itinéraires pédestres : la communication est limitée sur les offres existantes avec un manque de signalétiques évident à ce niveau.***

■ **Le géocaching** repose sur un concept de chasse aux trésors : c'est une activité de loisir qui combine l'exploration en plein air, la technologie GPS (Global Positioning System) et la chasse au trésor moderne.

Les participants, appelés géocacheurs, utilisent des dispositifs GPS ou des applications mobiles pour rechercher des caches dissimulées dans divers endroits à travers le monde.

Chaque cache contient généralement un contenant un journal de bord où les géocacheurs peuvent inscrire leur nom et la date de leur découverte. Certaines caches peuvent également contenir des petits objets échangeables.

C'est une autre manière de mettre en avant le patrimoine existant sur le territoire car le géocaching est étroitement lié au tourisme vert en raison de sa nature axée sur l'exploration en plein air, la découverte de la nature et la promotion de son patrimoine et son Petit Patrimoine, mais aussi que son principe impose le respect de l'environnement.

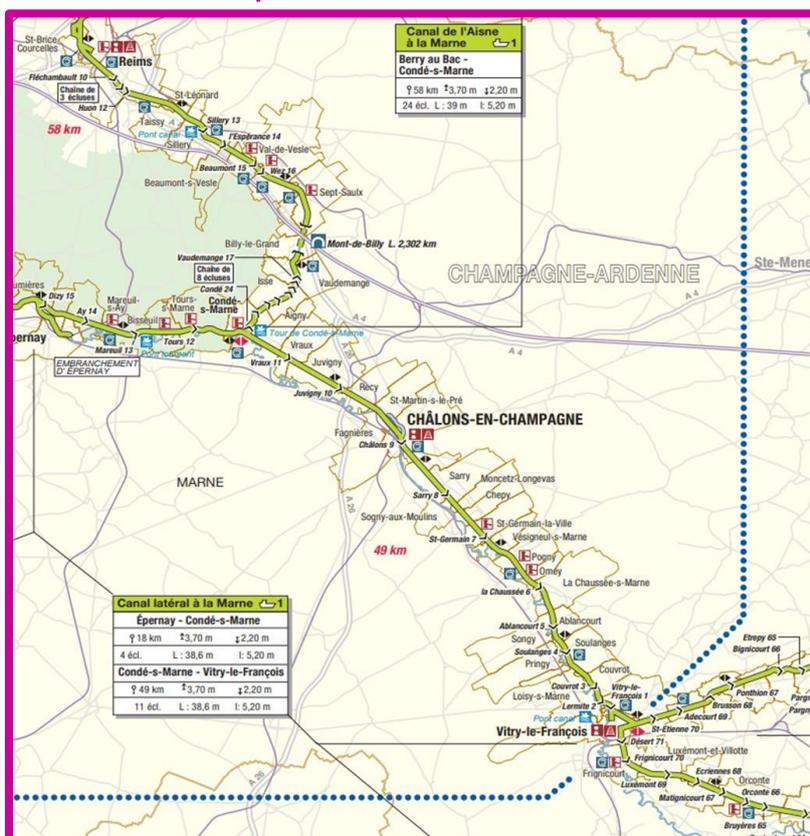
Dans le Pays de Châlons, environ 2 500 caches sont posées dans l'Agglomération de Châlons et sont répertoriées sur le Site Géocaching dont 73 à Châlons-en-Champagne.

Il existe par ailleurs une journée internationale du Géocaching, le 19 août, susceptible d'augmenter l'influence des visiteurs à la recherche des lieux synonymes de patrimoine.

Ainsi différents événements répertoriés sur le site de Géocaching invitent les visiteurs (vétérans et novices) à des temps conviviaux autour de pique-niques, chasses aux trésors communes.

## ► Le tourisme nautique

### ■ Les relais nautiques et haltes fluviales



Un relais nautique est un lieu d'accueil et de services destiné aux plaisanciers, aux navigateurs ou aux personnes pratiquant des activités nautiques. Il peut être situé sur un plan d'eau intérieur, comme un lac, une rivière ou un canal, voire sur une côte maritime. Les relais nautiques offrent généralement des installations plus complètes et variées, telles que des quais d'amarrage, des stations de carburant, des équipements de sécurité, des sanitaires, des douches, des commerces, des restaurants et parfois des hébergements. Ils proposent souvent une gamme étendue de services pour faciliter les escales et les activités liées à la navigation de plaisance ou aux sports nautiques.

Extrait du schéma des haltes fluviales de la Marne (2018)

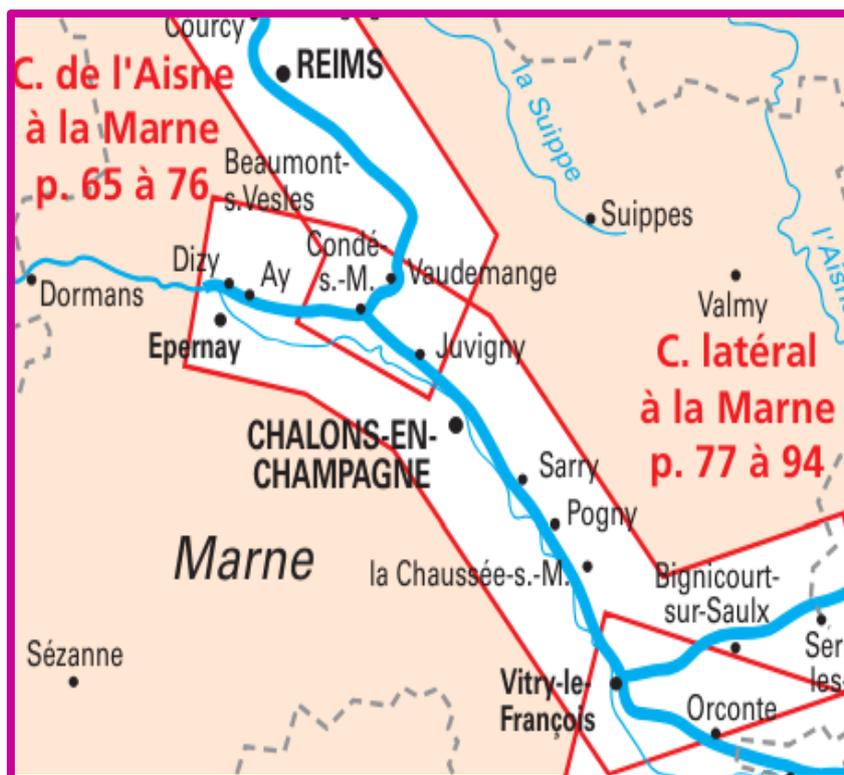
L'offre se concentre essentiellement le long de la Marne. Mis en service en 1846, le canal latéral à la Marne relie les canaux de la Marne au Rhin et de la Marne à la Saône à la Marne canalisée, soit une longueur de 67 km de Dizy à Vitry-le-François représentant un temps de parcours de 2 jours minimum agrémenté du passage de 15 écluses. Le trafic de bateaux de plaisance est relativement constant (environ 1 000 passages de bateaux de l'écluse de Châlons-en-Champagne en 2013) avec un pic de fréquentation de juin à septembre. Deux ports desservent le Pays : Condé-sur-Marne et Châlons-en-Champagne.

Le territoire bénéficie de deux relais nautiques : le premier est situé à Châlons en Champagne de 16 places d'amarrage pour des bateaux d'une quinzaine de mètres au maximum et de 50 m de quai pour les bateaux plus longs : situé au centre-ville de Châlons-en-Champagne, le relais accueille au cœur du grand Jard.

■ **Le relais nautique de l'Anse du Jard de Châlons-en-Champagne** offre un nombre de services tels que l'accès à l'eau, l'électricité, toilettes et douches. Wifi gratuit, buanderie avec machine à laver et sèche-linge, station de récupération des eaux usées et bacs de tri des déchets sur place.

■ **Le relais nautique de Pogy** comprend une aire de vidange et un raccordement pour l'eau avec robinet, profite également d'une aire de pique-nique et des toilettes extérieures au fond de la cour de la mairie. Un arboretum et un boulodrome existent le long de la rue gauche de la Marne.

Le territoire dispose également d'une **halte fluviale à Condé-sur-Marne** située à la rencontre entre la Marne, le canal de l'Aisne à la Marne et le canal latéral à la Marne, la halte de Condé-sur-Marne, est une porte d'entrée sur le territoire de la CAC. Avec ses 14 places d'amarrage pour des bateaux de 13 mètres, elle offre aux plaisanciers en escale un accès individualisé à l'eau et l'électricité. Le relais nautique propose plusieurs services : eau, électricité, des bacs pour trier les déchets, et un espace pique-nique avec un barbecue. La halte fluviale bénéficie également de la proximité des producteurs de champagne locaux, des commerces du village.



Extrait de la carte des itinéraires de navigation des haltes fluviales et relais nautiques (carte Fluvia carte n° 8).

**Pour information :**

***La principale différence entre un relais nautique et une halte fluviale réside dans l'étendue et dans la variété des installations et des services proposés, comme des pontons d'amarrage, de l'eau potable, l'électricité et des sanitaires.***

***Elles peuvent également offrir des services supplémentaires tels que des connexions Wi-Fi, des commerces de proximité ou des aires de pique-nique, mais elles n'offrent généralement pas autant de commodités qu'un relais nautique.***

***Le relais nautique offre généralement un large éventail de services et de commodités pour les plaisanciers et les amateurs de sports nautiques, tandis que la halte fluviale fournit principalement des installations de base pour les bateaux en escale le long d'un cours d'eau navigable.***

***En 2022, le relais nautique de l'Anse du Jard de Châlons-en-Champagne et la halte fluviale de Condé-sur-Marne ont recensé 260 bateaux dans l'année.***

L'appellation « **Pavillon Bleu** » est un label environnemental européen décerné chaque année à des plages, des ports de plaisance qui remplissent des critères stricts en matière de qualité environnementale et de gestion durable du littoral.

Il vise à encourager les collectivités locales, les responsables de plages et les gestionnaires de ports de plaisance à améliorer leurs pratiques pour préserver l'environnement littoral. Mettant à l'honneur le tourisme durable, ce label est un atout car il tend à attirer les touristes. Cependant, dans le Pays de Châlons, les phénomènes de sécheresse des cours d'eau empêchent le départ des bateaux et la diminution de la qualité des eaux, ont participé à la perte récente de l'appellation Pavillon Bleu.



Représentation du label « Pavillon Bleu »

*Le relais nautique de l'Anse du Jard de Châlons-en-Champagne garde le label du Pavillon Bleu, qui devient le dernier Port de la Marne labellisé en 2023.*

## **2.5 Les grands équipements**

En termes de répartition des équipements, c'est essentiellement dans la communauté d'agglomération que se situent les plus grandes structures.

*Quelques équipements permettant les rassemblements et les évènements récurrents, de manière annuelle (les plus grands ci-dessous)*

***AU NIVEAU DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION  
DE CHALONS-EN-CHAMPAGNE***





Photographie du Capitole de l'extérieur et de l'une des salles à l'intérieur (2019). Source : S-PASS TSE (Théâtres-Spectacles-Evénements)

■ **Le Capitole** : le parc des expositions et de salles de spectacles est classé Art et Essai, est situé à Châlons-en-Champagne. C'est une infrastructure polyvalente qui est capable d'accueillir 50 à 3 000 personnes et qui peut proposer divers événements tels que des expositions, des salons, des concerts, des spectacles, des conférences et d'autres manifestations culturelles. La Foire de Châlons se tient chaque année au sein de la structure.

En tant que salle de spectacles, le Capitole propose une programmation variée qui couvre différents genres artistiques tels que le théâtre, la danse, la musique, les comédies musicales, les spectacles pour enfants et d'autres formes de représentations scéniques. Il met également en avant des spectacles classés « Art et Essai », qui sont généralement des productions artistiques indépendantes, expérimentales ou ayant une valeur culturelle particulière.

Le Capitole est équipé d'une scène, d'un système de sonorisation et d'éclairage professionnels, ainsi que d'une capacité d'accueil adaptée au type d'événement organisé. Il offre des espaces d'exposition modulables et des infrastructures adaptées aux besoins des exposants et des visiteurs. En tant que lieu culturel important de la région, le Capitole contribue à la vie artistique et événementielle de Châlons-en-Champagne en offrant une plateforme aux artistes locaux, nationaux et internationaux, ainsi qu'en attirant un public diversifié.

***Le Capitole est un équipement qui participe grandement aux activités touristiques au niveau de la CAC : le parc des expositions accueille chaque année divers spectacles d'humour répartis tout le long de l'année.***

■ **La Comète** : est un lieu culturel situé à Châlons-en-Champagne, un espace dédié aux arts et à la culture, offrant une programmation variée comprenant des spectacles vivants, des concerts, des expositions, des projections de films, des conférences et d'autres événements artistiques. La Comète abrite une salle de spectacle moderne et polyvalente, équipée pour accueillir des représentations théâtrales, des concerts de musique, des spectacles de danse et d'autres performances scéniques. La programmation couvre différents genres et styles artistiques, allant du théâtre contemporain à la musique classique, en passant par la danse contemporaine, le cirque et bien d'autres formes d'expression artistique. En plus de la salle de spectacle, La Comète peut également comporter des espaces d'exposition où sont présentées des œuvres d'art visuel, des installations et des expositions temporaires.

***Le but de La Comète est de favoriser l'accès à la culture, de promouvoir les arts et d'encourager la création artistique locale et internationale. Il offre également des activités éducatives et des ateliers pour les enfants, les jeunes et les adultes afin de favoriser la participation du public et l'engagement avec les arts.***

■ **Le Pôle National des Arts du Cirque** : est un lieu dédié au développement, à la création et à la diffusion des arts du cirque. Il a pour mission de soutenir les artistes et les compagnies circassiennes,

de promouvoir les formes contemporaines du cirque et d'encourager l'émergence de nouvelles pratiques artistiques.

En plus de sa mission de soutien à la création, le Pôle National des Arts du Cirque propose également une programmation ouverte au public : des spectacles de cirque contemporain, des résidences artistiques ouvertes, des présentations d'étapes de travail, des ateliers de pratiques circassiennes et d'autres événements liés aux arts du cirque.

***Le Pôle National des Arts du Cirque à Châlons-en-Champagne joue un rôle important dans la promotion et le développement des arts du cirque en France. Il contribue à la reconnaissance et à la valorisation de cet art, ainsi qu'à la formation des artistes circassiens et à la sensibilisation du public aux formes contemporaines du cirque.***

***AU NIVEAU DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES  
DE LA MOIVRE A LA COOLE***



L'intercommunalité ne dispose pas de grandes structures permettant de gros rassemblement mais elle est plutôt encline à répondre à une demande de « petits rassemblements » pour des événements de niveau local. Ainsi, ses équipements seront essentiellement les salles des fêtes communales.

CCMC



Photo de la salle polyvalente Robert Chaboudé – commune de Courtisols



Photo de la salle polyvalente de la commune de Pogny. Source : Google Map le 05/06/24



Photo d'une salle d'accueil de groupes du château de Vitry-la-Ville. Source : <https://www.chateauvitrylaville.com/>



Photo du château de Mairy-sur-Marne. Source : <https://www.chateaudemairy.com/>

***AU NIVEAU DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES  
DE LA REGION DE SUIPPES***



Autant que pour la CCMC, les rassemblements seront essentiellement réalisés dans les salles des fêtes communales. A l'exception que la CCRS bénéficie du Centre culturel de Suippes.

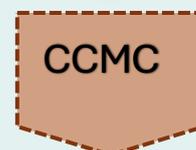
CCRS

La structure permet d'accueillir essentiellement des petits groupes pour des réunions professionnelles mais aussi des spectacles tels que ceux organisés pour les enfants quelquefois par an.

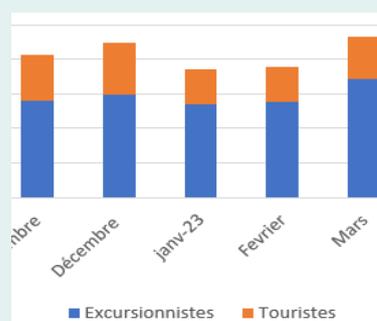


Photographie du Centre culturel et associatif Jean Huguin. Source : site Internet de la ville de Suippes

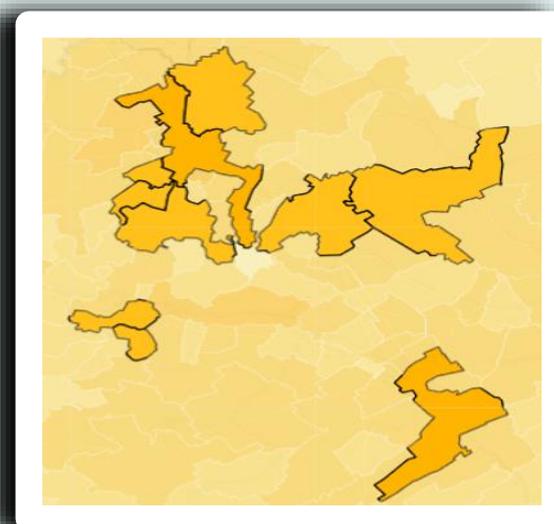
# LES MODALITES D'ACCUEIL



| Type d'hébergements |
|---------------------|
| Appartements        |
| Auberge de Jeunesse |
| Chambre d'Hôtes     |
| Gîtes               |
| Hôtels              |
| Meublés (R'BNB)     |



| Type de restauration / magasin alimentaire |
|--|
| Restauration classique                     |
| Restauration rapide                        |
| Café / bar                                 |
| Boulangerie                                |
| Distributeur de pizzas                     |
| Supérette                                  |
| Hypermarché / supermarché                  |





### **3. LES MODALITES D'ACCUEIL**

Au cœur des modalités d'accueil d'un territoire en lien avec le tourisme, plusieurs éléments se conjuguent pour établir une offre satisfaisante et adaptée aux particularités des territoires. Le positionnement stratégique des infrastructures de mobilité joue un rôle crucial dans l'accessibilité des attractions touristiques. Des réseaux de transport bien articulés et une signalisation adéquate facilitent les déplacements, permettant aux visiteurs de naviguer aisément à travers le territoire.

#### **3.1 Positionnement des infrastructures de mobilité**

Le Pays de Châlons présente un maillage d'accessibilités satisfaisant malgré son caractère. Ce maillage tend à s'adapter aux nouvelles méthodes de déplacement soucieux des déplacements « verts ».

##### **► Une hégémonie des déplacements en voiture individuelle persistante**

Parmi ce maillage, la voiture est toujours le mode de déplacement préféré. Le territoire, relativement bien connecté, offre une bonne accessibilité touristique, particulièrement pour les résidents souhaitant explorer les sites touristiques du pays.

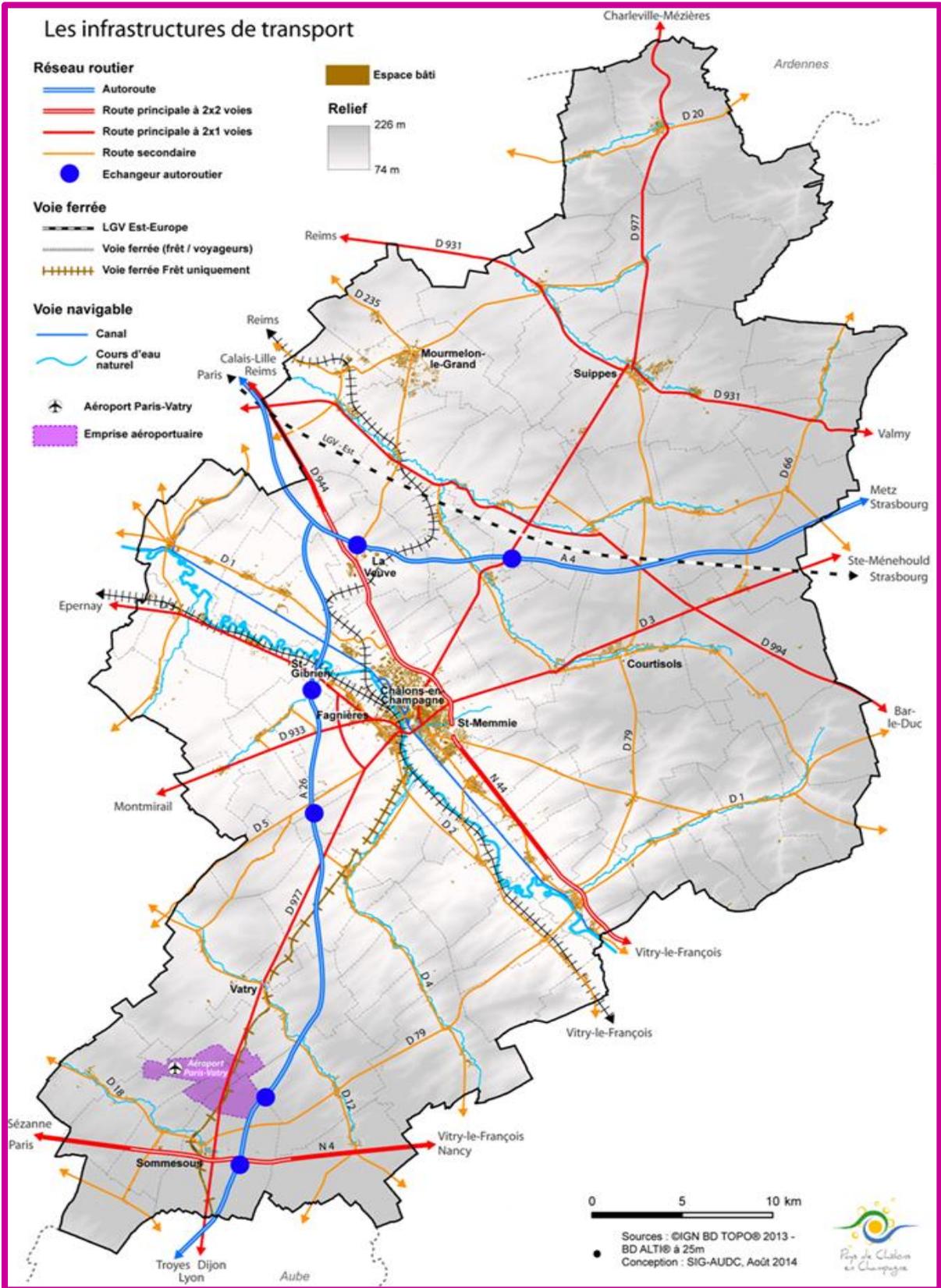
Un maillage d'autoroutes et de départementales, notamment offre des possibilités de déplacements aisés, n'identifiant pas de problématique à ce niveau. Concernant les déplacements bus, le territoire n'est pas uniformément équipé : certaines zones proposent un service régulier dont l'essentiel est ciblé sur la CAC, d'autres dont les zones grises obligent les visiteurs à l'utilisation de la voiture ou bien aux transports à la demande. Les 3 EPCI ne sont pas desservis par les mêmes opérateurs. La question de compatibilité des modes de déplacements aux besoins du territoire notamment pour la création de circuits futurs se pose.

Le tourisme durable et l'utilisation de la voiture tant au niveau des visiteurs nationaux qu'étrangers qui viennent sur le territoire et la possibilité de transitionner sur d'autres modes plus écologiques, sera à travailler pour répondre aux enjeux sur le territoire.

A la fois cause et conséquence du manque d'alternatives en matière de transports en commun, la CCMC est caractérisée par une très forte dépendance à la voiture individuelle. En 2019, 96 % des ménages de la CCMC étaient équipés d'au moins une voiture. Sur ces 3 675 ménages équipés, 6 sur 10 possédaient deux voitures ou plus.

À titre de comparaison, le taux d'équipement pour la CCRS est de 90 % et seuls 45 % des ménages possèdent deux voitures ou plus ; quant à celui de Châlons-agglo, il est de 83,4 %, avec seulement 33 % des ménages possédant deux voitures ou plus. (Etude de CCMC de l'AUDC).





Cartographie des équipements de mobilité du Pays de Châlons. Sources : GIGN 2013, conception par l'AUDC 2014

***AU NIVEAU DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION  
DE CHALONS-EN-CHAMPAGNE***



► **Un territoire bien desservi par les grands axes régionaux : des flux pendulaires**



Outre ces grands axes, le territoire est traversé par la Route Départementale (RD) 977 à l'ouest du territoire, la RD 3 au nord-est ainsi que la RD 994 à l'est, ce qui assure un bon maillage par la route.

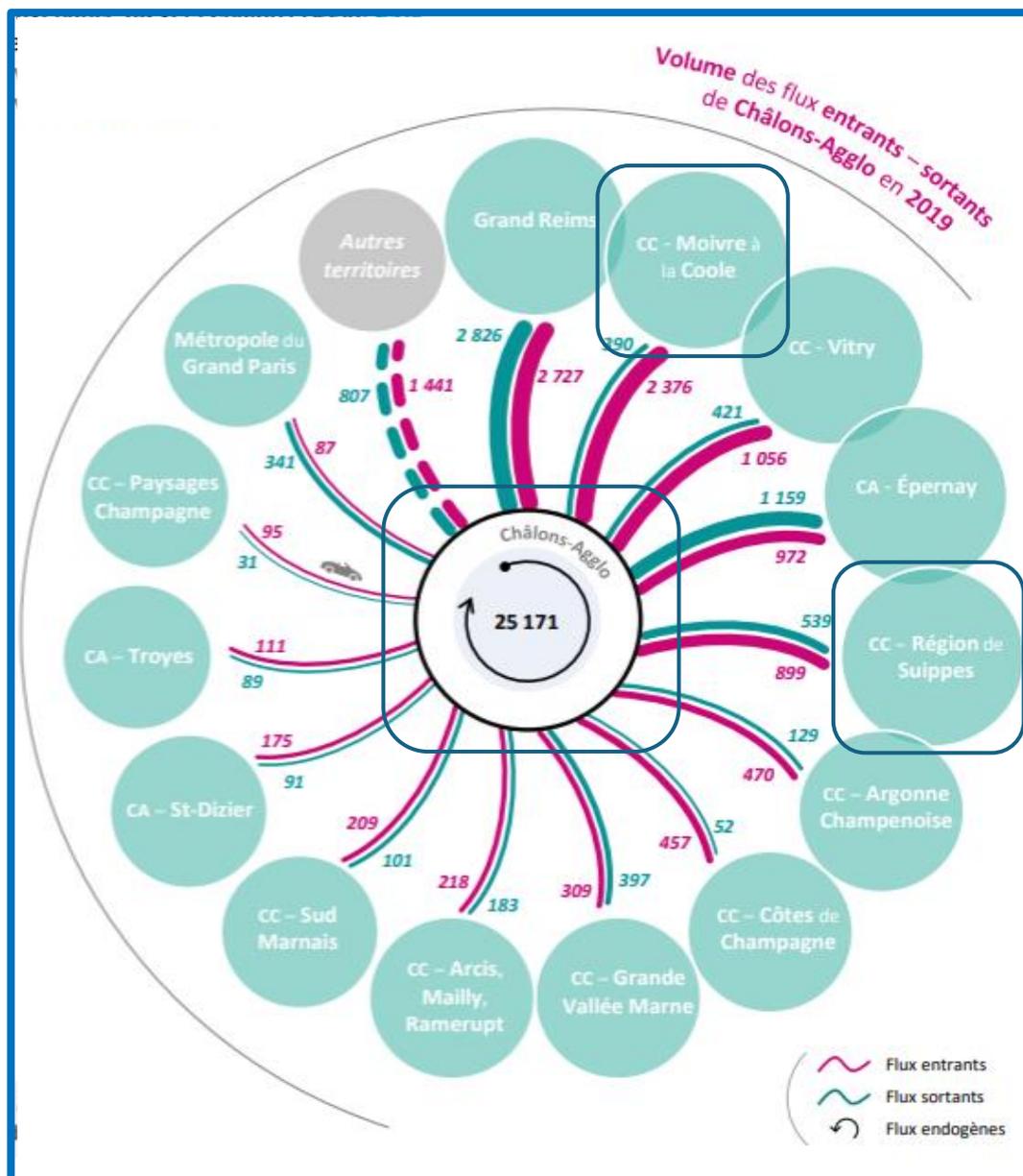


Schéma présentant l'importance des flux de mobilité des actifs liés au travail entre Châlons Agglo et les autres intercommunalités de proximité. Source : issu du diagnostic thématique n° 3 Transports et Déplacements atelier 1

Le Pays de Châlons profite de 4 gares de péages : La Veuve sortie 24 ; Compertrix ; Saint-Gibrien ; Saint-Etienne-au-Temple. D'après l'étude menée par Châlons-Agglomération en février 2023 : qu'il s'agisse d'axes d'autoroutes, nationaux ou départementaux, le transit prend toutes les formes : du plus rapide au « slowtourisme » qui va s'attarder sur différents attraits du parcours. Le pôle de Châlons-Agglomération est incontournable (mais trop souvent contourné). La Ville de Reims, touristiquement plus dynamique, aura tendance à concentrer plus de visiteurs, qui profiteront plus souvent d'haltes temporaires dans le Pays de Châlons. L'itinérance motorisée en véhicule habitable pourrait être plus attentive aux conditions d'accueil pour se reposer une nuit ou plus.



***AU NIVEAU DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES  
DE LA MOIVRE A LA COOLE***



### Les principaux flux entrants-sortants de la Moivre à la Coole en 2018

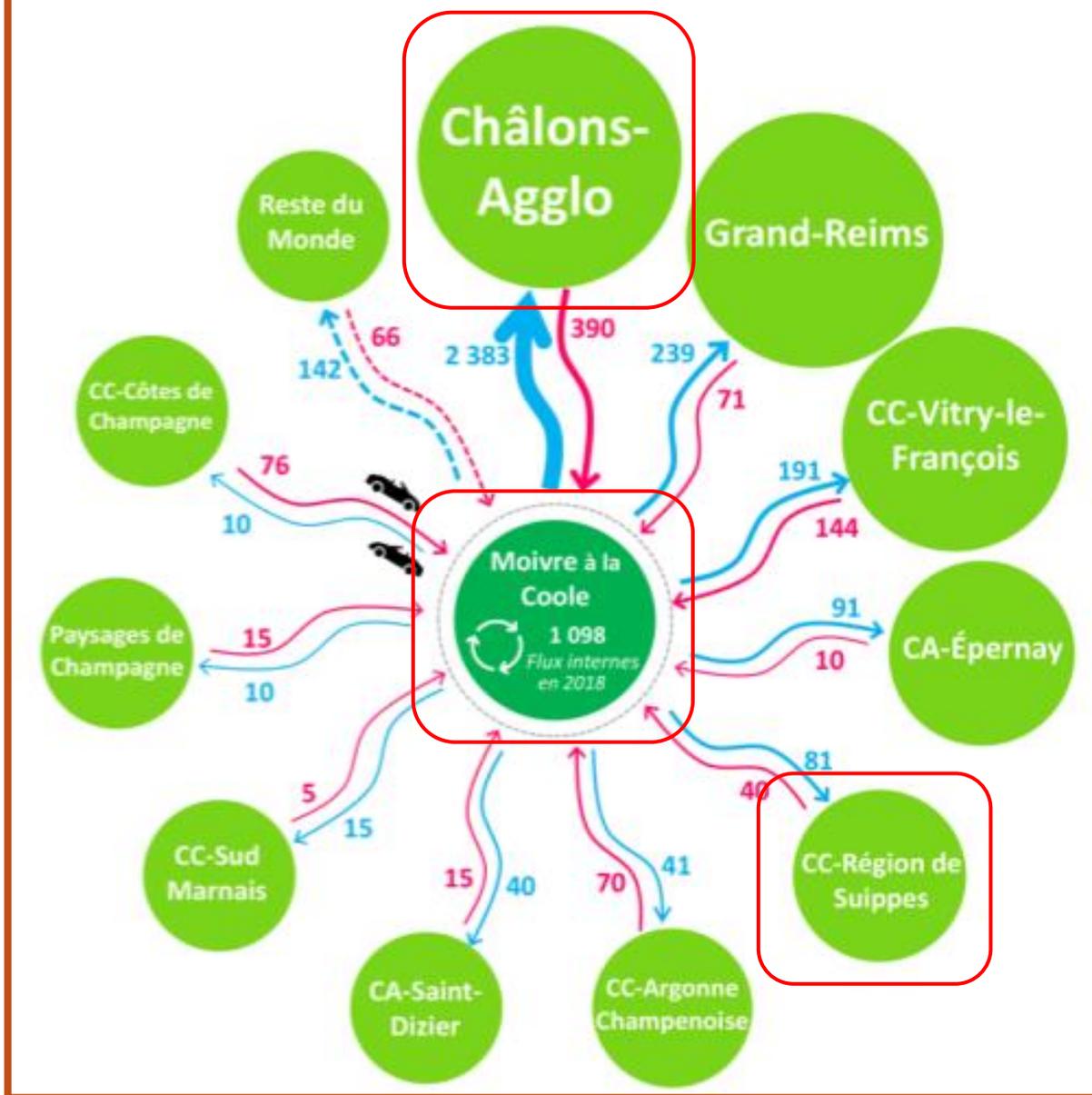


Schéma présentant l'importance des flux de mobilité des actifs entre la Moivre à la Coole et les autres intercommunalités de proximité. Source : issu de l'atelier 8 (2021) : activités et fonctionnement économique du PLUi de la Moivre à la Coole

Du fait de sa « position carrefour », la CCMC bénéficie d'une bonne accessibilité, notamment via une connexion aux principaux axes routiers du Grand Est. L'autoroute A26 est ainsi facilement accessible à l'ouest du territoire, la route nationale 44 traverse le territoire de nord en sud le long de la Vallée de la Marne, et l'autoroute A4 qui permet de rejoindre l'Est de la France est située à proximité de la vallée de la Vesle.



***AU NIVEAU DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES  
DE LA REGION DE SUIPPES***



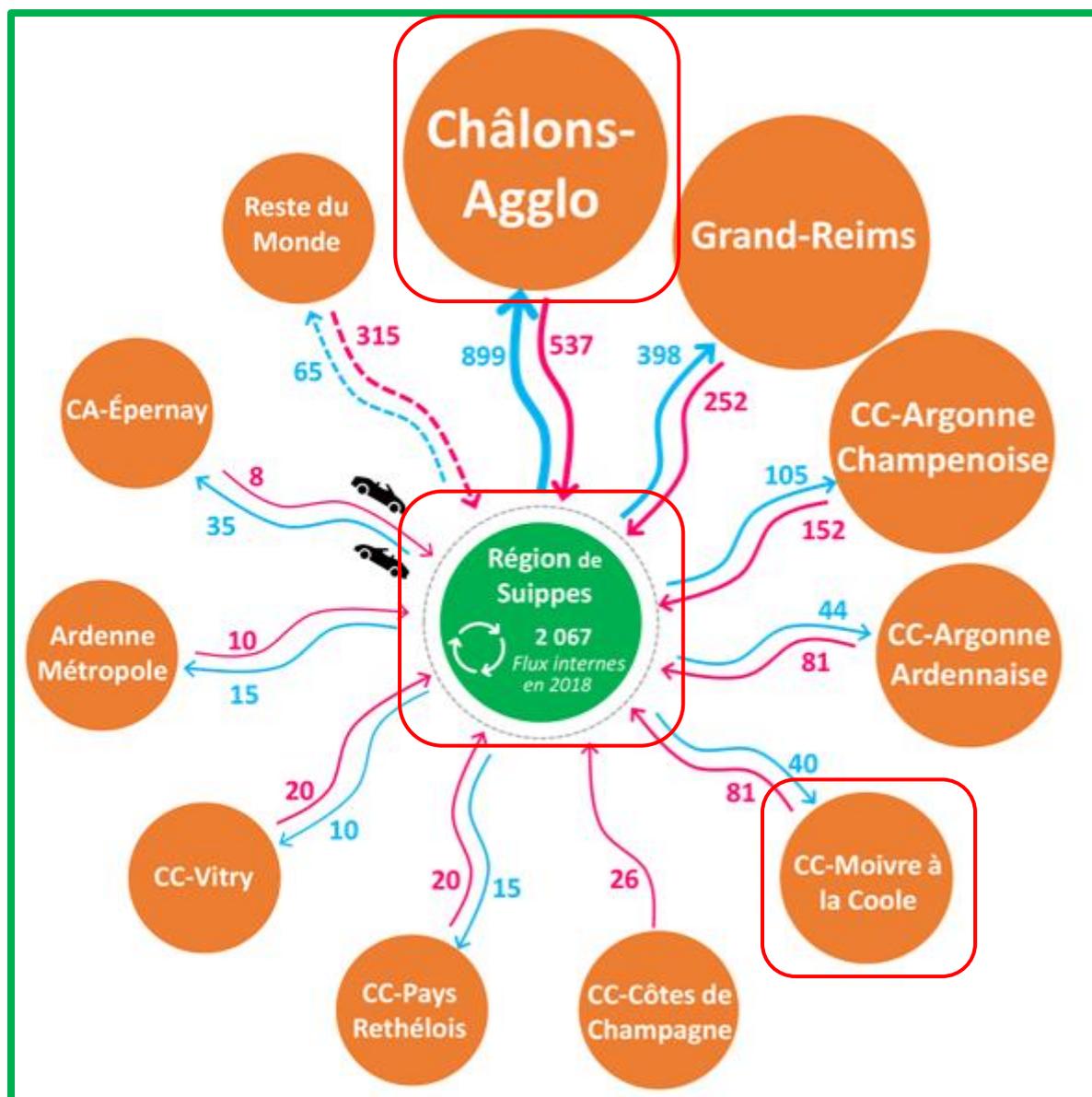


Schéma présentant l'importance des flux de mobilité des actifs entre la Région de Suippes et les autres intercommunalités de proximité (2018).  
Source : issu du Diagnostic Mobilité de la Région de Suippes

**Remarque générale :** en termes de préférences de mobilité des visiteurs : entre choix et contrainte. Le territoire n'est pas suffisamment relié pour relayer la voiture à un autre mode de déplacement.

► **Une volonté d'accès au covoiturage : un bilan mitigé**

Le covoiturage offre un moyen efficace de réduire le nombre de véhicules sur les routes, ce qui contribue à atténuer les problèmes de congestion et à diminuer l'empreinte carbone. En effet, 80% des automobilistes roulent seuls multipliant d'autant l'empreinte carbone au lieu de la diviser. En partageant un trajet avec d'autres passagers, le covoiturage permet non seulement des économies financières pour les participants, mais favorise également le développement de liens sociaux et de communautés locales, ce qui répond à une mobilité durable et inclusive adaptée aux enjeux actuels.



***A L'ECHELLE PAYS***



Cependant si en secteur urbain le covoiturage est largement infusé, en secteur rural les entreprises d'autopartages rencontrent des difficultés à perdurer dans le territoire en raison d'équipement insuffisant ou du manque d'habitude de la population riveraine à ce moyen de transport.

► **Les flux de déplacements des actifs**

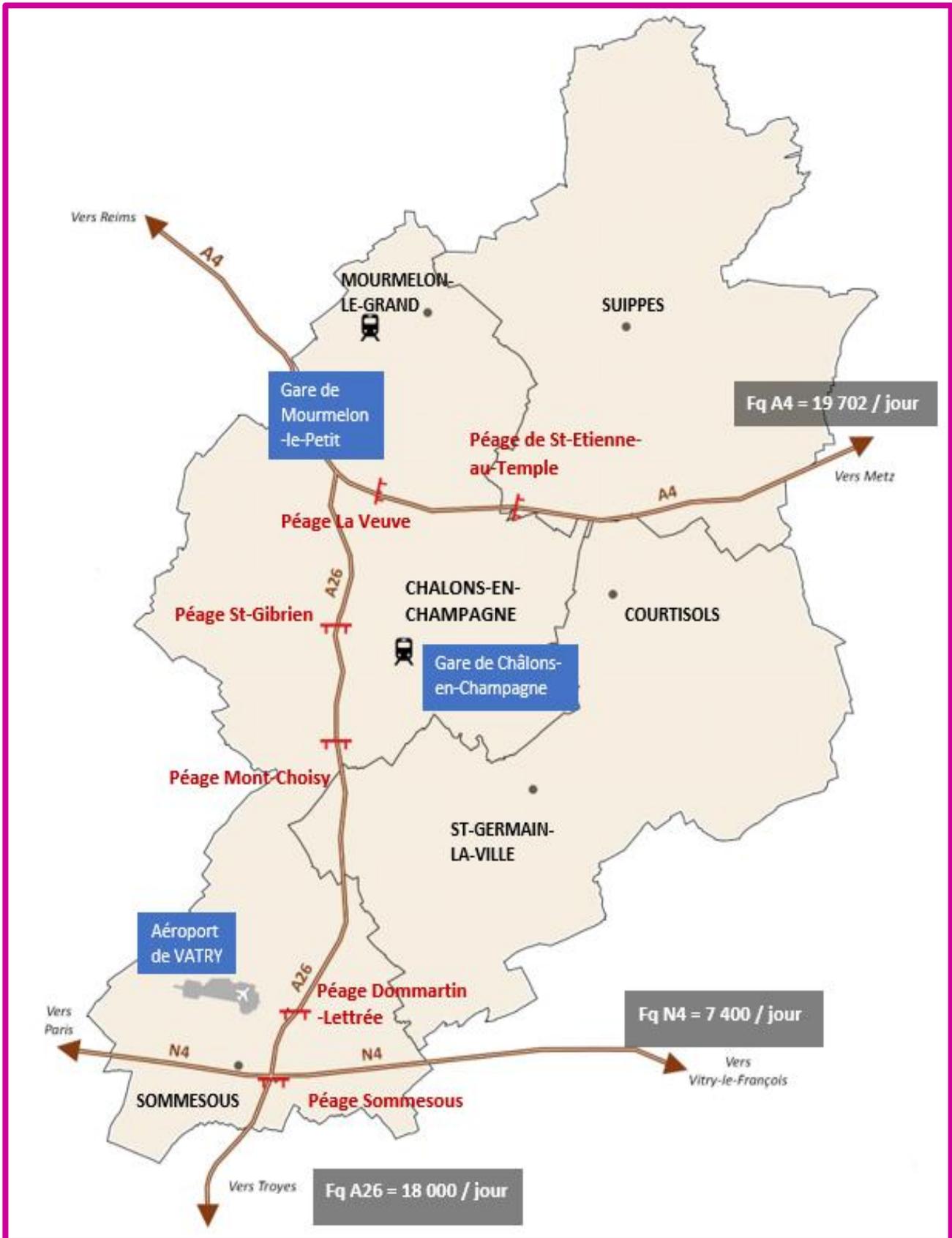
**On constate qu'il y a autant de déplacements qui réalisent des allers-retours Reims-Châlons que Châlons-Reims.**

Les flux de personnes actifs sont importants pour un territoire rural, mais qui par sa position stratégique entre Paris et Vitry-le-François, la ville de Châlons-en-Champagne, métropole du Pays, se présente comme un point de passage obligé, une halte idéalement offerte aux flux de visiteurs.

Les motivations de déplacements des visiteurs du Pays de Châlons sont associées aux activités de loisirs et celles relatives aux vacances (les vacances se définissant par des voyages pour motifs personnels d'au moins quatre nuitées et de moins d'un an), mais aussi de visites personnelles à des parents et amis, ou autres motifs personnels (santé, pèlerinages, manifestations sportives, voyages scolaires, etc.).



Des motifs professionnels sont également observés en termes de tourisme d'entreprise, de missions ou réunions diverses de courtes durées sur le Pays.



Carte de l'équipement mobilité : A4, A26, N4 , gares, aéroport de Vatry (AUDC 2023) issue des données de la DIR-EST, SANEF, le Conseil Départemental de la Marne (AUDC 2023)

► **Le maillage du transport de l'automobile**

**Autoroutes** : entretenues par la **SANEF** - Société des Autoroutes du Nord et de l'Est de la France - est une société concessionnaire autoroutière en France. Son intérêt principal dans les flux routiers réside dans la gestion, l'exploitation et la maintenance des autoroutes pour lesquelles elle détient des concessions.

Le Pays de Châlons est relié par deux autoroutes, la A4 et la A26. **Selon les données chiffrées recensées par data.gouv du Ministère de la Transition Ecologique, les autoroutes du Pays de Châlons sont les suivantes :**

| Autoroutes du Pays                             |  | Péages des autoroutes du Pays |                             |
|--|--|-------------------------------|-----------------------------|
| Autoroute A4                                   | Autoroute A26  | A4                            | A26                         |
| Reliant Paris à Strasbourg et traverse le Pays | Dite l'autoroute des Anglais et reliant Calais à Reims | Péage Saint-Etienne-au-Temple | Péage Mont-Choisy (n° 18)   |
| TMJA : environ 20 000 véhicules par jour       | TMJA : environ 18 000 véhicules par jour               | Péage La Veuve                | Péage Saint-Gibrien (n° 17) |
|  |  | Péage Dommartin-Lettrée       |                             |
|  |  | Péage Sommesous               |                             |

**Le Pays de Châlons bénéficie de 6 péages qui permettent de sortir de l'autoroute pour entrer dans les rouages des communes, ou bien d'échangeurs vers d'autres autoroutes. La SANEF prévoit des aires de repos sur des aires plus petites et isolées dotées de sanitaires, de tables de pique-nique et d'espaces de stationnement éparés pour les véhicules légers et les poids lourds, mais aussi des aires d'autoroutes sur la A4 et A26 telles que :**

|   |  |
|---|--|
| <p>- Reims -</p> <ul style="list-style-type: none"> <li> km 150 - Aire de L'Espérance</li> <li> km 159 - <b>Aire de Reims Champagne Sud</b></li> <li> km 185 - Aire de Mont de Charme</li> <li> km 205 - <b>Aire de Valmy Orbeval</b></li> <li> km 218 - Aire de La Fontaine d'Olive Sud</li> <li> km 232 - Aire de Rarécourt</li> <li> km 244 - Aire de La Rouge Haie</li> <li> km 261 - <b>Aire de Verdun Saint Nicolas Sud</b></li> <li> km 275 - Aire de L'Epinotte</li> <li> km 290 - Aire de Bois de Labry</li> <li> km 304 - <b>Aire de Metz Saint-Privat</b></li> </ul> <p>- Autoroute A4 - Reims -</p> <ul style="list-style-type: none"> <li> km 309 - Aire de La Garenne</li> <li> km 336 - <b>Aire de Sommesous</b></li> <li> km 347 - Aire de Champ du Carreau</li> <li> km 372 - Aire de Charmont-sous-Barbuise</li> </ul> | <p>- Autoroute A4 - Reims -</p> <ul style="list-style-type: none"> <li> km 249 - Aire de Loire</li> <li> km 239 - <b>Aire de Champ Roland</b></li> <li> km 219 - Aire des Pèlerins</li> <li> km 199 - Aire de Le Broyon</li> <li> km 179 - <b>Aire de Urvillers</b></li> <li> km 160 - Aire de La Haute Bruyère</li> <li> km 140 - Aire du Plateau</li> <li> km 122 - <b>Aire de Rumaucourt</b></li> <li> km 111 - Aire des Bonnettes</li> <li> km 100 - Aire de La Cressonnière</li> <li> km 90 - <b>Aire d'Angres</b></li> <li> km 67 - Aire de La Grande Bucaille</li> <li> km 55 - <b>Aire de Saint-Hilaire-Cottes</b></li> <li> km 47 - Aire de Villefleur</li> <li> km 13 - Aire de Nortkerque</li> </ul> |
|---|--|

Extraction du site de la Sanef – Liste des aires d'autoroutes

Les aires de services d'autoroutes contribuent de manière significative au secteur du tourisme en facilitant les déplacements, en promouvant la découverte de nouveaux lieux par la présence de signalétiques qui rappelle aux automobilistes l'existence de lieux touristiques et en offrant des services et des expériences qui améliorent la qualité du voyage pour les touristes en mobilité. Elles facilitent l'accès aux destinations touristiques, elles promeuvent l'attractivité locale, sensibilisent sur la culture locale et constituent une ressource importante pour les visiteurs qui peuvent bénéficier de services essentiels largement diffusés dans toutes les aires d'autoroutes.

A l'image de l'aire de Sommesous au Sud de la A 26 dans le Pays, une aire de services peut proposer divers services tels que :

- Stations d'essence,
- Bornes de recharge électrique,
- Sanitaires,
- Parkings pour repos séparé pour véhicule léger, les bus et les poids-lourds,
- Restauration, etc.
- Une station de vidange pour camping-car,
- Un poste de gonflage de pneus,
- Des boutiques,
- Du Wifi,
- Un coin bébé,
- Des cabines de douche.

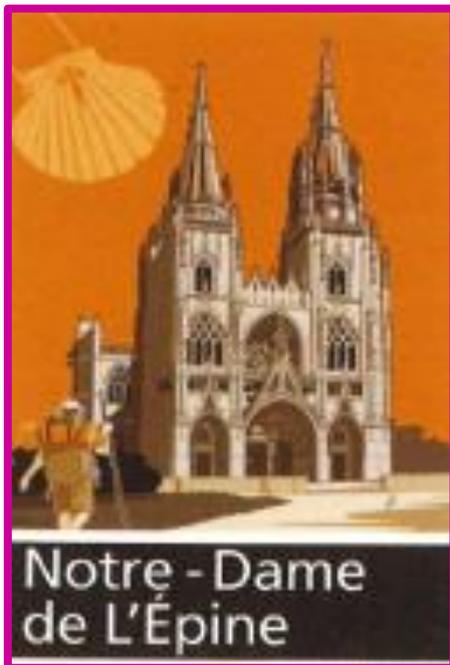
► **Quatre grandes départementales : Conseil Départemental de la Marne**

Le Pays de Châlons profite de 4 artères départementales : **D933, D3, D87 et D977.**

**Constat :** le territoire bénéficie d'un excellent réseau routier entre les Ardennes et Paris, très fréquenté par les transporteurs. Il ne constitue pas tant une destination en soi, mais plutôt une « halte » entre deux destinations du fait de son positionnement géographique.

► **Poids des signalétiques présentes sur les autoroutes**

La signalétique touristique est essentielle pour orienter les visiteurs afin de leur offrir une expérience fluide et les informer sur les lieux d'intérêt.

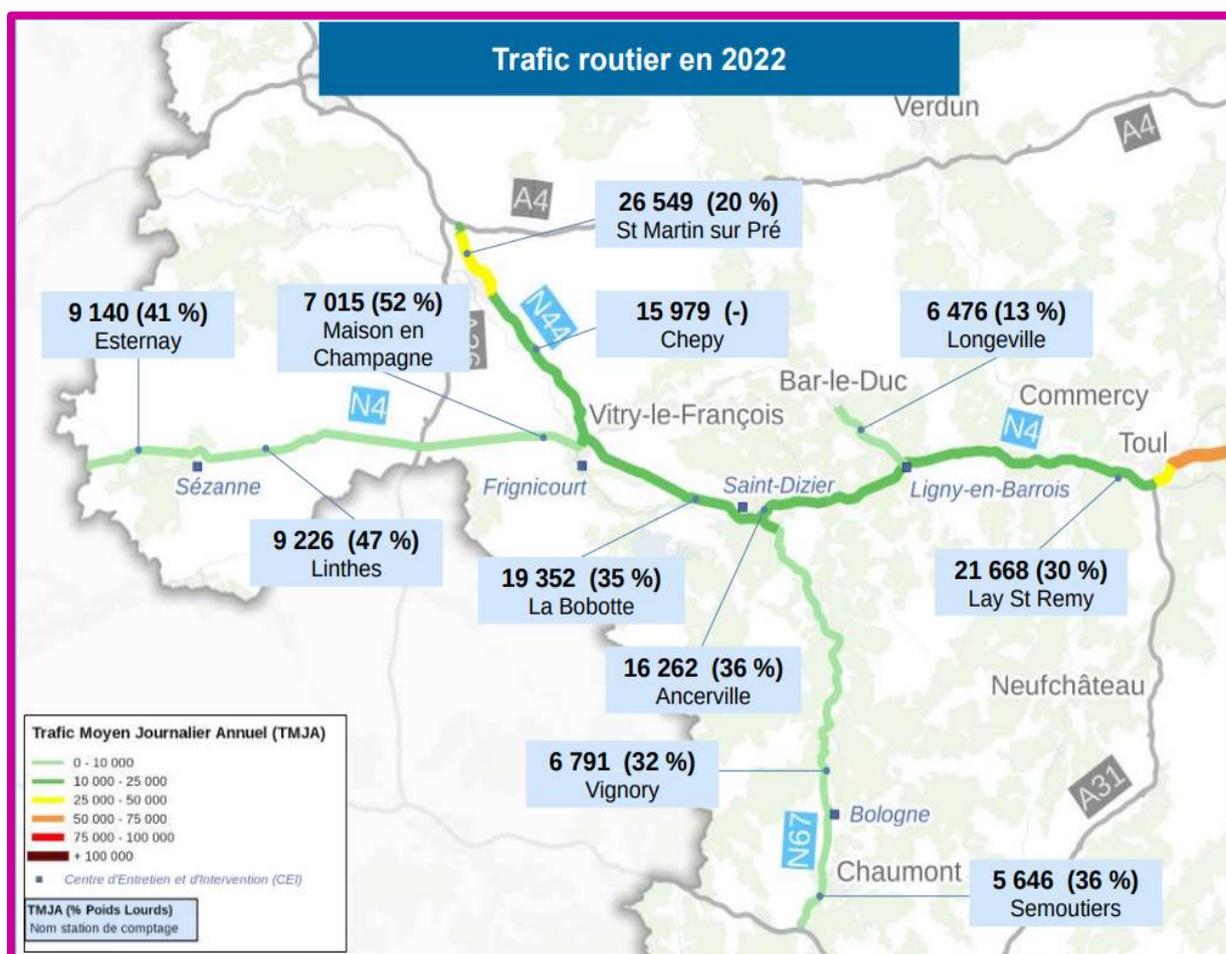


Panneau signalétique aménagé sur l'autoroute aux abords de Châlons-en-Champagne

Une nouvelle signalétique promulguée à l'échelle de la Marne  
Un travail sur la signalétique a récemment été réalisé à ce niveau avec l'aménagement de 54 panneaux autoroutiers d'animation culturelle et touristique sur les autoroutes A4 et A26. Ils ont pour vocation de signaler et mettre en lumière la présence des sites emblématiques du patrimoine UNESCO présents dans les trois départements de l'Aisne, la Marne et l'Aube dans les deux sens de circulation.

***Le manque de panneaux signalétiques pertinents peut laisser les voyageurs désorientés, compromettant ainsi leur capacité à apprécier pleinement les attractions locales et entraînant une expérience touristique moins fluide.***

► **Les Routes Nationales (RN) : n° 4 et 44 qui traversent le territoire**



Extraction de l'observation de la DIR Est « Focus sur la Meuse et la Champagne-Ardenne, de l'ensemble des stations de comptage en TMJA : taux moyen journalier annuel 2022

**La RN4** est une route privilégiée par les poids-lourds pour le transit vers la Région Ile-de-France et la RN44 pour rejoindre le Nord aux départements Est de la France. Elle traverse le Pays par Sommesous. Selon les données chiffrées recensées par data.gouv du Ministère de la Transition Ecologique, cet axe est responsable d'un flux compris entre 10 000 et 25 000 véhicules par jour.

**La RN44** traverse le Pays en passant par La Veuve, Saint-Martin-sur-le-Pré, Saint-Memmie, Chepy. Entre 2017 et 2020, le trafic a légèrement augmenté sur la RN44 et présente, au regard du schéma ci-dessus, un trafic important donc la voie est sujette à des flux allant de 25 000 à 50 000 par jour, tous véhicules confondus, sur une moyenne établie sur l'année.

**Sur l'observation des flux par comptage au niveau des bretelles entrée / sortie du Pays de Châlons :**

| Bretelles Entrées/Sorties | Dans 1 sens | Total dans les 2 sens |
|---------------------------|-------------|-----------------------|
| La Veuve                  | 6 351       | 12 694                |
| Saint-Martin-sur-le-Pré   | 13 368      | 26 549                |
| Saint-Memmie              | 13 632      | 27 649                |
| Chepy                     | 8 070       | 15 979                |

A titre d'exemple, en 2022, la Veuve comptait en moyenne environ 6 000 véhicules (arrondi) dans un sens de progression, et 12 600 véhicules en moyenne dans les deux sens, soit une légère baisse de 1,70 % par rapport à 2019.

A titre d'exemple, en 2022 La Veuve comptabilisait en moyenne 6000 véhicules dans un sens de progression, soit 12 600 véhicules dans les deux sens, ce qui représente une légère baisse de 1,70 % par rapport au point de comparaison de l'année 2019.



Evolution du TMJA – Taux moyen journalier annuel de la station de comptage de Saint-Martin-sur-le-Pré (données de la DIR Est)

Sur la Bretelle de Saint-Martin-sur-le-Pré, en 2022 environ 13 000 véhicules étaient enregistrés sur une année dans un sens de progression, comptant au total environ 26 000 véhicules dans les deux sens. Selon la publication de la DIR-Est (ANNEXE 11), cette bretelle présente une légère augmentation de 0.76 % comparé à l'année 2019.

Le trafic a augmenté de 5 % à St-Martin-sur-le-Pré et a observé un trafic moyen journalier de 26 549 véhicules. Le tronçon de RN4 sur la voie Linthes – Vitry-le-François, observe quant à lui une moyenne de 7 015 véhicules par jour en Maison en Champagne.

### ► Le maillage des transports publics

**Le Pays de Châlons offre différentes mobilités aux touristes, qui passent néanmoins par les transports en communs :**

**Le train** est également un autre moyen de locomotion sur le territoire et est présent sur 3 communes : Mourmelon-le-Petit, St-Hilaire-au-Temple, Châlons-en-Champagne.

**La gare de Châlons-en-Champagne** est une gare d'intérêt régional desservie par le TGV circulant entre Paris-Est et Bar-le-Duc et de la ligne de Noisy-le-Sec à Strasbourg-Ville. Elle dispose de 5 voies et de 3 quais. C'est une gare de bifurcation, elle est également l'origine de la ligne de Châlons-en-Champagne à Reims-Cérès.

La gare est desservie par des TGV inOui venant de Paris-Est et de Bar-le-Duc, ainsi que par des trains du réseau TER Grand Est (lignes de Châlons-en-Champagne à Reims, à Saint-Dizier et à Nancy-Ville, de Paris-Est à Saint-Dizier ou Strasbourg-Ville, et de Reims à Dijon). La gare de Châlons permet de connecter le territoire à d'autres grandes villes et mais aussi à proximité, dont le temps de déplacement reste « correct » (entre 1 heure et 2 ou 3 heures de déplacement) depuis le Grand Est ou les Hauts de France.

| Année                             | 2015    | 2016           | 2017    | 2018    | 2019    | 2020    | 2021           |
|-----------------------------------|---------|----------------|---------|---------|---------|---------|----------------|
| <b>Voyageurs</b>                  | 840 726 | <b>796 200</b> | 825 899 | 717 835 | 801 402 | 468 771 | <b>600 736</b> |
| <b>Voyageurs ou non voyageurs</b> | 966 352 | 915 172        | 949 309 | 825 097 | 921 152 | 835 817 | 690 501        |

Tableau synthétisant par année les flux de voyageurs, selon la DATA SNCF (2022)

D'après la source d'information Open Data SNCF, la fréquentation de la gare de Châlons-en-Champagne a diminué d'environ 200 000 voyages en l'espace de 5 ans. L'utilisation de la voiture en usage privé ou bien en covoiturage reste le moyen le plus utilisé. Un parc pour les vélos SITAC et un parking pour les véhicules y sont aménagés. Elle est desservie par des bus urbains, ainsi que par des autocars du réseau TER Grand Est (lignes de Châlons-en-Champagne à Vitry-le-François et de Troyes à Reims).

Le TGV permet de rejoindre la capitale en seulement une heure. Le TER permet également de venir en 1h35. Châlons-en-Champagne est également une gare importante du réseau TER Grand Est. Permettant un accès facile par le train depuis les principales villes de la région ou des régions environnantes avec de nombreuses liaisons quotidiennes.

**La gare de Mourmelon-le-Grand** est une gare d'intérêt local de 2 voies qui est desservie par des trains du réseau TER Grand Est, de la ligne de Châlons-en-Champagne à Reims-Cérès, entre les gares

de Sept-Saulx et de Bouy. Mourmelon-le-Petit est desservie par les trains TER Grand Est qui effectuent des missions entre les gares : de Reims et de Châlons-en-Champagne ; de Reims et de Dijon-Ville.

|                           | 2015   | 2016          | 2017   | 2018   | 2019   | 2020   | 2021          |
|---------------------------|--------|---------------|--------|--------|--------|--------|---------------|
| <b>Nbres de Voyageurs</b> | 76 858 | <b>72 917</b> | 79 372 | 72 417 | 79 829 | 54 197 | <b>58 985</b> |

Tableau synthétisant par année les flux de voyageurs selon la DATA SNCF (2022)

D'après la source d'information Open Data SNCF, le constat sur la fréquentation de la gare de Mourmelon-le-Grand permet également de mettre en lumière une diminution conséquente de celle-ci à hauteur d'environ 20 000 voyages sur les cinq dernières années. Sur l'aspect touristique, cette gare n'a pas pour utilité majeure d'amener des flux touristiques. Elle est traversée essentiellement pour du fret et pour l'arrivée des voyageurs travaillant ou résidant dans le secteur Un parc pour les vélos et un parking pour les véhicules y sont aménagés.

Autrefois, il existait trois autres haltes à Bouy, Suippes et St-Hilaire-au-Temple mais celles-ci ont définitivement fermés respectivement en décembre 2019, 2013, 2020.

**Réseau de bus** : largement en développement en zone urbaine, et de moins en moins en zones rurales. Une offre en commun proposée, mais limitée en zone rurale qui ne présente que des bus scolaires. Si la CAC est l'intercommunalité qui bénéficie du meilleur maillage tant au niveau de l'accessibilité routière, que sur les autres modes de transport préalablement cités ci-dessus. Châlons est traversée par plusieurs lignes de bus qui permettent un bon potentiel touristique.

En matière d'accessibilité sur le territoire, le Pays de Châlons dispose de nombreux atouts qui permettent une mobilité touristique possible.

La CCMC et la CCRS bénéficient d'une bonne accessibilité par le réseau viaire et les grands axes, cette accessibilité n'est valable qu'en voiture individuelle. L'offre en transports en commun est en effet trop peu développée pour constituer une alternative à la voiture. Quelques zones blanches existent ou aucune ligne de bus ne passe. Parmi les offres de transports public, il existe 19 lignes de bus du réseau SITAC englobant principalement la CAC.

► **Un réseau de transport urbain plus fréquent en zone agglomérée de l'Agglomération**

| <b>Lignes de bus (SITAC)</b>   |   |
|--|---|
| <b>Ligne 1</b>   | Patrimoine - Croix Dampierre - Centre-Ville - Parvis Gare - Centre Ouest                                      |
| <b>Ligne 2</b>   | Centre Ouest - Mont Saint Michel - Croix Dampierre - Centre Ville - ZAC Mont-Héry                             |
| <b>Ligne 3</b>   | Quartier Février - Vallée Saint-Pierre - Centre Ville - Croix Dampierre                                       |
| <b>Ligne 4</b>   | Saint Gibrien - Fagnières Beaux Regards - parvis gare - centre ville  |
| <b>Ligne 5</b>   | ZAC Mont Hery - centre ville - Sarry - Montcetz-Longevas  |
| <b>Ligne 6</b>   | Les Madines - Chalons Agglo - Campus 3000 - Centre Ville  |
| <b>Ligne 7</b>   | Coolus - Compertix Mairie - Parvis Gare - Centre Ville - ZAC Mont Hery - Recy Mairie                          |
| <b>Cité soirée 1</b>   | Patinoire - Centre Ville - Parvis Gare - Centre Ouest   |
| <b>Cité soirée 2</b>   | Patinoire - Croix Dampierre - St Memmie - Centre ville - Schmit - ZAC Mont Hery                               |
| <b>Ligne A</b>   | L'Epine - Châlons   |
| <b>Ligne B</b>   | Juigny - Châlons  |
| <b>Ligne C</b>   | Cheniers - Châlons  |
| <b>Ligne D</b>   | Matougues - Châlons   |
| <b>Ligne E</b>   | Villers le Château - Châlons  |
| <b>Ligne F</b>   | Vers le collège de MML-le-Grand   |
| <b>Ligne G</b>   | Vers les établissements scolaires de Châlons  |
| <b>Ligne 120</b>   | MMML-le-Grand - Châlons   |
| <b>Resago (service à la demande) + se substitue le samedi aux lignes 3 4 5 6 7 en heures creuses</b> | Assure les liaisons avec mes zones industrielles, les zones commerciales, le centre hospitalier et les hôtels |
| <b>Service TPMR - Transport de Personne à Mobilité Réduite (à la demande en porte à porte)</b>       | Partout sur la zone de chalandise de la SITAC   |
| <b>TOTAL</b>   | <b>19</b>   |

Liste des lignes du bus du réseau de bus SITAC au 01/01/2022. Source recherches AUDC

Trois types de réseaux de transports en commun existent. Le réseau de transport en commun de l'Agglomération de Châlons-en-Champagne est organisé par **SITAC** avec le réseau urbain de 7 lignes

régulières (lignes 1 à 7) qui dessert principalement la zone agglomérée (Communes de : Châlons-en-Champagne, Coolus, Compertrix, Saint-Martin-sur-le-Pré, Sarry, Fagnières, Saint-Memmie) et le réseau périurbain de 8 lignes (Lignes A à G et 120) qui dessert le reste du territoire. Une restructuration de cette offre de transport public a été réalisée courant 2021 où certains trajets des lignes et destinations ont été réorganisés.

Trois lignes urbaines (lignes 1, 4 et 7) structurent la desserte dès la gare à la zone agglomérée via ces trois pôles de correspondance : parvis Gare, Cathédrale et Tissier. Ces lignes connectent en alternance la gare SNCF avec le centre-ville avec un temps entre 6 à 9 min. Ces trois lignes entre elles passent toutes les 10 min en moyenne proposant à l'utilisateur des temps moyens d'attente de 5 à 10 minutes pour se rendre en centre-ville. Le service à la demande complète cette offre.

Le projet d'aménagement du parvis de la gare a permis d'optimiser la circulation et la desserte de transport urbain vers d'autres destinations à travers la place multimodal créée. En même temps, le projet en cours de réaménagement de l'îlot Notre Dame, où le « Pôle bus » sera restructuré, va faciliter l'accès aux réseaux de transports en commun pour optimiser les différentes correspondances et faciliter le départ vers les différentes destinations de la ville et de l'agglomération.



Schéma de desserte de la ligne C 140

Il existe une ligne de bus du réseau FLUO Grand-Est, C 140 reliant Troyes-Châlons-en-Champagne. C'est une ligne routière régionale (anciennement Transchampagneardenne) de FLUO Grand Est. 13 allers-retours quotidiens en semaine, 7 le samedi et 5 le dimanche. Le réseau de transport Fluo Grand Est 51 est constitué de 7 lignes régulières fonctionnant toute l'année. Accessible à tous, le réseau permet des allers-retours journaliers vers les principales villes marnaises. Pour un trajet ou plus, une multitude de titres de transport différents existent.

4 lignes régulières du réseau Fluo Grand Est dans le Pays de Châlons

- Ligne 110 : Sainte-Ménéhould>Suippes>Châlons.
- Ligne 120 : Courtisols>Châlons.
- Ligne 130 : Suippes>Mourmelon-le-Petit >Châlons.
- Ligne 140 : Saint-Amand-sur-Fion>Châlons.

La CCRS est relativement peu desservie par les transports publics. Une ligne de bus circule pour les transports scolaires, mais elle n'est pas ouverte au tout public.

**Remarque : il existait autrefois un TER, qui a été enlevé et remplacé par un bus (Ligne Châlons-Verdun) « arrêt de bus TER » : substitution d'un train par un bus.**



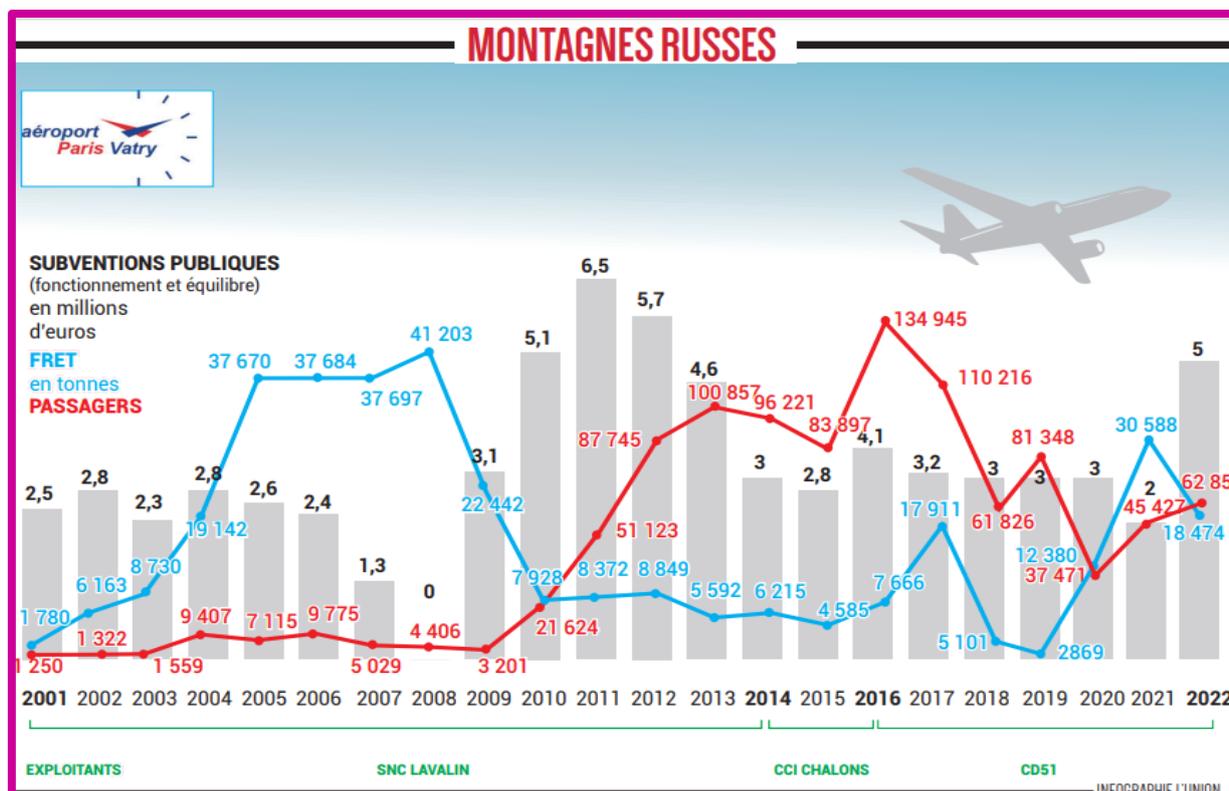
**L'Aéroport de Paris-Vatry** est situé au Sud du territoire très peu dense et majoritairement agricole. Il se trouve à 22 km au sud-ouest de Châlons-en-Champagne, 65 km au sud-est de Reims, à 65 km au nord de Troyes et à 160 km à l'est de Paris. L'aéroport est également un mode de transport présent sur le territoire qui est davantage orienté sur certaines périodes, permettant de garder les visiteurs un ou deux jours sur le territoire avant qu'ils ne repartent.

**Nota : L'exploitation de l'aéroport est assurée depuis le 8 juillet 2016 par un EPIC (Établissement Public de gestion de l'Aéroport Paris-Vatry). Le Conseil départemental de la Marne ayant décidé la reprise en gestion directe de l'aéroport. La structure est cependant sous une ambition de revente à l'internationale.**

La structure s'articule autour de 4 pôles majeurs : le transport de passagers, l'activité cargo, les vols privés et les vols d'entraînement. Il se concentre tant sur des vols de transports de voyageurs (vols d'affaires, vols charters et low-cost), que des vols de fret. Dans le cadre du tourisme, l'aéroport est essentiellement porté par la société Ryanair.

La plateforme permet certains vols à l'international, essentiellement à destination du Portugal (Porto) et du Maroc (Marrakech). En été 2022 et pour une durée déterminée, l'aéroport de Vatry avait proposé trois nouvelles destinations en plus des habituelles Marrakech et Porto. En effet, Londres, Ajaccio et Nice avaient été directement reliés à l'aéroport de Vatry et à la Marne de mai à septembre de cette année-là.

L'aéroport, présente un système de services à destination des voyageurs mis en place et favorable au tourisme local. Le principal avantage de cet aéroport est qu'il est idéalement implanté en zone rurale, lui permettant d'accueillir des activités nocturnes et des avions plus bruyants, qui sont de plus en plus difficiles à gérer dans les aéroports situés à proximité des grandes agglomérations. De plus, il dispose d'importantes réserves foncières et a été parfois envisagé comme une solution pour le fret aérien en tant que troisième aéroport de Paris.



Extrait du journal l'Union en date du 22/01/23 présentant les flux de fret et de passagers réalisés par année par l'aéroport de Vatry (2022).

Afin de connecter au mieux cette zone rurale aux points, l'aéroport dispose, de navettes régulières qui sont proposées aux passagers sur un rayon de 200 km et propose des services de locations de voitures. Mais il est aisé d'observer que l'aéroport éprouve des obstacles lorsqu'il s'agit de mettre en œuvre sa politique, car les activités de fret (en bleu) et les voyages de passagers (en rouge) présentent des difficultés à se synchroniser d'une année à l'autre.

Si l'infrastructure est un équipement d'envergure internationale et un atout économique majeur permettant de développer des activités de logistique et de transport de passagers, il n'apparaît pas à ce jour comme un vecteur d'entrées de touristes sur le territoire en assumant des vols réguliers vers les capitales européennes et de liaisons rapides vers les pôles urbains régionaux.

L'Aéroport de Paris-Vatry au Sud-Ouest du territoire : la présence de cet équipement, qui a une capacité d'accueil de 600 000 passagers, est un vecteur de développement du tourisme et peut, à long terme, générer un développement économique endogène. Initialement prévu pour acheminer environ 150 000 tonnes de fret par an d'ici 2012, il a finalement accueilli 12 000 tonnes en 2020 et 30 000 tonnes en 2021.

| Fréquentation en termes de touristes |        |         |         |        |        |        |        |
|--------------------------------------|--------|---------|---------|--------|--------|--------|--------|
|                                      | 2015   | 2016    | 2017    | 2018   | 2019   | 2020   | 2021   |
| Nbre de voyageurs                    | 83 897 | 134 945 | 108 845 | 64 826 | 81 348 | 37 471 | 62 850 |

Tableau synthétisant par année les flux de voyageurs selon la DATA SNCF (2022)

Au niveau de l'évaluation faite au niveau de l'éco-critère, l'aéroport de Vatry ne présente pas de labellisations environnementales reconnues.

### ► **Aérodromes / Aéroclubs**

Concernant un volet moins important sur le Pays, le tourisme d'affaires avec des aérodromes et des aéroclubs qui sont présents et qui permettent également d'avoir des visiteurs qui viennent en avion sur le secteur.

Dans la Marne, il existe plusieurs aéroports qui ne sont pas nécessairement dédiés à des activités touristiques, mais qui sont ouverts à la circulation aérienne publique. A côté de l'aéroport Farman Clément, qui appartient au Pays de Châlons, on trouve les aérodromes suivants : l'aérodrome d'Épernay-Plivot, l'aéroport de Reims Champagne, l'aéroport de Vitry-le-François-Vauclerc, l'aéroport de Reims-Prunay et l'aéroport de Sézanne-Saint-Remy.

#### ■ **L'Aéroclub Farman Clément**

La connaissance des flux de visiteurs au sein d'un territoire présente des avantages significatifs, car en comprenant les mouvements, les intercommunalités peuvent optimiser leur planification urbaine, allouer efficacement les ressources et adapter les infrastructures en fonction des besoins fluctuants. Cette compréhension des flux de visiteurs permet également de stimuler le tourisme en mettant en avant les attractions populaires et en identifiant les zones sous-exploitées. En outre, en mesurant ces flux, il est possible de mieux gérer l'impact environnemental, d'améliorer l'expérience des visiteurs et de créer une base solide pour le développement économique durable du territoire.

***Des outils d'analyse de la fréquentation et d'identification de la masse de visiteurs sont octroyés à l'échelle Pays, afin de présenter dans ce diagnostic, des données pertinentes sur l'ensemble des thèmes évoqués.***

***A la disposition de l'Agence d'urbanisme du pays de Châlons-en-Champagne, ces outils de mesure qui ont été fréquemment consultés, sont Flux Vision Orange et les Observatoires de l'Agence Régionale du Tourisme (Grand-Est), qui permettent également de cadrer le contexte touristique du niveau intercommunal, à celui du régional et jusqu'au national.***

## **3.2 Flux de visiteurs constatés**

La connaissance des flux de visiteurs au sein d'un territoire présente des avantages significatifs, car en comprenant les mouvements, les intercommunalités peuvent optimiser leur planification urbaine, allouer efficacement les ressources et adapter les infrastructures en fonction des besoins fluctuants. Cette compréhension des flux de visiteurs permet également de stimuler le tourisme en mettant en avant les attractions populaires et en identifiant les zones sous-exploitées. En outre, en mesurant ces flux, il est possible de mieux gérer l'impact environnemental, d'améliorer l'expérience des visiteurs et de créer une base solide pour le développement économique durable du territoire.

***Des outils d'analyse de la fréquentation et d'identification de la masse de visiteurs sont octroyés à l'échelle Pays, afin de présenter dans ce diagnostic, des données pertinentes sur l'ensemble des thèmes évoqués. A la disposition de l'Agence d'urbanisme du pays de Châlons-en-Champagne, ces outils de mesure qui ont été fréquemment consultés, sont Flux Vision Orange et les Observatoires de l'Agence Régionale du Tourisme (Grand-Est), qui permettent également de cadrer le contexte touristique du niveau intercommunal, à celui du régional et jusqu'au national.***

### ► **Les observatoires de l'Agence Régionale du Tourisme – ART du Grand Est**

L'Art propose des observatoires et du data concernant les grandes données de l'économie touristique, le profil des visiteurs et les retombées économique tourisme. L'entité met à disposition ces études et bilans pour aider à orienter les décisions des collectivités.

L'ART permet d'établir ce constat général : « Avec 35 millions de nuitées marchandes enregistrées (valeur annuelle 2022) le Grand Est se place aux côtés des destinations touristiques françaises qui ont retrouvé des performances se rapprochant ou dépassant l'avant-covid. Les indicateurs montrent un franc retour des touristes étrangers, en hausse de 7% par rapport à l'été dernier dans notre région.

*La clientèle étrangère de retour, et mêmes tendances qu'à l'échelle nationale sur juillet-août. La fréquentation de la clientèle française reste stable (+1% vs 2022). Toutefois, les nuitées de 2023 restent très légèrement en deçà des performances de l'été 2019 (-1%) ».*

*Parmi les observatoires étudiés, il est possible de citer ceux qui concernent par exemple : « les chiffres clés du tourisme Grand Est » (publié fréquemment, dont la dernière est publiée au 4 décembre 2023) ; « Été 2023 : les destinations des habitants du Grand Est en France » du 18 octobre 2023 ; « Analyse des fréquentations des itinéraires cyclables du Grand Est » du 13 juillet 2023 ; « Les données INSEE des fréquentations 2022 des hébergements » du 24 mars 2023.*

**Mais les données de l'ART Grand-Est ne semblent pas accorder une attention suffisante aux chiffres spécifiques au Pays de Châlons-en-Champagne. C'est pourquoi l'outil FVO trouve une place pertinente dans ce diagnostic tourisme.**

### ► **Flux Vision Orange**

Mis en œuvre par Orange Business, Flux Vision Orange (FVO) est un outil de statistiques qui a pour fonction de mesurer les flux de populations, d'analyse des fréquentations, de provenance et de profils sociodémographiques, grâce aux données mobiles actualisées. Les données issues permettent de mesurer l'attractivité d'une commune et d'améliorer la connaissance des différentes origines des visiteurs, essentiel avant d'adopter de nouvelles dispositions pour accroître la qualité du tourisme sur un lieu donné.

**Les statistiques sont anonymes et respectent les recommandations CNIL et RGPD.  
Grâce aux données actualisées, vous analysez les déplacements  
et facilitez grandement votre prise de décision.**

**L'AUDC a signé une convention avec Orange Business afin d'accéder à ces données à l'échelle Pays, par intercommunalité, par comparaison avec les intercommunalités de proximité : pour des données reflétant les flux par jour, par nuit, par mobilité de zone et selon différents types de visiteurs (dont les quatre types cités plus bas).**

#### **VOCABULAIRES APPROPRIES**

Pour effectuer la présente étude, 4 types de visiteurs ont été ciblés au regard des définitions jointes par **Flux Vision Orange (FVO)**, outils de mise à disposition de données et statistiques. Les catégories de visiteurs étudiées sont les suivants :

- **Excursionniste** : personne présente plus de 2H sur la zone d'observation et ne réalisant pas de nuitée la veille et le soir du jour étudié et présente moins de 5 fois en journée sur les 15 derniers jours.
- **Excursionniste récurrent** : personne présente plus de 2H sur la zone d'observation et ne réalisant pas de nuitée la veille et le soir du jour étudié et présente plus de 5 fois inclus en journée sur les 15 derniers jours.
- **Touristes** : visiteur passant au moins une nuit dans le territoire, en dehors de son domicile, pour motif personnel ou professionnel. Ce sont des visiteurs qui ne sont ni résidents, ni habituellement présents. Autrement dit : présent sur une zone d'observation qui n'est pas sa zone de résidence (zone de présence majoritaire sur laquelle la personne doit passer au moins 22 nuits). La personne a été vue de manière non-récurrente sur cette zone (au maximum sur 4 semaines, au moins une fois par semaine, sur les 8 dernières semaines).
- **Touriste en transit** : visiteur qui traverse un territoire, qui n'est pas la destination propre.

***Mais afin d'apporter une pertinence à notre étude, nous avons choisi d'analyser plus particulièrement deux catégories : les « touristes » et les « excursionnistes ». Cela en raison du trop grand périmètre de prise en compte des deux autres catégories de visiteurs. A savoir que les deux types de visiteurs préférés dans ce diagnostic peuvent malencontreusement être comptés parmi les poids lourds nationaux ou étrangers qui traversent le territoire et qui restent plus de 2h le temps de la traversée, bien qu'ils ne viennent pas chercher une activité touristique ou de loisir.***

**Au regard du manuel Flux vision Orange de 2023, le captage des présences sur la nuit** concerne toute personne présente durant la nuit (00H-06H) sur la zone d'observation est segmenté de la manière suivante : il s'agit de toute personne présente entre 00H et 06H et « dormant » sur la zone (en présence majoritaire dans la zone d'observation et plus de 2H sur cette zone) est ensuite segmentée comme résident, touriste ou habituellement présent ; et toute personne présente entre 00H et 06H et « une dormant pas » sur la zone (vue moins de 2H) est segmentée comme du transit nocturne. Sur le captage des présences le jour, ce sont toutes les personnes présentes durant la journée (06h-00H) sur la zone d'observation. Elles sont présentes moins de 2H sur la zone d'observation : résident en transit, touriste en transit et habituellement présent en transit : segmentation des dormants sur la zone d'observation restant moins 2H.

***Nota : les chiffres indiqués par Flux Vision Orange sont issus de personnes présentes dans des hébergements marchands et non-marchands. Autrement dit, des données bien plus élevées que celles indiquées dans les parties du diagnostic par intercommunalité peuvent surprendre dont l'une des explications vient du fait que des visiteurs peuvent choisir d'être hébergés à titre non-marchand chez des connaissances présentes sur le territoire.***

Le système d'observation statistique français du tourisme retient les critères suivants : la durée du déplacement ; la distance entre le domicile et la destination ; la fréquence de réalisation du déplacement.

Tout d'abord sur l'année 2023, l'attractivité majeure est centrée sur la période mai jusque septembre de chaque année. C'est-à-dire que c'est sur cette période que l'intercommunalité constate le plus de flux sur leur territoire. A mesure des échanges réalisés entre les différents acteurs du tourisme, la durée de voyage constaté est en moyenne 2 jours sur le Pays de Châlons. Cela permet de mettre en évidence que le Pays est davantage un territoire de passage et qui peine à se présenter comme un territoire de destination à proprement parler.

#### ***► D'autres points de comparaison dans la Marne : où se place le Pays de Châlons ?***

Le territoire a tendance à noter une hausse généralisée de la fréquentation. Parmi les entrées de l'Office du tourisme, la structure a compté 26 285 touristes selon la période mai – juillet 2023, contre 25 054 en 2022 soit une hausse considérable. La Marne comptabilise 23.3 millions de flux de visiteurs d'août 2022 à juillet 2023.

Au regard des villes qui concentrent le plus d'activités de la Marne parmi lesquelles on peut retrouver d'après FVO Reims, Châlons-en-Champagne, Epernay, Vitry-le-François et Sainte-Menehould, celles-ci ont cumulé 6,7 millions de touristes.

Sur la comparaison entre elles, la ville de Reims a concentré une majorité des flux avec 4.6 millions sur ces douze derniers mois, contre 900 000 visiteurs pour Châlons-en-Champagne, 700 000 visiteurs pour Epernay, 200 000 visiteurs pour Vitry-le-François et enfin 100 000 à Sainte-Menehould.

C'est la communauté urbaine du Grand Reims qui capte en grande partie l'essentiel des flux de visiteurs pour un total de 4.6 millions de touristes sur une année complète. Si le Pays de Châlons se trouve relativement bien relié par les axes routiers, le « Rush » estival des vacanciers a du mal à vraiment profiter au territoire, puisque la majorité des flux de visiteurs sont attirés par l'attractivité de la ville de Reims.

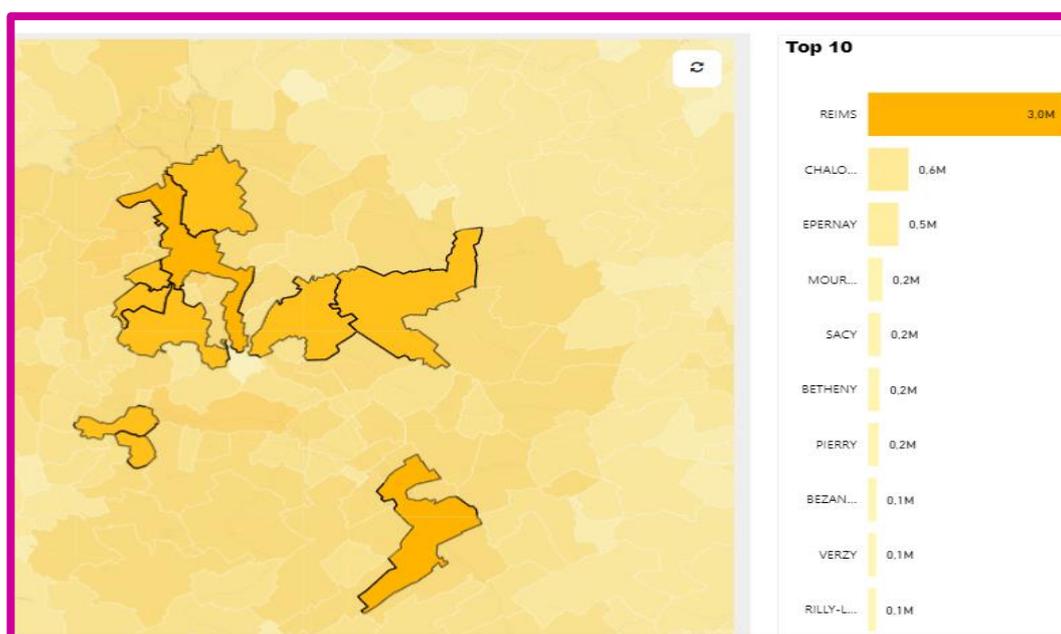
Le Pays de Châlons serait essentiellement une « zone tampon » entre la zone rurale-agricole et le « début de la forte attractivité touristique » : un point de convergence aux abords du marché touristique.

***Sur une comparaison chiffrée des territoires avoisinants le Pays de Châlons-en-Champagne (ci-dessous), il est possible d'établir le constat suivant : la communauté urbaine du Grand Reims attire de loin les visiteurs du territoire. Cependant, au regard de la durée de séjour, le Pays de Châlons bénéficie sensiblement de la même durée.***

|                                       | Pays de Châlons   | CU Reims          | CA Châlons        | CA Epernay        | CC Moivre à la Coole | CC Région de Suippes |
|---------------------------------------|-------------------|-------------------|-------------------|-------------------|----------------------|----------------------|
| Population                            | 96 168            | 297 068           | 78 998            | 46 920            | 9 414                | 7 756                |
| Nuitées                               | 2,28M             | 6,46M             | 1,84M             | 1,34M             | 269,03K              | 422,12K              |
| Durée                                 | 11,7 nuits        | 13,5 nuits        | 10,3 nuits        | 9,6 nuits         | 8 nuits              | 7,4 nuits            |
| Type majoritaire jour/nuit            | Transit (54,4%)   | Résidents (38,8%) | Transit (57,1%)   | Transit (37,6%)   | Transit (76,6%)      | Transit (77,9%)      |
|                                       | Résidents (82,3%) | Résidents (80,8%) | Résidents (80,8%) | Résidents (81,7%) | Résidents (84,3%)    | Résidents (77%)      |
| Proportion d'étrangers jour/nuit      | 25,3%             | 20,8%             | 24,2%             | 15,3%             | 25,8%                | 30%                  |
|                                       | 4,8%              | 7,4%              | 5,5%              | 5,7%              | 2,3%                 | 5,9%                 |
| Nombre d'étrangers jour/nuit          | 30,3M             | 39M               | 26,3M             | 8,8M              | 14,8M                | 27,1M                |
|                                       | 1,6M              | 5,7M              | 1,4M              | 1,1M              | 0,1M                 | 10,7M                |
| Top origine français / internationaux | Nord (63k)        | Aisne (0,23M)     | Nord (51k)        | Nord (29k)        | Aube (7,9k)          | Nord (13,1k)         |
|                                       | Pologne (189k)    | Pologne (0,37M)   | Pologne (168k)    | Pologne (105k)    | Pays-Bas (15,3k)     | Pologne (28k)        |
| Mobilité jour/nuit                    | 27,3M             | 63,2M             | 20,1M             | 15,7M             | 5M                   | 150,4M               |
|                                       | 31M               | 70,2M             | 22,7M             | 19,2M             | 7,3M                 | 5,7M                 |
| Fréquentation jour/nuit               | 120,05M           | 187,23M           | 108,5M            | 57,91M            | 57,25M               | 51,82M               |
|                                       | 32,82M            | 76,98M            | 24,8M             | 19,11M            | 6,42M                | 4,73M                |
| Evolution depuis 2022 jour/nuit       | -0,62%            | +4,81%            | -1,52%            | +8,04%            | -1,86%               | -10,73%              |
|                                       | -1,33%            | +2,5%             | -0,33%            | +2,39%            | +5,15%               | -11,21%              |

Comparaison chiffrée de territoires limitrophes au Pays de Châlons-en-Champagne 2024. Source : données Flux Vision Orange de l'année 2023 en comparaison avec l'année 2022.

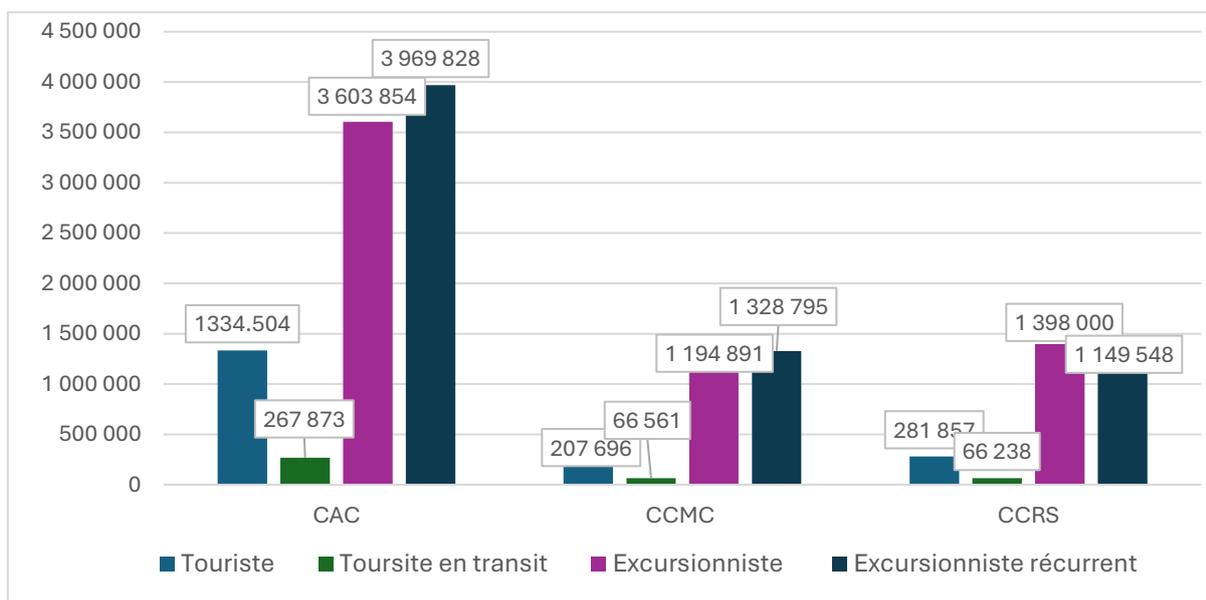
► **Comparaison des communes regroupant le plus grand dynamisme à l'échelle de la Marne sur un an**



Extraction de données de FVO sur des données à l'échelle de la Marne (période août 2022 jusque juillet 2023)

► **Focus sur l'origine des visiteurs du Pays de Châlons**

Les visiteurs concernés sur le territoire étudié sont essentiellement des excursionnistes qui réalisent des activités sur le territoire et repartent à leur domicile. Les touristes ne représentent qu'un tiers de la masse des visiteurs.



Extraction de données de Flux Vision Orange sur des données à l'échelle de la Marne (période août 2022 jusque juillet 2023)

Parmi l'ensemble des trois intercommunalités du Pays de Châlons, c'est l'Agglomération de Châlons qui attire le plus de visiteurs, toutes catégories confondues.

La Moivre à la Coole et la Région de Suippes réalisent sensiblement les mêmes données, notamment dû au fait que leur territoire respectif à dominante rural, se rapprochent des mêmes capacités en termes d'activités touristiques.



Top 3 de la clientèle étrangère dans la CAC sur la période juillet-août 2022  
Sources : FVO ; Office du Tourisme

Selon FVO, la part des étrangers représente sensiblement 15 à 20% d'une année à une autre.

À la suite des échanges avec l'ensemble des acteurs, des informations publiées sur diverses plateformes, il est observé que le Pays de Châlons peut être sur le passage de nombreuses nationalités : beaucoup d'Européens, mais également des visiteurs venant d'Italie, d'Amérique, d'Australie, etc.

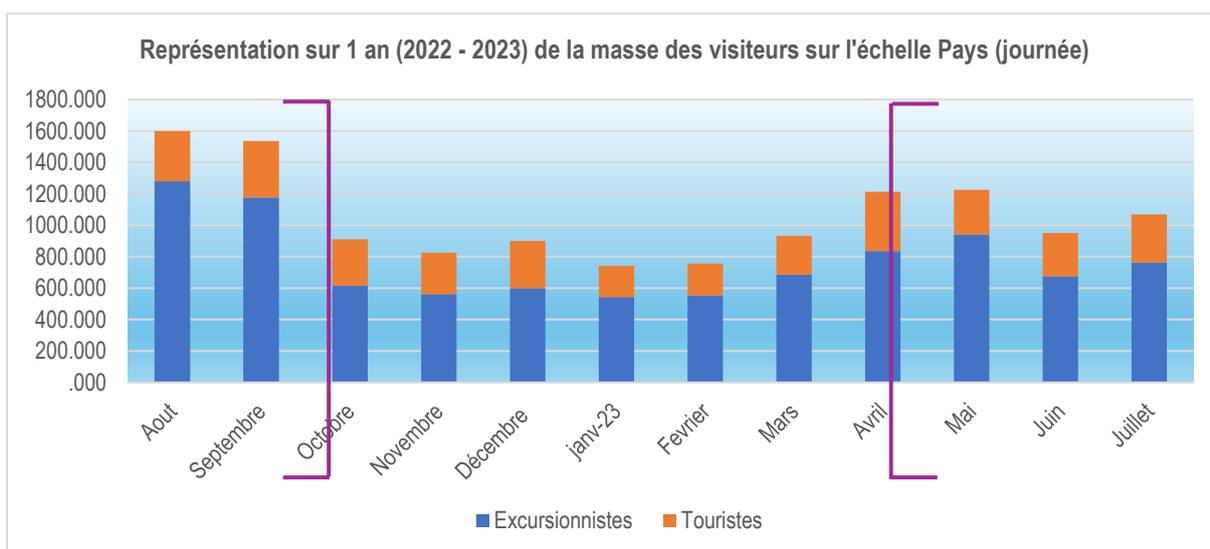
Parmi toutes les nationalités d'origine, ce sont celles du Pays-Bas, du Royaume-Uni et de l'Allemagne qui sont le plus représentées.

**FOCUS sur les flux de visiteurs selon certaines périodes de l'année : des observations à apporter sur des échantillons pertinents (Années 2022 et 2023) au regard des données FVO**

L'étude des flux de visiteurs sur différentes périodes revêt une importance dans l'analyse du tourisme. Cela permet de comprendre les tendances saisonnières, d'adapter les ressources et les services en conséquence, et de développer des stratégies efficaces pour promouvoir une destination touristique.

❖ **Observation des flux de visiteurs (excursionnistes et touristiques) sur une année : d'août 2022 à juillet 2023 – Pays de Châlons.**

- En journée, se sont majoritairement les excursionnistes qui sont les plus représentés : ils représentent à eux seuls 75% des visiteurs ;
- Les touristes représentent environ 15% de la masse de visiteurs observée en moyenne par mois ;
- Le Pays de Châlons connaît une dynamique deux fois plus importante de mai à septembre ;
- Le territoire du PETR n'est jamais oublié par les excursionnistes : il est constaté une activité sensiblement équivalente durant les mois hivernaux et durant les mois estivaux.

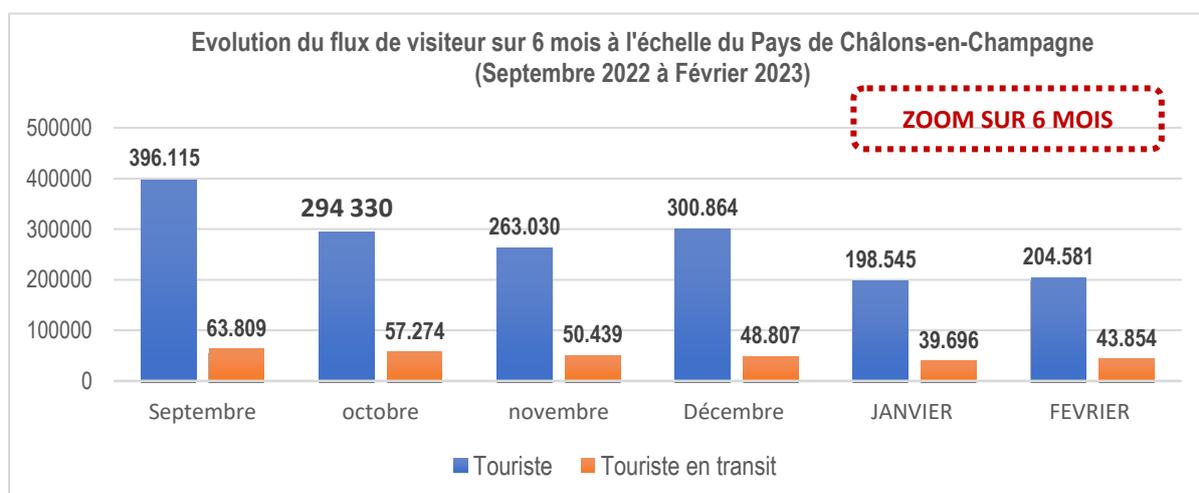


Graphique exprimant la somme des nuitées par mois des touristes français et étrangers sur un an, d'août 2022 à juillet 2023 à l'échelle du Pays de Châlons (Flux Vision Orange)

Au regard des différentes données observées par l'outil FVO, par les observatoires de l'ART Grand-Est, mais aussi des données admises par les différents acteurs du tourisme sur le Pays de Châlons comme l'OT ou l'ADT, la période touristique majeure du Pays est globalement identifiable de mai à septembre chaque année.

❖ **Représentation des présences des 2 types de visiteurs sur les 3 intercommunalités**

Au regard de l'échantillon de données de Flux Vision Orange, quelques observations peuvent être soulevées. Ainsi sur la période septembre à décembre 2022 et février 2023 (6 mois).



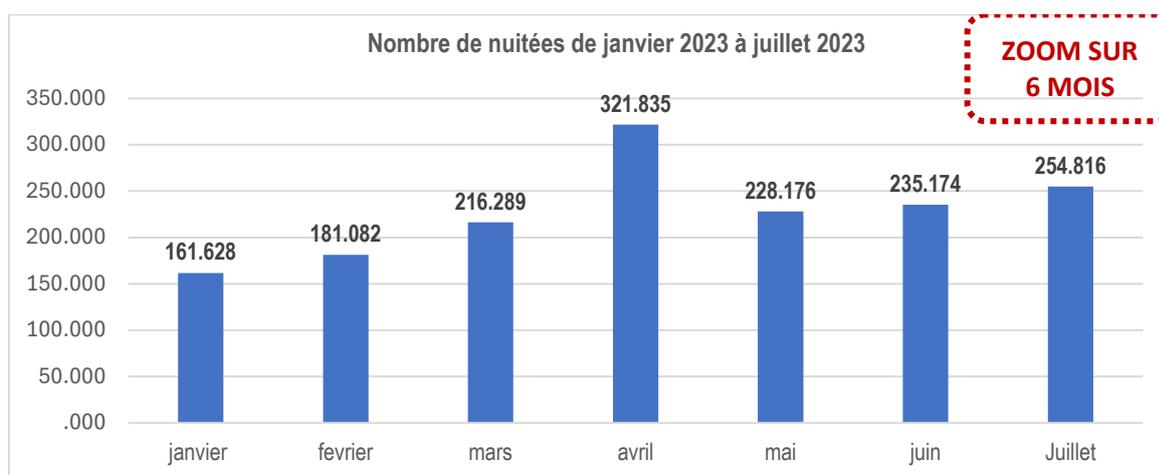
Graphique exprimant la somme des nuitées par mois des touristes français et étrangers sur un an, de septembre 2022 à février 2023 à l'échelle du Pays de Châlons (Flux Vision Orange)

**Observation de la masse de visiteurs sur les mois de septembre et octobre 2022** : les plus fortes influences de flux correspondent vraisemblablement aux événements majeurs produits dans le Pays de Châlons, et sensiblement de mai à septembre.

- **Septembre 2022** : les flux de visiteurs identifiés sont le résultat de la continuité des flux dus aux vacances et majoritairement à l'évènement majeur de la Foire de Châlons.
- **Octobre 2022** : apaisement des flux de visiteurs, qui diminuent en raison de la reprise générale des activités des actifs et des périodes scolaires

**Observation sur les mois de décembre 2022, janvier et février 2023** : période hivernale qui ne présente pas un dynamisme de flux plus important que le reste de l'année et correspond à un « retour au calme ».

- **Décembre 2022** : les flux de visiteurs identifiés équivalent aux fêtes de Noël/Nouvel an.
- **Janvier et février 2023** : les flux de visiteurs diminuent malgré une période de vacances scolaires propice aux excursions. Cette période ne se démarque pas à l'échelle du Pays.



Graphique exprimant la somme des nuitées par mois des touristes français et étrangers sur un an, pour la période de janvier 2023 à juillet 2023 à l'échelle du Pays de Châlons (Flux Vision Orange)

### 3.3 Hébergements touristiques / Affaires et Restauration

Les options d'hébergement, allant des hébergements touristiques aux établissements d'affaires, reflètent la diversité des besoins des visiteurs. Ces hébergements deviennent des points de départ pour explorer la région et en découvrir les charmes.

Les hébergements présents dans le Pays de Châlons sont essentiellement des chambres et gîtes, quelques hôtels, des locations saisonnières, un camping et des aires naturelles. La restauration dans le Pays de Châlons fait référence : restaurant, cafétéria, brasserie, table d'hôte, salon de thé, etc. et notamment sur la ville centre de Châlons, elle reste assez disparate sur le reste du territoire.

**A l'échelle du Pays, il est possible d'établir quelques constats :**

#### ► Hébergements

La répartition des structures est inégale entre les intercommunalités dans le Pays de Châlons. On constate une prédominance des gîtes et des chambres d'hôtes dont on notera que la majeure partie des hôtels est implantée dans la communauté d'agglomération de Châlons (ANNEXE 15).

- En termes de typologie d'hébergements touristiques, le Pays de Châlons présente quelques hôtels ; essentiellement des hébergements à caractère rural tels que des gîtes ou des chambres d'hôtes ; des meublés AIRBNB ; des hébergements de plein air ; une auberge de jeunesse
- Le Pays de Châlons accueille au sein de ses trois intercommunalités, 204 hébergements touristiques marchands.
- Le Pays de Châlons dispose au total de 2 281 lits touristiques marchands issus des catégories nommés ci-dessous.

## ► Restauration

Selon le dernier recensement des données ACOSS (Agence Centrale des Organismes de la Sécurité Sociale), 126 points de restauration, dont 54 points dans la restauration rapide et 44 points dans la restauration dite traditionnelle. Les données ACOSS recensent également 723 emplois liés au secteur de la restauration.

Sur la source des données, l'Acoss met à disposition un ensemble de bases de données régulièrement mises à jour. L'Acoss met notamment en ligne les dénombrements des établissements, employeurs et des effectifs salariés privés au 31 décembre selon la NAF 732 et la commune. Le champ du secteur privé Urssaf couvre l'ensemble des entreprises employeuses du secteur concurrentiel, affiliées au régime général (donc hors régime agricole) et exerçant leur activité en France (métropole et Dom hors Mayotte). Il couvre ainsi l'ensemble des établissements cotisant aux Urssaf à l'exception de ceux appartenant au secteur public. Il exclut donc les établissements relevant du régime agricole (suivis par la CCMSA) et les particuliers employeurs.

| Somme des unités de restauration     | CAC        | CCMC     | CCRS     | Nbre d'établissements 2021 |
|--------------------------------------|------------|----------|----------|----------------------------|
| Restauration traditionnelle          | 44         | 2        | 2        | <b>48</b>                  |
| Cafétarias et autres libres services | 3          |          |          | 3                          |
| Restauration de type rapide          | 54         | 1        | 2        | <b>57</b>                  |
| Services des traiteurs               | 1          |          |          | 1                          |
| Restauration collective sous contrat | 1          |          |          | 1                          |
| Autres services de restauration nca  | 8          |          | 0        | 8                          |
| Débites de boissons                  | 15         | 2        | 3        | 20                         |
| <b>TOTAL GENERAL</b>                 | <b>126</b> | <b>5</b> | <b>7</b> | <b>138</b>                 |

Données ACOSS – Agence Centrale des Organismes de la Sécurité Sociale, par domaines d'activités dans la restauration

Dans le domaine de la restauration, l'agglomération de Châlons est l'intercommunalité qui regroupe majoritairement l'activité touristique avec établissements selon les données ACOSS.

| Somme des effectifs salariés 2021    | CAC        | CCMC      | CCRS      | Nbre de salariés 2021 |
|--------------------------------------|------------|-----------|-----------|-----------------------|
| Restauration traditionnelle          | 282        | 9         | 3         | 294                   |
| Cafétarias et autres libres services | 17         |           |           | 17                    |
| Restauration de type rapide          | 334        | 1         | 7         | 342                   |
| Services des traiteurs               | 8          |           |           | 8                     |
| Restauration collective sous contrat | 7          |           |           | 7                     |
| Autres services de restauration nca  | 35         |           | 0         | 35                    |
| Débites de boissons                  | 40         | 6         | 4         | 50                    |
| <b>TOTAL GENERAL</b>                 | <b>723</b> | <b>16</b> | <b>14</b> | <b>753</b>            |

Données ACOSS – Agence Centrale des Organismes de la Sécurité Sociale, sur le volume d'effectifs salariés 2021 par domaine

► **Un tourisme d'affaires en développement**

Le tourisme d'affaires concerne les voyages et les événements liés aux activités professionnelles, offrant des services et des infrastructures spécifiques pour répondre aux besoins des entreprises et des professionnels.

Fait référence aux déplacements effectués par des individus ou des groupes dans le cadre de leurs activités professionnelles. Il englobe une gamme d'événements et de voyages liés au monde des affaires, tels que les réunions, les conférences, les salons professionnels, les voyages de motivation, les séminaires et les événements corporatifs.

17 éléments principaux pouvant accueillir du tourisme d'entreprise dans le Pays de Châlons, soit au total 526 lits touristiques pour ce type d'hébergement. L'équipement actuel du Pays permet bien plus la réalisation d'excursions de groupes d'entreprises sur la journée plus tôt que les nuitées. La capacité des structures pour loger est minime. Les groupes d'entreprises préféreront se diriger vers la ville de Reims et ses alentours.

| Nom de l'établissement                                    | Objet  | Capacité : matériels, humains  |
|---|--|--|
| <b>Le Capitole (CAC)</b>                                  | Congrès – Séminaire  | 800 personnes / 4 halls / 1 salle de spectacle modulable de 800, 1500 et 3000 places assises / 1 parking gratuit de 2000 places / 1 restaurant de 150 couverts / bar de 50 places                    |
| <b>L'Hôtel &amp; SPA le Renard (CAC)</b>                  | Hôtel 4 étoiles – Séminaire – Réunion  | 2 salles de séminaires de 56 m <sup>2</sup> et 50 m <sup>2</sup> pour 40 places chacune / 1 salle de réunion de 10 m <sup>2</sup> pour 8 personnes / hôtel de 39 chambres, soit 90 lits touristiques |
| <b>Champagne Famille Carbot (CAC)</b>                     | Salle de réception – Séminaire   | Salle de réception dans le caveau du musée pour 60 personnes / Rooftop du musée 37 personnes   |
| <b>Le Jardin d'Hiver (CAC)</b>                            | Salle de réception et 2 salons de réception  | Pour 70 personnes / hébergement sur 2 étages pour 14 et 10 personnes   |
| <b>Maison de Champagne Joseph Perrier (CAC)</b>           | Séminaire – Réception  | Séminaires (30 pers) / déjeuner (40 pers) / cocktail (50 pers)   |
| <b>Le Campus IN &amp; MA (CAC)</b>                        | 1 salle de réception – 1 amphithéâtre – 1 auditorium – k'hub - salles de formation ou réunion  | Salle de réception (20 pers) - amphithéâtre (220 pers assises) - auditorium (24 pers) – k'hub (100 pers) - salles de formation ou réunion (50 pers)  |
| <b>Mess des entrepreneurs Salle Renaud Beltrame (CAC)</b> | Salle de réception Arnaud Beltrame   | 3 000 m <sup>2</sup> / 300 personnes debout et 150 avec tables et chaises  |
| <b>La Comète (CAC)</b>                                    | (Labellisée Scène Nationale) salle de spectacle – salle de cinéma – salle d'exposition – bar   | Salle de spectacle (620 places) – salle de cinéma (150 places) – salle d'exposition (140 places assises et 280 debout) - bar (300 pers)  |
| <b>L'Atelier (CAC)</b>                                    | (Ancienne chapelle sonorisée) réception  | 180 personnes (80 chaises)   |
| <b>Le Campus d'Arts et Métiers (CAC)</b>                  | 1 salle de réception – 4 amphithéâtres – 1 visioconférence – 2 halls d'exposition – 1 gymnase – 14 salles informatiques – une centaine de chambres étudiantes de lits en moyenne | Salle de réception (40 places) – 4 amphithéâtres (299 places) - visioconférence (19 places) – halls d'exposition – 255 lits touristiques   |
| <b>Armes de Champagne (CAC)</b>                           | (Hôtel 4 étoiles) séminaires   | 17 chambres et 10 suites 4 étoiles – accueil de 66 personnes – 70 lits touristiques  |
| <b>Auberge des Moissons (CAC)</b>                         | (Hôtel 3 étoiles) – 2 salles de séminaires – réunions – journées d'études  | Accueil de 60 personnes – 27 chambres  |
| <b>Complexe Sport et Nature d'Haussimont (CAC)</b>        | Salle polyvalente modulable  | Accueil de 250 places en journée, 6 tentes de 6 places pour une capacité d'hébergement de 36 personnes au total  |

|  |   |  |
|--|---|--|
| <b>Aéroport de Vatry (CAC)</b>                             | Salle de réception                                      | 40 personnes                                     |
| <b>Le Château Vitry-la-Ville (CCMC)</b>                    | Séminaire – Evènements d'entreprise – réception privées | 15 personnes – 6 chambres – 12 lits touristiques |
| <b>Domaine de Vaugency (St-Quentin sur Coole) – (CCMC)</b> | Séminaires  | Tentes – salle de réception                      |
| <b>Le Château Mairy-sur-Marne (CCMC)</b>                   | Séminaire – Evènements d'entreprise – réception privées | 18 personnes                                     |

De manière générale et au regard de la répartition générée au niveau du Pays de Châlons :

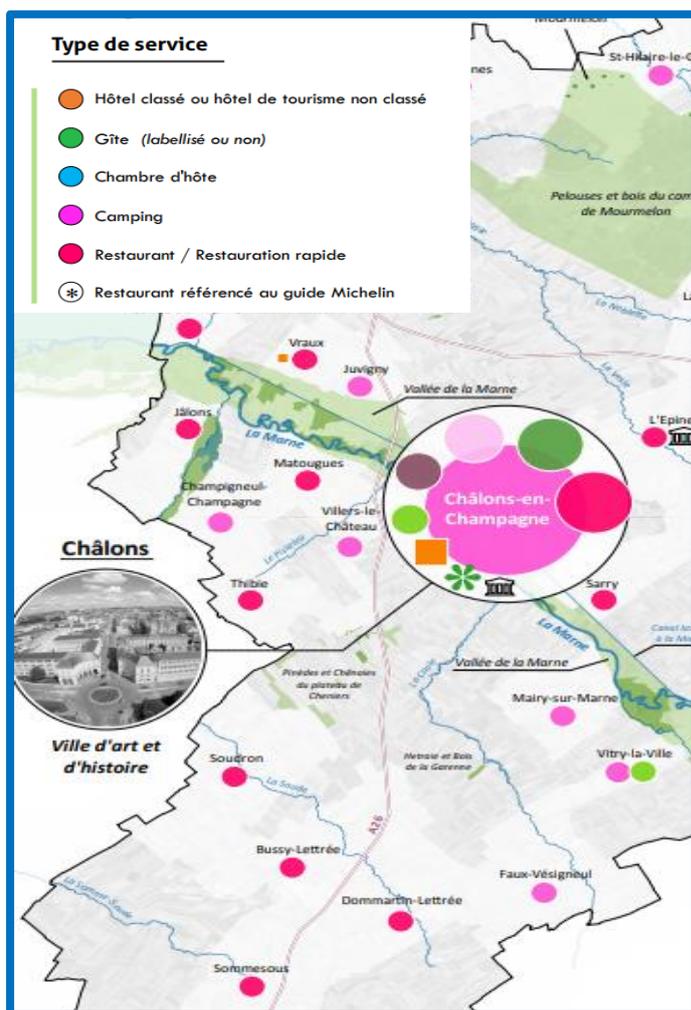
- La CAC disposent de 5 structures accueillantes les nuits.
- 3 salons de réception favorables au tourisme d'affaires pour 33 lits touristiques (peuvent dormir sur places) dans la Moivre à la Coole.
- Il n'y a aucune structure favorablement annoncée au tourisme d'affaires dans la CCRS.

| <b>INTERCOMMUNALITE</b>                               | <b>NOMBRE</b> | <b>LITS TOURISTIQUES</b> |
|---|---------------|--------------------------|
| <b>Communauté d'Agglomération de Châlons</b>          | <b>14</b>     | <b>493</b>               |
| <b>Communauté de Communes de la Moivre à la Coole</b> | <b>3</b>      | <b>33</b>                |
| <b>Communauté de Communes de la Région de Suippes</b> | <b>0</b>      | <b>0</b>                 |
| <b>TOTAL</b>  | <b>17</b>     | <b>526</b>               |



***AU NIVEAU DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION  
DE CHALONS-EN-CHAMPAGNE***





La Communauté d'Agglomération est l'intercommunalité qui bénéficie du plus grand recensement et dispose d'un panel de choix bien plus conséquent que la CCMC ou CCRS.

### ► Les hébergements

Le Pays de Châlons-en-Champagne jouit de plusieurs labellisations qui témoignent de son engagement envers le tourisme et la qualité de vie. Avec des initiatives telles que **l'accueil motards, l'accueil vélo, et La Champagne à vélo**, la région s'affirme comme une destination conviviale pour les voyageurs à deux roues.

En 2022 selon le dernier recensement effectué par l'agglomération de Châlons, **289 675 nuitées marchandes** ont été recensées au sein de l'agglomération de Châlons. Il a par ailleurs une activité non-marchande existante, de visiteurs qui viennent traverser le territoire et qui dorment à titre gratuit (familles, amis etc.).

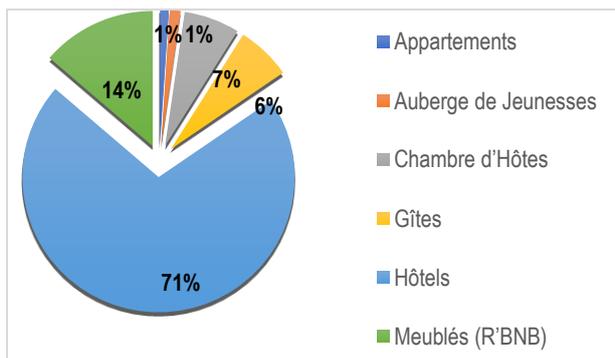
Extraction de la carte représentant la répartition de l'offre d'hébergements et de Restauration. Zoom sur la CAC – (Atlas 2022) Annexe 15

**Au total, la CAC compte environ 1 951 lits touristiques et 169 places en hébergement de plein air.**

### ► La répartition des hébergements

En 2023, d'après le dernier recensement transmis par la Communauté d'agglomération, le territoire présente 168 structures d'**hébergements**, dont 121 à Châlons (2022). Ces structures concernent des appartements loués en R'BnB, des hôtels, gîtes, chambres d'hôtes, des meublés touristiques, une auberge de jeunesse, un camping avec des aires de camping-cars.

| Type d'hébergement   | Nombre d'hébergements | Lits touristiques |
|----------------------|-----------------------|-------------------|
| Appartements         | 10                    | 20                |
| Auberges de jeunesse | 1                     | 25                |
| Chambres d'hôtes     | 24                    | 129               |
| Gîtes                | 19                    | 127               |
| Hôtels               | 18                    | 1 383             |
| Meublés (R'BnB)      | 89                    | 267               |
| <b>TOTAL</b>         | <b>163</b>            | <b>1 951</b>      |



Répartition des types d'hébergements existant dans la CAC

### Sur l'observation du graphique précédent et du schéma de l'ANNEXE 16

- Les lits touristiques constituent la moitié de l'offre présente.
- L'offre de gîtes, les chambres d'hôtes et les hôtels représentent la deuxième majorité.
- Châlons-en-Champagne dispose de 121 hébergeurs.
- 22 communes de la CAC profitent d'au moins 1 hébergeur sur son territoire.
- 8 communes de la CAC recensent ¼ des hébergeurs territoriaux.

#### ► L'offre d'hôtels

Les hôtels étoilés sont une norme de classification hôtelière qui vise à fournir aux voyageurs des informations claires et standardisées sur le niveau de qualité et de confort qu'ils peuvent attendre lorsqu'ils réservent un séjour dans un hôtel. Cette classification est basée sur un système d'étoiles, où chaque étoile représente un niveau spécifique de services, d'aménagements et de prestations offerts par l'établissement.

A l'échelle du Pays de Châlons, c'est aussi dans l'Agglomération de Châlons que se concentre la majorité des hôtels. Elle compte au total 17 hôtels, dont 10 d'entre eux sont classés avec un nombre d'étoiles, (ANNEXE 2). De plus, les hôtels de tourisme garantissent un accueil de qualité aux visiteurs, renforçant ainsi la réputation d'hospitalité du Pays de Châlons-en-Champagne. Ce classement représente une certification décernée aux établissements hôteliers qui répondent à des critères spécifiques de qualité et de confort.

| Distinction     | Nbre      | Chambres classées | Lits touristiques |
|-----------------|-----------|-------------------|-------------------|
| Hôtel 1 étoile  | 1         | 70                | 140               |
| Hôtel 2 étoiles | 2         | 127               | 180               |
| Hôtel 3 étoiles | 4         | 97                | 358               |
| Hôtel 4 étoiles | 3         | 64                | 210               |
| <b>TOTAL</b>    | <b>10</b> | <b>358</b>        | <b>444</b>        |

Nbre d'hôtels et de chambres classés par étoile dans la CAC. Sources : Insee 2023 et recensement interne de l'AUDC

Cette certification atteste que l'hôtel respecte des normes élevées en matière d'hébergement, de services, et d'infrastructures, et qu'il offre un niveau de satisfaction élevé pour les voyageurs c'est-à-dire sur la qualité des chambres, le service à la clientèle, l'hygiène et la propreté, la sécurité et l'accessibilité, les équipements, le petit-déjeuner, les langues étrangères, les informations touristiques.

Ces critères varient en fonction de la catégorie de l'hôtel (de 1 à 5 étoiles), avec des exigences plus strictes pour les établissements de catégorie supérieure. En respectant ces critères, les hôtels en France peuvent obtenir le label « Hôtel de tourisme », ce qui contribue à garantir la qualité de l'expérience hôtelière pour les voyageurs.

**En somme, la CAC compte 677 chambres d'hôtel dont 444 classées, soit (pour toute catégorie confondue), 1 383 lits touristiques marchands dans cette catégorie d'hébergement.**

**L'agglomération Châlonnaise compte profiter de trois nouveaux projets d'hôtels dans les communes de Châlons-en-Champagne et Fagnières. Ces nouveaux hôtels offriraient une capacité touristique de plus de 140 lits supplémentaires.**

**CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE / FAGNIÈRES** Au moins trois hôtels devraient sortir de terre dans les mois à venir. Qu'est-ce qui attire les investisseurs sur le territoire ? Les intéressés répondent.



Extrait d'un article du journal l'Union publié le 30/05/23 concernant l'implantation de 3 nouveaux hôtels dans la CAC

► **L'offre des gîtes et de ceux labellisés « Gîtes de France »**

Un gîte appartient à la catégorie d'hébergement des locations de vacances indépendantes. Ce sont généralement des maisons, des cottages, des appartements ou des chalets loués aux voyageurs pour des séjours de courte ou de longue durée.

Ils peuvent être localisés dans des zones géographiques, mais c'est régulièrement dans les zones rurales associées à des environnements champêtres, des zones touristiques populaires dans la région, au bord de l'eau, dans des zones de randonnées, des vignobles, mais également dans les milieux urbains.



La labellisation « Gîtes de France » (ANNEXE 2) est une marque déposée qui désigne spécifiquement les gîtes ruraux en France. Contrairement aux chambres d'hôtes, les voyageurs séjournent

dans un logement entièrement privé. Les gîtes de France sont évalués selon une classification en étoiles qui indique leur niveau de confort et d'équipements. Le label garantit des normes de confort précises (en 1, 2, 3, 4 et 5 épis) et le respect d'une charte nationale.

**Dans l'agglomération de Châlons, sur 19 gîtes présents sur le territoire, 5 d'entre eux bénéficient du label (ANNEXE 10) :**

| EPCI         | Communes        | Nbre d'épis | Nom de l'établissement |
|--------------|-----------------|-------------|------------------------|
| CAC          | BOUY            | 3           | Aux Crocus             |
| CAC          | BOUY            | 3           | Le Sans Souci          |
| CAC          | BACONNES        | 2           | Gîte 51G82             |
| CAC          | CONDE-SUR-MARNE | 3           | La Clé des Champs      |
| CAC          | CONDE-SUR-MARNE | 2           | La Petite Maison       |
| <b>TOTAL</b> |                 | <b>13</b>   | <b>5</b>               |

Recensement des labellisations « Gîtes de France » de la CAC 2023 d'après le site officiel de « Gîtes de France »

► **L'offre des chambres d'hôtes et de celles classées « Gîtes de France »**

Les chambres d'hôtes, souvent appelées "B&B" (Bed and Breakfast), sont des hébergements de caractère où les hôtes louent des chambres

Comme pour les gîtes, le label garantit des normes de confort précises (en 1, 2, 3, 4 et 5 épis) et le respect d'une charte nationale. Les

privées au sein de leur propre résidence. Les voyageurs séjournent chez l'habitant et partagent généralement certaines commodités, comme la salle de bains et parfois les repas.

chambres d'hôtes Gîtes de France® sont classées en fonction de la qualité architecturale de la maison, de leur environnement, de leur degré de confort, de la décoration et de leurs services.

***Certaines chambres d'hôtes en France peuvent bénéficier du label « Gîtes de France » s'ils répondent aux critères de qualité et de confort spécifiques à ce label. En d'autres termes, bien que les chambres d'hôtes et les gîtes de France soient deux types d'hébergements distincts, il est possible pour une chambre d'hôtes de recevoir le label « Gîtes de France » si elle répond aux normes de qualité requises par l'association « Gîtes de France ».***

**Dans l'Agglomération de Châlons, 24 structures touristiques sont des chambres d'hôtes, dont 4 d'entre eux bénéficient de la labellisation avec un nombre d'épis (ANNEXE 10).**

| EPCI         | Communes                | Nbre d'épis | Nom de l'établissement |
|--------------|-------------------------|-------------|------------------------|
| CAC          | BOUY                    | 3           | C'est « ICI »          |
| CAC          | LES GRANDES LOGES       | 3           | Ferme de la Fauvette   |
| CAC          | SAINT-HILAIRE-AU-TEMPLE | 2           | La Bulle Payet         |
| CAC          | SARRY                   | 3           | La Janenquelle         |
| <b>TOTAL</b> |                         | <b>11</b>   | <b>4</b>               |

Recensement des labellisations « Gîtes de France » de la CAC 2023 d'après le site officiel de « Gîtes de France »

#### ► L'offre des gîtes « City Break » de Gîtes de France

Par définition, l'appartement ou la maison City Break est un logement situé dans un habitat de qualité, dans une ville de plus de 20 000 habitants ou des agglomérations urbanisées contiguës à celles-ci. L'Agglomération de Châlons dispose de 7 gîtes « City Break » (ANNEXE 10) dont :

- 4 d'entre eux sont classés « Confort », c'est-à-dire que les gîtes concernés sont d'anciens bâtis ou sont considérés comme contemporains de qualité, avec une connexion Internet, des décorations soignées, des équipements fonctionnels et confortables, etc.
- 3 d'entre eux sont classés « Premium », c'est-à-dire que les gîtes concernés présentent des prestations de très haut de gamme, équipés « tout confort », dont le bâti est de caractère ou historique, et présentant entre autres, de vastes espaces, de grands volumes, etc.

| EPCI         | Communes             | Classification | Nom de l'établissement |
|--------------|----------------------|----------------|------------------------|
| CAC          | CHALONS-EN-CHAMPAGNE | Confort        | Le Nau                 |
| CAC          | CHALONS-EN-CHAMPAGNE | Confort        | Le Circassien          |
| CAC          | CHALONS-EN-CHAMPAGNE | Confort        | Les Côteaux            |
| CAC          | CHALONS-EN-CHAMPAGNE | Premium        | Le Marsonnet 4         |
| CAC          | CHALONS-EN-CHAMPAGNE | Premium        | Gîte du Cirque         |
| CAC          | MOURMELON-LE-GRAND   | Premium        | Chez Pierrette         |
| CAC          | MOURMELON-LE-GRAND   | Premium        | Les Lutins             |
| <b>TOTAL</b> |                      | <b>2/3</b>     | <b>7</b>               |

Recensement des labellisations « Gîtes de France » de la CAC 2023 d'après le site officiel de « Gîtes de France »

#### ► Les meublés de tourisme

Les meublés de tourisme font aujourd'hui partie des hébergements vers lesquels les touristes se tournent volontiers dans le cadre de leurs courts ou longs séjours.

Les meublés de tourisme englobent des résidences telles que des villas, des appartements ou des studios entièrement meublés, mis à la disposition exclusive des locataires pour des séjours de courte

durée, que ce soit à la journée, à la semaine ou au mois, conformément à l'article L. 324-1-1 du Code du tourisme. Ils se différencient des établissements tels que les hôtels et les résidences de tourisme par leur nature exclusivement dédiée aux locataires, dépourvue d'accueil ou de hall de réception, ainsi que par l'absence de services et d'équipements partagés. Cette distinction les sépare également des chambres d'hôtes, où la présence de l'hôte est souvent requise, contrairement aux meublés de tourisme.

**La CAC dispose de 89 meublés, qui représentent 267 lits touristiques.  
Compte tenu du manque de connaissances de certains meublés touristiques, il a été appliqué un coefficient de 3 lits par logements.**

#### ► **L'offre de l'auberge de jeunesse**

C'est un établissement d'hébergement économique conçu principalement pour les jeunes voyageurs, bien que les personnes de tous âges puissent y séjourner. Elle propose généralement des dortoirs avec des lits superposés et des espaces communs, comme des cuisines partagées et des salons, favorisant ainsi la convivialité et les rencontres entre voyageurs.

Les auberges de jeunesse offrent une solution d'hébergement abordable pour les personnes souhaitant explorer une région ou une ville tout en rencontrant d'autres voyageurs du monde entier. L'Agglomération de Châlons présente une auberge de Jeunesse située à Châlons-en-Champagne qui offre 5 chambres présentant 25 lits touristiques.

#### ► **L'offre de l'hôtellerie de plein air**

L'agglomération de Châlons compte 3 hôtelleries (ou hébergement) de plein air. Ce type d'hôtellerie est un terme global désignant les terrains aménagés de camping-caravane et les parcs résidentiels de loisirs.

Un camping est par définition un « hôtel de plein air » : il s'agit d'un terrain destiné à accueillir des tentes, des caravanes et des camping-cars. Les terrains de campings sont classés en 4 catégories exprimées par un nombre d'étoiles croissant de 1 à 4 avec le niveau de confort des aménagements.

#### ■ **Le Camping Aquadis Loisirs**

Disposant de 4 étoiles, il offre parmi ses 143 emplacements en 2022 sur un terrain semi-boisé de 5 ha, dont 90 pour les camping-cars, des installations et des services pour les campeurs qui souhaitent profiter de vacances en plein air dans la région. Parmi les emplacements proposés, 14 sont des mobil-homes.



Représentation iconographique du Camping Aquadis Loisirs

**Fréquence** : la grande période touristique du Camping de Châlons-en-Champagne s'étend du 15 mai au 15 juillet. Entre l'ouverture du camping du 1<sup>er</sup> mars et une fermeture le 5 novembre traduisant un taux de remplissage de 95%. L'activité diffère selon le week-end. La Camping connaît d'excellents résultats chaque année et a l'habitude de fonctionner à flux tendu.

**Il est à noter que l'hôtellerie de plein air connaît une hausse constante ces dernières années.  
En 2023, 141 millions de nuitées ont été comptabilisées dans les campings, ce qui équivaut à une hausse de 4,4% par rapport à 2022 et de 9,3% par rapport à 2019.**

Ce qui fait le succès du camping de Châlons est sa localisation : sa situation géographique est idéale pour les touristes qui choisissent le camping.

En général, les touristes s'établissent sur le camping pour une durée de 2 nuitées. Une grande partie des visiteurs est étrangère dont 80 % sont identifiés belges et des Anglais camping-caristes qui descendent vers l'Espagne. De plus, une partie des

C'est une clientèle qui n'est pas captée par le Grand Reims car il n'y a pas de camping à Reims. Son alternative serait d'effectuer un crochet pour le Val-de-Vesle, Epernay, ou au Lac du Der.

visiteurs est en réalité composée d'ouvriers camping-caristes qui choisissent de passer la semaine au camping le temps de la semaine de travail à proximité plutôt qu'à l'hôtels ou dans une location meublée en raison des prix avantageux d'un camping.

**Les labellisations « accueil motards » et « accueil vélo »** (ANNEXE 3). Les labels « accueil motards » et « accueil vélo » sont des initiatives mises en place au sein du camping pour accueillir spécifiquement les voyageurs qui se déplacent à moto ou à vélo. Ces initiatives visent à offrir des services et des équipements adaptés aux besoins de ces voyageurs particuliers.

Les labels permettent de cibler des types de visiteurs en rendant leur voyage plus confortable et pratique grâce à l'organisation des services associés. Ils témoignent de l'engagement des établissements touristiques envers ces mobilités alternatives.



Représentation iconographique des labels « Accueil Motards » et « Accueil Vélo »

Au sein d'Aquadis Loisirs, le label « **Accueil motards** » est associé au camping de plein air car celui-ci propose les services suivants :

- Places de parking sécurisées pour les motos.
- Possibilité de nettoyer les motos.
- Information sur les itinéraires et les routes adaptées aux motos.
- Des outils de base pour l'entretien des motos.
- Information sur les attractions et les points d'intérêt locaux.
- Connaissance des lieux de réparation de motos de proximité.
- Possibilité de sécher les vêtements mouillés.

Le label « **Accueil vélo** » est établi au camping en raison de la mise en place des services dédiés aux voyageurs à vélos tels qu'un abri sécurisé pour les vélos, le transfert des bagages organisé, un kit et atelier de réparation, la location de vélos.

#### ► **Les aires de camping-car**

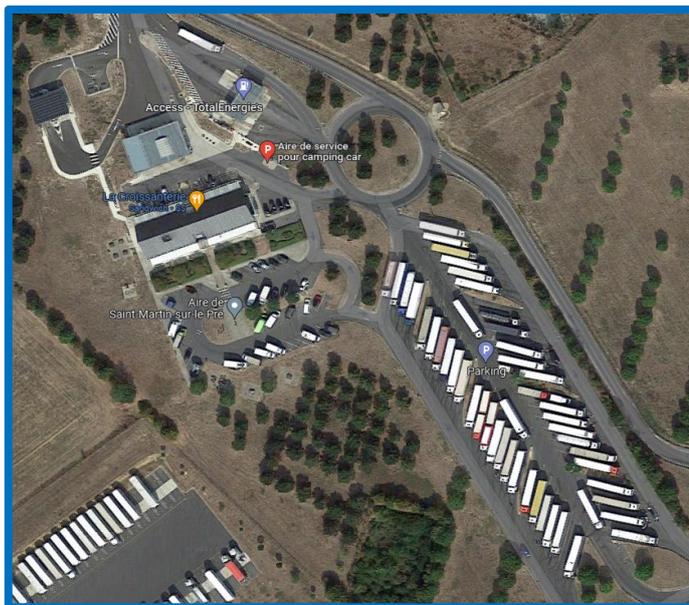
Compris dans le tourisme de plein air, il faut ajouter au camping Aquadis Loisirs, 2 aires de camping-cars, qui sont des aires spécifiquement conçues pour fournir des services et des commodités aux camping-cars. Les deux aires proposent de multiples places pour les voyageurs faisant une escale dans l'Agglomération de Châlons.

### ■ L'aire de services de Châlons-en-Champagne

Cet espace aménagé, accolé au camping est l'aire du Pays qui présente le plus grand nombre de services : bornes de service, container, eau, électricité, sanitaires, vidange eaux usées, vidange toilettes chimiques, wifi.

### ■ L'aire de services de Saint-Martin-sur-le-Pré

L'aire de services présente moins d'équipements que l'aire de Châlons : eau, électricité, vidange eaux usées, vidange toilettes chimiques. L'aire présente l'avantage de disposer d'une station Total sur l'aire d'autoroute de Saint-Martin-sur-le-Pré (RN 44 : Châlons en Champagne - Reims).



Extraction de Google Map en vue aérienne de l'aire de services de St-Martin-sur-le-Pré de 2022

### ► La taxe de séjour

La taxe de séjour est une redevance financière imposée aux personnes qui séjournent dans un hébergement touristique dans une commune. Elle est collectée par la municipalité ou une région, et vise à financer des dépenses liées à l'accueil des touristes et au développement du tourisme local.

Cette taxe peut varier en fonction de différents critères, tels que la catégorie d'hébergement (hôtel, camping, location saisonnière, etc.), la durée du séjour, le nombre d'adultes et d'enfants, ou la période de l'année. Elle peut être fixée par délibération au sein de l'intercommunalité, sous forme d'un montant par nuitée ou d'un pourcentage du coût total du séjour.

Les fonds collectés grâce à la taxe de séjour peuvent être utilisés pour diverses initiatives, notamment l'entretien des infrastructures touristiques, la promotion touristique de la région, la protection de l'environnement, la gestion des espaces publics, et d'autres projets visant à améliorer l'expérience des visiteurs

- 2019 : environ 253 000 nuitées
- 2020 : environ 135 800 nuitées (Covid)
- 2021 : environ 203 279 nuitées
- 2022 : environ 289 675 nuitées

Les trois-quarts des nuitées concernent les hébergements Airbnb, Booking, et les gîtes. Dans le cas de l'Agglomération de Châlons, le montant est ainsi délibéré en 2022.

### **Pour information :**

**Toutes les communes ne sont pas tenues de percevoir une taxe de séjour. La mise en place d'une taxe de séjour est facultative et dépend de la décision des autorités locales, généralement au niveau des communes ou des collectivités territoriales.**

**Par conséquent, certaines communes ou régions peuvent choisir de ne pas instituer de taxe de séjour, tandis que d'autres peuvent décider de le faire pour financer des actions de promotion touristique, d'entretien des infrastructures ou de développement local.**

En prenant l'exemple de la commune de Châlons-en-Champagne, selon la délibération votée le 11/02/2021 :

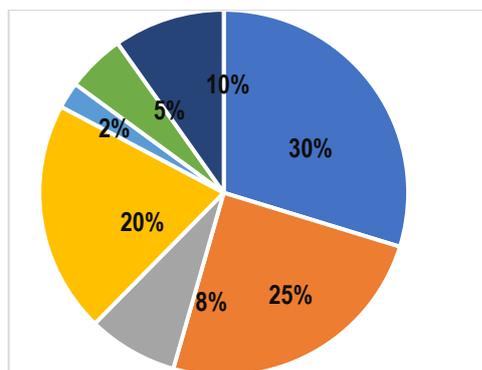
| <b>Montant minimum des loyers</b> <span style="float: right;">(?)</span>   |                |
|--|----------------|
| Nuitée   | <b>15.00 €</b> |
| Hebdomadaire   | <b>0.00 €</b>  |
| Mensuel  | <b>0.00 €</b>  |
| <b>Tarifs par périodes</b> <span style="float: right;">(?)</span>  |                |
| 1 avril - 30 juin <span style="float: right;">▼</span>   |                |
| Palaces  | <b>2.00 €</b>  |
| Hôtels de tourisme 5 étoiles, résidences de tourisme 5 étoiles, meublés de tourisme 5 étoiles  | <b>1.80 €</b>  |
| Hôtels de tourisme 4 étoiles, résidences de tourisme 4 étoiles, meublés de tourisme 4 étoiles  | <b>1.30 €</b>  |
| Hôtels de tourisme 3 étoiles, résidences de tourisme 3 étoiles, meublés de tourisme 3 étoiles  | <b>1.10 €</b>  |
| Hôtels de tourisme 2 étoiles, résidences de tourisme 2 étoiles, meublés de tourisme 2 étoiles, villages de vacances 4 et 5 étoiles   | <b>0.80 €</b>  |
| Hôtels de tourisme 1 étoile, résidences de tourisme 1 étoile, meublés de tourisme 1 étoile, villages de vacances 1,2 et 3 étoiles, chambres d'hôtes, auberges collectives  | <b>0.60 €</b>  |
| Terrains de camping et terrains de caravanage classés en 3,4 et 5 étoiles et tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes, emplacements dans des aires de camping-cars et des parcs de stationnement touristiques par tranche de 24 heures | <b>0.50 €</b>  |
| Terrains de camping et terrains de caravanage classés en 1 et 2 étoiles et tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes, ports de plaisance  | <b>0.20 €</b>  |
| Hébergements en attente de classement ou sans classement, à l'exception des autres catégories d'hébergements mentionnées ci-dessous (tarif proportionnel au coût de la nuitée)   | <b>5.00 %</b>  |

Montant de la taxe de séjour attribuée pour la commune de Châlons-en-Champagne. Sources : taxesdesejour.impôts.gouv.fr

### ► La restauration

L'agglomération de Châlons compte 126 points de **restauration** dont l'essentielle est située dans la commune de Châlons-en-Champagne.

| Type de restauration/magasin alimentaire | Nbre       |
|--|------------|
| Restauration classique                   | 64         |
| Restauration rapide                      | 53         |
| Café-bar                                 | 17         |
| Boulangerie                              | 44         |
| Distributeur de pizzas                   | 5          |
| Supérette                                | 11         |
| Hypermarché/supermarché                  | 21         |
| <b>TOTAL</b>                             | <b>215</b> |



La restauration classique et la restauration rapide sont majoritairement les offres de restauration les plus représentées. On peut remarquer que la restauration rapide (telle que les fast food) est presque autant représentée que les restaurants traditionnels, ce qui peut constituer un frein pour l'offre touristique.

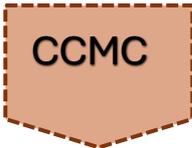
Au total, sur les conclusions d'un travail de recensement réalisé par l'AUDC, la CAC compte 3 839 couverts parmi les items de restaurations classiques (restaurants traditionnels).

Sur l'effectif salarié : la répartition du secteur de l'emploi de la restauration d'après les données ACOSS de 2021 représente au total 723 emplois, dont 282 emplois dans la restauration traditionnelle et 334 dans la restauration « rapide » dont on pourra aisément mettre en valeur que la seconde part est plus lourde que la première.

***AU NIVEAU DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES  
DE LA MOIVRE A LA COOLE***



La Moivre à la Coole compte bien moins de points d'hébergements et de restauration que la CAC. La communauté de communes n'est pas dotée d'hôtels, d'auberge de jeunesse, ou bien d'un camping. Du fait de sa ruralité, son offre d'hébergement est majoritairement constituée de gîtes et les chambre d'hôtes.



► **Les hébergements**

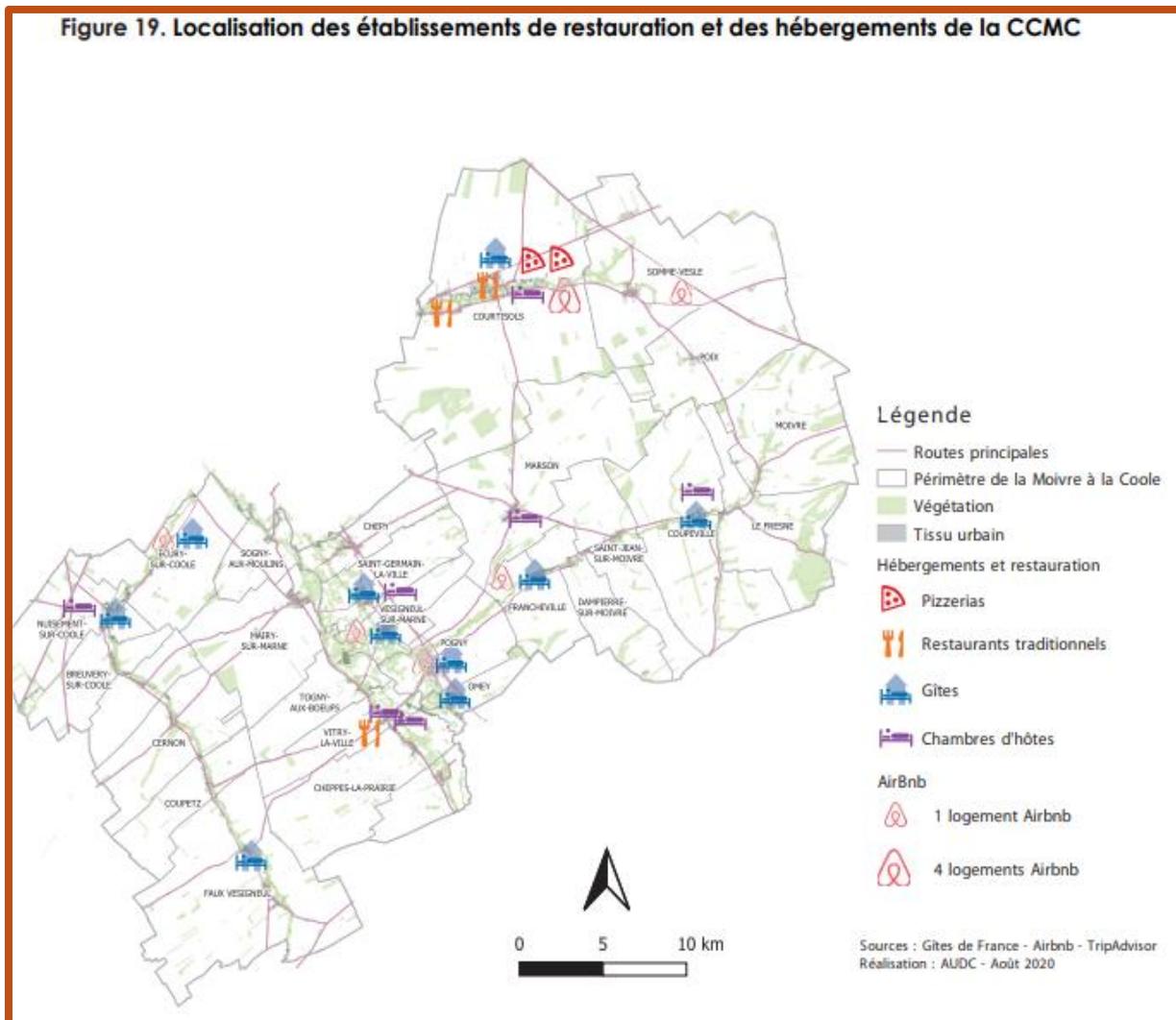


Schéma de localisation des établissements de restauration et des hébergements de la CCMC issu de la figure 19 « Localisation des établissements de restauration et des hébergements de la CCMC ». Source : Potentiel touristique de la Communauté de Communes de la Moivre à la Coole.

► **La répartition des hébergements**

| Famille d'hébergements | Nombre    | Lits touristiques |
|------------------------|-----------|-------------------|
| Gîtes                  | 10        | 100               |
| Chambres d'hôtes       | 6         | 35                |
| Hôtels                 | 0         | /                 |
| Meublés (R'BnB)        | 11        | 58                |
| <b>TOTAL</b>           | <b>27</b> | <b>193</b>        |

Les hébergeurs sont principalement localisés dans les communes le long de la Moivre (cour d'eau), et essentiellement dans les communes de Courtisols, Nuisement-sur-Coole, Faux-Vésigneul, Coupéville, Francheville.

► **L'offre des gîtes et chambres d'hôtes : des offres « Gîtes de France »**

Parmi les 10 gîtes recensés dans l'intercommunalité, 7 d'entre elles sont labellisées « Gîte de France » en 2023 (**ANNEXE 10**).

| LES GITES    |                     |             |                                 |
|--------------|---------------------|-------------|---------------------------------|
| EPCI         | Communes            | Nbre d'épis | Nom de l'établissement          |
| CCMC         | NUISEMENT-SUR-COOLE | 4           | Le Rondin Nature                |
| CCMC         | OMEY                | 3           | Le Marsonnet                    |
| CCMC         | OMEY                | 3           | Le Marsonnet 2                  |
| CCMC         | OMEY                | 2           | Le Marsonnet 3                  |
| CCMC         | FRANCHEVILLE        | 4           | La Ferme aux Deux Chevaux       |
| CCMC         | ECURY-SUR-COOLE     | 3           | Ma deuxième Maison en Champagne |
| CCMC         | VESIGNEUL-SUR-MARNE | 4           | Les Meulière                    |
| <b>TOTAL</b> |                     | <b>23</b>   | <b>5</b>                        |

Parmi les 6 chambres d'hôtes présentes, 2 d'entre elles sont labellisées Gîte de France en 2023 (**ANNEXE 10**).

| LES CHAMBRES D'HOTES |                     |             |                        |
|----------------------|---------------------|-------------|------------------------|
| EPCI                 | Communes            | Nbre d'épis | Nom de l'établissement |
| CCMC                 | NUISEMENT-SUR-COOLE | 3           | Le Rondin Nature       |
| CCMC                 | NUISEMENT-SUR-COOLE | 3           | Les Rendzines          |
| <b>TOTAL</b>         |                     | <b>6</b>    | <b>2</b>               |

► **L'offre de logements insolites**

**La CCMC propose sur son territoire, deux offres hébergements insolites dont l'une n'est pas encore édiflée.**

Les logements insolites sont des hébergements qui se distinguent par leur caractère inhabituel, original ou atypique. Ils offrent une expérience d'hébergement unique, souvent en harmonie avec la nature ou dans des lieux hors du commun, tels que des cabanes dans les arbres, des bulles transparentes, des yourtes, des cabanes flottantes, des maisons troglodytes, des roulottes, etc. Ces types d'hébergements visent à offrir aux visiteurs une expérience de séjour différente et mémorable, en rupture avec les hébergements traditionnels. Ce sont des hébergements singuliers qui d'inscrive dans la transition écologique en favorisant le tourisme durable, tout en promouvant un habitat partagé et la préservation de la biodiversité locale.

■ **A Coupéville : Les Ormes**

Il s'agit de développer l'offre d'hébergement et les activités liées. Pour ce faire, le projet est de construire 2 foyers d'hébergement et de proposer 3 logements insolites sous forme de POD, ainsi qu'un gîte de 15 lits touristiques.

Le POD est un concept simple de cabane en bois qui répond au besoin du retour à la nature et à l'essentiel. Il s'agit d'une éco construction utilisant exclusivement des matériaux de construction et d'isolation naturels.



Photographie de la promotion des Ormes. Source : GreenGo (site Internet)

■ **A Vitry-la-Ville : L'Univers de Monica**

A côté du gîte labellisé « Gîte de France », l'Univers de Monica compte également un hébergement insolite : le POD de Monica. Cet hébergement insolite en bois et en forme de capsule dispose d'une terrasse en bois privée et d'un sauna extérieur chauffé au bois. Il s'inscrit dans son environnement.



Photographie de la promotion du POD de Monica. Source : Gîtes de France de la Marne, Marne, une expérience en Champagne (site Internet)

► **L'offre de l'hôtellerie de plein air**

**Les Aires de camping-cars : le territoire présente 2 aires de camping-cars qui sont spécifiquement conçues pour fournir des services et des commodités aux camping-cars. Les aires de stationnement camping-cars offrent 4 places théoriques :**

- **L'Aire de service et de stationnement de camping-cars de Pogny**
- **L'Aire de stationnement de camping-cars Breuvery-sur-Cooles**

► **La taxe de séjour**

Il est à noter que l'intercommunalité perçoit une taxe de séjour uniquement pour la commune de Nuisement-sur-Cooles (par délibération votée le **15/03/2021**). Les autres communes n'ont pas délibéré de taxe de séjour. Cette particularité peut constituer un avantage pour notre région en encourageant le tourisme et en renforçant son attractivité. L'EPCI n'a pas la compétence tourisme, ce sont les communes qui délibèrent.

Exemple de tarifs délibéré pour la commune de Nuisement-sur-Cooles pour l'année complète :

| Tarifs par périodes  |        |
|--|--------|
| 1 janvier - 31 décembre  |        |
| Palaces  | 2.65 € |
| Hôtels de tourisme 5 étoiles, résidences de tourisme 5 étoiles, meublés de tourisme 5 étoiles  | 1.85 € |
| Hôtels de tourisme 4 étoiles, résidences de tourisme 4 étoiles, meublés de tourisme 4 étoiles  | 1.36 € |
| Hôtels de tourisme 3 étoiles, résidences de tourisme 3 étoiles, meublés de tourisme 3 étoiles  | 0.95 € |
| Hôtels de tourisme 2 étoiles, résidences de tourisme 2 étoiles, meublés de tourisme 2 étoiles, villages de vacances 4 et 5 étoiles   | 0.69 € |
| Hôtels de tourisme 1 étoile, résidences de tourisme 1 étoile, meublés de tourisme 1 étoile, villages de vacances 1,2 et 3 étoiles, chambres d'hôtes, auberges collectives  | 0.58 € |
| Terrains de camping et terrains de caravanage classés en 3,4 et 5 étoiles et tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes, emplacements dans des aires de camping-cars et des parcs de stationnement touristiques par tranche de 24 heures | 0.45 € |
| Terrains de camping et terrains de caravanage classés en 1 et 2 étoiles et tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes, ports de plaisance  | 0.20 € |
| Hébergements en attente de classement ou sans classement, à l'exception des autres catégories d'hébergements mentionnées ci-dessous (tarif proportionnel au coût de la nuitée)   | 3.49 % |

Montant de la taxe de séjour attribuée pour la commune de Nuisement-sur-Cooles. Sources : taxesdesjour.impôts.gouv.fr

► **La restauration**

En termes de répartition des structures, la majorité est localisée à Courtisols.

| Type de restauration/magasin alimentaire | Nbre      |
|--|-----------|
| Restauration classique                   | 5         |
| Restauration rapide                      | 4         |
| Café-bar                                 | 2         |
| Boulangerie                              | 2         |
| Distributeur de pizzas                   | 1         |
| Hypermarché/supermarché                  | 2         |
| <b>TOTAL</b>                             | <b>16</b> |

Selon les données ACOSS, la CCMC regroupe 16 emplois en rapport avec le secteur de la restauration

***Nota : de nombreux établissements ont été fermés, dû essentiellement aux conséquences du Covid ou encore au fait de la non-conformité aux normes PMR.***

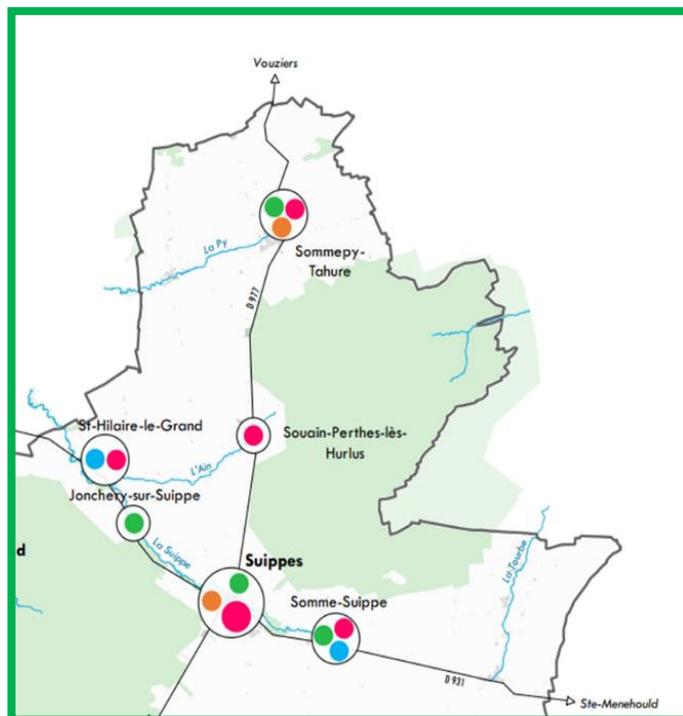
***AU NIVEAU DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES  
DE LA REGION DE SUIPPES***



A l'image de la Moivre à la Coole, la Région de Suippes est une intercommunalité à dominante rural et présente de surcroît davantage de structures telles que des gîtes ou des maisons d'hôtes de petites tailles.

CCRS

Les possibilités de restauration sont moindres que le nombres de structures accueillantes.



Extraction de la carte représentant la répartition de l'offre d'hébergement et de restauration – zoom sur la CCRS (Atlas 2022) – ANNEXE 15

### ► Les hébergements

| Famille d'hébergements disponibles | Nbre      | Lits touristiques |
|------------------------------------|-----------|-------------------|
| Gîtes                              | 6         | 54                |
| Chambres d'hôtes                   | 4         | 30                |
| Hôtels                             | 2         | 18                |
| Hébergements de plein-air          | 2         | 35                |
| <b>TOTAL</b>                       | <b>14</b> | <b>137</b>        |

La région de Suippes dispose de 14 structures d'hébergement réparties sur 8 communes de la CCRS, dont ¼ des structures sont localisées dans la commune de Suippes avec une offre de 18 chambres touristiques.

Le deuxième tiers est associé aux communes de Sommepey-Tahure, Bussy-le-Château et Somme-Suippe, regroupant à eux trois : 23 chambres.

La région de Suippes profite de l'installation de deux hôtels de petite taille, situés à Suippes et à Sommepey-Tahure. Ils rassemblent à eux deux 18 lits touristiques.

### ► L'offre de gîtes, de chambres d'hôtes et ce ceux classés « Gîtes de France »

La région de Suippes dispose de 6 gîtes, soient 54 lits touristiques et dont un seul est classé « Gîtes de France » : « Les Lits de la Py », localisé à Sommepey-Tahure. L'intercommunalité possède également 4 structures proposant des chambres d'hôtes, équivalant à 30 lits touristiques, dont aucune n'est à associé à la labellisation précédemment citée.

### ► L'offre de l'hôtellerie de plein-air

L'intercommunalité bénéficie de 2 aires de camping-cars proposant 14 places. La première à Suippes dispose de 10 places et la seconde à La Cheppe, de 4 places qui sont constamment occupées.

Au regard des données ACOSS, dans la Région de Suippes, 14 emplois sont liés au secteur de la restauration. Il est alors possible d'établir un constat sur le recensement :



Aire municipale de Suippes

- Les points de restauration et d'hébergement ne sont pas uniformément répartis (sur 8/16 communes) ;
- La CCRS dispose de 2 aires de camping bénéficiant de 14 places (Suippes et La Chappe) ;
- Les gîtes et les chambres d'hôtes représentent la majorité des hébergeurs 33 chambres.

### ► La taxe de séjour

Autant que pour la CCMC, la collecte de la taxe de séjour n'est pas en vigueur au sein de la CCRS, ce qui signifie que les visiteurs ne sont pas tenus de s'acquitter de cette taxe pendant leur séjour dans cette zone géographique. Cette caractéristique peut favoriser l'essor du tourisme dans notre région, renforçant ainsi son attrait. Il convient de noter que la compétence en matière de tourisme relève des communes, car l'EPCI n'a pas autorité en la matière.

### ► La restauration

L'intercommunalité profite principalement au sens touristique de 9 points de restauration répartis majoritairement sur Suippes, Jonchery-sur-Suippe, Saint-Hilaire-au-Temple, Somme-Suippe.

| Type de restauration/magasin alimentaire | Nbre      |
|--|-----------|
| Restauration classique                   | 6         |
| Restauration rapide                      | 3         |
| Café-bar                                 | 2         |
| Boulangerie                              | 5         |
| Hypermarché/supermarché                  | 4         |
| <b>TOTAL</b>                             | <b>20</b> |

Ces points sont répartis en 6 restaurations traditionnelles et 3 restaurations rapides. Le territoire recense également 2 petites structures café/bar et 5 boulangeries à Suippes, Sommepey-Tahure et Saint-Remy-sur-Bussy.

La Région de Suippes profite de 4 supermarchés répartis principalement sur Suippes. Au total, la Région de Suippes compte une vingtaine de structures permettant de répondre aux besoins de restaurations diverses.

*Pour aller plus loin...*

### ***L'ESSOR DU TOURISME VERT DANS LE PAYS***

En zone rurale, l'hébergement touristique le plus adapté sont les gîtes et les chambres d'hôtes. En prenant l'exemple de TOURNAVAUX, la commune représente un bon exemple des conséquences d'un regain d'intérêt après le covid pour les destinations rurales et a permis le développement de structures d'hébergements adaptées à l'environnement telles que les gîtes et les chambres d'hôtes.

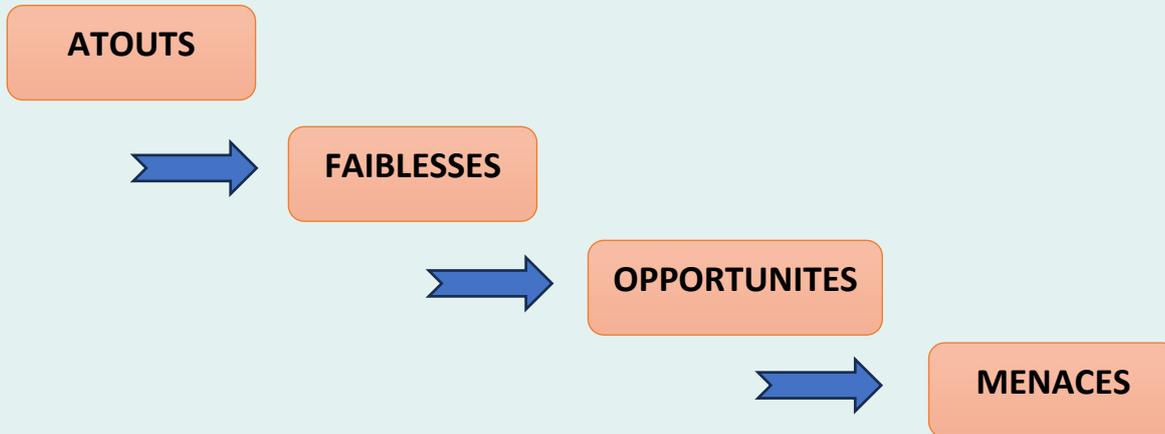
***Étude de cas de la  
commune de  
TOURNAVAUX***

Au milieu des forêts et des méandres de la Meuse, le village de Tournavaux compte 230 habitants et présente une capacité d'accueil en nette hausse depuis 2022.

Selon Airbnb, le nombre de réservations enregistrées sur la plateforme pour des séjours en milieu rural « a plus que doublé » depuis 2019. Sur le site de la commune, pas moins de quinze gîtes sont référencés pour une capacité mesurée à 87 places.



# CONCLUSION, ENJEUX, STRATEGIE



## CONVENTION TRIENNALE 2024-2027

POUR LA MISE EN ŒUVRE DE LA STRATEGIE « TOURISME RURAL ET DE MEMOIRE » DU PAYS DE CHALONS EN CHAMPAGNE

PROJET DE  
TERRITOIRE DU  
PAYS  
de Châlons en  
Champagne

Proposition d'axes de travail et  
plan d'actions



## 4. CONCLUSIONS, ENJEUX, STRATEGIE

Une analyse AFOM (Atouts, Faiblesses, Opportunités, Menaces) a permis de mettre en lumière les éléments essentiels de notre situation actuelle. Elle nous a aidé à identifier les atouts sur lesquels nous pouvons nous appuyer, ainsi que les faiblesses que nous devons améliorer.

De plus, elle a révélé des opportunités que nous pouvons saisir et des menaces que nous devons anticiper.

En parallèle, les idées à développer, sous forme de propositions d'axes de travail et d'objectifs, constituent un plan d'action concret pour l'avenir. Elles offrent des pistes pour renforcer nos atouts, remédier à nos faiblesses, exploiter au mieux les opportunités et faire face aux menaces. C'est en combinant cette analyse AFOM du tourisme, qu'une stratégie cohérente et durable pour l'avenir pourra être mise en place.

### 4.1 AFOM (Atouts, Faiblesses, Opportunités, Menaces)

| ATOUS  |   |
|--|---|
| Un territoire chargé d'histoire et riche en patrimoine culturel, architectural et naturel : propose une offre touristique globalement satisfaisante et diversifiée (patrimoine, culture, histoire, nature, loisirs, mémoire, etc.) | Un territoire situé à proximité immédiate de grands bassins de population (Ile de France, Sud de l'Angleterre, Benelux, Allemagne), un positionnement géographique permettant de capter les flux touristiques lors des grandes migrations vers le Sud   |
| Une excellente image de la Région auprès de la clientèle étrangère : « art de vivre » à la française et une bonne qualité de l'hébergement.  | Une saisonnalité touristique marquée bien que les flux tendent à s'étaler de plus en plus sur le printemps et l'automne.  |
| Un savoir-faire de l'agglomération châlonnaise en matière de foires et salons avec un équipement moderne (Capitole).   | Un bon fleurissement, de nombreuses communes labellisées « villes et villages fleuris ».  |
| Une présence affirmée de l'eau dans la majorité des communes et en particulier à Châlons, éléments vecteurs d'activités.   | Châlons-en-Champagne bénéficie de quelques structures profitant de capacité conséquente de rassemblement  |
| De grands paysages ouverts et une densité de population modérée qui peuvent séduire une clientèle en recherche d'espace, de nature.  | L'intérêt croissant porté au tourisme de mémoire, notamment porté par les régiments militaires présents.  |
| FAIBLESSES   |   |
| Des lacunes dans la connaissance de l'offre (notamment en termes d'activités et de loisirs).   | Tourisme d'affaires axé sur les séminaires de journée, pas assez d'équipements permettant de loger les grands groupes.  |
| Problématique des déplacements autres qu'automobiles entre les différents lieux recensés à l'échelle du Pays.  | Une durée de séjour réduit, dû au fait que le territoire est d'avantage un « territoire de passage », qu'un territoire de destination propre, avec des préjugés négatifs de la part de la clientèle française concernant la région (déficit de notoriété lié en partie à un problème d'identité et d'image à côté des villes d'Epemay et de Reims). |
| Une offre d'accueil et de restauration inégalement répartie sur le territoire.   | Une dispersion des sites touristiques sur le territoire et une mise en réseau insuffisante.   |
| Des faiblesses en hébergement haut de gamme et insolite.   | Un climat qui peut influencer sur la durée des séjours, voire rebuter certains visiteurs.   |
| Un manque de moyens pour l'organisation de visites (peu de guides, érudits, moyens humains, matériels, logistiques, financiers, etc.).   | Sécheresse des cours d'eau possible, qui fige les activités fluviales.  |
| Aéroport de Vatry qui est essentiellement utilisé pour le fret et moins pour des déplacements touristiques.  | un patrimoine archéologique quasiment inexploité, qui implique un potentiel touristique méconnu tant au niveau de la population locale que des touristes nationaux et étrangers.  |

|   |  |
|---|--|
| Petit Patrimoine peu mis en avant, et peu connu dont la dégradation n'est pas empêchée juridiquement.   | Une possibilité de visiter les caves de Champagne limitée et un vignoble situé juste aux limites du territoire bien que la région connue mondialement pour le produit Champagne.   |
| <b>OPPORTUNITES</b>   |  |
| Une très bonne accessibilité avec 2 autoroutes : Nord-Sud (A26) et Est-Ouest (A4), une desserte par le TGV Est, une liaison fluviale donnant accès au réseau européen et un aéroport existant.                      | Un intérêt croissant pour le développement du tourisme en tant qu'activité créatrice de richesses et d'emplois, des filières en développement (fluvial, affaires, événementiel, sportif, etc.), des actions déjà réalisées et des acteurs déjà mobilisés en faveur de la valorisation touristique. |
| Nouveau tronçon de Voie Verte achevé (V52)  | Beaucoup d'éléments recensés au Petit Patrimoine justifiant une richesse patrimoniale présente sur le Pays.  |
| <b>MENACES</b>  |  |
| Un potentiel d'hébergement/restauration fragile (mise aux normes, viabilité économique tout au long de l'année) avec un hébergement rural pas toujours clairement identifié et un manque pour l'accueil de groupes. | Une proportion de restauration rapide importante et peu de restauration traditionnelle en zone rurale, ce qui peut constituer un frein au tourisme.  |
| Pas assez d'équipements permettant de loger les grands groupes avec des infrastructures qui ne sont pas uniformément répartis et qui sont concentrés principalement sur du tourisme d'affaires de journée.          | Un manque de conviction et de sensibilisation sur la valeur des atouts touristiques du territoire et une interrogation sur la réalité des retombées locales ; un déficit de notoriété en partie lié à un problème d'identité et d'image.   |
| Une mauvaise signalétique de manière générale, indiquant l'existant sur le territoire mais aussi sur les itinéraires de randonnées possibles.   | Un déficit pour certains équipements d'accueil (camping-cars, camping « nature »).   |

## 4.2 Proposition d'axes de travail et plan d'actions

### LES ENJEUX

- Renforcer la visibilité et l'attractivité touristique sur l'ensemble du territoire
- Accroître en adéquation avec le potentiel de chaque lieu touristique, la qualité des services possibles
- Dynamiser le tourisme de proximité

**Partant de ces enjeux, la commission a défini 3 grandes orientations devant permettre d'accroître l'animation et l'attractivité du Pays de Châlons-en-Champagne :**

#### 1) Les axes de travail du projet touristique du Pays

En conclusion de ces travaux, la commission a défini trois axes de travail thématiques pour améliorer l'attraction touristique du territoire.

##### **Le tourisme de nature :**

- Création d'un second site d'hébergement de plein air, en complément du camping existant,
- Développement (quantitatif et qualitatif) et mise en réseau des aires de camping-cars,
- Développer une signalétique commune, harmonisation de la communication,
- Création de nouveaux circuits de randonnées et pistes cyclables, en lien avec la protection de l'environnement,
- Valorisation et référencement des lieux et du patrimoine visitables.

##### **Le tourisme de mémoire et patrimonial :**

- Mise en valeur de l'offre existante et référencement des nouveaux sites (nouveaux dépliants, site Internet, campagne de communication – presse, film à l'échelle du Pays),
- Tourisme d'événements à destination des visiteurs extérieurs mais aussi des locaux,
- Partenariat à développer avec l'Inrap, les musées...,
- Le tourisme industriel : proposition du COPIL de développer les ouvertures et entrées d'expositions liées au patrimoine archéologique et industriel au regard du potentiel existant, qui

pourrait également être mis en valeur sur le territoire (sur les anciens sites industriels qui présentent de la craie, le bronze industriel, un savoir-faire économique qui pourrait être valorisé).

**Le tourisme d'affaires :**

Cette thématique peut être retenue tout en restant dans une gamme de tourisme d'affaires de moyenne capacité, en adéquation avec le profil du territoire :

- Développer l'hébergement de groupe (proposer une capacité d'accueil hôtelière suffisante et adaptée aux groupes ; lieux d'accueil de séminaires à référencer ; identifier les lieux de restauration adaptés,
- Proposer un pack « tourisme d'affaires » avec offre de visites complémentaires,
- Travailler sur un calendrier des manifestations,
- Développer les services « Accessibilité, conciergerie, partenariat VTC, loueur de voiture, traiteurs... ».

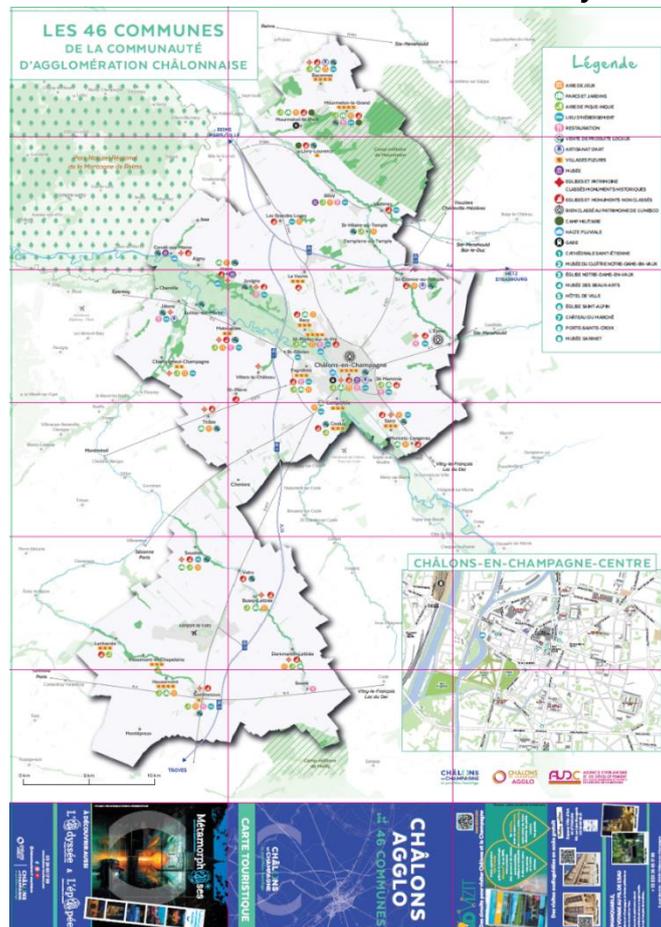
**Un 4<sup>e</sup> axe sur l'intention d'étendre les activités du cirque à l'échelle PAYS n'est pas retenu.**

**2) Marketing territorial**

**Travail sur la signalétique touristique à l'échelle du Pays : accroître la visibilité des offres touristiques présentes sur le territoire.**

- L'un des premiers axes de travail à l'échelle du Pays sera de définir et mettre en place une charte graphique permettant d'identifier et d'affirmer l'offre touristique du Pays et de travailler sur une déclinaison en matière signalétique à adopter sur l'ensemble de l'offre proposée. Une étude sera menée pour réaliser un travail avec un prestataire qui identifierait l'identité touristique du Pays.
- Outils de communication ou promotion du territoire : sites Internet, QR-code, campagne de publicité, panneaux d'affichages, de dépliants / flyer.

**Un premier travail cartographique a été réalisé à l'échelle de la CAC dans le cadre du salon Destination Marne 2024. Le même travail sera réalisé à l'échelle Pays**



### 3) Rédaction d'une convention cadre pour la mise en place d'une stratégie touristique du Pays

**Cf. article 1 relatif à l'objet de la convention :** « préciser les engagements réciproques des parties afin :

- D'élaborer et mettre en œuvre la politique locale du tourisme et des programmes locaux de développement touristique à l'échelle du Pays de Châlons-en-Champagne,
- D'assurer la promotion touristique,
- De contribuer au développement de l'offre d'hébergement touristique,
- De contribuer à coordonner les interventions des acteurs locaux et des divers partenaires du développement touristique du territoire,
- D'accompagner des porteurs de projets et apporter son concours à la réalisation d'événements,
- De mettre en place des études et statistiques de suivi dans le cadre de l'observatoire du Tourisme du territoire,
- De réfléchir à la création de produits touristiques à l'échelle du Pays ».

Les différents supports cadres décriront de façon plus opérationnelle les attendus et les missions de chacun des partenaires.

### **Cf. article 3 de la convention qui mentionne les objectifs et missions thématiques :**

« L'objectif sera d'assurer la mise en économie touristique et la promotion touristique du Pays de Châlons-en-Champagne en coordination avec l'Agence de développement touristique de la Marne, l'Agence Régionale de Tourisme Grand-Est et tous les partenaires identifiés, conformément aux axes stratégiques définis dans le projet de territoire du Pays pour la période 2021-2026.



## 5. GLOSSAIRE

|                      |  |
|----------------------|--|
| <b>AUDC</b>          | Agence d'Urbanisme et de Développement de l'Agglomération et du Pays de Châlons-en-Champagne       |
| <b>PETR</b>          | Pôle d'Equilibre Territorial et Rural  |
| <b>CAC</b>           | Communauté d'Agglomération de Châlons-en-Champagne   |
| <b>CCMC</b>          | Communauté de Communes de la Moivre à la Coole   |
| <b>CCRS</b>          | Communauté de Communes de la Région de Suippes   |
| <b>OT</b>            | Office du Tourisme   |
| <b>ADT</b>           | Agence Départementale du Tourisme  |
| <b>EPCI</b>          | Etablissement Public de Coopération Intercommunale   |
| <b>CODEV</b>         | Conseil de Développement   |
| <b>SCET</b>          | Services Conseil Expertises Territoires  |
| <b>COTECH</b>        | COmité TECHnique   |
| <b>COFIL</b>         | COmité PILotage  |
| <b>SRDT</b>          | Schéma Régional de Développement Touristique   |
| <b>OnaCVG</b>        | Office national des Combattants et des Victimes de Guerre  |
| <b>SITAC</b>         | Syndicat Intercommunal des Transports de l'Agglomération Châlonnaise                               |
| <b>FLUO</b>          | Fidélité, Liberté, Usages Occasionnels   |
| <b>V52</b>           | Véloroute 52   |
| <b>GR</b>            | Grande Randonnée   |
| <b>RD</b>            | Route Départementale   |
| <b>SANEF</b>         | Société des Autoroutes du Nord et de l'Est de la France  |
| <b>DIR EST</b>       | Direction Interdépartementale des Routes de l'EST  |
| <b>SNCF</b>          | Société Nationale des Chemins de Fer   |
| <b>TGV</b>           | Train Grande Vitesse   |
| <b>TER</b>           | Train de Voyageurs d'Intérêt National  |
| <b>RBNB / AirBnb</b> | Abréviation fantaisiste de l'anglais air bed and breakfast (matelas pneumatique et petit déjeuner) |
| <b>ACOSS</b>         | Agence Centrale des Organismes de Sécurité Sociale   |
| <b>FVO</b>           | Flux Vision Orange   |



## 6. ANNEXES

### ANNEXE 1 : Inventaire du vocabulaire relatif aux hébergements touristiques

**Hébergement rural** : terme global désignant les hébergements de type chambres d'hôtes et gîtes (rural, de séjour d'étape...).

**Hôtel de tourisme** : établissement commercial d'hébergement classé de 0 à 4 étoiles luxe, suivant le niveau des aménagements et de services garantis au public. Un hôtel de tourisme offre des chambres ou des appartements meublés en location à une clientèle de passage ou à une clientèle qui effectue un séjour caractérisé par une location à la journée, à la semaine ou au moins, mais qui, sauf exception, n'y élit pas domicile. Il peut également comporter un service de restauration. Il peut être exploité à l'année ou seulement, pendant une ou plusieurs saisons. Il est dit « hôtel saisonnier » lorsque sa durée d'ouverture n'excède pas neuf mois par an en une ou plusieurs périodes.

**Lit touristique** : unité de mesure. 1 lit correspond à 1 personne susceptible d'être hébergée pendant une nuit dans un hébergement.

**Gîte** : un hébergement de vacances indépendant, souvent une maison ou un chalet, loué aux voyageurs pour des séjours de courte ou de longue durée.

**Capacité d'accueil** : totalité des lits touristiques disponibles sur un territoire ou dans un établissement.

**Chambre d'hôtes** : chambre meublée chez l'habitant louée à usage touristique. La location est assortie de prestations. L'hébergement en chambre d'hôte contribue à la diversification de l'offre touristique tout en apportant un complément de ressources aux résidents de communes rurales, notamment les agriculteurs

### ANNEXE 2 : Classement des hébergements par Gîtes de France

#### ■ CLASSIFICATION DES HOTELS

**Les hôtels étoilés sont un outil précieux pour les voyageurs afin de prendre des décisions éclairées lors de la planification de leurs séjours :**

- **Une étoile** : offrent un hébergement basique avec des équipements de base et des services limités.
- **Deux étoiles** : offrent un niveau légèrement supérieur de confort, avec des chambres mieux aménagées et une gamme plus étendue de services.
- **Trois étoiles** : offrent un bon niveau de confort et de services, avec des chambres spacieuses, des installations de restaurant et d'autres équipements.
- **Quatre étoiles** : offrent un confort supérieur, des chambres bien aménagées, des équipements de qualité et des services haut de gamme.

#### ■ CLASSIFICATION DES GITES SELON LA LABELLISATION « GITES DE FRANCE »

**Le gîte est une location touristique indépendante et meublée, destinée à des séjours de courte durée en gestion libre (au week-end, à la semaine, ...) pour une clientèle de passage qui n'y élit pas domicile. Le label de qualité Gîtes de France® garantit des normes de confort précises (en 1, 2, 3, 4 et 5 épis) et le respect d'une charte nationale.**

- **1 épi** : Mini-four ou rôtissoire ou grill, table de cuisson, autocuiseur, réfrigérateur, petit électroménager (cafetière, mixer, grille-pain, bouilloire), ustensiles de ménage et produits de nettoyage de base, chaise haute et lit bébé à la demande, linge de table, fer et planche à repasser, salon de jardin ; une salle d'eau et un WC jusqu'à 6 personnes, de 7 à 12 personnes deux salles d'eau et deux WC, de 13 à 15 personnes trois salles d'eau et trois WC.
- **4 épis** : en plus ou à la place du 3 épis : maison de caractère ou contemporaine de qualité, robot, sèche-linge électrique, équipement hi-fi, lecteur DVD, bibliothèque, literie grandes dimensions, lits faits à l'arrivée et linge de toilette fourni.

- **2 épis** : en plus ou à la place du 1<sup>er</sup> épi : lave-linge, four micro-ondes, TV, barbecue (sauf interdiction locale), options de location de draps et linge de toilette ainsi que ménage de fin de séjour payant à la demande.
- **3 épis** : en plus ou à la place du 2 épis : accès indépendant (mitoyenneté possible), jardin (ou terrasse) privatif avec salon de jardin, emplacement voiture privatif, lave-vaisselle, réfrigérateur avec compartiment congélateur, accès Internet, sèche-cheveux électrique.
- **5 épis** : en plus ou à la place du 4 épis : maison indépendante sur jardin privatif ou accès privatif dans un ensemble de caractère exceptionnel, parc ou jardin paysager privatif, emplacement voiture privatif, mise à disposition d'au moins un équipement de loisirs (piscine, sauna, jacuzzi, etc.), une salle d'eau et un WC jusqu'à 4 personnes, de 5 à 8 personnes deux salles d'eau et deux WC, de 9 à 12 personnes, trois salles d'eau et trois WC, de 13 à 15 personnes, quatre salles d'eau et quatre WC.

#### ■ CLASSEMENT DES GITES CITY BREAK SELON LA LABELLISATION « GITES DE FRANCE »

**Définition : l'appartement ou la maison City Break est un logement situé dans un habitat de qualité, dans une ville de plus de 20 000 habitants ou des agglomérations urbanisées contiguës à celles-ci.**

- **Les hébergements classés « Confort »** : bâti ancien ou contemporain de qualité, connexion Internet, décoration soignée, équipements fonctionnels et confortables.
- **Les hébergements classés « Premium »** : prestations très haut de gamme et tout confort, bâti de caractère ou historique, vastes espaces et beaux volumes.
- **Les hébergements classés « Luxury »** : prestations luxueuses, bâti de caractère ou historique ou classé, environnement privilégié, équipement de bien-être / spa, vastes espaces et beaux volumes.

#### ■ CLASSEMENT DES CHAMBRES D'HOTES SELON LA LABELLISATION « GITES DE FRANCE »

La chambre d'hôtes est une chambre située dans la maison du propriétaire ou dans un bâtiment annexe. La prestation de chambres d'hôtes comprend obligatoirement la nuit et le petit-déjeuner. Comme pour les gîtes, le label garantit des normes de confort précises (en 1, 2, 3, 4 ou 5 épis) et le respect d'une charte nationale. Les chambres d'hôtes Gîtes de France® sont classées en fonction de la qualité architecturale de la maison, de leur environnement, de leur degré de confort, de la décoration et de leurs services.

- **1 épi** : chambres simples avec sanitaires complets et privatifs au même niveau.
- **2 épis** : chambres de bon confort, disposant de sanitaires complets et privatifs intégrés à la chambre.
- **3 épis** : chambres de grand confort ; disposant de sanitaires complets et privatifs intégrés à la chambre, décoration soignée et de qualité, sèche-cheveux à disposition.
- **4 épis** : chambres de très grand confort, disposant chacune de sanitaires privés et complets. Elles sont aménagées dans des demeures de caractère, dans un environnement privilégié. Des prestations supplémentaires y sont souvent proposées (accès Internet, équipement de loisirs de type piscine, spa, ...). Literie de grandes dimensions.
- **5 épis** : chambres de confort exceptionnel, parking dans la propriété, parc ou jardin paysager, mise à disposition d'au moins un équipement de loisirs (piscine, sauna, jacuzzi, hammam, etc.) coin salon avec TV écran plat dans chaque chambre, douche multi-jets ou baignoire balnéo, paiement carte bancaire.

**ANNEXE 3 : Liste des différentes labellisations attribuées dans l'ensemble du Pays de Châlons**

| Labellisation  | Ce que c'est ?   | Lieu(x) affilié(s)  |
|--|--|---|
| <p><b>Labellisation Qualité Tourisme</b></p>                  | <p>Marque attribuée aux professionnels du tourisme pour la qualité de leur accueil et de leurs prestations :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- un accueil chaleureux,</li> <li>- un personnel attentif,</li> <li>- la maîtrise des langues étrangères,</li> <li>- des prestations personnalisées,</li> <li>- des informations claires et précises,</li> <li>- une propreté et un confort assuré,</li> <li>- la découverte d'une destination,</li> <li>- l'avis des visiteurs pris en compte.</li> </ul>   | <p><b>Office du Tourisme de Châlons-en-Champagne</b></p>  |
| <p><b>Labellisation « Musée de France »</b></p>               | <p>Sont des musées agréés par l'Etat et bénéficiant prioritairement de son aide. Au sens de cette loi, est considérée comme « Musée de France », « (...) toute collection permanente composée de biens dont la conservation et la présentation revêtent un intérêt public et organisée en vue de la connaissance, de l'éducation et du plaisir du public » (Art. L.440-1).</p>   | <p><b>3 Musées de France à Châlons-en-Champagne :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie</li> <li>- Musée Jules Garinet</li> <li>- Musée du Cloître de Notre-Dame-en-Vaux</li> </ul>  |
| <p><b>Labellisation « Villes et Villages fleuris »</b></p>  | <p>Correspond à la mise à l'honneur de certaines communes en récompensant l'engagement des collectivités en faveur de l'amélioration du cadre de vie. Il prend en compte la place accordée au végétal dans l'aménagement des espaces publics, la protection de l'environnement, la préservation des ressources naturelles et de la biodiversité, la valorisation du patrimoine botanique français, la reconquête des cœurs de ville, l'attractivité touristique et l'implication du citoyen au cœur des projets.</p> | <p><b>21 villages fleuris dans le Pays de Châlons :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 13 villages fleuris dans la CAC</li> <li>- 5 villages fleuris dans la CCRS</li> <li>- 3 villages fleuris dans la CCMC</li> </ul> |
| <p><b>Labellisation « Département fleuri »</b></p>          | <p>Récompense pour leurs actions de valorisation et d'animation du label « Villes et Villages fleuris », notamment la prise en compte du label dans la stratégie départementale, le mode d'organisation de la mission, la sensibilisation et l'accompagnement des communes ou encore la valorisation touristique du label.</p>   | <p>Le périmètre de la Marne est labellisé Département Fleuri</p>  |

| Labellisation   | Ce que c'est ?   | Lieu(x) affilié(s)   |
|---|--|--|
| <p><b>Vignobles et découvertes</b></p>                     | <p>Label décerné par Atout France après recommandation du Conseil Supérieur de l'Oenotourisme pour des destinations à vocation touristique et viticole proposant une offre de produits touristiques multiples et complémentaires.</p>  |  |
| <p><b>Labellisation « Ville d'Art et d'Histoire »</b></p>  | <p>Attribuée par le ministre de la Culture, après avis du Conseil National des Villes et Pays d'art et d'histoire, aux communes ou groupements de communes qui s'engagent dans une politique de sensibilisation des habitants, des visiteurs et du jeune public à la qualité du patrimoine, de l'architecture et du cadre de vie.</p>  | <p>Dans le centre-ville de Châlons, qui s'étend de l'avenue de Paris à l'avenue de Metz et du boulevard Croix-Dampierre à l'avenue Sarrail</p>                             |
| <p><b>Labellisation « Accueil Vélo »</b></p>             | <p>Pour les hébergements qui garantissent un accueil et des services de qualité le long des itinéraires cyclables pour les cyclistes en itinérance.</p>  | <p>Camping Aquadis Loisirs de Châlons-en-Champagne</p>   |
| <p><b>Labellisation « Accueil Motard »</b></p>           | <p>Reconnaissance attribuée à des établissements touristiques tels que des hôtels, des campings, des gîtes, des restaurants, etc. qui offrent des services spécifiquement adaptés aux besoins des motards. Ce label vise à signaler aux motards que l'établissement en question est particulièrement attentif à leurs besoins et qu'il propose des services et des équipements adaptés aux voyages à moto.</p>   | <p>Camping Aquadis Loisirs de Châlons-en-Champagne</p>   |
| <p><b>Labellisation « Gîtes de France »</b></p>          | <p>Label de qualité attribué à des hébergements touristiques, principalement des gîtes ruraux, situés en France. Ce label garantit aux voyageurs une certaine norme de qualité et de confort. Les « Gîtes de France » sont souvent des hébergements à la campagne, dans des zones rurales, et ils peuvent inclure des gîtes indépendants, des chambres d'hôtes, des gîtes d'étape, des gîtes de groupe, etc.</p> | <p>Dans le Pays de Châlons-en-Champagne, au total :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 14 gîtes</li> <li>- 6 Chambres d'Hôtes</li> <li>- 7 City Break</li> </ul> |

| Labellisation   | Ce que c'est ?   | Lieu(x) affilié(s)   |
|---|--|--|
| <p>Labellisation « Pavillon Bleu »</p>       | <p>Label international créé par l'association Teragir en 1985.</p> <p>Il valorise les communes et les ports de plaisance qui mènent une politique de développement touristique durable. Il garantit ainsi aux plaisanciers et touristes de profiter des plages ou de la navigation tout en limitant l'impact de ces activités sur l'environnement.</p> | <p>Relais nautique de l'Anse du Jard de Châlons-en-Champagne dans le Pays (le seul port de la Marne labellisé en 2023).</p>  |
| <p>Labellisation « Jardin Remarquable »</p>  | <p>La mise en place du label « Jardin Remarquable » répond au souhait de faire connaître et de valoriser des parcs et jardins ouverts au public et particulièrement bien entretenus. Il répond à des critères d'exigence et de qualité sur la composition</p>  | <p>47 parcs labellisés dans le Grand-Est dont un dans le Pays de Châlons :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Jardin du Petit Jard Châlons-en-Champagne</li> </ul> |

**ANNEXE 4 : Liste des immeubles classés ou inscrits dans le Pays de Châlons-en-Champagne pour 2022**

**90 éléments dans la CAC selon l'extraction de l'Atlas du Patrimoine au 16/06/2023**

| Monuments   | Communes             | Type de protection    | Type de patrimoine      |
|---|----------------------|-----------------------|-------------------------|
| <b>Communauté d'agglomération de Châlons</b>                                    |                      |                       |                         |
| Emplacement   | Communes             | Protection juridique  | Typologie du patrimoine |
| Maison place de l'Hôtel de ville /<br>Maison 9 et 11 place de l'Hôtel de Ville  | Châlons-en-Champagne | Partiellement inscrit | Architecture domestique |
| Maison place de l'Hôtel de ville /<br>Maison 5 place de l'Hôtel de Ville        | Châlons-en-Champagne | Partiellement inscrit | Architecture domestique |
| Maison place de l'Hôtel de ville /<br>Maison 2 place de l'Hôtel de Ville        | Châlons-en-Champagne | Partiellement inscrit | Architecture domestique |
| Maison place de l'Hôtel de ville /<br>Maison 10 et 12 place de l'Hôtel de Ville | Châlons-en-Champagne | Partiellement inscrit | Architecture domestique |
| Maison place de l'Hôtel de ville /<br>Maison 1 place de l'Hôtel de Ville        | Châlons-en-Champagne | Partiellement inscrit | Architecture domestique |
| Maison place de l'Hôtel de ville /<br>Maison 22 place de l'Hôtel de Ville       | Châlons-en-Champagne | Partiellement inscrit | Architecture domestique |
| Maison place de l'Hôtel de ville /<br>Maison 8 place de l'Hôtel de Ville        | Châlons-en-Champagne | Partiellement inscrit | Architecture domestique |
| Maison place de l'Hôtel de ville /<br>Maison 4 place de l'Hôtel de Ville        | Châlons-en-Champagne | Partiellement inscrit | Architecture domestique |
| Maison place de l'Hôtel de ville /<br>Maison 13 place de l'Hôtel de Ville       | Châlons-en-Champagne | Partiellement inscrit | Architecture domestique |
| Maison place de l'Hôtel de ville /<br>Maison 18 place de l'Hôtel de Ville       | Châlons-en-Champagne | Partiellement inscrit | Architecture domestique |

|   |                       |                       |   |
|---|-----------------------|-----------------------|---|
| <b>Maison place de l'Hôtel de ville /<br/>Maison 7 place de l'Hôtel de Ville</b>  | Châlons-en-Champagne  | Partiellement inscrit | Architecture domestique                           |
| <b>Maison place de l'Hôtel de ville /<br/>Maison 6 place de l'Hôtel de Ville</b>  | Châlons-en-Champagne  | Partiellement inscrit | Architecture domestique                           |
| <b>Maison place de l'Hôtel de ville /<br/>Maison 16 place de l'Hôtel de Ville</b> | Châlons-en-Champagne  | Partiellement inscrit | Architecture domestique                           |
| <b>Maison place de l'Hôtel de ville /<br/>Maison 14 place de l'Hôtel de Ville</b> | Châlons-en-Champagne  | Partiellement inscrit | Architecture domestique                           |
| <b>Ancien couvent des Cordeliers</b>  | Châlons-en-Champagne  | Partiellement inscrit | Architecture religieuse                           |
| <b>Portail de l'ancienne enceinte<br/>coloniale</b>                               | Châlons-en-Champagne  | Partiellement inscrit | Architecture domestique                           |
| <b>Maison 5 rue du Lycée</b>  | Châlons-en-Champagne  | Partiellement inscrit | Architecture domestique                           |
| <b>Maison du XVIIIème siècle</b>  | Châlons-en-Champagne  | Partiellement inscrit | Architecture domestique                           |
| <b>Maison, 25 rue Pasteur</b>   | Châlons-en-Champagne  | Partiellement inscrit | Architecture domestique                           |
| <b>Maison, 5 rue Carnot</b>   | Châlons-en-Champagne  | Partiellement inscrit | Architecture domestique                           |
| <b>Maison, 7 rue du Lycée</b>   | Châlons-en-Champagne  | Partiellement inscrit | Architecture domestique                           |
| <b>Immeuble rue Léon-Bourgeois</b>  | Châlons-en-Champagne  | Partiellement inscrit | Architecture domestique                           |
| <b>Façades et toitures des immeubles<br/>formant hémicycle</b>                    | Châlons-en-Champagne  | Partiellement inscrit | Architecture domestique                           |
| <b>Ancienne maison Royer et<br/>Granhille</b>                                     | Châlons-en-Champagne  | Partiellement inscrit | Architecture domestique                           |
| <b>Maison, 10 rue de Chastillon</b>   | Châlons-en-Champagne  | Partiellement inscrit | Architecture domestique                           |
| <b>Ancien couvent de Vinetz, 2 rue de<br/>Vinetz</b>                              | Châlons-en-Champagne  | Partiellement inscrit | Architecture religieuse                           |
| <b>Musée Garinet</b>  | Châlons-en-Champagne  | Partiellement inscrit | Architecture culture,<br>recherche, sport, loisir |
| <b>Maison Saint-Joseph</b>  | Châlons-en-Champagne  | Partiellement inscrit | Architecture religieuse                           |
| <b>Ancien couvent des Dames de la<br/>Congrégation</b>                            | Châlons-en-Champagne  | Partiellement inscrit | Architecture religieuse                           |
| <b>Maison 7 à 11 avenue du Général-<br/>Leclerc</b>                               | Châlons-en-Champagne  | Partiellement inscrit | Architecture domestique                           |
| <b>Ancien quartier Tirlet</b>   | Châlons-en-Champagne  | Partiellement inscrit | Architecture militaire                            |
| <b>Marché couvert</b>   | Châlons-en-Champagne  | Partiellement inscrit | Architecture commerciale                          |
| <b>Cirque</b>   | Châlons-en-Champagne  | Partiellement inscrit | Architecture culture,<br>recherche, sport, loisir |
| <b>Château de Villers-le-Château</b>  | Villers-le-Château    | Partiellement inscrit | Architecture domestique                           |
| <b>Moulin à vent, rue Emile-Morel</b>   | Châlons-en-Champagne  | Inscrit               | Architecture industrielle                         |
| <b>Tombeau d'Alexandre Brzostowski</b>  | Châlons-en-Champagne  | Inscrit               | Architecture funéraire –<br>commémorative         |
| <b>Caves Médiévales</b>   | Châlons-en-Champagne  | Inscrit               | Architecture domestique                           |
| <b>Château Jaquesson</b>  | Châlons-en-Champagne  | Inscrit               | Architecture domestique                           |
| <b>Maison, 7 rue Pasteur</b>  | Châlons-en-Champagne  | Inscrit               | Architecture domestique                           |
| <b>Bastion d'Aumale</b>   | Châlons-en-Champagne  | Inscrit               | Architecture militaire                            |
| <b>Château Saint-Georges</b>  | Champigneul-Champagne | Inscrit               | Architecture domestique                           |
| <b>Anciennes maisons canoniales</b>   | Châlons-en-Champagne  | Partiellement classé  | Architecture domestique                           |
| <b>Ancien couvent Sainte-Marie</b>  | Châlons-en-Champagne  | Partiellement classé  | Architecture scolaire                             |
| <b>Hôtel de Ville</b>   | Châlons-en-Champagne  | Partiellement classé  | Architecture de l'adm ou de la<br>vie publique    |
| <b>Ancien Hôtel des Intendants de<br/>Champagne</b>                               | Châlons-en-Champagne  | Partiellement classé  | Architecture de l'adm ou de la<br>vie publique    |
| <b>Ancienne Abbaye de Toussaint</b>   | Châlons-en-Champagne  | Partiellement classé  | Architecture religieuse                           |
| <b>Porte Sainte-Croix</b>   | Châlons-en-Champagne  | Classé                | Architecture de l'adm ou de la<br>vie publique    |
| <b>Vestiges du Cloître Notre-Dame-<br/>en-Vaux</b>                                | Châlons-en-Champagne  | Classé                | Architecture religieuse                           |
| <b>Eglise Notre-Dame-en-Vaux</b>  | Châlons-en-Champagne  | Classé                | Architecture religieuse                           |
| <b>Eglise Saint-Alpin</b>   | Châlons-en-Champagne  | Classé                | Architecture religieuse                           |
| <b>Eglise Saint-Jean</b>  | Châlons-en-Champagne  | Classé                | Architecture religieuse                           |
| <b>Cathédrale Saint-Etienne</b>   | Châlons-en-Champagne  | Classé                | Architecture religieuse                           |

|   |                      |                                 |                         |
|---|----------------------|---------------------------------|-------------------------|
| Eglise Saint-Laurent                        | Dampierre-sur-Moivre | Classé                          | Architecture religieuse |
| Eglise Saint-Etienne                        | Bussy-Lettrée        | Classé                          | Architecture religieuse |
| Eglise Saint-Martin                         | Dommartin-Lettrée    | Classé                          | Architecture religieuse |
| Eglise Saint-Julien                         | Sarry                | Classé                          | Architecture religieuse |
| Eglise Notre-Dame                           | L'Epine              | Classé                          | Architecture religieuse |
| Eglise Saint-Memmie                         | Baconnes             | Classé                          | Architecture religieuse |
| Eglise Saint-Laurent                        | Vraux                | Classé                          | Architecture religieuse |
| Eglise Saint-Denis                          | Sommessous           | Classé                          | Architecture religieuse |
| Eglise Saint-Georges                        | Matougues            | Classé                          | Architecture religieuse |
| Eglise Saint-Symphorien                     | Thibie               | Classé                          | Architecture religieuse |
| Eglise Saint-Remi                           | Condé-sur-Marne      | Classé                          | Architecture religieuse |
| Eglise Saint-Ephrem                         | Jâlons               | Classé                          | Architecture religieuse |
| Eglise Saint-Pierre-Saint-Paul              | Soudron              | Classé                          | Architecture religieuse |
| Ecole National Supérieure d'Arts et Métiers | Châlons-en-Champagne | Partiellement Inscrit et Classé | Architecture scolaire   |
| Eglise Saint-Loup                           | Châlons-en-Champagne | Partiellement Inscrit et Classé | Architecture religieuse |
| Ancien Hôtel Dubois du Crancé               | Châlons-en-Champagne | Partiellement Inscrit et Classé | Architecture domestique |
| <b>TOTAL</b>                                |                      |                                 | <b>69</b>               |

| <b>Communauté de communes de la Moivre à la Coole</b> |                              |                       |                         |
|---|------------------------------|-----------------------|-------------------------|
| Emplacement   | Communes                     | Protection juridique  | Typologie du patrimoine |
| Eglise Saint-Memmie                                   | Coupéville                   | Partiellement inscrit | Architecture religieuse |
| Eglise Saint-Gérault                                  | Francheville                 | Partiellement inscrit | Architecture religieuse |
| Château de Mairy-sur-Marne                            | Mairy-sur-Marne              | Partiellement inscrit | Architecture domestique |
| Château de Vitry-la-Ville                             | Vitry-la-ville               | Partiellement inscrit | Architecture domestique |
| Eglise Saint-Martin                                   | Courtisols                   | Inscrit               | Architecture religieuse |
| Eglise Saint-Memmie                                   | Courtisols                   | Inscrit               | Architecture religieuse |
| Eglise de Faux-sur-Coole                              | Faux-Vésigneul               | Inscrit               | Architecture religieuse |
| Eglise de la Nativité de Sainte-Vierge                | Pogny                        | Classé                | Architecture religieuse |
| Eglise Saint-Nicolas                                  | Marson                       | Classé                | Architecture religieuse |
| Tumulus au lieu-dit « la Garenne »                    | Poix, lieu-dit de la Garenne | Classé                | Architecture religieuse |
| <b>TOTAL</b>  |                              |                       | <b>10</b>               |

| <b>Communauté de communes de la Région de Suippes</b>             |                           |                       |                                      |
|---|---------------------------|-----------------------|--------------------------------------|
| Emplacement   | Communes                  | Protection juridique  | Typologie du patrimoine              |
| Chapelle Russe  | St-Hilaire-le-Grand       | Inscrit               | Architecture religieuse              |
| Oppidum   | La Cheppe                 | Classé                | Architecture militaire               |
| Calvaire du Bois de Vignon (détruit)                              | Sommepey-Tahure           | Classé                | Architecture religieuse              |
| Eglise St-Martin  | Sommepey-Tahure           | Classé                | Architecture religieuse              |
| Eglise St-Jean-Baptiste   | St-Jean-sur-Tourbe        | Classé                | Architecture religieuse              |
| Eglise St-Martin  | Suippes                   | Classé                | Architecture religieuse              |
| Cimetière de la 28 <sup>e</sup> brigade                           | Souain-Perthes-lès-Hurlus | Inscrit               | Architecture Commémorative           |
| Cimetière de la Légion Etrangère                                  | Souain-Perthes-lès-Hurlus | Inscrit               | Architecture funéraire commémorative |
| Monument aux morts des Armées de Champagne et ossuaire de Navarin | Souain-Perthes-lès-Hurlus | Partiellement inscrit | Architecture funéraire commémorative |
| Tumulus (D113, 114)   | Bussy-le-Château          | Classé                | Architecture militaire               |
| Tumulus (D6 81)   | Bussy-le-Château          | Classé                | Architecture militaire               |
| <b>TOTAL</b>  |                           |                       | <b>11</b>                            |

**ANNEXE 5 : Recensement du Petit Patrimoine réalisé par le CODEV (saisine 2012)**

**Le patrimoine agricole : 26 éléments**

| Commune                 | Type                | Domaine | Etat de conservation | Intérêt | Description  |
|-------------------------|---------------------|---------|----------------------|---------|--|
| Athis                   | Moulin à vent       | Privé   |                      |         |  |
| Bouy                    | Attache-animaux     | Privé   | Bon                  | *       | Ancien café-épicerie   |
| Bouy                    | Pigeonnier          | Privé   | Bon                  | ****    | Belle construction, charpente en bois  |
| Bussy-le- Château       | Moulin à vent       | Privé   | Très dégradé         |         | Restes d'une tour sur un tumulus   |
| Châlons-en-Champagne    | Moulin à vent       | Public  | Bon                  |         | Moulin Morel   |
| Courtisols              | Moulin à huile      | Public  | Très dégradé         |         | Moulin à huile Joppé   |
| Courtisols              | Attache-chevaux     | Privé   | Bon                  |         |  |
| Courtisols              | Attache-chevaux     | Privé   | Bon                  |         |  |
| Courtisols              | Pigeonnier          | Privé   | Bon                  |         | Pigeonnier en bois au-dessus d'unporche en bois  |
| Courtisols              | Attache-chevaux     | Privé   | Bon                  |         | Mur en craie avec attache-chevaux  |
| Courtisols              | Silo                | Privé   | Médiocre             |         | Silo pour conserver les légumes  |
| Dommartin-Lettrée       | Moulin à vent       | Privé   | Très dégradé         |         | Restes d'une tour en craie - Visible depuis la route D12                                 |
| Ecury-sur-Coole         | Manège              | Privé   | Bon                  | ***     |  |
| Ecury-sur-Coole         | Ferme               | Privé   | Bon                  | **      | Fermes à cours traditionnelles   |
| Haussimont              | Pompe               | Public  | Bon                  |         | Pompe à bras   |
| Mairy-sur- Marne        | Pigeonnier          | Privé   |                      |         | Pigeonnier du château  |
| Montépreux              | Manège              | Privé   | Bon                  |         |  |
| Montépreux              | Pigeonnier          | Public  | Bon                  |         |  |
| Montépreux              | Remise à pompe      | Public  | Bon                  |         |  |
| Saint-Memmie            | Moulin à vent       | Privé   | Bon                  |         | Moulin Picot - Visible depuis la RN.44   |
| Saint-Quentin sur-Coole | Pigeonnier          | Privé   | Très bon             | ****    | Rare exemple de pigeonnier surmontant le porche d'entrée d'une belle ferme à cour fermée |
| Saint-Quentin sur-Coole | Ferme               | Privé   | Très bon             | ****    | Belle ferme à cour fermée  |
| Saint-Quentin sur-Coole | Pigeonnier          | Privé   | Très bon             | ***     | Ancien pigeonnier du château deVaugency  |
| Sommepy-Tahure          | Bâtiments agricoles | Privé   | Bon                  | ***     | Reconstruction d'habitations et de bâtiments agricoles                                   |
| Soudé                   | Manège              | Privé   | Très bon             |         |  |
| Vatry                   | Pigeonnier          | Privé   | Bon                  |         | Base du bâtiment en craie surplombé d'une construction à pans de bois                    |

## Le patrimoine bâti ou lié à l'habitat : 24 éléments

| Commune              | Type                  | Domaine | Etat de conservation | Intérêt | Description  |
|----------------------|-----------------------|---------|----------------------|---------|--|
| Bouy                 | Maison natale         | Privé   | Bon                  |         | Maison natale de l'aviateur Guillaumet   |
| Bouy                 | Horloge               | Public  | Bon                  | ***     | Horloge mécanique du clocher   |
| Bouy                 | Murs                  | Privé   | Bon                  | ****    | Anciens beaux murs de craie avec présence de renforts métalliques. Date de construction : 1734 à 1900  |
| Courtisols           | Inscription defaçade  | Privé   | Bon                  | ****    | Pierres écrites dans les murs de carreaux de terre. Dates : 1734 à 1870  |
| Courtisols           | Maison natale         | Privé   | Bon                  |         | Maison natale Aristide Appert  |
| Courtisols           | Parc                  | Public  | Très bon             | **      | Parc Massez (bienfaiteur du village et ancien maire).  |
| Courtisols           | Façade                | Privé   |                      |         | Inscription en pierre "JB" au-dessus d'une entrée  |
| Courtisols           | Façade                | Privé   | Très bon             |         | Inscription "1862" sur le mur d'une maison   |
| Courtisols           | Façade                | Privé   |                      |         | Inscription sur pierre avec un dessin et la date 1946  |
| Courtisols           | Chasse-roue           | Public  | Très bon             |         |  |
| Courtisols           | Plaque                | Privé   | Bon                  |         | Plaque "1788" gravé dans le mur  |
| Courtisols           | Façade                | Privé   | Médiocre             |         | Plaque en bois marquée "1860" sur un mur de la maison  |
| Haussimont           | Chasse-roue           | Privé   | Bon                  |         | Pilier d'entrée en pierre avec un chasse-roue et un anneau d'attache-animaux   |
| Recy                 | Maison                | Privé   | Très bon             | **      | Maison à pans de bois  |
| St-Quentin-sur-Coole | Ancienne gare         | Privé   | Bon                  | **      |  |
| Sainte-Marie-à-Py    | Communs du château    | Privé   | Bon                  | **      | Vestiges du château de Vaugency : pavillon d'entrée, aile, communs   |
| Sommessous           | Maison provisoire     | Privé   |                      | ***     |  |
| Sommessous           | Ecole                 | Privé   | Bon                  |         | Maison en brique rouge de 1854. Ancienne école des filles puis classe enfantine jusqu'en 1960.   |
| Sommessous           | Relais de poste       | Privé   |                      |         | Ancien relais de poste de 1835. Bâtiment construit avec les pierres du château de Soudé avec toit en ardoise. Ouverture du relais à l'auberge du chariot d'or. |
| Sommessous           | Inscription de façade | Privé   |                      |         | Date de 1864   |

|           |                       |        |          |     |  |
|-----------|-----------------------|--------|----------|-----|--|
| Sommesous | Inscription de façade | Privé  |          |     | Inscription « fait par Matthieu » en 1868 sur la façade Nord   |
| Sommesous | Inscription de façade | Privé  |          |     | Distances  |
| Soudé     | Poste                 | Privé  |          |     | Ancienne Poste.<br>Bâtiment en brique rouge et meulière transformé en habitation en 2001.              |
| Suippes   | Relais de poste       | Public | Très bon | *** | Ancien relais de poste transformé en commerces après rénovation  |
| Suippes   | Bâtiment              | Public | Très bon | *** |  |
| Suippes   | Sculpture             | Privé  | Bon      | *   | Visage d'ange maçonné dans le mur.   |
| Sommesous | Cadran solaire        | Privé  |          |     | Cadran solaire sur la façade Sud avec la date 1835 et un coq sculpté à sa gauche avec la date de 1780. |

### Patrimoine lié à l'eau

| Commune          | Type              | Domaine | Etat de conservation | Intérêt | Description  |
|------------------|-------------------|---------|----------------------|---------|--|
| Athis            | Moulin à eau      | Privé   | Bon                  |         | Moulin Godart - Rivière Les Tanauds - Habitation   |
| Bouy             | Moulin à eau      | Privé   |                      |         | Moulin de Bouy - Rivière Vesle   |
| Bouy             | Lavoir            | Public  |                      |         |  |
| Bouy             | Lavoir            | Public  | Bon                  | ***     | Jolie charpente, tablier de lavage réglage, site très agréable (1850)                                |
| Bouy             | Puits             | Privé   | Bon                  | *       |  |
| Bouy             | Barrage           | Public  | Bon                  | ***     | Restes d'un barrage de 1850  |
| Bouy             | Moulin            | Privé   | Bon                  | ***     | Restes de roue et de vannage. Le premier moulin a été construit en 1140 par l'Abbaye royale d'Avenay |
| Bussy-le-Château | Moulin à eau      | Privé   | Bon                  |         | Le Moulin - Rivière Noblette   |
| Courtisols       | Moulin à eau      | Privé   |                      |         | Moulin Décès - Rivière Vesle - Roue visible  |
| Courtisols       | Moulin à eau      | Privé   |                      |         | Moulin de Saint-Julien – Rivière Vesle   |
| Courtisols       | Moulin à eau      | Privé   |                      |         | Moulin du Prieuré - Rivière Vesle  |
| Courtisols       | Moulin à eau      | Privé   |                      |         | Moulin de Cierge - Rivière Vesle   |
| Courtisols       | Fontaine          | Public  | Bon                  | **      | Fontaine Saint-Julien de 1936  |
| Courtisols       | Moulin et vannage | Public  | Médiocre             |         | Moulin de la Motte   |
| Courtisols       | Puits             | Privé   | Bon                  |         | Puits d'eau avec pompe   |
| Courtisols       | Puits             | Privé   |                      |         | Puits avec pompe   |

|                               |               |        |              |     |  |
|-------------------------------|---------------|--------|--------------|-----|--|
| <b>Courtisols</b>             | Puits         | Privé  |              |     | Puits avec pompe   |
| <b>Courtisols</b>             | Pont          | Public | Médiocre     |     | Pont en fer sur socle en pierre                                |
| <b>Courtisols</b>             | Lavoir        | Privé  | Très dégradé |     | Ancien lavoir en bois recouvert de tôles                       |
| <b>Cuperly</b>                | Moulin à eau  | Privé  |              |     | Moulin du Bas - Rivière Noblette - Visible depuis le pont      |
| <b>Dampierre-sur- Moivre</b>  | Moulin à eau  | Privé  |              |     | Moulin du Haut - Rivière Moivre - Roue visible depuis la route |
| <b>Ecury-sur-Coole</b>        | Moulin à eau  | Privé  |              |     | Moulin Saint-Laurent – Rivière Coole                           |
| <b>Ecury-sur-Coole</b>        | Moulin à eau  | Privé  |              |     | Moulin du Bas - Rivière Coole                                  |
| <b>Faux-Vésigneul</b>         | Lavoir        | Public |              |     |  |
| <b>Francheville</b>           | Moulin à eau  | Privé  |              |     | Moulin Courtin – Rivière Moivre -Moulin en activité            |
| <b>Haussimont</b>             | Fontaine      | Public | Très bon     |     |  |
| <b>Haussimont</b>             | Pont          | Public | Bon          |     | Pont en pierre enjambant la Somme                              |
| <b>Haussimont</b>             | Puits         | Public | Très bon     |     | Puits de la maison de la gare                                  |
| <b>Jâlons</b>                 | Moulin à eau  | Privé  |              |     | Minoterie Legile-Wagner – Rivière Somme-Soude - Habitation     |
| <b>Lenharrée</b>              | Moulin à eau  | Privé  |              |     | Ancien bief, vannage - Rivière Somme                           |
| <b>Livry-Louvercy</b>         | Moulin à eau  | Privé  |              |     | Moulin de Livry-Louvercy - Rivière Vesle - Roue non visible    |
| <b>Montéproux</b>             | Puits         | Public | Bon          |     |  |
| <b>Nuisement-sur-Coole</b>    | Moulin à eau  | Privé  |              |     | Rivière Coole  |
| <b>Pocancy</b>                | Moulin à eau  | Privé  |              |     | Moulin Grenier - Rivière Somme-Soude                           |
| <b>Recy</b>                   | Pont          | Public | Bon          | *   | 4 ponts  |
| <b>Recy</b>                   | Château d'eau | Public | Très bon     | *   |  |
| <b>Saint-Jean-sur- Moivre</b> | Moulin à eau  | Privé  |              |     | Rivière Moivre - Roue visible depuis le pont                   |
| <b>Saint-Jean-sur-Tourbe</b>  | Lavoir        | Public |              |     |  |
| <b>Sommessous</b>             | Source        | Privé  |              |     | Source de la Somme   |
| <b>Suippes</b>                | Lavoir        | Privé  | Médiocre     | *** |  |
| <b>Suippes</b>                | Lavoir        | Privé  | Médiocre     | *** |  |
| <b>Suippes</b>                | Lavoir        | Privé  | Bon          | **  |  |
| <b>Vatry</b>                  | Vannage       | Public | Médiocre     |     |  |
| <b>Vatry</b>                  | Moulin à eau  | Public | Médiocre     |     | Vestige de l'ancien moulin de la scierie                       |
| <b>Vatry</b>                  | Lavoir        | Privé  | Médiocre     |     |  |
| <b>Vatry</b>                  | Pont          | Public | Bon          |     | Pont de la Soude   |
| <b>Vatry</b>                  | Pont          | Public | Bon          |     | Pont de la Soude   |
| <b>Vitry-la-Ville</b>         | Moulin à eau  | Privé  | Bon          |     | Rivière Guenelle   |

|       |              |       |  |  |   |
|-------|--------------|-------|--|--|---|
| Vraux | Moulin à eau | Privé |  |  | Moulin de la Gravelotte -<br>Rivière Gravelotte |
|-------|--------------|-------|--|--|---|

### Patrimoine religieux : 5 éléments

| Commune            | Type                   | Domaine | Etat de conservation | Intérêt | Description  |
|--------------------|------------------------|---------|----------------------|---------|--|
| Bouy               | Portail                | Public  | Bon                  |         | Portes du cimetière.   |
| Bouy               | Croix de carrefour     | Public  | Bon                  | **      | Croix de carrefour en fer forgé sur un socle en pierre.  |
| Bouy               | Statue de la vierge    | Public  | Bon                  | ****    | Vierge polychrome sur bois   |
| Bussy-le-Château   | Oratoire               | Public  |                      |         | Oratoire Saint-Nicolas - Plus vieil oratoire de la Marne.  |
| Bussy-Lettrée      | Statuette de la vierge | Public  | Bon                  |         | Vierge à l'enfant couleur bois.  |
| Bussy-Lettrée      | Statuette de la vierge | Public  | Bon                  |         | Vierge à l'enfant peinte.  |
| Bussy-Lettrée      | Statuettes             | Public  | Bon                  |         | Différentes statuettes dont l'une représentant Jésus.  |
| Courtisols         | Croix                  | Privé   | Bon                  |         | Croix avec vierge d'un côté et Jésus de l'autre.   |
| Courtisols         | Statue de la vierge    | Public  | Très bon             |         |  |
| Courtisols         | Gravure                | Privé   |                      |         | Ange gravé dans une pierre sur la façade de la maison.   |
| Courtisols         | Calvaire               | Public  | Bon                  |         | Calvaire en fer sur socle en pierre.   |
| Courtisols         | Calvaire               | Public  | Médiocre             |         | Calvaire décoré avec le Christ et un cœur sur un bac en pierre.  |
| Courtisols         | Calvaire               | Public  | Médiocre             |         | Calvaire en fer sur socle en pierre avec trois éléments de décoration au bout de la croix.   |
| Courtisols         | Calvaire               | Public  | Bon                  |         | Calvaire en fer sur socle en pierre.   |
| Courtisols         | Calvaire               |         | Bon                  |         | Calvaire de la croix Bralin.   |
| Dommartin-Lettrée  | Calvaire               | Privé   | Médiocre             |         | Calvaire en fer sur socle en pierre.   |
| Dommartin-Lettrée  | Plaque                 | Public  | Bon                  |         | Plaque commémorative du cinquième centenaire de la soumission de Châlons-sur-Marne le 13 juillet 1492 en présence de Jeanne d'Arc. |
| Ecury-sur-Cooles   | Calvaire               | Public  | Bon                  | ***     |  |
| Haussimont         | Calvaire               | Public  | Bon                  |         | Calvaire entouré d'une chaîne.   |
| Jâlons             | Portail gothique       | Public  | Bon                  | **      |  |
| Jonchery-sur-Suipe | Calvaire               | Public  | Bon                  | **      | Calvaire gravé au nom du soldat Legeay.  |

|                               |                        |        |              |    |   |
|-------------------------------|------------------------|--------|--------------|----|---|
| <b>Jonchery-sur-Suipe</b>     | Oratoire               | Public | Bon          | ** |   |
| <b>Juvigny</b>                | Gisant gothique        | Public | Bon          | ** | Sépulture de Pierre-Alexandre Aubert (1845) ancien curé de Juvigny.   |
| <b>Laval-sur-Tourbe</b>       | Reposoir               | Public | Médiocre     | *  | Reposoir dédié à la vierge.   |
| <b>Le Fresno</b>              | Statue de la vierge    | Public | Bon          | ** |   |
| <b>Moncetz-Longevas</b>       | Bas-relief             | Public | Bon          | ** | Bas-relief de Saint-Hubert datant de la fin du XVI <sup>ème</sup> siècle. Le saint y est présenté chassant dans une forêt avec ses serviteurs. Un cerf apparaît devant lui portant un crucifix dans ses bois.   |
| <b>Moncetz-Longevas</b>       | Statue                 | Public | Bon          | ** | Statue de Saint-Adrien (classée) accompagnée de plusieurs statues en pierre ou en plâtre non classées mais assez remarquables (dans le cœur) et datant du XVI <sup>e</sup> siècle.  |
| <b>Moncetz-Longevas</b>       | Vitraux                | Public | Bon          | ** | Vitraux colorés datant de 1905 récemment rénovés.   |
| <b>Moncetz-Longevas</b>       | Tombe                  | Public | Bon          | ** | Gisant de Pinteville. Les de Pinteville, seigneurs de Moncetz au XV <sup>e</sup> siècle, appelés aussi seigneurs de La Motte au XVII <sup>e</sup> siècle dont on retrouve les armes sur le gisant. La devise se lit ainsi : « d'argent au sautoir de sable, chargé d'un lion d'or sur le tout, armé et langué de gueules ». |
| <b>Moncetz-Longevas</b>       | Croix                  | Public | Bon          |    |   |
| <b>Moncetz-Longevas</b>       | Croix                  | Public | Bon          |    | Croix en pierre taillée avec pour inscription : « A la gloire de Dieu, le 19 janvier 1832 ».  |
| <b>Moncetz-Longevas</b>       | Fonds baptismaux       | Public | Bon          | *  | Fonds avec couvercle de cuivre du XVII <sup>e</sup> siècle. Élément classé.   |
| <b>Recy</b>                   | Statuette de la Vierge | Public | Bon          | *  |   |
| <b>Recy</b>                   | Cimetière              | Public | Bon          | ** |   |
| <b>Recy</b>                   | Cimetière              | Public | Bon          | *  |   |
| <b>Saint-Hilaire-le-Grand</b> | Tombe                  | Public | Très dégradé | ** | Tombe du sergent AE HINE 107 <sup>e</sup> RI – 1914   |

|                                  |                     |        |              |    |   |
|----------------------------------|---------------------|--------|--------------|----|---|
| <b>Saint-Hilaire-le-Grand</b>    | Chapelle            | Public |              |    | Chapelle orthodoxe et cimetière russe.  |
| <b>Saint-Jean-sur-Tourbe</b>     | Calvaire            | Public | Médiocre     | ** | Grand calvaire de Nelmont   |
| <b>Sainte-Marie-à-Py</b>         | Calvaire            | Public |              |    | Croix du Mont Sedeu   |
| <b>Sainte-Marie-à-Py</b>         | Statue de la Vierge | Public |              |    | Statue de Notre-Dame  |
| <b>Sarry</b>                     | Calvaire            | Public | Bon          | ** | Socle en pierre et croix métallique   |
| <b>Sarry</b>                     | Calvaire            | Public | Bon          | *  | Socle en pierre et croix métallique   |
| <b>Somme-Vesle</b>               | Reliquaire          | Public | Bon          |    | Reliquaire en bois contenant de nombreuses reliques de l'abbé Musart (confesseur de la foi ; martyr guillotiné à Reims en 1796) et natif et curé de Somme-Vesle.  |
| <b>Somme-Vesle</b>               | Croix de chemin     | Public |              |    | Croix élevée par M. Léon Charrier qui était désolé d'avoir vu la disparition de nombreuses croix consécutivement aux trois remembrements. Cet homme chaleureux et soucieux du patrimoine était d'ailleurs agnostique et marxiste déclaré. |
| <b>Somme-Vesle</b>               | Croix de chemin     | Public |              |    |   |
| <b>Sommepey-Tahure</b>           | Ruines              | Public | Très dégradé | ** | Vestiges des anciennes églises  |
| <b>Sommesous</b>                 | Cloches             | Public | Bon          | *  | Trois cloches (Marie Hortense, Marie Irène et Marie Solange) baptisées le 03/10/1924. Elles remplacent les trois cloches précédentes qui ont fondu dans l'incendie de l'église en septembre 1914. Elles sont électrifiées depuis 1973.    |
| <b>Sommesous</b>                 | Portail             | Public | Bon          |    | Grille du cimetière en fer forgé installée en 1880.   |
| <b>Sommesous</b>                 | Bâtiment            | Privé  | Bon          |    | Presbytère construit en 1777 et mur du jardin construit en 1865.  |
| <b>Souain-Perthes-lès-Hurlus</b> | Croix de mission    | Public |              |    |   |

|         |                        |        |          |     |  |
|---------|------------------------|--------|----------|-----|--|
| Soudé   | Calvaire               | Public | Médiocre |     | Croix en pierre sur un piédestal de quatre marches en pierre également. Statue en fer. |
| Suippes | Tombe                  | Public | Bon      | *** | Tombe d'un soldat prussien mort pendant l'occupation allemande.                        |
| Suippes | Croix                  | Public | Très bon | *** | Croix de Saint-Rémy à la gloire de Dieu.   |
| Suippes | Calvaire               | Public | Très bon | *** | Hommage à M. Claude Bourgeois  |
| Vatry   | Cloche                 | Public | Bon      | **  |  |
| Vatry   | Statuette de la Vierge | Public | Bon      | **  | Vierge à l'enfant en bois.   |
| Vatry   | Statuette de la Vierge | Public |          |     | Vierge à l'enfant en pierre.   |
| Vatry   | Madones                | Privé  |          |     | 35 madones recensées dans le village.  |

### Le patrimoine commémoratif : 58 éléments

| Commune          | Type               | Domaine | Etat de conservation | Intérêt | Description  |
|------------------|--------------------|---------|----------------------|---------|--|
| Bouy             | Stèle              | Public  | Très bon             |         | Stèle à la mémoire de l'aviateur Guillaumet.   |
| Bouy             | Maquette           | Public  | Bon                  |         | Reconstitution de l'avion d'Henri Farman pour le 1 <sup>er</sup> vol Bouy-Reims  |
| Bouy             | Stèle              | Public  | Bon                  |         | Stèle commémorative du premier vol de Bouy à Reims.  |
| Bouy             | Stèle              | Public  |                      |         |  |
| Bouy             | Pont               | Public  | Bon                  | *       | Piliers de bois ayant supporté un pont de voie de 60 pour le transport du sable (1914).  |
| Bouy             | Abri               | Privé   | Bon                  | **      | Abri du Général Gouraud (guerre 14-18). Situé dans la cour de l'école primaire et en partie de l'école maternelle. Sous le petit terrain des jeux et au-dessus. Les chambres de chaque côté d'une allée sont intactes. |
| Bouy             | Eclateurs          | Privé   | Bon                  |         | Eclateurs datant de la guerre 14-18.   |
| Bouy             | Avion              | Public  | Bon                  | ***     | Réplique de l'avion de Henri Farman.   |
| Bussy-le-Château | Mottes cadastrales | Public  | Médiocre             | **      | Quatre mottes cadastrales dans le village couvertes par la végétation. Restes d'un ancien moulin.  |
| Bussy-le-Château | Cadran solaire     | Public  | Médiocre             | **      | Cadran déclinant de 1874 (approximatif).   |

|                           |                       |                 |           |     |   |
|---------------------------|-----------------------|-----------------|-----------|-----|---|
| <b>Cernon</b>             | Monument aux Morts    | Public          | Bon       |     |   |
| <b>Courtisols</b>         | Plaque                | Public          | Médiocre  |     | Plaque en fonte-panneau indicateur de direction accroché au mur d'un corps de ferme.              |
| <b>Courtisols</b>         | Monument aux Morts    | Public          | Très bon  |     | Monument anglais.   |
| <b>Dommartin-Lettrée</b>  | Monument aux Morts    | Public          | Médiocre  |     | Monument commémoratif de la guerre 14-18.   |
| <b>Ecury-sur-Cooles</b>   | Aérostèle             | Public          | Bon       | **  |   |
| <b>Haussimont</b>         | Parc paysager         | Public          | Très bon  | **  |   |
| <b>Haussimont</b>         | Cadran solaire        | Public          | Très bon  | **  | Cadran solaire avec l'inscription « Carpe Diem ».   |
| <b>Haussimont</b>         | Sphère Armillaire     | Public          | Bon       | **  | Représentation des grands cercles de la sphère céleste vue par l'observateur placé en son centre. |
| <b>Haussimont</b>         | Monument aux morts    | Public          | Très bon  |     | Monument aux morts avec aménagements floraux.   |
| <b>Haussimont</b>         | Tombe                 | Public          | Médiocre  |     | Tombe Grognard.   |
| <b>Juvigny</b>            | Pont métallique       | Public          | Bon       | *** | Pont métallique riveté autoportant.   |
| <b>L'Epine</b>            | Monument aux morts    |                 |           |     |   |
| <b>La Chapelle</b>        | Camps                 | Privé           | Bon       | *** | Camp d'Attila.  |
| <b>Lenharrée</b>          | Colonne               | Public          |           |     | Monuments dédiés aux 540 soldats français tombés à Lenharrée – Appelé « Monument aux bretons ».   |
| <b>Livry-Louercy</b>      | Stèle                 | Public          |           |     | Deux stèles et un arbre à la mémoire des betteraviers belges abattus (1840).                      |
| <b>Livry-Louercy</b>      | Monument commémoratif | Public          | Bon       | *** | Statue imposante et stèle commémorant le travail des saisonniers belges. Installé en 1999.        |
| <b>Livry-Louercy</b>      | Vestiges              | Public et privé | Assez bon | *   | Blockhaus de la guerre 14-18.   |
| <b>Montépreux</b>         | Monument en pierre    | Public          | Médiocre  |     | Monument commémoratif en pierre entouré de grilles rouillées.                                     |
| <b>Mourmelon-le-Grand</b> | Monument commémoratif | Public          | Bon       | *** | Monument érigé en 1939 en souvenir du premier vol de ville à ville par Henri Farman.              |

|                               |                      |        |              |     |  |
|-------------------------------|----------------------|--------|--------------|-----|--|
| <b>Mourmelon-le-Grand</b>     | Stèle                | Privé  |              |     |  |
| <b>Nuisement-sur-Coole</b>    | Aérostèle            | Public |              |     |  |
| <b>Pogny</b>                  | Cadran solaire       |        |              |     |  |
| <b>Pogny</b>                  | Croix de route       |        |              |     |  |
| <b>Recy</b>                   | Monument aux morts   | Public | Très bon     | *** |  |
| <b>Saint-Hilaire-le-Grand</b> | Monument aux morts   | Public | Très dégradé | *   | Monument au 2 <sup>e</sup> zouave daté du 25/09/1915.  |
| <b>Saint-Hilaire-le-Grand</b> | Monument aux morts   | Public | Très dégradé | *   | Monument aux morts du 354 <sup>e</sup> RI.   |
| <b>Saint-Hilaire-le-Grand</b> | Blockhaus            | Privé  | Bon          | **  | Blockhaus d'artillerie en deux parties.  |
| <b>Sainte-Marie-à-Py</b>      | Stèle                | Public | Médiocre     | *   |  |
| <b>Sainte-Marie-à-Py</b>      | Blockhaus            | Public | Médiocre     | *   |  |
| <b>Sainte-Marie-à-Py</b>      | Blockhaus            | Public | Bon          | *   | 4 blockhaus d'artillerie allemande.  |
| <b>Sainte-Marie-à-Py</b>      | Borne de front       | Public |              |     | Marque la limite d'avance allemande par Moreau-Vauthier.   |
| <b>Somme-Suippe</b>           | Calvaire             | Public | Médiocre     | *   | A la mémoire des morts de la guerre.   |
| <b>Somme-Vesle</b>            | Abri                 | Privé  | Bon          | **  | Abri datant de la guerre 14-18.  |
| <b>Somme-Vesle</b>            | Abri                 | Privé  | Bon          | **  | Abri datant de la guerre 14-18.  |
| <b>Sommepey-Tahure</b>        | Abri blindé allemand | Public | Bon          | *   |  |
| <b>Sommepey-Tahure</b>        | Plaque               | Public | Bon          | *   | Plaque à la mémoire des 5 <sup>e</sup> et 6 <sup>e</sup> régiments de marines américains.  |
| <b>Sommessous</b>             | Croix de route       | Public |              |     |  |
| <b>Sommessous</b>             | Monument aux morts   | Public |              |     | Monument aux morts accompagné de canons d'artillerie.  |
| <b>Sommessous</b>             | Monument aux morts   | Public |              |     | Monument aux morts pour célébrer les soldats tombés lors de la guerre 14-18. Initialement au niveau du 38 rue du Chauffry puis déplacé après la destruction de l'ancienne mairie-école (1959) qui se situe à l'emplacement de l'actuel monument. |
| <b>Sommessous</b>             | Cadran solaire       | Privé  |              |     | Cadran solaire sur la façade sud avec la date 1835 et un coq sculpté à sa gauche avec la date de 1780.   |

|                                  |                       |        |          |     |   |
|----------------------------------|-----------------------|--------|----------|-----|---|
| <b>Sommesous</b>                 | Militaire             | Privé  |          |     | Camp allemand.  |
| <b>Souain-Perthes-lès-Hurlus</b> | Blockhaus             | Public | Médiocre | *   |   |
| <b>Soudé</b>                     | Monument aux morts    | Public | Bon      |     | Guerre 14-18. Accessible par les marches.   |
| <b>Soudé</b>                     | Tombe                 | Public | Très bon |     | Tombe dédiée à un cuirassier mort sur place le 10/09/1914. Croix en pierre sur un piédestal en pierre.              |
| <b>Suippes</b>                   | Canon                 | Public | Bon      | **  | Obusier lourd allemand ayant tiré sur Suippes en 1940.  |
| <b>Suippes</b>                   | Bâtiments industriels | Privé  | Très bon | *** | Bâtiments accueillant actuellement le « Bronze Industriel ».  |
| <b>Suippes</b>                   | Panneau               | Public | Très bon | *** | Panneau indicateur ancien probablement à vocation militaire.  |
| <b>Vadenay</b>                   | Monument aux morts    | Public | Bon      | *   | Monument aux morts du 41 <sup>e</sup> BBC.  |
| <b>Vassimont-et-Chapelaine</b>   | Tombe du Commonwealth | Public | Bon      | **  |   |
| <b>Vassimont-et-Chapelaine</b>   | Tombe                 | Public | Très bon |     | Tombe d'un aviateur.  |
| <b>Vraux</b>                     | Aérostèle             | Public |          |     | Blenheim Mk IV L9464 appartenant au squadron 114 de la Royale Air Force, abattu à Glaires (Ardennes) le 14/05/1940. |



**ANNEXE 7 : Liste des communes labellisées « Villes et Villages fleuris » (2023)**

Source : [www.villes-et-villages-fleuris.com](http://www.villes-et-villages-fleuris.com)

**Communauté d'Agglomération de Châlons-en-Champagne**

| LABELLISATION « VILLES ET VILLAGES FLEURIS » |  |
|--|--|
| COMMUNES                                     | NOMBRE DE FLEURS   |
| BACONNES                                     |  |
| HAUSSIMONT                                   |  |
| MOURMELON-LE-GRAND                           |  |
| SAINT-MARTIN-SUR-LE-PRE                      |  |
| COMPERTRIX                                   |  |
| COOLUS                                       |  |
| VASSIMONT-ET-CHAPELAINE                      |  |
| FAGNIERES                                    |  |
| SARRY  |  |
| MATOUQUES                                    |   |
| CHAMPIGNEUL-CHAMPAGNE                        |   |
| RECY   |   |
| LIVRY-LOUVERCY                               |   |
| <b>TOTAL</b>                                 | <b>38 fleurs</b>   |

**Communauté de Communes de la Moivre à la Coole**

| LABELLISATION « VILLES ET VILLAGES FLEURIS » |  |
|--|--|
| COMMUNES                                     | NOMBRE DE FLEURS   |
| VESIGNEUL-SUR-MARNE                          |  |
| HAUSSIMONT                                   |  |
| POGNY  |   |
| DAMPIERRE-SUR-MOIVRE                         |   |
| MAIRY-SUR-MARNE                              |   |
| <b>TOTAL</b>                                 | <b>10 fleurs</b>   |

**Communauté de Communes de la Région de Suippes**

| LABELLISATION « VILLES ET VILLAGES FLEURIS » |   |
|--|---|
| COMMUNES                                     | NOMBRE DE FLEURS  |
| SAINT-REMY-SUR-BUSSY                         |  |
| SUIPPES                                      |  |
| SOMMEPY-TAHURE                               |  |
| <b>TOTAL</b>                                 | <b>5 fleurs</b>   |

**ANNEXE 8 : Liste des Nécropoles dans le Pays de Châlons**  
 Source : <https://www.onac-vg.fr/>

**Communauté d'Agglomération de Châlons-en-Champagne**

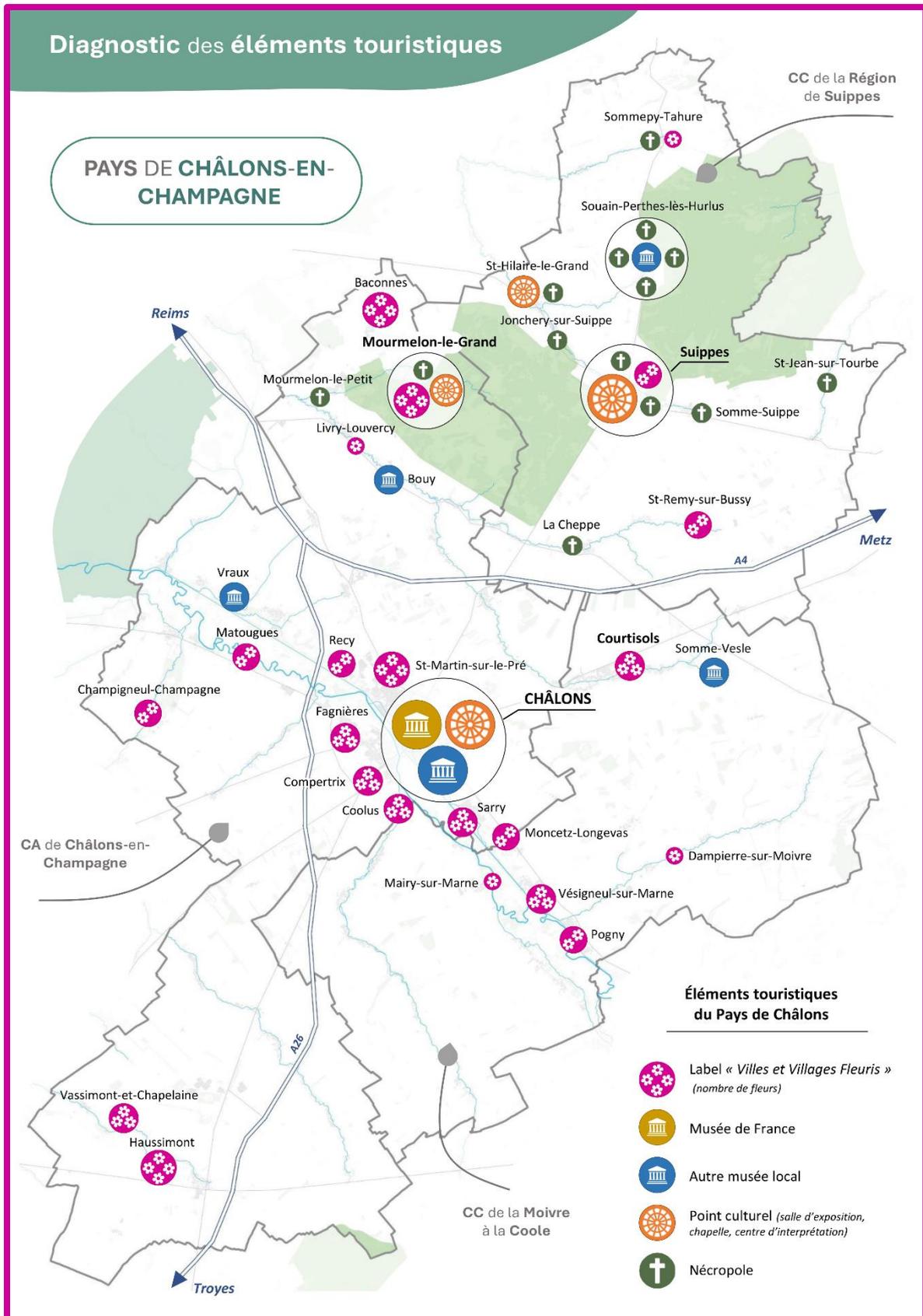
| Nom des nécropoles                        | Communes           |
|---|--------------------|
| Nécropole Nationale de Mourmelon-le-Grand | Mourmelon-le-Grand |
| Nécropole Nationale de Mourmelon-le-Petit | Mourmelon-le-Petit |

**Communauté de Communes de la Moivre à la Coole** : pas de nécropole recensée par ONaCVG

**Communauté de Communes de la Région de Suippes**

| Nom des nécropoles  | Communes                  |
|---|---------------------------|
| Nécropole de Sommepey-Tahure  | Sommepey-Tahure           |
| Nécropole Nationale de Jonchery-sur-Suippe  | Jonchery-sur-Suippe       |
| Nécropole Nationale de Suippes (Ville)  | Suippes                   |
| Nécropole Nationale de la Ferme de Suippes  | Suippes                   |
| Nécropole Le Mont Frenet  | La Cheppe                 |
| Nécropole Nationale : Cimetière de la 28 <sup>e</sup> brigade, La Ferme des Wacques | Souain-Perthes-lès-Hurlus |
| Nécropole Nationale : Cimetière de la Légion Etrangère                              | Souain-Perthes-lès-Hurlus |
| Nécropole Nationale : « La Crouée »   | Souain-Perthes-lès-Hurlus |
| Nécropole Nationale : « L'Opéra »   | Souain-Perthes-lès-Hurlus |
| Nécropole de Saint-Hilaire-le-Grand : Cimetière militaire russe                     | Saint-Hilaire-le-Grand    |
| Nécropole de Saint-Jean-sur-Tourbe  | Saint-Jean-sur-Tourbe     |

**ANNEXE 9 : Carte de répartition des activités de loisirs à l'échelle du Pays de Châlons (2023)**  
 Source : recensement AUDC 2023 ; support AUDC



**ANNEXE 10 : Recensement des labellisations « Gîtes de France » dans le Pays de Châlons (2023)**

Source : site Internet officiel de « Gîtes de France »

■ **Gîtes labellisés « Gîtes de France » dans le Pays (2023)**

| EPCI         | COMMUNE             | NBRE D'EPIS | NOM DE L'ETABLISSEMENT                         | NOM DE L'ETABLISSEMENT          | NOM DE L'ETABLISSEMENT |
|--------------|---------------------|-------------|--|---------------------------------|------------------------|
| CAC          | BOUY                | 3           | Aux Crocus                                     |                                 |                        |
| CAC          | BOUY                | 3           | Le Sans Souci                                  |                                 |                        |
| CAC          | BACONNES            | 2           | Gîte 51G82                                     |                                 |                        |
| CAC          | CONDE-SUR-MARNE     | 3           | La Clé des Champs                              |                                 |                        |
| CAC          | CONDE-SUR-MARNE     | 2           | La Petite Maison                               |                                 |                        |
| CCMC         | NUISEMENT-SUR-COOLE | 4           |  | Le Rondin Nature                |                        |
| CCMC         | OMEY                | 3           |  | Le Marsonnet                    |                        |
| CCMC         | OMEY                | 3           |  | Le Marsonnet 2                  |                        |
| CCMC         | OMEY                | 2           |  | Le Marsonnet 3                  |                        |
| CCMC         | FRANCHEVILLE        | 4           |  | La Ferme aux Deux Chevaux       |                        |
| CCMC         | ECURY-SUR-COOLE     | 3           |  | Ma Deuxième Maison en Champagne |                        |
| CCMC         | VITRY-LA-VILLE      |             |  |                                 |                        |
| CCMC         | VESIGNEUL-SUR-MARNE | 4           |  | Les Meulrières                  |                        |
| CCRS         | SOMMEPY-TAHURE      | 4           |  |                                 | Les Lits de la Py      |
| <b>TOTAL</b> |                     | <b>40</b>   | <b>13 gîtes labellisés « Gîtes de France »</b> |                                 |                        |

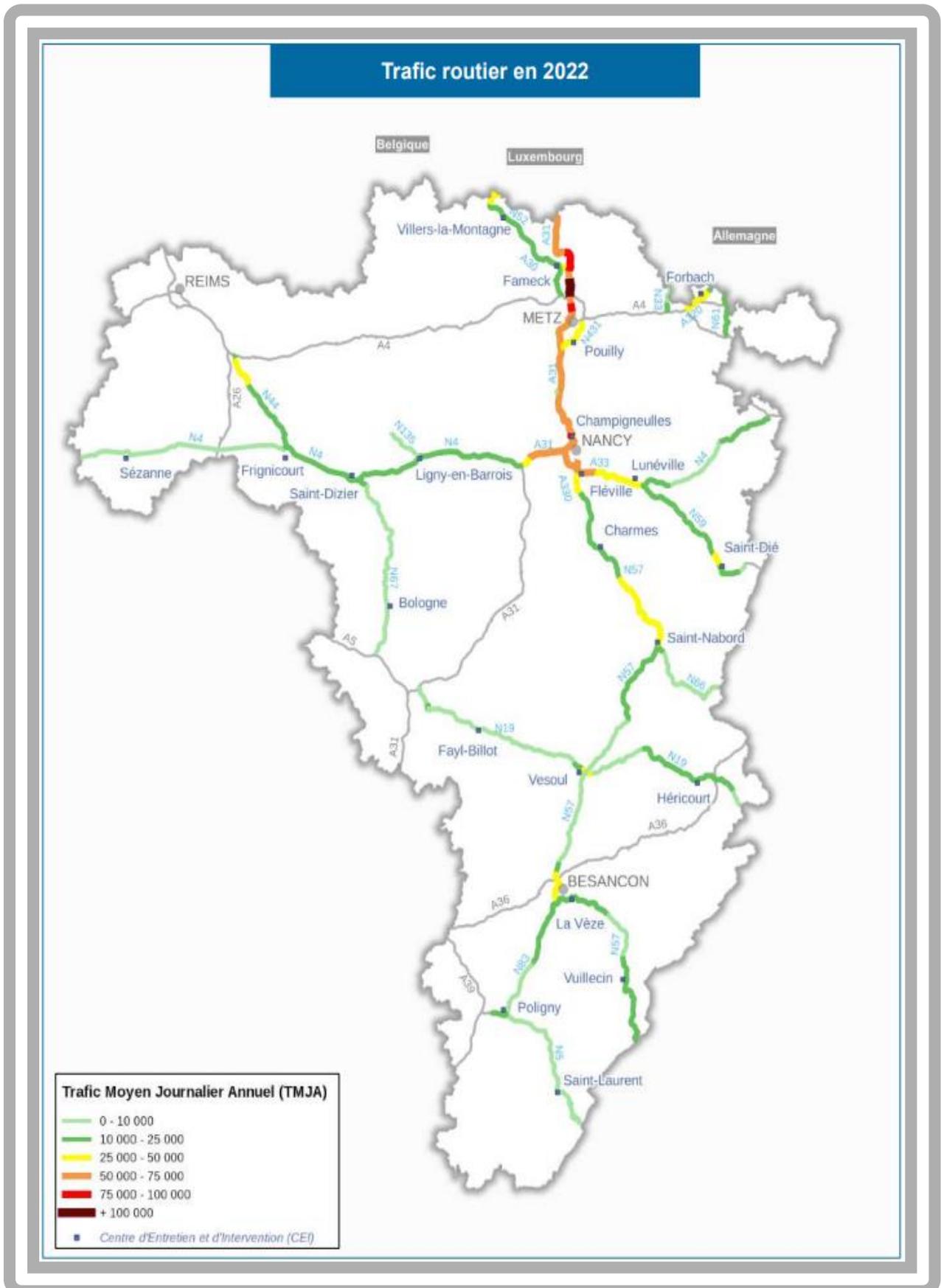
■ **Chambres d'hôtes labellisées « Gîtes de France » dans le Pays (2023)**

| EPCI         | COMMUNE                 | NBRE D'EPIS | NOM DE L'ETABLISSEMENT                            | NOM DE L'ETABLISSEMENT | NOM DE L'ETABLISSEMENT |
|--------------|-------------------------|-------------|---|------------------------|------------------------|
| CAC          | BOUY                    | 3           | C'est Ici   |                        |                        |
| CAC          | LES GRANDES-LOGES       | 3           | Ferme de la Fauvette                              |                        |                        |
| CAC          | SAINT-HILAIRE-AU-TEMPLE | 2           | La Bulle Payet                                    |                        |                        |
| CAC          | SARRY                   | 3           | La Janenquelle                                    |                        |                        |
| CCMC         | NUISEMENT-SUR-COOLE     | 3           |   | Le Rondin Nature       |                        |
| CCMC         | NUISEMENT-SUR-COOLE     | 3           |   | Les Rendzines          |                        |
| CCRS         |                         | 0           |   |                        |                        |
| <b>TOTAL</b> |                         | <b>17</b>   | <b>7 chambres labellisées « Gîtes de France »</b> |                        |                        |

■ **Gîtes « City Break » labellisés « Gîtes de France » dans le Pays (2023)**

| EPCI         | COMMUNE              | CLASSIFICATION | NOM DE L'ETABLISSEMENT |
|--------------|----------------------|----------------|------------------------|
| CAC          | CHALONS-EN-CHAMPAGNE | Premium        | Le Marsonnet 4         |
| CAC          | CHALONS-EN-CHAMPAGNE | Confort        | Le Nau                 |
| CAC          | CHALONS-EN-CHAMPAGNE | Confort        | Le Circassien          |
| CAC          | CHALONS-EN-CHAMPAGNE | Confort        | Les Côteaux            |
| CAC          | CHALONS-EN-CHAMPAGNE | Premium        | Gîte du Cirque         |
| CAC          | CHALONS-EN-CHAMPAGNE | Premium        | Chez Pierette          |
| CAC          | CHALONS-EN-CHAMPAGNE | Premium        | Les Lutins             |
| <b>TOTAL</b> |                      | <b>7</b>       |                        |

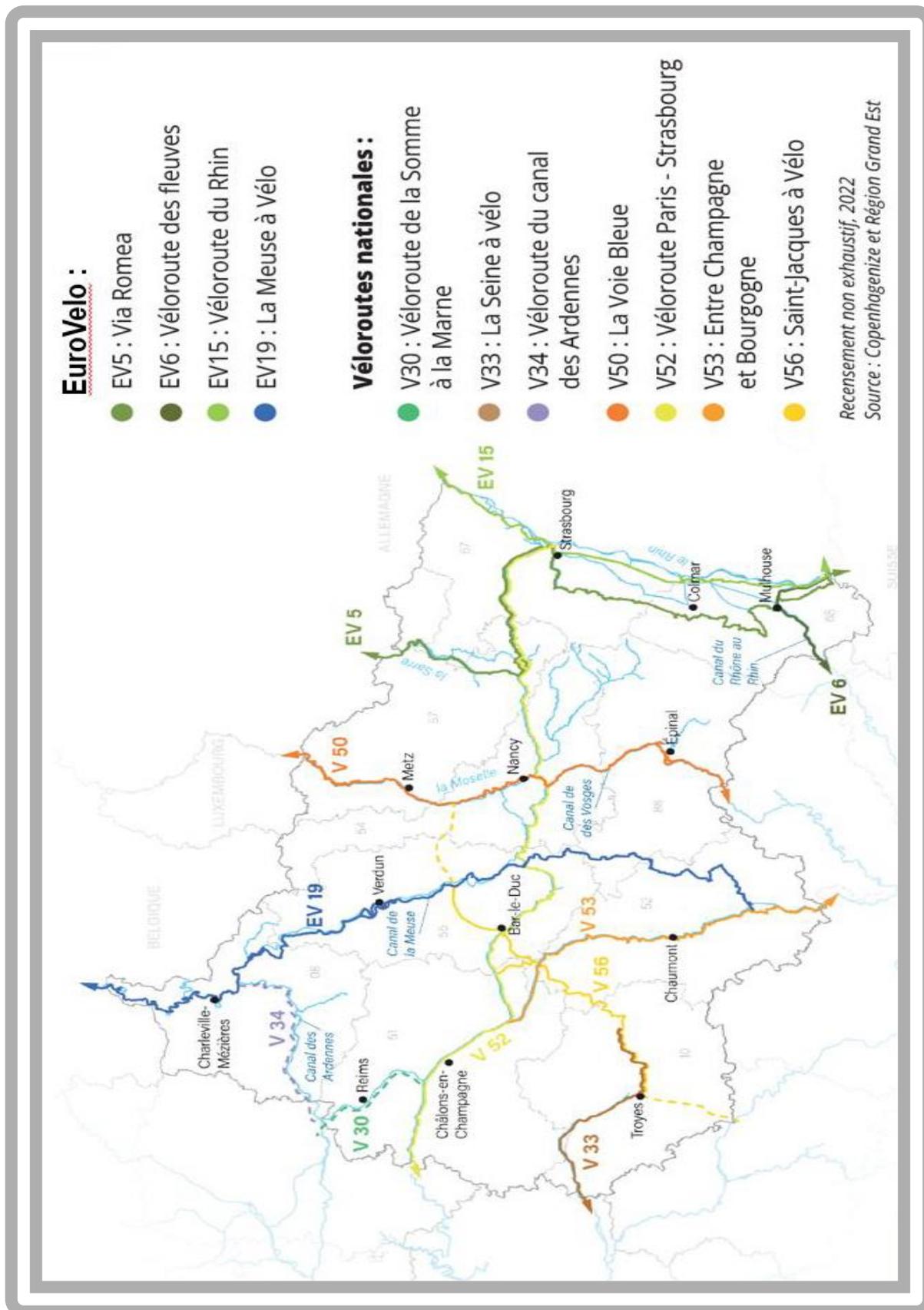
**ANNEXE 11 : Schéma de la DIR-Est du maillage des routes nationales dans le Grand Est**  
 Source : Les données de trafic en 2022 – DIR Est (développement-durable.gouv.fr)



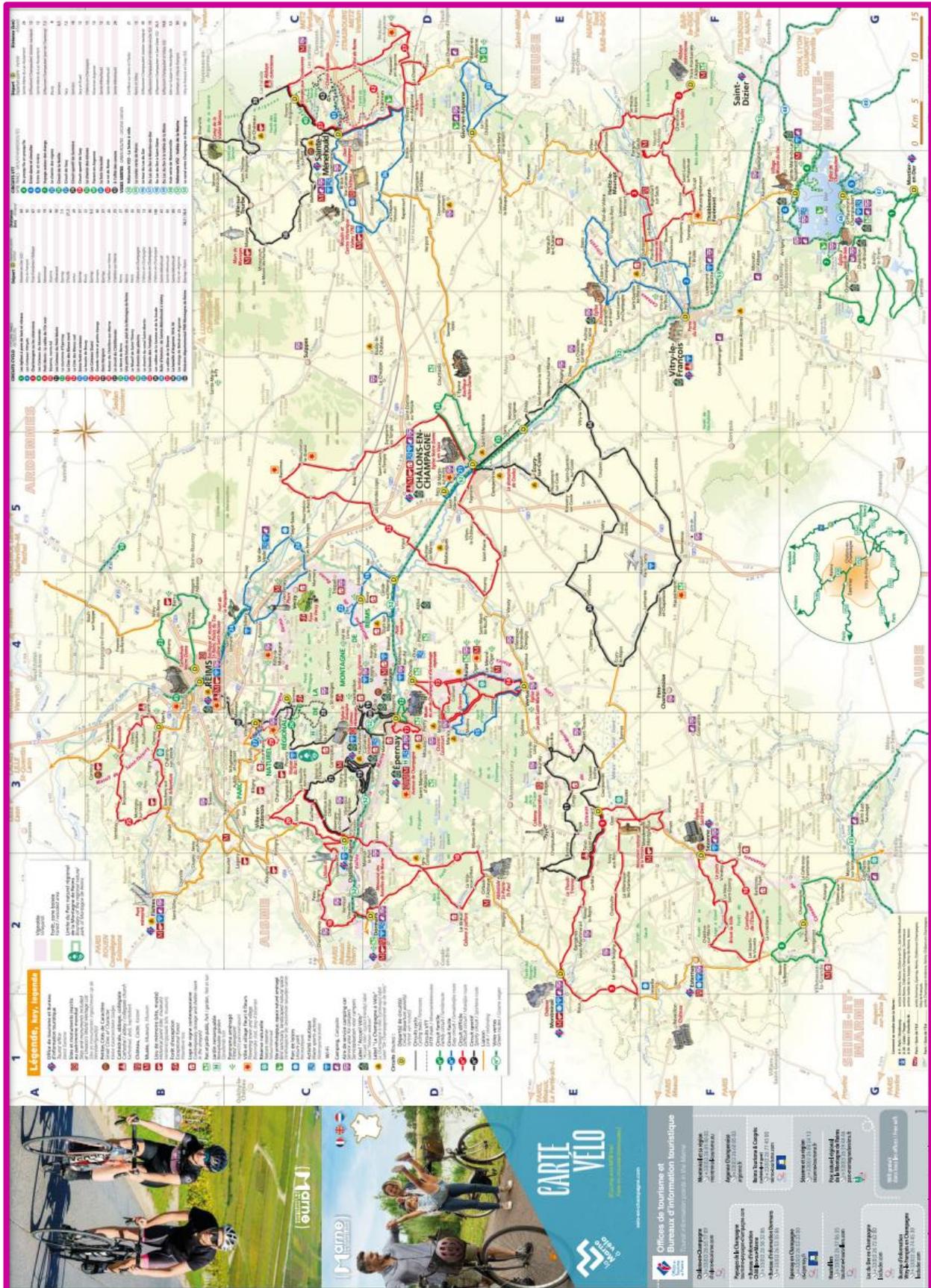
ANNEXE 12 :

**Schéma des Véloroutes recensés au sein du Grand Est en 2022**

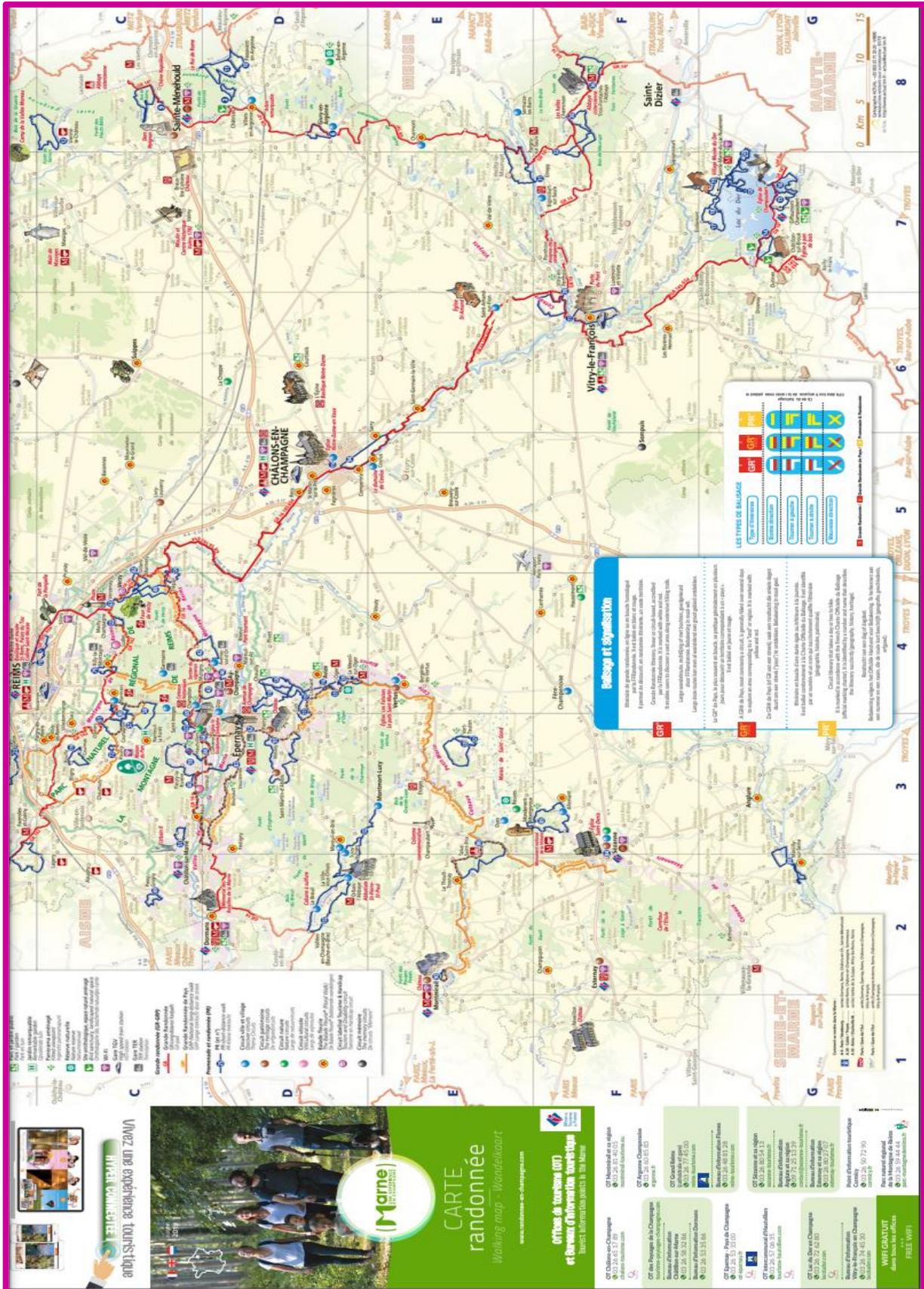
Source : <https://www.velo-territoires.org/schemas-itineraires/schema-national/actualisation-schema-national-des-veloroutes/>



**ANNEXE 13 : Schéma du recensement des pistes cyclables dans le Pays de Châlons**  
 Source : carte vélo papier réalisée par le Département en 2023



**ANNEXE 14 : Schéma du recensement des pistes de randonnées dans le Pays de Châlons**  
 Source : carte randonnée papier réalisée par le Département en 2019



**ANNEXE 15 : Comparaison chiffrée de territoires limitrophes au Pays de Châlons-en-Champagne**  
 Source : AUDC 06/2024, données Flux Vision Orange.

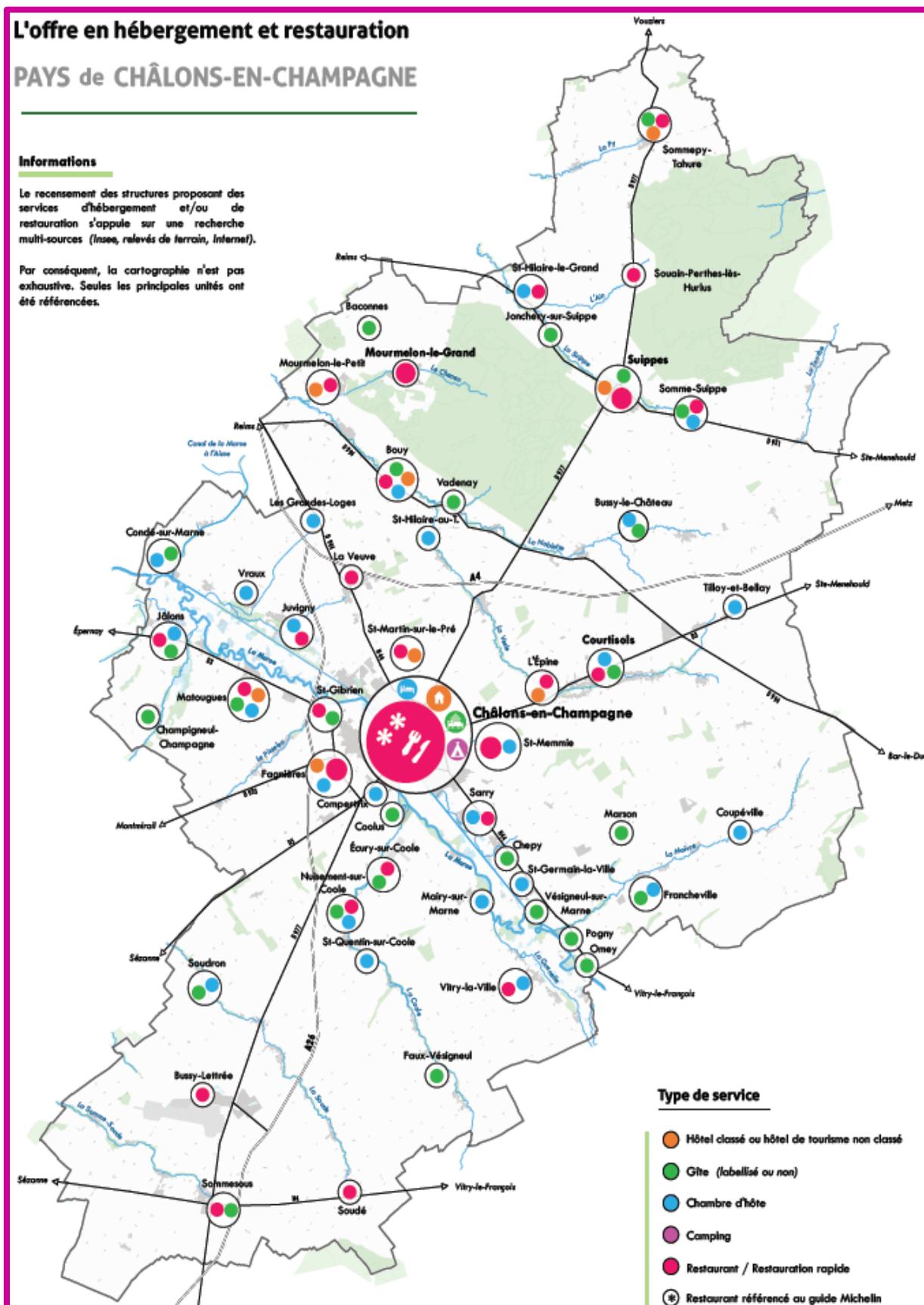
**Comparaison 2023**



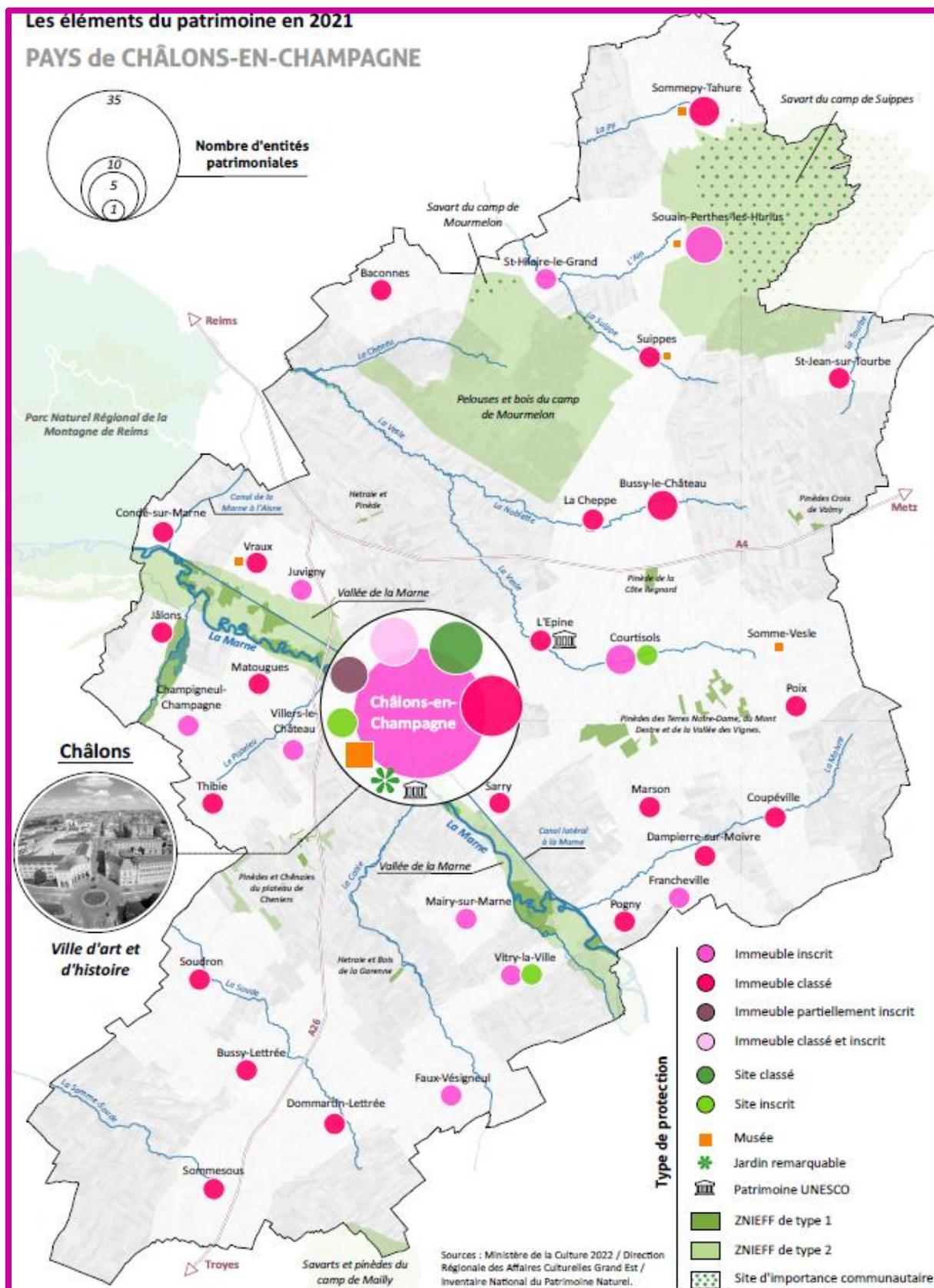
|  | Pays de Châlons   | CU Reims          | CA Châlons        | CA Epernay        | CC Moivre à la Coole | CC Région de Suippes |
|--|-------------------|-------------------|-------------------|-------------------|----------------------|----------------------|
| <b>Population</b>                            | 96 168            | 297 068           | 78 998            | 46 920            | 9 414                | 7 756                |
| <b>Nuitées</b>                               | 2,28M             | 6,46M             | 1,84M             | 1,34M             | 269,03K              | 422,12K              |
| <b>Durée</b>                                 | 11,7 nuits        | 13,5 nuits        | 10,3 nuits        | 9,6 nuits         | 8 nuits              | 7,4 nuits            |
| <b>Type majoritaire jour/nuit</b>            | Transit (54,4%)   | Résidents (38,8%) | Transit (57,1%)   | Transit (37,6%)   | Transit (76,6%)      | Transit (77,9%)      |
|  | Résidents (82,3%) | Résidents (80,8%) | Résidents (80,8%) | Résidents (81,7%) | Résidents (84,3%)    | Résidents (77%)      |
| <b>Proportion d'étrangers jour/nuit</b>      | 25,3%             | 20,8%             | 24,2%             | 15,3%             | 25,8%                | 30%                  |
|  | 4,8%              | 7,4%              | 5,5%              | 5,7%              | 2,3%                 | 5,9%                 |
| <b>Nombre d'étrangers jour/nuit</b>          | 30,3M             | 39M               | 26,3M             | 8,8M              | 14,8M                | 27,1M                |
|  | 1,6M              | 5,7M              | 1,4M              | 1,1M              | 0,1M                 | 10,7M                |
| <b>Top origine français / internationaux</b> | Nord (63k)        | Aisne (0,23M)     | Nord (51k)        | Nord (29k)        | Aube (7,9k)          | Nord (13,1k)         |
|  | Pologne (189k)    | Pologne (0,37M)   | Pologne (168k)    | Pologne (105k)    | Pays-Bas (15,3k)     | Pologne (28k)        |
| <b>Mobilité jour/nuit</b>                    | 27,3M             | 63,2M             | 20,1M             | 15,7M             | 5M                   | 150,4M               |
|  | 31M               | 70,2M             | 22,7M             | 19,2M             | 7,3M                 | 5,7M                 |
| <b>Fréquentation jour/nuit</b>               | 120,05M           | 187,23M           | 108,5M            | 57,91M            | 57,25M               | 51,82M               |
|  | 32,82M            | 76,98M            | 24,8M             | 19,11M            | 6,42M                | 4,73M                |
| <b>Evolution depuis 2022 jour/nuit</b>       | -0,62%            | +4,81%            | -1,52%            | +8,04%            | -1,86%               | -10,73%              |
|  | -1,33%            | +2,5%             | -0,33%            | +2,39%            | +5,15%               | -11,21%              |



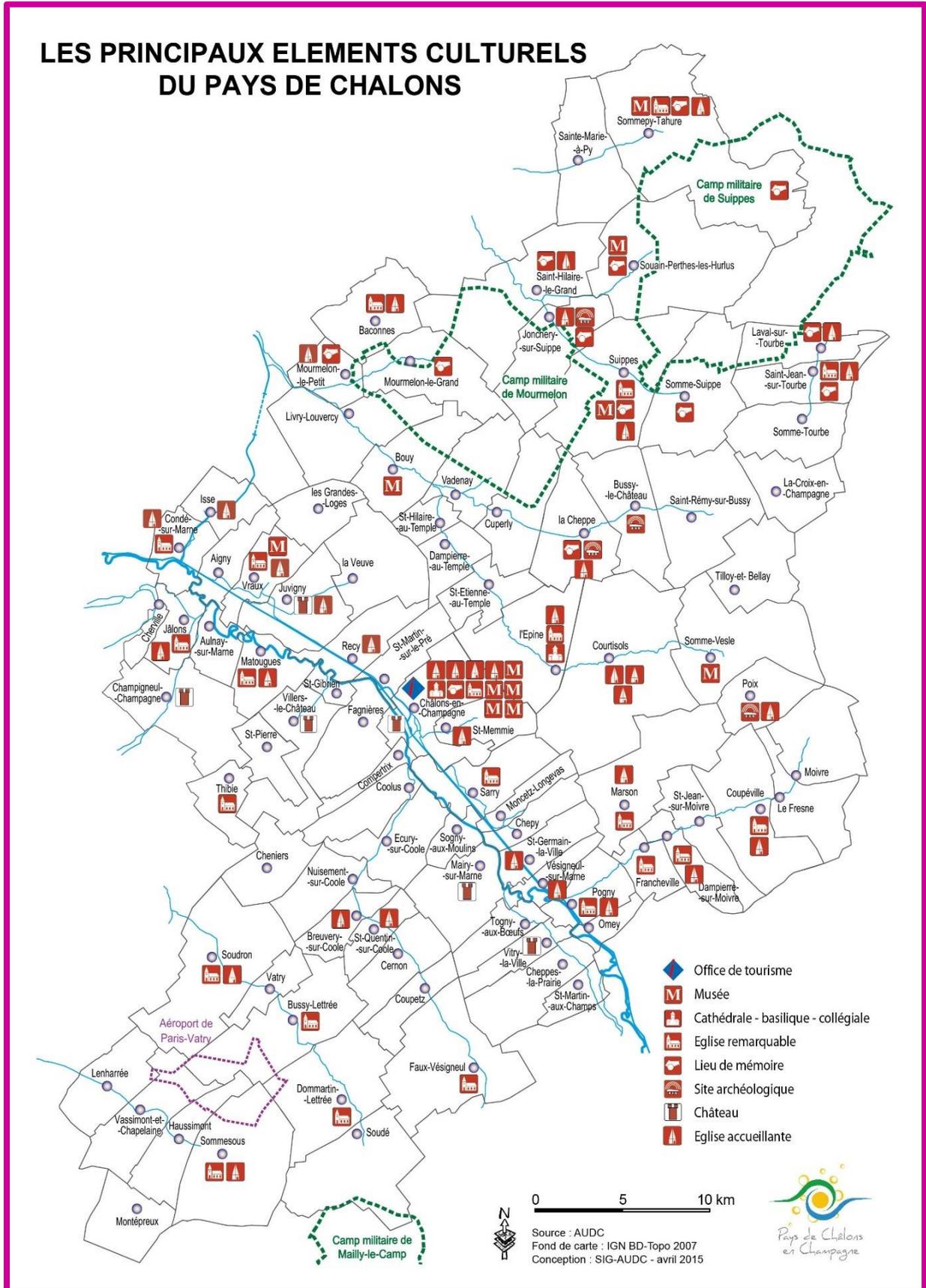
ANNEXE 16 : Carte de la répartition des hébergements et des restaurations à l'échelle PETR  
 Source : INSEE – Base permanente des équipements 2020/AUDC51 (Réalisation par l'AUDC pour l'Atlas 2022)



**ANNEXE 17 : Carte de la répartition du Patrimoine à l'échelle du PETR (2022)**  
 Source : INSEE – Ministère de la Culture 2022 / Direction Régionale des Affaires Culturelles Grand Est / Inventaire National du Patrimoine Naturel. (Réalisation par l'AUDC pour l'ATLAS 2022).



**ANNEXE 18 : Carte de la répartition des éléments culturels et patrimoniaux du Pays de Châlons (Atlas 2022)**  
 Source : AUDC 2015





*Cet observatoire a été financé par les fonds LEADER*



**UNION EUROPÉENNE**

Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural  
L'Europe investit dans les zones rurales



en Grand Est  
avec le F&ER

## FONDS EUROPÉEN AGRICOLE POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL L'EUROPE INVESTIT DANS LES ZONES RURALES

# PROJET COFINANCÉ PAR L'UNION EUROPÉENNE



NOM DU PROJET :

OBSERVATOIRE DU TOURISME

OBJECTIF :

Attractivité touristique du territoire

Support réalisé avec le soutien de l'Union européenne

[www.europe.grandest.fr](http://www.europe.grandest.fr)



UNION EUROPÉENNE

